



Complexe de la **Romaine**

Phases construction et exploitation

Étude environnementale

Milieu minganois – Incidences sociales

Suivi 2013-2016



Juin 2018

Complexe de la **Romaine**

Milieu minganois – Incidences sociales

Suivi 2013-2016

Étude réalisée par WSP pour Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés

Juin 2018

WSP
3450, boul. Gene-H.-Kruger, bureau 300
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Tél. : 819 375-1292
Fax : 819 375-1217
wsp.com

Sommaire

Auteur et titre

WSP. 2018. *Complexe de la Romaine. Phases construction et exploitation. Étude environnementale. Milieu minganois – Incidences sociales. Suivi 2013-2016*. Rapport présenté par WSP à Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés. 196 pages et annexes.

Résumé

Ce rapport s'inscrit dans le programme de suivi environnemental du complexe de la Romaine et vise à documenter et évaluer les incidences sociales du projet chez les Minganois. L'étude repose d'une part, sur des entrevues avec des représentants d'organismes locaux concernés par le projet et d'autre part, sur des enquêtes réalisées auprès de la population de la MRC de Minganie et de certains groupes spécifiques. Des activités d'inventaire au terrain ont aussi été réalisées, de même qu'une revue de la documentation.

En 2017, une enquête a été menée auprès de tous les ménages de la Minganie. Elle révèle que pour 45 % des 738 répondants, le projet a eu des effets positifs sur leur municipalité ou localité et pour 20 %, sur eux ou leur ménage. La création d'emplois, l'amélioration de l'accès au territoire (route de la Romaine) et les redevances versées par Hydro-Québec aux municipalités de la Minganie sont les bénéfices les plus souvent mentionnés. Des effets négatifs du projet ont aussi été perçus, principalement liés à l'augmentation de la circulation sur la route 138, à la faible création d'emplois et à la hausse du coût de la vie. Par ailleurs, un peu plus du tiers des répondants ont exprimé des attentes envers le projet. Les plus fréquentes sont associées à la création d'emplois, à l'embauche de main-d'œuvre locale et l'ouverture du territoire par la route de la Romaine. Les principales préoccupations des répondants concernent la protection de l'environnement ainsi que l'après projet et ses répercussions à long terme et la création d'emplois. Globalement, le projet est perçu de manière positive par 44 % des répondants et plutôt négativement par 18% des répondants.

Le complexe de la Romaine et l'activité qu'il a générée ont été grandement responsables du contexte économique favorable observé en Minganie de 2009 à 2014. Toutefois, au cours de cette période, les activités de la minière Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) ont été dominantes, notamment en raison de l'embauche soutenue de personnel. Toutefois, à partir de l'automne 2015, les mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT et la fermeture temporaire ponctuelle (six mois par année) de la mine Tio ont provoqué une détérioration du contexte économique en Minganie et une hausse significative du chômage. Également, la baisse des activités au chantier de la Romaine a entraîné une baisse des effectifs de la Côte-Nord de 1 920 travailleurs en 2012 à 1 481 en 2016. Environ le cinquième de ces travailleurs étaient des Minganois, soit 302 travailleurs. À la fin 2016, les travaux de deux des quatre aménagements projetés, de la Romaine-1 et de la Romaine-2, étaient complétés et la centrale de la Romaine-3 est entrée en opération à l'automne 2017.

De 2013 à 2016, parmi les impacts sociaux prévus, plusieurs étaient liés à la circulation sur la route 138 et à l'arrivée de nouveaux résidents en Minganie. À Havre-Saint-Pierre, le développement résidentiel important observé de 2009 à 2012 s'est poursuivi en 2013 et 2014. Toutefois, en 2015 et 2016, seulement sept unités de logement et deux maisons mobiles se sont ajoutées au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre. En ce qui concerne le marché de la revente résidentielle, de 2009 à 2015, le nombre de transactions de résidences se situait à environ une trentaine par année et de cinq à dix maisons mobiles. En 2016, seulement six résidences ont fait l'objet d'une revente ainsi que quatre maisons mobiles. Selon la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, cette situation est principalement attribuable aux mises à pied temporaires et permanentes effectuées à la mine de RTFT en 2015 et à la suspension de ses activités pour des périodes de six mois en 2015 et en 2016. Cette

baisse importante du nombre de résidences en revente a entraîné une diminution du prix moyen de revente de 10 % de 2013 à 2016.

L'enquête menée auprès des nouveaux propriétaires de résidence de 2013 à 2016 indique que seulement six des 128 nouveaux propriétaires à Havre-Saint-Pierre étaient liés aux activités de construction du complexe de la Romaine. Le développement résidentiel au cours de ces trois années était plutôt associé à RTFT, au CSSSM et à la Sûreté du Québec. Depuis le début de 2010, le nombre de places disponibles aux campements du chantier de la Romaine est suffisant pour accueillir tous les travailleurs. De 2013 à 2016, la disponibilité de logements à Havre-Saint-Pierre s'est grandement améliorée et de nombreux logements locatifs sont disponibles.

Par ailleurs, les besoins pour des places en garderie qui s'élevaient à 183 en 2013 selon la liste d'attente du CPE Picassou de Havre-Saint-Pierre comptaient moins de 100 enfants en 2016. Cette diminution importante s'expliquerait notamment par le retrait de plusieurs enfants lié aux difficultés économiques de leurs parents, la concurrence de garderies privées et la mise en place des maternelles pour les enfants de quatre ans. Seulement sept travailleurs d'Hydro-Québec (trois pour la construction et quatre pour l'exploitation) avaient des enfants en âge de fréquenter une garderie (neuf enfants) en 2016.

La hausse du nombre de visites à l'urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie (CMSSSM), connue en 2009 et 2010, s'est poursuivie en 2011 et 2012. En 2014-2015, le nombre de visites à l'urgence s'établissait à 12 282 en hausse de 13 % par rapport à 2011-2012. Selon la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, la population de Havre-Saint-Pierre dispose d'une bonne accessibilité aux services d'urgence du CMSSSM. La durée moyenne d'attente à l'urgence du CMSSSM est de 2,9 heures comparativement à 13,5 heures pour la Côte-Nord. En 2013-2014 et 2014-2015, seulement 118 travailleurs du chantier de la Romaine ont été transférés au CMSSM, soit en moyenne un travailleur par semaine.

De juin 2009 à février 2010, la présence des travailleurs du chantier avait entraîné une augmentation importante du taux d'occupation des établissements d'hébergement commercial. En 2015, le taux d'occupation en été des établissements du parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre a chuté grandement, par rapport à ceux observés de 2009 à 2012 (70 % à 86 %), pour se situer à 54 %. Cette situation serait principalement attribuable au contexte économique défavorable en Minganie. En 2015, les travailleurs du chantier de la Romaine ne représentaient que de 5 % à 25 % de la fréquentation annuelle des établissements d'hébergement commercial. Par ailleurs, selon les responsables de la Sûreté du Québec en Minganie, la présence des travailleurs n'a pas eu de répercussions sur la sécurité publique.

Concernant la formation et l'éducation, en 2016, la diminution des possibilités d'emploi au complexe de la Romaine fait en sorte qu'il ne constitue plus un incitatif pour les jeunes à poursuivre ou entreprendre des études ou des formations. En 2015-2016, les formations professionnelles offertes visaient les domaines du camionnage et du tourisme ainsi que la pêche commerciale plutôt que ceux associés à l'industrie minière ou aux métiers associés au chantier de la Romaine.

Une enquête réalisée en 2016 auprès de 20 employeurs de Havre-Saint-Pierre a révélé que le déplacement de travailleurs des entreprises locales vers le chantier du complexe de la Romaine et Rio Tinto n'affectait plus les entreprises. Selon le Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, il y aurait une bonne disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée en Minganie. Également, la disponibilité de bénévoles pour des activités d'organismes communautaires serait adéquate depuis 2014. Au niveau municipal, les comptes de taxes municipales des communautés de la Minganie sont demeurés relativement stables de 2013 à 2016. Par ailleurs, de 2009 à 2012, le déplacement de travailleurs vers le chantier avait été, en partie, la cause de difficultés liées à la conciliation des horaires de travail et de ceux des études pour des élèves du 2^e cycle du secondaire. En effet, des étudiants pouvaient mettre en péril leur réussite scolaire notamment parce qu'ils travaillent un trop grand nombre d'heures par semaine. Depuis 2015, le contexte économique plus difficile en

Minganie limite les possibilités d'emplois pour les jeunes. La conciliation travail-étude n'est donc plus une composante significative de la réussite scolaire en Minganie.

Concernant la circulation sur la route 138, en août 2015, la circulation liée au chantier de la Romaine a été de 99 véhicules en moyenne par jour dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean. En août 2009 et 2012, elle était respectivement de 146 et 143 véhicules. Malgré une diminution significative du nombre de véhicules lié au chantier de la Romaine, la circulation moyenne journalière totale sur la route 138 a augmenté légèrement de 21 et 33 véhicules en moyenne par jour, d'août 2009 à août 2015, pour s'établir à 872 et 842 véhicules respectivement dans ces deux municipalités. À Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit, la circulation sur la route 138 liée au projet a été de 116 véhicules en août 2015 et de 159 en août 2012. Le nombre d'accidents survenus sur la route 138, après avoir connu une hausse de 2011 à 2014, est revenu en 2016 au même niveau qu'en 2008, soit 51 et 52 accidents respectivement. En Minganie, depuis le début du projet, seulement deux accidents impliquant un piéton ou cycliste sont survenus (2009 et 2016) et n'ont pas causé de blessures graves. Comme prévu à l'étude d'impact sur l'environnement du projet, Hydro-Québec s'est engagée à collaborer avec les autorités compétentes afin de déterminer les mesures permettant d'assurer la sécurité de la population. En 2011 et 2012, certaines mesures ont été mises en place, notamment l'asphaltage des accotements de la route 138 dans certaines communautés. L'augmentation des niveaux sonores, liés à la circulation du chantier du complexe de la Romaine sur la route 138, a été de l'ordre de +1,0 à +1,2 dBA à Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean au mois d'août 2015. Cette hausse n'entraîne pas de modification significative de l'ambiance sonore.

En phase exploitation, le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre aurait favorisé l'établissement de près d'une quarantaine de travailleurs associée à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine à Havre-Saint-Pierre et dans les municipalités en périphérie de 2013 à 2016. Les familles de ces travailleurs regrouperaient environ 90 personnes. De cette quarantaine de travailleurs, 21 auraient acheté une résidence neuve ou en revente en Minganie et les autres seraient locataires. Soulignons que 26 % des répondants au sondage menée auprès de la population de la Minganie en 2017 considère que le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec a eu des effets positifs sur leur municipalité ou localité et seulement 5 % des effets négatifs. Parmi les effets positifs mentionnés par les répondants, soulignons la création de nouveaux emplois, l'embauche de personnes de la Minganie et les taxes additionnelles pour Havre-Saint-Pierre.

Le programme de suivi environnemental permettra, au cours des prochaines années, de poursuivre l'évaluation des incidences sociales de la construction du complexe de la Romaine sur la population de la Minganie et de l'efficacité des mesures prises, et au besoin, d'en proposer de nouvelles.

Mots clés : rivière Romaine, Havre-Saint-Pierre, Minganie, aménagement hydroélectrique, impact social, route 138, complexe de la Romaine.

Version et date : Version finale, juin 2018.

Code de diffusion : Public

Collaborateurs

HYDRO-QUÉBEC

Louise Émond	Chargée de projets
Pierre Vaillancourt	Chargé de projets
Jean-René Proulx	Conseiller environnement
Dominique Caron	Conseillère en système d'information à référence spatiale
Jean Vincent	Conseiller en système d'information à référence spatiale

WSP

Marcel Leduc, géographe	Directeur de projet
Louise Grimard, géographe	Analyse et rédaction
Marie-Eve Martin, urbaniste	Analyse et rédaction
Laurence Dandurand-Langevin	Analyse et rédaction
Flavie Armand, géographe	Traitement statistique des données
Anne-Marie Tirman, cartographe	Produits cartographiques
Nancy Laurent, secrétaire	Édition du rapport

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Mise en contexte	1
1.2	Description du projet.....	2
1.2.1	Les composantes du projet.....	2
1.2.2	Travaux réalisés de 2009 à 2016.....	2
1.3	Contenu du rapport.....	4
2	DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	7
2.1	Programme de suivi environnemental – Incidences sociales chez les Minganois	7
2.2	Objectifs	7
2.3	Zone et population à l'étude.....	8
2.4	Impacts et mesures d'atténuation	8
2.4.1	Période de construction.....	8
2.4.2	Phase d'exploitation.....	13
2.4.3	Table de relations avec le milieu.....	14
2.4.4	Sous-comité Relations avec le milieu	14
2.4.5	Comité de suivi de l'entente de partenariat avec la MRC de Minganie.....	15
2.4.6	Comité des retombées économiques Hydro-Québec – Côte-Nord	16
2.4.7	Communication et information	16
2.5	Comité ministériel La Romaine – Minganie	18
2.6	Méthodologie d'inventaire.....	18
2.6.1	Revue de la documentation	18
2.6.2	Rencontres d'intervenants du milieu.....	19
2.6.3	Sondage auprès de la population de la Minganie.....	20
2.6.4	Enquête auprès des nouveaux propriétaires de résidences à Havre-Saint-Pierre.....	21
2.6.5	Enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec.....	22
2.6.6	Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre.....	22
2.6.7	Relevés détaillés de débits de circulation sur la route 138.....	22
2.6.8	Travailleurs du chantier et circulation sur la route de la Romaine.....	23
2.6.9	Ambiance sonore	23

3	NOUVEAUX RÉSIDENTS EN MINGANIE	25
3.1	Démographie.....	26
3.2	Éducation	31
3.3	Développement résidentiel.....	31
3.4	Nouveaux résidents liés aux activités du complexe de la Romaine	34
3.4.1	Phase construction	36
3.4.2	Phase exploitation	36
3.4.3	Phases construction et exploitation de 2009 à 2016.....	37
3.5	Sondages auprès de la population	37
3.6	En résumé – Nouveaux résidents en Minganie	38
4	QUALITÉ DE VIE	43
4.1	Qualité de vie en Minganie	43
4.2	Revitalisation des municipalités de la Minganie.....	49
4.3	Relations avec les communautés Innues	52
4.4	Conditions économiques	52
4.4.1	Revenu des familles à faible revenu et par habitant.....	53
4.4.2	Taxes municipales.....	55
4.4.3	Coût et disponibilité des loyers.....	57
4.4.4	Sondages de 2013 et 2017 chez les répondants à revenu modeste.....	58
4.4.5	En résumé – Conditions économiques	59
4.5	Sécurité publique.....	60
4.6	En résumé – Qualité de vie	64
5	SERVICES À LA POPULATION	67
5.1	Présence de travailleurs du chantier dans les communautés minganoises	67
5.2	Services d'éducation	68
5.3	Services de garde à l'enfance.....	69
5.3.1	Phase construction	70
5.3.2	Phase exploitation	71
5.4	Services de sécurité publique	71
5.5	En résumé – Services à la population	71

6	SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX	73
6.1	Orientations gouvernementales	73
6.2	Service.....	74
6.3	Personnel médical	75
6.4	Services d’urgence	75
6.5	Clientèle du CMSSSM.....	77
6.6	Organismes communautaires	77
6.7	Services de santé offerts au chantier du complexe de la Romaine.....	79
6.8	Sondage auprès de la population minganoise	80
6.9	En résumé – Services de santé et sociaux	81
7	FORMATION ET SCOLARITÉ	83
7.1	Effectifs scolaires	83
7.2	Formation générale	83
7.3	Formation professionnelle.....	86
7.4	Niveau de scolarité.....	88
7.5	En résumé – Formation et scolarité.....	88
8	QUALITÉ DE VIE DES TRAVAILLEURS ET DE LEURS FAMILLES.....	91
8.1	Situation de l’emploi	91
8.2	Revenu et conditions de travail	93
8.3	Industrie de la construction régionale	95
8.4	Complexe de la Romaine	96
8.5	Retombées économiques en Minganie.....	98
8.5.1	Phase construction	98
8.5.2	Phase exploitation	102
8.6	Sondage auprès de la population de Minganie - 2017	103
8.7	En résumé – Qualité de vie des travailleurs et de leurs familles.....	103
9	PRÉSENCE DES TRAVAILLEURS.....	105
9.1	Effectifs au chantier	105
9.2	Sécurité publique.....	106
9.3	Logements et parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre	107
9.4	Entreprises locales.....	108
9.5	Sondage de 2017 auprès de la population de la Minganie	109
9.6	En résumé – Présence des travailleurs	110

10	PROBLÉMATIQUES SOCIALES	111
11	MAIN-D'ŒUVRE CHEZ LES EMPLOYEURS LOCAUX	115
12	MARCHÉ IMMOBILIER	119
12.1	Évaluation municipale des résidences.....	119
12.2	Marché de la revente résidentielle.....	121
12.3	En résumé – Marché immobilier.....	124
12.3.1	Phase construction	124
12.3.2	Phase exploitation	125
12.3.3	Phases construction et exploitation	125
13	CIRCULATION ROUTIÈRE SUR LA ROUTE 138.....	127
13.1	Débits de circulation sur la route 138 de 2013 à 2016.....	127
13.2	Circulation liée au chantier de la Romaine	129
13.2.1	Ensemble des véhicules	129
13.2.2	Camions	135
13.3	Transport des travailleurs, du matériel et des équipements	137
13.3.1	Transport des travailleurs par avion.....	137
13.3.2	Transport maritime.....	137
13.3.3	Transport de bois.....	138
13.4	Circulation sur la route 138 dans les communautés minganoises attribuable au chantier de la Romaine	139
13.4.1	Rivière-au-Tonnerre.....	140
13.4.2	Rivière-Saint-Jean.....	144
13.4.3	Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit.....	148
13.5	Niveau de service de la route 138	152
13.6	Préoccupation du milieu à l'égard de la circulation routière	153
13.7	Bruit associé à la circulation sur la route 138	153
13.7.1	Estimation de la variation des niveaux sonores	154
13.7.2	Estimation de l'apport sonore de la circulation due au complexe de la Romaine....	155
13.7.3	Préoccupations du milieu à l'égard de l'ambiance sonore.....	157
13.8	Sécurité sur la route 138.....	157
13.9	En résumé – Circulation routière sur la route 138	159

14	BILAN	161
14.1	Phase construction.....	161
14.2	Phase exploitation	175
14.3	Programme de suivi environnemental.....	177
15	INDICATEURS	179
	RÉFÉRENCES	189

Tableaux

Tableau 3-1 :	Estimation des besoins en logement à Havre-Saint-Pierre liés à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine et au développement de l'activité économique – 2009 à 2020.....	26
Tableau 3-2 :	Évolution de la population – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2001, 2008, 2009, 2011, 2013 à 2016.....	27
Tableau 3-3 :	Naissances, décès et accroissement naturel – MRC de Minganie – 2008 à 2016.....	29
Tableau 3-4 :	Effectifs scolaires de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – 2010-2011, 2014-2015 et 2015-2016.....	31
Tableau 3-5 :	Prévisions des effectifs scolaires de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – 2016-2017 à 2020-2021	31
Tableau 3-6 :	Nombre de nouveaux logements à Havre-Saint-Pierre – 2008 à 2016	33
Tableau 3-7 :	Répartition des nouveaux propriétaires à Havre-Saint-Pierre en 2009-2010, 2011-2012 et de 2013 à 2016 selon leur employeur	35
Tableau 4-1 :	Nombre de familles à faible revenu et taux de faible revenu – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2007 à 2014.....	53
Tableau 4-2 :	Revenu médian après impôt des familles à faible revenu – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec –2008 à 2014.....	54
Tableau 4-3 :	Revenu disponible par habitant – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015.....	55
Tableau 4-4 :	Charge fiscale moyenne des résidences d'un logement – Municipalités et MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015	56
Tableau 4-5 :	Évolution des taxes municipales d'une résidence selon l'évaluation municipale – Havre-Saint-Pierre – 2007-2009, 2010-2012 et 2013-2015	56
Tableau 4-6 :	Évaluation négative de l'effet global du projet du complexe de la Romaine selon la tranche de revenu du ménage des répondants.....	58
Tableau 4-7 :	Nombre de crimes contre la personne et contre la propriété et nombre d'infractions reliées aux drogues et stupéfiants — Municipalités de la MRC de Minganie et Havre-Saint-Pierre – 2008 à 2015	61
Tableau 4-8 :	Crimes contre la personne et contre la propriété et infractions reliées aux drogues et stupéfiants, Havre-Saint-Pierre, secteurs ouest et est de la Minganie – 2008, 2012 et 2015.....	63

Tableau 7-1 :	Taux de diplomation en juin des cohortes de 2003 à 2009 selon la durée des études – Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, Côte-Nord et ensemble du Québec	84
Tableau 7-2 :	Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans et nombre de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale jeunes – CSMCN – 2008 à 2014	85
Tableau 7-3 :	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine par les étudiants-travailleurs par MRC de la Côte-Nord – 2011	85
Tableau 7-4 :	Formations offertes par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord et nombre de diplômés – 2010-2011 à 2013-2014	87
Tableau 8-1 :	Taux d'emploi et taux de chômage – Population de 15 ans et plus - Régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec – 2008 à 2015	92
Tableau 8-2 :	Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans – MRC de Minganie, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2014	92
Tableau 8-3 :	Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans – MRC de Minganie et ensemble du Québec – 2008 à 2014	94
Tableau 8-4 :	Salaires moyens au chantier de la Romaine, sur la Côte-Nord et au Québec – 2010 à 2016	94
Tableau 8-5 :	Évolution des principaux indicateurs de l'industrie de la construction – Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015	95
Tableau 8-6 :	Activités au chantier du complexe de la Romaine – 2009 à 2014	96
Tableau 8-7 :	Nombre de travailleurs différents de la Côte-Nord, durée totale de l'emploi (jour) et moyenne de la durée de l'emploi par travailleur (jour) au chantier de la Romaine – 2009 à 2012, 2015 et 2016	97
Tableau 8-8 :	Complexe de la Romaine – Nombre de travailleurs minganois et moyenne des jours travaillés ^b – 2009 à 2016	97
Tableau 8-9 :	Nombre d'entreprises et valeur des contrats régionaux attribués – Phase construction – 2013 à 2016	98
Tableau 9-1 :	Taux d'occupation des établissements d'hébergement commercial de Havre-Saint-Pierre selon la saison – 2008 à 2012 et 2015	108
Tableau 12-1 :	Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement – Municipalités et MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2009 à 2016	120
Tableau 12-2 :	Nombre de reventes de résidences et prix de vente moyen – Havre-Saint-Pierre – 2006 à 2016	122
Tableau 12-3 :	Prix de vente moyen et ratio des prix de vente sur l'évaluation municipale – Certaines municipalités de la Côte-Nord – 2009 à 2016	122
Tableau 13-1 :	Circulation totale sur la route de la Romaine (kilomètre 1) – Suivi 2010 à 2015	129
Tableau 13-2 :	Débits journaliers estimés et réels de la circulation totale sur la route 138 liés à la construction du projet – 2010 à 2015	131
Tableau 13-3 :	Proportion des déplacements prévus et estimés selon les journées de la semaine – Route de la Romaine – Suivis de 2010 à 2015	132
Tableau 13-4 :	Débits journaliers estimés et réels de la circulation des camions sur la route 138 liés au projet – 2010 à 2015	135

Tableau 13-5 : Circulation routière (DJM) de Havre-Saint-Pierre à Rivière-au-Tonnerre associée au chantier de la Romaine en août 2013, 2014 et 2015	140
Tableau 13-6 : Circulation routière (DJM) à Rivière-au-Tonnerre et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2009 à 2015	141
Tableau 13-7 : Proportion de camions à Rivière-au-Tonnerre – Août des années 2009 à 2015	143
Tableau 13-8 : Circulation routière (DJM) à Rivière-Saint-Jean et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2009 à 2015	145
Tableau 13-9 : Proportion de camions à Rivière-Saint-Jean – Août des années 2009 à 2015	147
Tableau 13-10 : Circulation routière (DJM) à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2010 à 2015 ...	149
Tableau 13-11 : Proportion de camions à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août des années 2011 à 2015	151
Tableau 13-12 : Estimation de la variation du niveau sonore à Rivière-au-Tonnerre, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (zone avec vitesse de 90 km/h).....	154
Tableau 13-13 : Estimation de la variation du niveau sonore à Rivière-Saint-Jean, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (zone avec vitesse de 90 km/h).....	154
Tableau 13-14 : Estimation de la variation du niveau sonore à Havre-Saint-Pierre, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (vitesse de 90 km/h)	155
Tableau 13-15 : Historique des variations des niveaux sonores moyens par rapport à l'année de référence (vitesse de 90 km/h).....	155
Tableau 13-16 : Résidences le long de la route 138 selon leur distance par rapport à la chaussée.....	156
Tableau 13-17 : Niveaux sonores estimés pour les zones avec une vitesse de 50 km/h à 15 m du bord de la chaussée de la route 138 – 2013, 2014 et 2015	156
Tableau 13-18 : Nombre d'accidents sur le territoire de la MRC de Minganie – Route 138 – 2008 à 2016.....	158
Tableau 13-19 : Nombre total d'accidents par secteur de la Minganie – Route 138 – 2008 à 2016.....	158
Tableau 13-20 : Proportion de la circulation totale sur la route 138 attribuable aux activités du chantier du complexe de la Romaine – Août 2013, 2014 et 2015.....	159
Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction.....	180
Tableau 15-2 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase exploitation.....	187

Figures

Figure 3-1 : Évolution de la population totale par municipalité – MRC de Minganie – 2001, 2008, 2013 et 2016.....	28
Figure 3-2 : Solde migratoire interrégional par groupes d'âge – MRC de Minganie – 2007-2008 à 2015-2016.....	28
Figure 3-3 : Perspectives démographiques de la population – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2011 à 2036.....	30

Figure 4-1 :	Appréciation de la qualité de vie – Sondage 2017	44
Figure 4-2 :	Principales raisons expliquant une bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017	45
Figure 4-3 :	Éléments positifs de la qualité de vie des répondants par secteurs – Sondage 2017.....	45
Figure 4-4 :	Évolution des dernières années de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité – 2005 à 2010 (sondage 2010), 2010 à 2013 (sondage 2013) et 2013 à 2016 (sondage 2017)	46
Figure 4-5 :	Évolution future de la qualité de vie dans la municipalité ou localité – 2005 à 2010 (sondage 2010), 2010 à 2013 (sondage 2013) et 2017 à 2019 (sondage 2017)	47
Figure 4-6 :	Principaux éléments qui favoriseront l’amélioration de la qualité de vie dans les prochaines années dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017	48
Figure 4-7 :	Éléments qui entraîneront une détérioration de la qualité de vie dans les prochaines années dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017	48
Figure 4-8 :	Sentiment de sécurité dans la municipalité ou localité – Sondages 2010, 2013 et 2017.....	60
Figure 6-1 :	Évolution de l’utilisation des services d’urgence du Centre multiservices de santé et des services sociaux de la Minganie – 2007-2008 à 2014-2015	76
Figure 6-2 :	Différences observées dans la qualité des services offerts par le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie depuis 2013.....	80
Figure 9-1 :	Nombre moyen par mois de travailleurs au chantier du complexe de la Romaine – Mai 2009 à décembre 2016.....	106
Figure 10-1 :	Évolution des problèmes sociaux par secteur – 2013 à 2017.....	112
Figure 10-2 :	Principaux problèmes sociaux qui se sont aggravés par secteur - 2013 à 2017	112
Figure 10-3 :	Principales raisons pour lesquelles les problèmes sociaux se sont aggravés par secteur - 2013 à 2017	113
Figure 12-1 :	Évaluation moyenne uniformisée des résidences d’un logement – Havre-Saint-Pierre, MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2016.....	121
Figure 12-2 :	Prix de revente moyen des résidences unifamiliales – Havre-Saint-Pierre – 2006 à 2016	123
Figure 13-1 :	Débit journalier moyen annuel de la circulation sur la route 138 – 2008 à 2016.....	128
Figure 13-2 :	Circulation totale par mois sur la route de la Romaine (kilomètre 1) – Suivis de 2010 à 2015	130
Figure 13-3 :	Moyenne journalière annuelle sur la route de la Romaine au kilomètre 1 de passages de véhicules en direction nord vers le chantier (entrées) et de passages de véhicules en direction sud vers la route 138 (sorties) selon les périodes de la journée – Suivis 2010 à 2015	134
Figure 13-4 :	Moyenne journalière selon le mois et les périodes de la journée de la circulation des camions sur la route de la Romaine – Suivi 2015.....	136

Figure 13-5 :	Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-au-Tonnerre –Août 2013, 2014 et 2015.....	141
Figure 13-6 :	Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier ^a sur la route 138 à Rivière-au-Tonnerre en août 2015.....	142
Figure 13-7 :	Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-au-Tonnerre – Août 2013, 2014 et 2015.....	144
Figure 13-8 :	Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-Saint-Jean – Août 2013, 2014 et 2015.....	145
Figure 13-9 :	Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier ^a sur la route 138 à Rivière-Saint-Jean en août 2015.....	146
Figure 13-10 :	Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-Saint-Jean – Août 2013, 2014 et 2015.....	147
Figure 13-11 :	Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier ^a sur la route 138 à Rivière-Saint-Jean en août 2015 – Camions.....	148
Figure 13-12 :	Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août 2013, 2014 et 2015.....	149
Figure 13-13 :	Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier ^a sur la route 138 à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit en août 2015.....	150
Figure 13-14 :	Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août 2013, 2014 et 2015.....	151
Figure 13-15 :	Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier ^a sur la route 138 à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit en août 2015 – Camions.....	152

Cartes

Carte 1-1 :	Complexe de la Romaine – Situation du projet.....	5
Carte 3-1 :	Secteurs de développement résidentiel de Havre-Saint-Pierre.....	41

Photos

Photo 3-1 :	Parc de maisons mobiles à Havre-Saint-Pierre	32
Photo 3-2 :	Immeubles à logements de Rio Tinto Fer et Titane	34
Photo 4-1 :	Salle de diffusion « Shed-à-Morue » à Havre-Saint-Pierre.....	51
Photo 4-2 :	Nouvelle caserne des pompiers à Havre-Saint-Pierre	51
Photo 4-3 :	Centre administratif d’Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre.....	52
Photo 5-1 :	Centre de la petite enfance Picassou	70
Photo 6-1 :	Point de service du CSSSM à Rivière-au-Tonnerre	74
Photo 8-1 :	Centre aquatique en construction à Havre-Saint-Pierre (juin 2016)	100

Photo 8-2 :	Restaurant Tim Hortons à Havre-Saint-Pierre	101
Photo 13-1 :	Avion d'Hydro-Québec à l'aéroport de Havre-Saint-Pierre	137
Photo 13-2 :	Réception de matériel hors-norme au port de Havre-Saint-Pierre pour le chantier du complexe de la Romaine (juin 2016).....	138

Annexes

A	Programme de suivi environnemental – Incidences sociales chez les Minganois
B	Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie
C	Enquête auprès des acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2015
D	Enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre
E	Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre

Acronymes et abréviations

AGAM	Association des gens d'affaires de la Minganie
CA	Conseil d'administration
CCQ	Commission de la construction du Québec
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CISSS-CN	Centre intégré de santé et de services sociaux – Côte-Nord
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLD	Centre local de développement
CPE	Centre de la petite enfance
CPNCF	Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones
COMAX	Comité de maximisation des retombées économiques
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSMCN	Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
CMSSSM	Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie
dBA	Décibel A
DEP	Diplôme d'étude professionnelle
DES	Diplôme d'études secondaires
DJMA	Débit journalier moyen annuel
DJME	Débit journalier moyen estival
DJMH	Débit journalier moyen hivernal
GMF	Groupe de médecine familiale

Km	Kilomètre
kV	Kilovolt
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MPO	Pêches et Océans Canada
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
MW	Mégawatt
OSBL	Organisme sans but lucratif
PME	Petite et moyenne entreprise
PK	Point kilométrique
PPN	Panier à provisions nutritif
RLS	Réseau local de services
RTFT	Rio Tinto Fer et Titane

RTS	Réseau territorial de services
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SHQ	Société d'habitation du Québec
TWh	Térawattheure

1 Introduction

1.1 Mise en contexte

Les autorisations gouvernementales, relativement au projet d'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Minganie, ont été délivrées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP¹) (décret n° 530-2009) le 6 mai 2009 et par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) (autorisation n° 2009-12) le 11 mai 2009. Amorcés au printemps 2009, les travaux de construction se poursuivront jusqu'en 2020. La phase d'exploitation a débuté en décembre 2014 avec la mise en service de l'aménagement de la Romaine-2 et celle de l'aménagement de la Romaine-1 en décembre 2015.

Conformément à ses engagements, et pour respecter les prescriptions énoncées dans la condition 2 du certificat d'autorisation du MDDEFP ainsi que dans l'autorisation du MPO délivrée en vertu de la *Loi sur les pêches*, Hydro-Québec a élaboré un programme détaillé de suivi environnemental qui s'étend de 2009 à 2040. Son objectif général est de vérifier l'évolution du milieu et l'efficacité des mesures d'atténuation et de compensation afin qu'Hydro-Québec puisse apporter les correctifs nécessaires, au besoin.

Le programme de suivi environnemental précise, pour chaque objet de suivi, les objectifs poursuivis, la zone d'étude, les méthodes retenues ainsi que le calendrier de réalisation. Il couvre l'ensemble des éléments de suivi prévus au moment de l'étude d'impact de même que ceux qui ont fait l'objet de demandes particulières lors de la délivrance des autorisations.

Parmi les aspects du milieu humain, Hydro-Québec s'est engagée à réaliser un suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois. Ce suivi vise à documenter et à évaluer les incidences sociales du projet chez les Minganois, notamment celles qui découlent des retombées économiques, de la présence des travailleurs, de la circulation routière, etc. Il sert de plus à évaluer l'efficacité des mesures prises pour favoriser ou atténuer ces incidences. Le suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois concerne les communautés de la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie et, plus précisément, celle de Havre-Saint-Pierre.

Une première étude de suivi sur les incidences sociales, portant sur les années 2009 et 2010, a été déposée en avril 2011 et une seconde en août 2014 couvrant les années 2011 et 2012. La présente étude porte sur la période de 2013 à 2016.

¹ Devenu le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en avril 2014.

Les engagements d'Hydro-Québec sont précisés dans les documents suivants :

- Étude d'impact sur l'environnement (Hydro-Québec, 2007, pp 47-18 et 47-19) ;
- Correspondances avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Hydro-Québec, 26 février 2009 et Hydro-Québec, 25 mars 2009) ;
- Programme de suivi environnemental déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Hydro-Québec, 2010, pp 150-153).

1.2 Description du projet

1.2.1 Les composantes du projet

En mai 2009, Hydro-Québec Production a entrepris la construction d'un complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord. Ce complexe sera composé de quatre aménagements hydroélectriques dont la production énergétique moyenne s'élèvera à 8 TWh par année. Le projet est prévu dans le Plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec approuvé par décret du gouvernement du Québec le 14 février 2007 (décret n° 145-2007).

L'aménagement de la Romaine-4, situé à la tête du complexe (PK 191,9 de la rivière Romaine), sera mis en service en 2020. Il sera doté d'une centrale en surface de 245 MW munie de deux groupes. L'aménagement de la Romaine-3 sera établi au PK 158,4 de la rivière. La centrale offrira une puissance installée de 395 MW et sera mise en service en 2017. Plus en aval, à la hauteur du PK 90,3, l'aménagement de la Romaine-2 a été mis en service en décembre 2014 et produit 640 MW. Enfin, au PK 52,5, on trouve l'aménagement de la Romaine-1, avec une puissance de 270 MW et exploité depuis décembre 2015. La superficie des quatre réservoirs projetés totalisera 279 km².

Le projet consiste également à construire la route de la Romaine, qui reliera la route 138 aux quatre aménagements projetés, couvrant une distance totale de quelque 150 km.

La production du complexe de la Romaine sera intégrée au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie par environ 500 km de lignes de transport conçues à 315 kV et à 735 kV, mais toutes exploitées à 315 kV.

1.2.2 Travaux réalisés de 2009 à 2016

1.2.2.1 2009 à 2012

Les travaux de construction du complexe de la Romaine ont d'abord porté, en 2009 et 2010, sur la route de la Romaine et l'aménagement de la Romaine-2 (voir la carte 1-1). Hydro-Québec a aussi mis en place deux campements de travailleurs durant cette période, soit le campement du kilomètre 1 de la route de la Romaine, d'une capacité de plus de

370 personnes et qui a été démantelé à la fin de 2012, ainsi que le campement des Murailles au kilomètre 36, pouvant accueillir près de 2 000 travailleurs.

En 2012, l'ouverture du campement du Mista, au kilomètre 115, permettait d'accueillir 200 travailleurs. Un autre campement, celui-là au kilomètre 84 d'une capacité de 300 personnes, a été ouvert temporairement en décembre 2011 et est fermé depuis mars 2013. À la fin de 2012, les trois quarts de la route de la Romaine étaient construits, soit jusqu'au kilomètre 117 et asphaltés jusqu'au kilomètre 47. La portion de la route de la Romaine accessible au public atteint le kilomètre 32 depuis le mois d'avril 2011.

Les activités au chantier de la Romaine-2, débutées en 2010, se sont poursuivies en 2011 et 2012 avec les travaux de construction de la centrale, du barrage et des digues. En 2012, l'enveloppe de la centrale était terminée et on débutait la construction de l'ouvrage de restitution du débit réservé. Aussi, l'implantation des deux postes de transformation était en cours. Les activités à l'aménagement de la Romaine-1 ont débuté en 2012 avec les travaux d'excavation de la centrale, du canal d'amenée, du canal de fuite et de la galerie de dérivation. Les travaux en rivière menés en 2012 aux aménagements de la Romaine-2 et de la Romaine-1 ont donné lieu à plusieurs mesures visant à assurer la sécurité des navigateurs et à faciliter leurs déplacements.

Le déboisement de l'emprise de la route et du réservoir de la Romaine 2, débuté à l'automne 2010, a suivi son cours en 2011 et 2012. On a récupéré le bois marchand sur une superficie de 435 ha en 2011 et quelque 1 500 ha en 2012. En 2011, environ 37 000 m³ de résineux ont été livrés à la scierie de Rivière-Saint-Jean et 3 000 m³ à l'usine des Produits forestiers Arbec, à Port-Cartier. En 2012, quelque 95 000 m³ de résineux ont été acheminés à la scierie de Rivière-Saint-Jean.

1.2.2.2 2013 à 2016

En 2013 et 2014, la construction de la route de la Romaine s'est poursuivie avec la construction du tronçon des kilomètres 117 à 144 et l'asphaltage entre les kilomètres 47 et 115. En 2015, on a agrandi l'aire de stationnement du kilomètre 19,5, qui compte à ce moment 30 places, et aménagé deux surlargeurs aux kilomètres 55 et 101. La portion accessible au public de la route de la Romaine demeurait comprise entre la route 138 et le kilomètre 32. En 2016, on a procédé à des travaux d'amélioration et de consolidation de la route de la Romaine, qui atteint désormais le kilomètre 152. En septembre 2016, la portion accessible au public a été prolongée jusqu'au kilomètre 111.

Les aménagements réalisés au campement du Mista, entrepris en 2012 et complétés en juillet 2016, permettaient d'accueillir environ 1 000 travailleurs en 2013, 1 300, en 2014, 1 463 en 2015 et 1 687 en 2016. Le campement des Murailles, en opération de 2013 à 2015, a été fermé à la fin du mois de mars 2016.

Le déboisement du réservoir de la Romaine 2 a été complété en 2013 et son remplissage débuté en mai 2014 s'est terminé en novembre 2014. La mise en service commerciale de la

centrale de la Romaine-2 a eu lieu en décembre 2014, selon l'échéancier prévu. En 2015, les travaux réalisés ont servi à consolider ou à améliorer certains secteurs de l'aménagement (parois rocheuses, terrassement, signalisation, etc.). En 2016, le ramassage des débris ligneux flottants dans le réservoir a été poursuivi.

De 2013 à 2016, les travaux à l'aménagement de la Romaine-1 ont porté principalement sur l'évacuateur de crue, la prise d'eau, les conduites forcées, le barrage de la Romaine-1, la centrale ainsi que l'installation des deux groupes turbines-alternateurs. Le déboisement du réservoir de la Romaine 1, amorcé en 2013, a été complété en 2014. Le remplissage du réservoir de la Romaine 1 a débuté le 23 septembre 2015 et le niveau maximal (82,3 m) a été atteint le 20 octobre 2015. La mise en service de la centrale de la Romaine-1 s'est déroulée en deux temps, soit le 25 novembre 2015 pour le premier groupe turbine-alternateur et le 13 décembre pour le second.

Concernant l'aménagement de la Romaine-3, en 2013, les activités concernaient la centrale, l'évacuateur de crues, l'ouvrage de dérivation et le poste de départ. Tout comme en 2011 et 2012, les travaux en rivière continuent de donner lieu à diverses mesures pour assurer la sécurité des navigateurs et faciliter leurs déplacements. De 2014 à 2016, les travaux ont porté notamment sur la centrale, le barrage, l'évacuateur de crues et le poste de départ à 315 kV. Les travaux de déboisement au réservoir de la Romaine 3 entrepris en 2014 se sont poursuivis en 2015 et ont été complétés en 2016. Ils ont porté sur 406 ha en 2015 et 370 ha en 2016. La construction de l'aménagement de la Romaine-3 s'est achevée en 2017.

En 2016, les travaux à l'aménagement de la Romaine 4 ont débuté et ont porté notamment sur la centrale, la galerie de dérivation provisoire et le déboisement du réservoir et des sites des ouvrages. Également, des travaux de déboisement et d'excavation liés à la mise en place d'une rampe de mise à l'eau à l'aval du réservoir de la Romaine 4 ont été entrepris.

Quelque 107 000 m³ et 17 000 m³ de résineux ont été acheminés, respectivement en 2013 et 2014, à la scierie de Rivière-Saint-Jean. En 2015 et 2016, aucun volume de bois n'a été livré à cette scierie, par suite de sa fermeture.

Enfin, en 2015, Hydro-Québec a inauguré son nouveau centre administratif à Havre-Saint-Pierre.

1.3 Contenu du rapport

L'étude comporte 15 chapitres incluant la présente introduction qui fait l'objet du chapitre 1. Le deuxième chapitre s'attarde aux objectifs, à la zone d'étude et à la démarche méthodologique. Les chapitres 3 à 13 portent respectivement sur chacun des impacts sociaux identifiés dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet et sur des préoccupations soulevées par les gestionnaires du milieu. Le chapitre 14 dresse un bilan des incidences sociales liées aux activités de construction et d'exploitation du projet du complexe de la Romaine de 2013 à 2016 et enfin, le chapitre 15 présente les indicateurs permettant de suivre l'évolution des impacts et répercussions du projet.



2 Démarche méthodologique

2.1 Programme de suivi environnemental – Incidences sociales chez les Minganois

Le programme de suivi environnemental relatif aux incidences sociales chez les Minganois, présenté dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet (Hydro-Québec, 2007, chapitre 47) a fait l'objet de discussions avec le MDDEFP et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au début de 2009 (rencontre au bureau du MDDEFP à Québec le 10 février 2009). À la suite de ces discussions, Hydro-Québec a ajusté son programme de suivi afin de tenir compte des demandes et attentes du MDDEFP et du MSSS (lettres du 26 février 2009 et du 25 mars 2009 de M. Paul DesRoches (Hydro-Québec), à M. Gilles Brunet (MDDEFP) intitulées dans les deux cas « Informations complémentaires et engagements d'Hydro-Québec »).

Le document « Rapport d'analyse environnementale pour le projet d'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Minganie par Hydro-Québec - Dossier 3211-12-086 », de la direction des évaluations environnementales du MDDEFP et daté du 17 avril 2009, rend compte des modifications apportées au programme de suivi environnemental et des engagements d'Hydro-Québec.

En janvier 2010, Hydro-Québec a déposé au MDDEFP, le document *Complexe de la Romaine - Programme de suivi environnemental 2009-2040* (Hydro-Québec, 2010). La section de ce document qui traite des incidences sociales chez les Minganois est présentée à l'annexe A.

2.2 Objectifs

L'objectif général de la présente étude est de documenter et d'évaluer les incidences sociales chez les Minganois, notamment celles qui découlent des retombées économiques, de la présence des travailleurs (y compris les effets du projet sur la circulation routière) et de l'exploitation des aménagements.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- mettre à jour les caractéristiques sociales et économiques de la Minganie ;
- établir les préoccupations et attentes des intervenants du milieu ;
- évaluer les impacts sociaux du projet pour la période 2013-2016 ;
- évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation et rendre compte des engagements prévus par Hydro-Québec ;

- identifier les activités et actions qui permettraient d'améliorer le suivi des impacts sociaux.

Lorsque possible, les données et informations du suivi environnemental 2013-2016 sont comparées à celles de l'année de référence 2009 ou 2010, selon le cas.

2.3 Zone et population à l'étude

La zone d'étude considérée correspond à la MRC de Minganie et à la population qui y réside (à l'exception des communautés innues) pour certaines problématiques et pour d'autres, concerne plus spécifiquement des communautés et municipalités de la MRC de Minganie.

La période d'étude couvre les années 2013 à 2016.

2.4 Impacts et mesures d'atténuation

2.4.1 Période de construction

2.4.1.1 Impacts

L'étude d'impact sur l'environnement du projet a identifié et qualifié les impacts sociaux liés aux activités de construction (Hydro-Québec, 2007, chapitres 31 et 37). Répartis par thèmes, les impacts sont les suivants :

Aspects sociaux

- apport de nouveaux résidents en Minganie et dynamisation de la vie communautaire ;
- incitatif pour les jeunes qui ont abandonné les études à s'inscrire à des formations et les autres élèves, à poursuivre leurs études ;
- modification des conditions d'emploi pour certaines catégories de travailleurs ;
- faible augmentation possible de la pression sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie ;
- faible incidence de la présence des travailleurs à Havre-Saint-Pierre.

Emploi et économie

- maintien ou amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles ;
- incidence modérée sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre ;
- roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux ;
- faible augmentation possible de la fréquentation du parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre durant l'été 2009 ;

- création ou maintien d'emplois et augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises régionales et locales ;
- création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour les entreprises de Havre-Saint-Pierre ;
- création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre ;
- faible développement industriel à Havre-Saint-Pierre ;
- création d'emplois dans les services de garde de la petite enfance ;
- maintien d'emplois dans le secteur de la transformation du bois.

Route 138

- augmentation forte et ponctuelle de la circulation sur la route 138 en raison des déplacements des travailleurs et de l'approvisionnement des chantiers ;
- augmentation négligeable de la circulation sur la route 138 pendant les travaux de déboisement ;
- inconvénients pour les habitants des localités traversées par la route 138 liés au bruit, à la poussière et aux odeurs entraînés par la circulation routière associée aux activités de construction du complexe de la Romaine ;
- faible possibilité d'augmentation du nombre d'accidents sur la route 138 ;
- risque d'accidents pour les piétons, notamment pour certains segments de la population, soit les enfants ainsi que les personnes âgées ou à mobilité réduite lié à la circulation des travailleurs et au transport des marchandises sur la route 138 ;
- utilisation de l'aéroport de Havre-Saint-Pierre ;
- utilisation, seulement à de rares exceptions, des installations portuaires de Havre-Saint-Pierre.

2.4.1.2 Mesures d'atténuation et engagements

Période 2009 et 2010

Afin d'atténuer les impacts sociaux identifiés, Hydro-Québec a proposé des mesures d'atténuation et de bonification. Répartis par thèmes, les mesures et engagements mis en place en 2009 et 2010 sont :

Entente avec la MRC de Minganie

- la création du fonds d'autorisations gouvernementales pour soutenir la MRC de Minganie dans ses activités de communication et d'information auprès des différents publics ;
- la création du fonds d'insertion pour permettre la mise en place de projets visant à favoriser l'intégration du complexe de la Romaine dans le milieu ;
- la création du fonds des travaux correcteurs afin de soutenir le développement des infrastructures requises par la croissance démographique attribuable au projet du complexe de la Romaine ;

- la création du fonds de développement régional pour soutenir la réalisation de projets à caractère culturel, social, économique ou environnemental.

Emploi et économie

- l'embauche d'un coordonnateur à l'emploi ;
- la création d'un comité des retombées économiques régionales ;
- l'insertion dans les contrats de clauses de sous-traitance régionale ;
- l'embauche d'une personne-ressource dont une des tâches sera de faciliter les relations entre les gens d'affaires du milieu et les entreprises de l'extérieur de la région ;
- la réservation de certains contrats à la région, sous réserve que la concurrence soit assurée ;
- la création d'un site Web sur le projet qui permet à la population de suivre l'évolution des travaux de construction et d'obtenir de l'information sur le projet et les possibilités d'emploi ;
- la réalisation d'une étude sur la main-d'œuvre en Minganie afin de minimiser l'impact de la demande en main-d'œuvre du projet de la Romaine sur les entreprises du milieu.

Aspects sociaux

- la création d'un comité de suivi des relations avec le milieu afin de favoriser une insertion harmonieuse du projet dans le milieu, d'évaluer les incidences du projet et de corriger certaines situations liées notamment à la présence des travailleurs et à la circulation sur la route 138 ;
- l'embauche d'un coordonnateur à l'emploi pour soutenir la diffusion de l'information à la population et participer au comité de suivi des relations avec le milieu ;
- la mise en place d'une ligne d'information sans frais sur le projet (ligne 1-800) afin de permettre au public de faire part de ses préoccupations à l'égard du projet ;
- la diffusion auprès de la population de l'information sur le projet et des résultats des principaux suivis ;
- la création d'une banque de chambres et de logements à l'intention des travailleurs ;
- la mise en place de services de santé au chantier.

Route 138

- la mise en place d'une navette d'autobus pour le transport des travailleurs entre Baie-Comeau et le chantier de la Romaine ;
- la mise en place d'une navette aérienne pour transporter des travailleurs entre Montréal, Québec et Havre-Saint-Pierre ;
- l'identification des populations sensibles à l'augmentation de la circulation routière ;
- la mise en place de mesures de sécurité, de concert avec les autorités concernées (municipalités, ministère des Transports du Québec, Sûreté du Québec, écoles et autres) dans le but de protéger les populations locales contre les risques liés à la circulation des travailleurs sur la route 138. Parmi les mesures de sécurité mises en place, mentionnons :
 - un contrôle policier accru ;

- le marquage au sol de deux traverses pour les piétons à Longue-Pointe-de-Mingan ;
- une nouvelle signalisation dans la zone scolaire de l'école Saint-François-d'Assise à Longue-Pointe-de-Mingan ;
- une numérotation des véhicules d'Hydro-Québec liés au chantier ;
- un programme de sécurité routière à l'intention des travailleurs du chantier ;
- l'ajout d'une voie de virage à gauche, vers l'est, à l'intersection de la route de la Romaine et de la route 138 ;
- le suivi du bruit associé à la circulation sur la route 138 et la mise en œuvre de mesures pour réduire le bruit sur la route 138. Parmi les mesures mises en place, mentionnons :
 - la sensibilisation des camionneurs au respect de la réglementation en matière de vitesse ;
 - une surveillance accrue de la Sûreté du Québec visant à contrôler la vitesse ;
 - la mise en place d'une ligne sans frais 1-800 ;
- des relevés des débits de véhicules au chantier et à trois stations de comptage du MTQ (Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Havre-Saint-Pierre) afin de déterminer l'évolution des débits de circulation et les niveaux sonores résultants sur la route 138.

Période 2011 et 2012

Les mesures d'atténuation et de bonification et les engagements mis en place en 2011 et 2012 sont :

Aspects sociaux

- la poursuite des rencontres du comité de suivi des relations avec le milieu afin de favoriser une insertion harmonieuse du projet dans le milieu, incluant des visites du chantier ;
- de nombreuses diffusions auprès de la population de l'information sur le projet et des résultats des principaux suivis.

Route 138

- l'extension du service de navette aérienne afin de desservir Baie-Comeau, Natashquan et la Basse-Côte-Nord ;
- l'utilisation du port de Havre-Saint-Pierre pour le transport de pièces hors normes ;
- l'asphaltage, par le MTQ, des accotements de la route 138 dans les limites des périmètres urbains de Shelldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan ainsi qu'à l'est de Havre-Saint-Pierre, dans un secteur comprenant de nombreux chalets.

Période 2013 à 2016

Aucune nouvelle mesure n'a été mise en place de 2013 à 2016.

Autres mesures et engagements

Par ailleurs, d'autres mesures et engagements pourraient être mis en place au cours des prochaines années, si requis. Ces mesures et engagements sont :

Aspects sociaux

- la participation à un programme de communication destiné aux travailleurs, de concert avec les intervenants du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie, afin de les informer sur les comportements, notamment de consommation, à adopter afin d'éviter les situations d'endettement et les autres problématiques sociales liées, entre autres, à la fin d'un emploi.

Route 138

- l'information des entrepreneurs sur les possibilités de transport maritime ;
- la mise en place de mesures de sécurité, de concert avec les autorités concernées (municipalités, ministère des Transports du Québec, Sûreté du Québec, écoles et autres) dans le but de protéger les populations locales contre les risques liés à la circulation des travailleurs sur la route 138. Parmi les autres mesures de sécurité qui pourraient être mises en place, mentionnons :
 - des brigadiers scolaires ;
 - la numérotation des véhicules liés au chantier ;
- la mise en place de mesures, de concert avec les autorités compétentes de Havre-Saint-Pierre, de Longue-Pointe-de-Mingan, de Rivière-au-Tonnerre et de Rivière-Saint-Jean ainsi que de la communauté innue de Mingan, concernant les résidents qui vivent à l'extérieur des villages et hameaux. Hydro-Québec en informera ensuite le MDDEFP ;
- un formulaire de plainte à l'intention des Minganois ;
- le suivi de la circulation routière à la sortie du chantier et information des organismes concernés pour que soient mises en place les mesures appropriées au moment opportun ;
- la mise en œuvre, au besoin, de mesures pour réduire le bruit sur la route 138. Parmi les mesures qui pourraient être mises en place, mentionnons :
 - l'interdiction d'utiliser le frein moteur à l'intérieur des villages, sauf en cas d'urgence ;
 - la vérification des camions au chantier pour assurer leur bon état de fonctionnement et le niveau de bruit produit ;
 - la numérotation des camions afin de faciliter leur identification par la population ;
 - la mise en place de radars photographiques ;
 - la mise en place de feu de circulation, d'arrêt obligatoire ou de bande rugueuse à l'entrée des communautés.
- les interventions suivantes auront lieu en cas de plainte :
 - d'un seul riverain : contact avec le riverain, évaluation de la situation en lien avec le projet, possibilité de mesures et de relevés sur le terrain et transmission au riverain des résultats de la démarche. Il y aura inscription de la plainte et de la démarche dans le registre des plaintes et intégration du contenu du registre au rapport de suivi.

- de plusieurs riverains d’une même localité : enquête de perception auprès des riverains concernés (entrevues individuelles à la résidence et questionnaire uniformisé sur les impacts sonores perçus et les répercussions ressenties), possibilité de relevés sur le terrain et de mesures correctrices, communication des résultats et des mesures, le cas échéant, aux riverains, puis nouvelles entrevues individuelles pour connaître leur perception de l’efficacité des mesures.

2.4.2 Phase d’exploitation

2.4.2.1 Impacts

L’étude d’impact sur l’environnement du projet a identifié et qualifié les impacts sociaux en phase d’exploitation des aménagements (Hydro-Québec, 2007, chapitre 31). Répartis par thèmes, les impacts sont :

Aspects sociaux

- Apport de nouveaux résidents en Minganie ;
- Faible incidence sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre.

Emploi et économie

- Création d’emplois permanents ;
- Occasions d’affaires pour l’industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre ;
- Achats de biens et services régionaux ;
- Création et maintien d’emplois dans le secteur récréotouristique.

Les impacts de la phase d’exploitation sont traités aux chapitres 3, 4, 5, 8 et 12.

2.4.2.2 Mesures d’atténuation et engagements

Considérant que les impacts identifiés sont de nature positive, aucune mesure d’atténuation n’est requise. Toutefois, Hydro-Québec a proposé une mesure de bonification afin de participer à la diversification, à la croissance et à la stabilité de l’économie régionale. Cette mesure est :

- Favoriser l’embauche de main-d’œuvre et l’achat de biens et de services sur la Côte-Nord.

2.4.3 Table de relations avec le milieu

Une Table de relations avec le milieu a été créée au début du projet en 2009. Elle était composée d'une trentaine de personnes, regroupant des représentants des principaux organismes de la Minganie et d'Hydro-Québec.

En 2012, des rencontres et des échanges avec les membres de la Table de relations avec le milieu avaient révélé que la formule retenue depuis 2009 ne répondait plus aux besoins des participants. Hydro-Québec a donc proposé de remplacer les rencontres multiorganismes par des rencontres ciblées, organisées en fonction des intérêts de chaque groupe. Les réactions ont confirmé que cette approche répondait mieux aux intérêts des différents participants. Il a donc été convenu de proposer, chaque année, une rencontre personnalisée aux membres de l'ancienne Table de relations avec le milieu. Le bilan environnemental annuel du projet est joint à cette invitation. En 2013, deux organismes ont demandé que des rencontres soient organisées avec leurs membres et en 2014, trois organismes ont fait cette même requête.

2.4.4 Sous-comité Relations avec le milieu

Issu de l'entente de partenariat avec la MRC de Minganie, le sous-comité *Relations avec le milieu* a été implanté en 2009. Il est composé de deux représentants d'Hydro-Québec et de deux représentants de la MRC de Minganie. Le sous-comité a pour but de répondre aux demandes et aux préoccupations du milieu.

En 2013, les membres du sous-comité se sont réunis par conférence téléphonique à neuf reprises, à quatre reprises en 2014, et également quatre fois en 2015 et une fois en 2016. Parmi les sujets traités, on retrouve :

- la diffusion de l'information ;
- le suivi des travaux ;
- la mise en service des centrales de la Romaine-2 en 2014 et de la Romaine-1 en 2015 ;
- les emplois durant les phases de construction et d'exploitation ;
- les visites guidées du chantier de la Romaine-3 ;
- les retombées économiques ;
- les statistiques d'emploi ;
- les actions des intervenants économiques minganois ;
- les relations avec le milieu ;
- l'exploitation des centrales ;
- l'actualité médiatique et la publicité ;
- l'ouverture de la route de la Romaine ;
- l'accès aux rampes de mise à l'eau ;
- l'utilisation de la passerelle pour motoneiges ;
- la fermeture du campement des Murailles et le processus de gestion des biens excédentaires ;
- les activités d'Hydro-Québec ayant une incidence sur l'utilisation du territoire ;

- les mesures et informations de sécurité visant les usagers de la rivière Romaine.
- Souignons que depuis 2013, la MRC de Minganie² (le CLD de Minganie jusqu'en mars 2015) diffuse deux messages par mois concernant les statistiques de main-d'œuvre par l'intermédiaire du service de télévision communautaire.

2.4.5 Comité de suivi de l'entente de partenariat avec la MRC de Minganie

Le Comité de suivi de l'entente de partenariat avec la MRC de Minganie a pour mandat d'assurer le suivi et le respect des engagements des parties et de rendre compte de la mise en œuvre de l'entente de partenariat avec la MRC de Minganie. Il fait également état des versements liés à l'entente.

En plus des représentants d'Hydro-Québec, le comité est composé de la directrice et du préfet de la MRC de Minganie, de la directrice générale et du maire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, ainsi que du maire de Longue-Pointe-de-Mingan. Le comité s'est réuni à trois reprises en 2013, de même qu'en 2014. Il a tenu une seule rencontre en 2015 et aucune en 2016.

Les discussions ont notamment porté sur les thèmes suivants :

- la localisation du centre de services (2013) ;
- la passerelle pour motoneiges (2013 et 2014) ;
- la création d'emplois (2013 et 2014) ;
- les aires de stationnement le long de la route de la Romaine (2014 et 2015);
- les contrats-cadres (2014 et 2015).

Par ailleurs, la conseillère en relations avec le milieu d'Hydro-Québec rattachée au projet a rencontré le conseil de la MRC de Minganie à deux reprises en 2016. Les discussions ont notamment porté sur les thèmes suivants :

- l'état d'avancement des travaux ;
- l'entretien de l'aire de stationnement du kilomètre 1 de la route de la Romaine ;
- la fermeture du campement des Murailles ;
- les délais de raccordement des nouvelles résidences et délais de réparation des lampadaires de rue ;
- la durée des interruptions du service d'alimentation électrique ;
- les travaux du bouclage du réseau.

D'autres rencontres entre la haute direction d'Hydro-Québec, les principaux gestionnaires du projet et les représentants économiques et politiques de la Minganie (MRC, municipalités et autres) ont eu lieu en 2015 et 2016 pour discuter de sujets liés à l'entente.

² Depuis la fin mars 2015, le Centre local de développement (CLD) de la Minganie a été dissous et ses activités sont maintenant assurées par la MRC de Minganie.

2.4.6 Comité des retombées économiques Hydro-Québec – Côte-Nord

Le comité restreint des retombées économiques est formé de représentants d'Hydro-Québec, des centres locaux de développement de la Côte-Nord, des communautés innues visées par le projet et de la Conférence régionale des Élus de la Côte-Nord³. En 2015, se sont ajoutés des représentants de Développement économique Sept-Îles et d'Innovation et développement Manicouagan.

Les participants à ce comité se sont réunis à quatorze reprises en 2013, dont treize fois par conférence téléphonique et une fois à Sept-Îles. Huit réunions se sont tenues par le biais de conférences téléphoniques en 2014, de même qu'en 2015, mise à part une réunion en 2015 qui s'est tenue dans les bureaux de la MRC de Minganie. L'année 2016 a été la plus chargée depuis le début du projet. Au total, 23 rencontres se sont tenues entre février et décembre.

Ces réunions permettent à Hydro-Québec de présenter sa stratégie d'approvisionnement et les règles encadrant ses pratiques d'affaires. Les membres du comité collaborent à l'amélioration des pratiques d'affaires de l'entreprise, à la recherche d'occasions d'affaires pour la région et à l'organisation d'activités d'information des gens d'affaires.

Également, un comité élargi des retombées économiques, composé d'un plus grand nombre de participants de la région, s'est réuni à une occasion en 2013 et en 2014. Une activité réunissant plus d'une trentaine de représentants du secteur des affaires de la région, notamment des entrepreneurs généraux et des PME, a eu lieu en mars 2015 au chantier de la Romaine-3.

Le 2 novembre 2016, les représentants des entreprises régionales ont été invités à rencontrer les entrepreneurs généraux actifs au chantier du complexe de la Romaine. Cette activité, qui a eu lieu au campement du Mista, avait deux objectifs : permettre aux entrepreneurs généraux de mieux connaître les entreprises pouvant contribuer concrètement aux efforts de maximisation des retombées régionales et permettre aux entreprises régionales de mieux se positionner pour l'obtention de mandats en cours et à venir. Plus de 50 personnes, provenant de 31 entreprises régionales et de 7 entrepreneurs généraux, ont pris part aux discussions.

2.4.7 Communication et information

Les activités de communication et d'information d'Hydro-Québec avec les différents comités et partenaires du milieu se sont poursuivies de 2013 à 2016. Certaines activités davantage destinées aux utilisateurs du territoire ont également été entreprises en raison de la mise en service de certaines composantes du projet en 2014, 2015 et 2016, soit la mise en eau des réservoirs de la Romaine 2 et de la Romaine 1, l'exploitation des centrales de ces

³ Depuis le projet de loi n° 28, *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2014*, adopté par l'Assemblée nationale le 21 mars 2015, les conférences régionales des élus ont été abolies dans l'ensemble du Québec.

réservoirs, la mise en place de la passerelle pour motoneiges au PK 30,5 de la rivière Romaine et l'ouverture de la route de la Romaine jusqu'au kilomètre 111.

Une tournée régionale du directeur du projet du complexe de la Romaine s'est déroulée à Baie-Comeau, à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre au cours de la semaine du 3 février 2016. Près de 50 entreprises et organismes ont participé aux rencontres. Les sujets abordés ont été les travaux en cours, le bilan des retombées économiques régionales, les contrats à venir et la stratégie d'acquisition ainsi que la modification du seuil de la clause de sous-traitance régionale.

Par ailleurs, Hydro-Québec a organisé plusieurs rencontres avec les médias régionaux en de 2013 à 2016, incluant des visites de chantier. Le 5 octobre 2016, une visite spéciale a été organisée à l'intention des médias régionaux. Des représentants de TVA, de Radio-Canada et de Radio-Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre (CILE) étaient présents. Hydro-Québec a également reçu au chantier l'équipe de réalisation de l'émission *Enquête*, de Radio-Canada, ainsi que l'auteure de la pièce de théâtre *J'aime Hydro*.

Aussi, deux chroniques ont paru dans les hebdomadaires régionaux en 2013. En 2014, parmi les communications liées à la mise en eau du réservoir de la Romaine 2 et à la mise en service de la centrale, un bulletin d'information a été distribué dans les boîtes postales de la MRC de Minganie et plusieurs avis sont parus dans les médias locaux. Un autre bulletin d'information centré sur la sécurité des usagers de la Romaine a été diffusé en 2015. Parmi les actions de communication de 2016, plusieurs visaient à informer les utilisateurs du territoire sur les modalités de gestion de la route de la Romaine, sur les mesures d'atténuation mise en place (espaces de stationnement et rampes de mise à l'eau) ainsi que sur les comportements sécuritaires à adopter tant sur la route qu'aux abords de la rivière Romaine. À cet égard, au printemps 2016, Hydro-Québec a diffusé des avis sur la prudence dont il faut faire preuve en période de crue printanière. Au cours de l'hiver 2015-2016, des messages destinés aux motoneigistes visaient à les inciter à emprunter la passerelle du PK 30,5 de la Romaine ainsi que le point de traversée située au PK 3, lorsque les conditions le permettent.

En 2016, Hydro-Québec a invité la population de la Minganie à une rencontre d'information sur les études de suivi environnemental menées dans le cadre du projet. Au cours de cette soirée, les citoyens ont pu s'informer sur divers sujets, notamment le saumon atlantique, le déboisement, les mesures d'atténuation mises en place depuis 2009 ainsi que les études en cours et à venir.

Hydro-Québec a contribué à différentes activités dans le milieu d'accueil au moyen de commandites. Elle a notamment soutenu le Festival de la chasse à l'orignal, le Festival du conte et de la légende de l'Innuçadie à Natashquan, le Festival de la famille de Havre-Saint-Pierre et le Festival des Paspayas de Longue-Pointe-de-Mingan.

Le programme estival de visites du chantier a attiré 1 400 personnes au chantier de la Romaine-2 en 2013, 800 personnes au chantier de la Romaine-1 en 2014 et 250 et 200 personnes au chantier de la Romaines-3 en 2015 et 2016 respectivement.

Mis en place en 2009, le site Web d'Hydro-Québec sur le projet de la Romaine (www.hydroquebec.com/romaine) et la ligne Info-projet ont continué d'assurer la diffusion d'information auprès des publics concernés par le complexe de la Romaine. En 2016, la ligne Info-projets a été remplacée par une ligne téléphonique donnant accès à l'équipe de relations avec le milieu d'Hydro-Québec.

Les questions du milieu portent essentiellement sur les possibilités d'emploi au chantier et dans les centrales, sur les travaux en cours, sur les visites de chantier, l'accès à la route de la Romaine, sur la fermeture du campement des Murailles, sur les aires d'entrepreneurs et les chemins de construction de même que sur les activités d'Hydro-Québec, notamment pendant la période de la chasse. Le site Web a été consulté environ 140 000 fois en 2013, 112 000 fois en 2014, 77 530 fois en 2015 et 61 000 fois en 2016.

2.5 Comité ministériel La Romaine – Minganie

Au début de 2010, le Gouvernement du Québec a annoncé la formation d'un comité ministériel ad hoc « La Romaine-Minganie » qui devait se pencher sur les impacts sociaux que vivent les communautés de la Minganie dans la foulée du développement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine. M. Florent Gagné, ancien sous-ministre au gouvernement du Québec, a assumé la présidence de ce comité. De concert avec les représentants régionaux, le comité ministériel avait pour mandat de trouver des solutions aux problèmes vécus notamment dans les secteurs de la main-d'œuvre, de l'hébergement et des services à l'enfance et aux familles. Selon les informations disponibles, ce comité n'est plus actif.

2.6 Méthodologie d'inventaire

L'étude repose d'une part sur des entrevues et rencontres menées avec des représentants d'organismes locaux concernés par le projet et d'autre part, sur des enquêtes réalisées auprès de toute la population de la MRC de Minganie et de certains groupes spécifiques. Une revue de la documentation a aussi été réalisée.

2.6.1 Revue de la documentation

Dans cette étude, les données et informations utilisées proviennent des ministères, organismes et entreprises suivants :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord ;

- Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie ;
- Commission de la construction du Québec ;
- Commission des normes du travail ;
- Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord ;
- Évaluations immobilières Richard et associés Inc.;
- Institut de la statistique du Québec ;
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Ministère de la Famille ;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Ministère de la Sécurité publique ;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ;
- Municipalité de Havre-Saint-Pierre ;
- Municipalité régionale de comté de Minganie ;
- Place aux jeunes Minganie ;
- Société d'habitation du Québec ;
- Société canadienne d'hypothèque et de logement ;
- Statistique Canada ;
- Sûreté du Québec.

2.6.2 Rencontres d'intervenants du milieu

Certains organismes constituent des acteurs importants, notamment parce qu'ils se préoccupent d'enjeux soulevés par le projet ou parce que les services sous leur responsabilité sont touchés directement ou indirectement par le projet. Également, ils sont souvent concernés au premier chef par les mesures mises en place pour gérer les impacts sociaux.

En mai et juin 2016, des entretiens ont eu lieu avec des représentants des secteurs de l'éducation, du développement de la main-d'œuvre, de la sécurité, des transports et du monde municipal. Ces entretiens avaient pour but de compléter les données tirées de la documentation existante, d'approfondir certaines questions et de connaître ou préciser les préoccupations du milieu à l'égard du projet.

Des représentants des organismes ci-dessous ont été rencontrés :

- Centre d'action bénévole de la Minganie ;
- Centre de la petite enfance Picassou ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord ;
- Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord ;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) ;
- Municipalité régionale de comté de Minganie ;
- Municipalité de Havre-Saint-Pierre ;

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ;
- Sûreté du Québec.

Également, des informations ont été obtenues d'autres intervenants dans le cadre des études de suivi des retombées économiques portant sur les années 2013, 2014, 2015 et 2016 (BCDM Conseil Inc., 2014, 2015, 2016 et 2017).

2.6.3 Sondage auprès de la population de la Minganie

En janvier 2017, un sondage a été réalisé auprès de l'ensemble des ménages de la MRC de Minganie afin de documenter différents aspects liés aux incidences sociales associées à la construction et l'exploitation du complexe de la Romaine ainsi que certaines préoccupations soulevées par les représentants du milieu de la Table de relations avec le milieu. Il s'agissait du troisième sondage réalisé en Minganie depuis le début des travaux de construction du projet, les deux premiers ayant eu lieu en avril 2010 et en mai 2013.

Le questionnaire élaboré pour le sondage de 2017 était similaire à ceux de 2010 et 2013 et comportait 63 questions couvrant les thèmes suivants : complexe de la Romaine, qualité de vie du répondant, qualité de vie dans la municipalité ou la localité, marché immobilier et profil du répondant (voir l'annexe B). Une version préliminaire du questionnaire a été soumise au MDDELCC, à la MRC de Minganie et au CISSS-CN pour commentaires. Par la suite, les quelques ajustements demandés ont été effectués.

Durant la semaine du 23 au 27 janvier 2017, 2 558 questionnaires ont été acheminés par courrier, à toutes les adresses résidentielles de la MRC de Minganie, incluant celles de la municipalité de L'Île-d'Anticosti, mais excluant les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan qui sont consultées dans le cadre de l'étude de suivi des incidences sociales en milieu innu.

Au total, 738 personnes ont complété et retourné le questionnaire en 2017 pour un taux de réponse de 28,9 % et une marge d'erreur de 3,28 % pour l'ensemble de la MRC de Minganie. Il est à noter que le taux de réponse du premier sondage avait été de 35,7 % pour une marge d'erreur de 3,07 % et de 30,1 % pour le second sondage pour une marge d'erreur de 3,20 %. La marge d'erreur visée dans le cadre de ces trois sondages était de 5 %. Ainsi, la marge d'erreur recherchée a été atteinte dans les trois sondages (voir le tableau I-2 à l'annexe B-I).

Les résultats des sondages de 2010, 2013 et 2017 sont aussi présentés selon trois secteurs : le secteur est (qui regroupe les municipalités de Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et L'Île-d'Anticosti), Havre-Saint-Pierre et le secteur ouest (qui regroupe les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan) La marge d'erreur du sondage de 2017 a aussi été atteinte pour le secteur de Havre-Saint-Pierre, soit 4,17 %, mais pas dans le cas des secteurs ouest et est où elle est respectivement de 7,23 % et 7,83 %.

Ces dernières marges d'erreur demeurent tout de même acceptables pour répondre aux besoins de précision du sondage (voir le tableau I-2 à l'annexe B-I).

Afin que la distribution des répondants au sondage reflète au mieux la composition de la population et des ménages de la Minganie, les données de l'enquête ont été pondérées en fonction de l'âge et du sexe des répondants. Ainsi, dans les résultats statistiques présentés dans ce rapport, le poids des catégories de répondants correspond à celui observé dans la MRC de la Minganie par l'ISQ en 2016.

Les résultats du sondage et une description détaillée de la méthodologie utilisée, dont la pondération, sont présentés à l'annexe B. Cette dernière contient également la comparaison des résultats de 2010, 2013 et 2017.

2.6.4 Enquête auprès des nouveaux propriétaires de résidences à Havre-Saint-Pierre

En mai et juin 2016, une enquête a été menée auprès des propriétaires ayant acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2015. Cette enquête avait pour but de déterminer le nombre de travailleurs du chantier de la Romaine et ceux liés à l'exploitation des aménagements qui se sont établis en Minganie ainsi que le nombre de Minganois qui sont revenus en Minganie, durant cette période, après avoir quitté pour différentes raisons. Soulignons que la même enquête avait été réalisée en 2010 et en 2013 auprès des propriétaires ayant acheté une résidence respectivement en 2009-2010 ainsi qu'en 2011-2012.

Selon les données obtenues de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 35 permis ont été émis pour de nouvelles habitations unifamiliales isolées et jumelées et cinq pour des maisons mobiles de 2013 à 2015. Par ailleurs, 105 résidences ont fait l'objet d'une revente. Au total, ces constructions et reventes représentent 145 propriétés.

À la suite de l'analyse de ces permis et reventes, 17 ont été soustraits. Dans neuf cas, il s'agissait de résidences revendues à deux reprises ; dans six cas de résidences en location ; dans un cas, d'une habitation multifamiliale en revente ; et dans un cas d'une résidence transformée en commerce.

Ainsi, au total, 128 habitations ont été considérées dans cette enquête. De celles-ci, 77 nouveaux propriétaires (60,2 %) ont participé à l'étude. Par ailleurs, huit propriétaires ont refusé de participer à l'enquête, deux résidences étaient inoccupées et 41 n'ont pu être joints, malgré de nombreuses tentatives. Le questionnaire est présenté à l'annexe C.

En 2016, seulement 10 habitations (quatre maisons mobiles et six résidences unifamiliales isolées) ont fait l'objet d'une revente et trois permis ont été émis par la municipalité de Havre-Saint-Pierre pour deux nouvelles résidences unifamiliales et l'installation d'une maison mobile.

2.6.5 Enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec

En décembre 2016, une enquête a été menée auprès des travailleurs du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre.

Cette enquête avait pour but de déterminer le nombre de travailleurs d'Hydro-Québec rattachés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine qui se sont établis en Minganie ainsi que le nombre de travailleurs Minganois d'Hydro-Québec qui sont revenus en Minganie, après avoir quitté pour différentes raisons, ainsi que de documenter certaines retombées liées à l'implantation de ces familles en Minganie.

Au total, 46 des 78 travailleurs ont participé à cette enquête (60 travailleurs d'Hydro-Québec Production et 18 d'Hydro-Québec TransÉnergie). Le questionnaire est présenté à l'annexe D.

2.6.6 Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre

Afin de documenter et d'évaluer les impacts du projet sur les entreprises minganoises, une enquête a été menée en 2010 et une autre en 2012 auprès d'une vingtaine d'entreprises de Havre-Saint-Pierre pour les périodes 2009-2010 et 2011-2012. Ces entreprises œuvraient dans les domaines de la restauration, de l'hébergement, du commerce et de l'industrie à Havre-Saint-Pierre.

Dans le cadre de ce suivi, cette enquête a été répétée pour la période 2013-2015 auprès de 20 entreprises. Les représentants de ces entreprises ont été joints en mai et juin 2016. Les questionnaires d'enquête et la liste des entreprises rencontrées en 2016 sont présentés à l'annexe E.

2.6.7 Relevés détaillés de débits de circulation sur la route 138

Afin de qualifier et de quantifier les changements survenus en ce qui concerne la circulation routière sur la route 138 depuis le début de la construction du complexe de la Romaine, Hydro-Québec a réalisé des comptages détaillés de la circulation routière dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre et de Rivière-Saint-Jean de 2009 à 2015, et dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre de 2010 à 2015. Ces comptages ont eu lieu durant le mois d'août et ont été réalisés en continu 24 heures sur 24 durant une période de 28 jours consécutifs.

L'information sur les débits de circulation sur la route 138 est abordée dans le présent rapport de suivi et présentée de façon détaillée dans les documents suivants :

- Complexe de la Romaine – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2013 (WSP, 2014) ;

- Complexe de la Romaine – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2014 (WSP, 2015) ;
- Complexe de la Romaine – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2015 (WSP, 2016).

2.6.8 Travailleurs du chantier et circulation sur la route de la Romaine

Les données sur le nombre de travailleurs présents au chantier de la Romaine et sur la circulation sur la route de la Romaine proviennent d'Hydro-Québec.

Afin de documenter la circulation liée aux activités de construction du complexe de la Romaine sur la route 138, les informations des registres journaliers des entrées et sorties de la guérite d'accès au chantier, installée au kilomètre 1 de la route de la Romaine, ont été utilisées de septembre 2009 à décembre 2012.

En janvier 2013, la guérite a été déplacée plus au nord, à l'entrée du campement des Murailles. Pour poursuivre le suivi de la circulation sur la route 138, Hydro-Québec a installé un compteur automatique de véhicules au kilomètre 1 de la route de la Romaine. Cette installation permanente a été en opération 24 heures sur 24 du mois de mai 2013 au mois de février 2016 inclusivement.

L'information sur la circulation des travailleurs du chantier sur la route 138 est abordée dans le présent rapport de suivi et présentée de façon détaillée dans les documents nommés à la section 2.6.7.

2.6.9 Ambiance sonore

Le bruit produit par la circulation routière dépend de nombreux facteurs dont l'environnement physique du lieu, l'état de la chaussée, la vitesse des véhicules, la composition du trafic et le volume de circulation. Il a été convenu que l'environnement physique, l'état de la chaussée et la vitesse des véhicules n'avaient pas changé par rapport à ce qu'ils étaient en 2009, l'année de référence.

L'estimation des variations du bruit entre 2009 et 2015 aux stations de comptage de Rivière-au-Tonnerre et de Rivière-Saint-Jean, et entre 2010 et 2015 à la station de Havre-Saint-Pierre s'appuie uniquement sur les débits de circulation.

L'estimation des niveaux sonores a été effectuée, en tenant compte de la composition des trafics routiers observés lors des relevés, c'est-à-dire de la proportion de différentes classes de véhicule, de la répartition de la circulation selon la période de la journée, soit le jour (de 7 h à 19 h) et la nuit (de 19 h à 7 h) ainsi que des jours de la semaine et ceux de la fin de semaine. Pour cette estimation, la variation du niveau de bruit s'obtient par la différence entre les niveaux sonores estimés à l'aide du logiciel TNM pour les situations observées lors de l'année de référence et ceux de l'année à l'étude.

L'information sur l'ambiance sonore en bordure de la route 138 est abordée dans le présent rapport de suivi et présentée de façon détaillée dans les documents nommés à la section 2.6.7.

3 Nouveaux résidents en Minganie

L'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait que :

- de 34 à 67 travailleurs liés aux activités de construction du complexe de la Romaine pourraient s'établir en Minganie, dont 28 à 55 à Havre-Saint-Pierre. De ceux-ci, de 30 à 60 travailleurs déménageront à la fin des travaux. Ainsi, de quatre à sept travailleurs pourraient choisir de rester en Minganie, dont trois à six à Havre-Saint-Pierre ;
- et de 67 à 79 travailleurs affectés à l'exploitation et à l'entretien des quatre aménagements et de la route de la Romaine pourraient s'établir en Minganie, dont 55 à 65 à Havre-Saint-Pierre.

Ainsi, selon les prévisions en 2020, de 58 à 71 nouveaux ménages liés à la construction et à l'exploitation du complexe de la Romaine se seraient établis à Havre-Saint-Pierre (71 à 86 en Minganie).

Pour la période de 2013 à 2016, il était prévu que de 21 à 26 travailleurs du chantier du complexe de la Romaine (de trois à cinq travailleurs) et associés à l'exploitation et l'entretien des aménagements (18 à 21 travailleurs) s'établiraient à Havre-Saint-Pierre, et que ceci permettrait de dynamiser la vie de la communauté.

Afin d'accueillir ces nouveaux résidents, l'étude d'impact estimait les besoins en nouvelles résidences ou nouveaux logements à Havre-Saint-Pierre à entre 21 et 26 pour la période s'échelonnant de 2013 à 2016 (24 à 31 pour l'ensemble de la MRC de Minganie), soit cinq à six unités par année (voir le tableau 3-1) (Hydro-Québec, 2007, pages 31-23 et 31-36).

Afin de faire le suivi des prévisions établies à l'étude d'impact sur l'environnement du projet quant à l'arrivée de nouveaux résidents en Minganie et la dynamisation de la vie communautaire, le présent chapitre s'attardera principalement à décrire les éléments suivants : l'évolution de la population minganoise de 2001 à 2015 ; les effectifs scolaires sur le territoire desservi par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (CSMCN) de 2010-2011 à 2014-2015 et les prévisions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR, 2015a) à ce sujet jusqu'en 2020-2021 ; le nombre de nouveaux logements à Havre-Saint-Pierre de 2009 à 2015 ; et enfin, les résultats de l'enquête menée en 2016 auprès des nouveaux propriétaires de résidences à Havre-Saint-Pierre.

Tableau 3-1 : Estimation des besoins en logement à Havre-Saint-Pierre liés à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine et au développement de l'activité économique – 2009 à 2020

	2009-2010	2011-2012	2013 à 2016	2017 à 2020	Total
Scénario A					
Logements de travailleurs liés aux activités de construction	13	12	3	0	28
Logements de travailleurs liés à l'exploitation des aménagements	0	0	18	15	33
Logements associés au développement de l'activité économique	31	0	0	0	31
Total	44	12	21	15	92
Scénario B					
Logements de travailleurs liés aux activités de construction	27	23	5	0	55
Logements de travailleurs liés à l'exploitation des aménagements	0	0	21	18	39
Logements associés au développement de l'activité économique	44	0	0	0	44
Total	71	23	26	18	138

Source : Hydro-Québec, 2007.

3.1 Démographie

La MRC de Minganie comptait 6 572 habitants en 2016 (5 257 en excluant les populations des réserves innues d'Ekuanitshit et de Nutashquan). Entre 2008 et 2016, la population minganoise a connu une croissance de 2,9 % (voir le tableau 3-2) alors que sa tendance démographique était plutôt à la baisse durant la première moitié des années 2000 (-9,6 % de 2001 à 2008).

Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre et Natashquan sont les municipalités de la Minganie ayant connu une croissance de 2008 à 2016, soit 13,3 %, 9,2 %, et 8,5% respectivement. Les cinq autres municipalités enregistrent une perte démographique (voir la figure 3-1). À titre indicatif, l'évolution démographique à l'échelle régionale pour cette période a été de -3,1 % et de 7,3 % au Québec.

Tableau 3-2 : Évolution de la population – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2001, 2008, 2009, 2011, 2013 à 2016

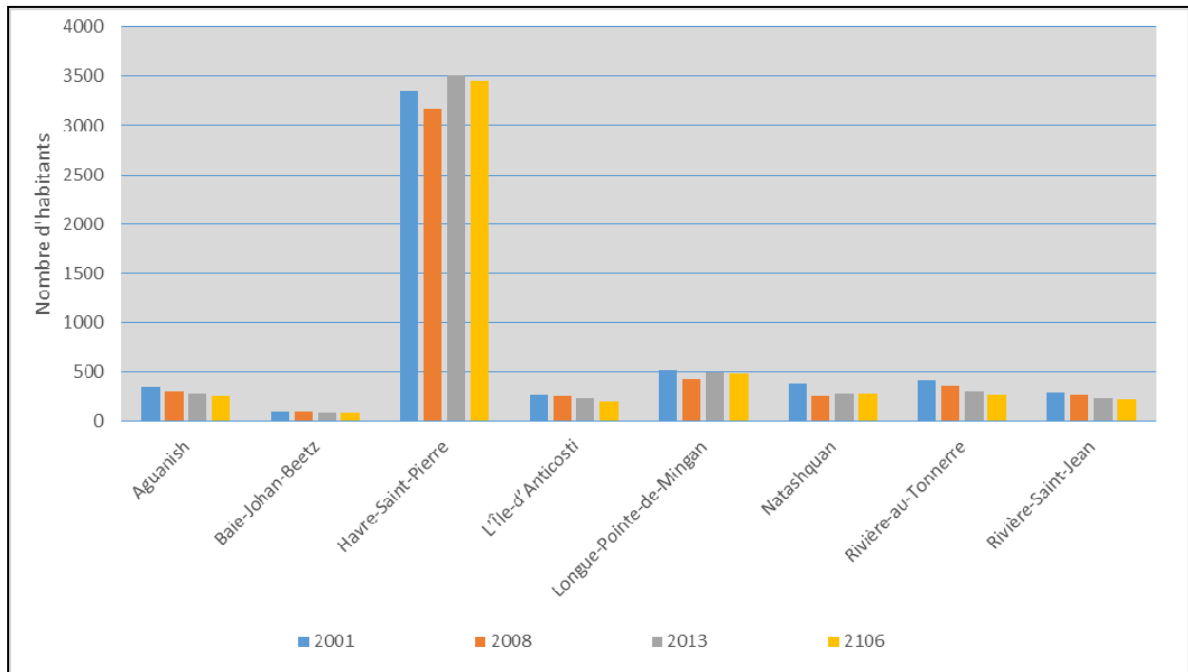
Territoire	Population totale								Variation (%)	
	2001	2008	2009	2011	2013	2014	2015	2016	2001-2008	2008-2016
Aguanish	348	296	295	279	275	269	264	257	-14,9	-13,2
Baie-Johan-Beetz	90	94	93	82	84	84	86	85	4,4	-9,6
Havre-Saint-Pierre	3 348	3 162	3 186	3 440	3 525	3 540	3 501	3 453	-5,6	9,2
L'Île-d'Anticosti	271	252	255	242	233	226	218	206	-7,0	-18,3
Longue-Pointe-de-Mingan	512	427	432	483	496	489	489	484	-16,6	13,3
Natashquan	371	260	263	278	275	275	280	282	-29,9	8,5
Rivière-au-Tonnerre	421	356	345	308	295	289	278	268	-15,4	-24,7
Rivière-Saint-Jean	293	262	260	240	236	233	223	222	-10,6	-15,3
Total – Municipalités	5 654	5 109	5 129	5 352	5 419	5 405	5 339	5 257	-9,6	2,9
Ekuanitshit	397	407	427	457	468	463	462	456	2,5	12,0
Nutashquan	778	808	815	846	837	839	850	859	3,9	6,3
Total – communautés innues	1 175	1 215	1 242	1 303	1 305	1 302	1 312	1 315	3,4	8,2
MRC de Minganie	6 829	6 324	6 371	6 655	6 724	6 707	6 651	6 572	-7,4	3,9
Côte-Nord	99 484	95 468	95 491	95 688	95 633	95 025	93 787	92 541	-4,0	-3,1
Ensemble du Québec	7 396 415	7 761 504	7 843 475	8 007 656	8 155 505	8 214 503	8 259 452	8 326 089	4,9	7,3

Note : Les données de 2016 sont provisoires.

Sources : ISQ, 2017a et b.

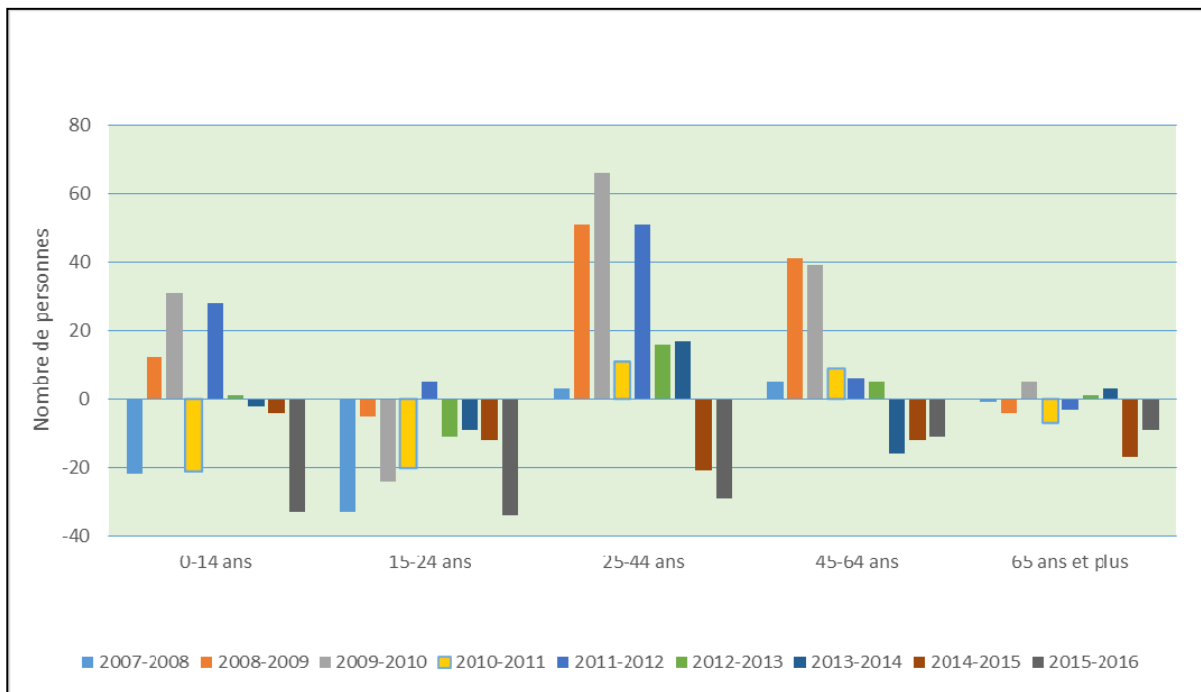
En 2008-2009, la MRC de Minganie enregistrait pour la première fois depuis de nombreuses années un solde migratoire interrégional positif de 95 personnes. Cette tendance s'est poursuivie en 2009-2010 avec un gain de 117 personnes. Le solde a également été positif en 2012-2013 avec un ajout de sept personnes puis est redevenu négatif en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 avec des pertes respectivement de -7, -66 et -166 personnes. Pour l'année 2015-2016, les pertes ont surtout touché le groupe d'âge des 15-24 ans (voir la figure 3-2). Toutes les MRC de la Côte-Nord présentaient un solde migratoire négatif en 2014-2015 et 2015-2016.

Figure 3-1 : Évolution de la population totale par municipalité – MRC de Minganie – 2001, 2008, 2013 et 2016



Sources : ISQ, 2017a et b.

Figure 3-2 : Solde migratoire interrégional par groupes d'âge – MRC de Minganie – 2007-2008 à 2015-2016



Note : Les chiffres comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashquan.

Sources : ISQ, 2017c et GENIVAR, 2014.

De 2009 à 2016 en Minganie, le nombre de naissances par année a varié entre 69 (2011) et 95 (2010). Au total, 657 naissances ont été enregistrées au cours de ces huit années (voir le tableau 3-3). L'accroissement naturel se solde par un bilan positif de 210 personnes pour cette même période.

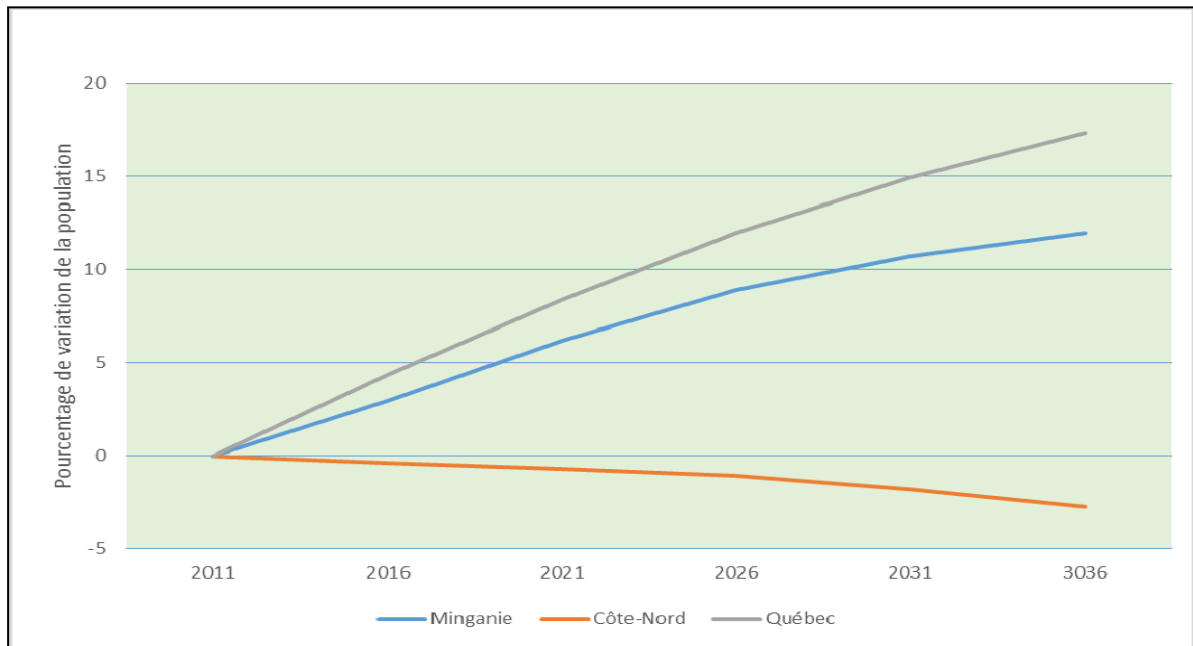
Tableau 3-3 : Naissances, décès et accroissement naturel – MRC de Minganie – 2008 à 2016

Année	Naissances	Décès	Accroissement naturel
2008	80	40	40
2009	85	50	35
2010	95	52	43
2011	69	54	15
2012	82	60	22
2013	86	54	32
2014	81	69	12
2015	78	56	22
2016	81	52	29
Total 2009-2016	657	447	210
Notes : Les chiffres comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan. Les données de 2013 à 2016 sont provisoires.			

Source : ISQ, 2017d.

Les plus récentes perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indiquent qu'en Minganie, on devrait observer une augmentation de la population, soit une hausse de 12 % entre 2011 et 2036. Pour cette même période, la Côte-Nord devrait enregistrer une perte de population de 2,7 %, et le Québec, une croissance de l'ordre de 17,3 % (voir la figure 3-3). En ce qui concerne les ménages, leur nombre devrait croître en Minganie (18,3 %) comme au Québec (20,6 %) entre 2011 et 2036 (ISQ, 2016a et b).

Figure 3-3 : Perspectives démographiques de la population – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2011 à 2036



Note : Les chiffres pour la Minganie comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan.

Source : ISQ, 2016c.

Malgré le départ d'une trentaine de jeunes adultes de 20 à 34 ans en 2014-2015 qui suivait l'arrivée d'une vingtaine de personnes de ce groupe d'âge en Minganie en 2013-2014, les séjours exploratoires de l'organisme Place aux jeunes Minganie⁴ ont accueilli neuf participants en 2014-2015 et 13 en 2013-2014. De plus, l'organisme comptait une cinquantaine de candidats en suivi individuel à distance pour chacune de ces deux années. Quant au cyberbulletin de la Minganie⁵, il était envoyé à plus de 320 personnes inscrites durant les périodes de 2013-2014 et 2014-2015. En 2015-2016, une douzaine de personnes ont participé aux séjours exploratoires. Selon Place aux jeunes Minganie, 51 candidats se sont établis en Minganie durant la période d'avril 2010 à mars 2013 et 28 d'avril 2013 à mars 2016 (Place aux jeunes Minganie, 2013a et b, et 2016). En mars 2015, un groupe de sept jeunes provenant de l'extérieur de la région a visité le chantier de la Romaine et rencontré les gestionnaires du projet à l'occasion d'un séjour exploratoire (Hydro-Québec, 2016). En mars 2016, l'organisme Place aux jeunes sur la Côte-Nord a mis fin à ses activités dans les MRC de Sept-Rivières et de la Minganie pour concentrer ses efforts dans les MRC de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord (Radio-Canada, mars 2015).

⁴ Place aux jeunes Minganie était un organisme dont la mission est de favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec des partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux et ce, au profit des milieux ciblés. Le séjour exploratoire consiste à regrouper des jeunes originaires ou non de la région et intéressés à s'y établir afin qu'ils puissent, entre autres, développer des réseaux de connaissances et de contacts avec des intervenants socioéconomiques, des entrepreneurs, des employeurs éventuels et des élus durant quelques jours d'activités. Ce séjour est gratuit et comprend les frais de transport, d'hébergement et les repas.

⁵ Le cyberbulletin de la Minganie était une publication électronique hebdomadaire disponible en ligne fournissant, entre autres, de l'information sur les emplois disponibles, les opportunités d'affaires ainsi que les événements régionaux.

3.2 Éducation

La croissance démographique qu'a connue la MRC de Minganie de 2008 à 2015 s'est également traduite par une légère augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires du territoire. Selon les rapports annuels de la CSMCN, les effectifs scolaires des établissements d'enseignement de la MRC de Minganie ont augmenté de près de 2 % entre 2010-2011 et 2015-2016, avec 11 élèves de plus (voir le tableau 3-4).

Tableau 3-4 : Effectifs scolaires de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – 2010-2011, 2014-2015 et 2015-2016

Cycle d'étude	Effectifs scolaires		
	2010-2011	2014-2015	2015-2016
Préscolaire	95	128	108
Primaire	327	357	375
Secondaire	306	256	256
Total	728	741	739

Source : CSMCN, non daté.

Les prévisions du MEESR indiquent que les effectifs scolaires de la CSMCN augmenteront de 4,3 % sur une période de cinq ans, passant de 762 en 2016-2017 à 795 en 2020-2021 (voir le tableau 3-5). Pour cette période, la croissance prévue se chiffre à 11 élèves de plus aux niveaux préscolaire et primaire et à 22 élèves au secondaire.

Tableau 3-5 : Prévisions des effectifs scolaires de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord – 2016-2017 à 2020-2021

Cycle d'étude	Prévisions des effectifs scolaires				
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Préscolaire	106	115	110	106	114
Primaire	363	360	367	370	366
Secondaire	293	300	304	310	315
Total	762	775	781	786	795

Source : MEESR, 2015a.

3.3 Développement résidentiel

Havre-Saint-Pierre a connu un développement résidentiel important en 2009 et 2010. Les données de 2011 et 2012 portant sur la valeur des permis de bâtir indiquent que ce fort développement résidentiel s'est poursuivi durant ces deux années. La valeur des permis pour la construction ou l'installation de bâtiments résidentiels à Havre-Saint-Pierre a atteint 7,5 M\$ en 2011 et 12,7 M\$ en 2012 (Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 2013). La valeur record enregistrée en 2012 est grandement attribuable au développement de la phase 3 du

parc de maisons mobiles (voir la photo 3-1). Ainsi, au total, 146 nouveaux logements se sont ajoutés au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre en 2011 et 2012 (voir le tableau 3-6).

En 2013 et 2014, le nombre de nouvelles habitations unifamiliales isolées et jumelées s'est maintenu à un niveau légèrement plus faible à celui observé en 2012. Toutefois, en 2015, il a connu une diminution significative passant à seulement cinq nouvelles unités de logement. Concernant les nouvelles maisons mobiles, de 2013 à 2015, uniquement six nouvelles unités ont été installées à Havre-Saint-Pierre (voir le tableau 3-6).

Photo 3-1 : Parc de maisons mobiles à Havre-Saint-Pierre



La valeur des permis pour la construction de résidences unifamiliales ou l'installation de maisons mobiles a été de près de 6 M\$ en 2013, d'un peu plus de 4 M\$ en 2014 et d'environ 1 M\$ en 2015 (Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 2016a). Soulignons la construction d'une habitation multifamiliale de 20 logements, en 2015, dans le cadre du programme « AccèsLogis Québec⁶ » administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ, 2016). En 2016, seulement trois permis ont été délivrés par la municipalité de Havre-Saint-Pierre pour deux nouvelles résidences unifamiliales et l'installation d'une maison mobile.

⁶ Accès Logis Québec est un programme d'aide financière qui vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation.

Tableau 3-6 : Nombre de nouveaux logements à Havre-Saint-Pierre – 2008 à 2016

Type d'habitation	Nombre de nouveaux logements									
	2008 ^a	2009 ^a	2010 ^a	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total 2009-2016
Habitation unifamiliale isolée	5	15	23	12	20	17 ^c	16 ^c	5 ^c	2	110
Habitation unifamiliale jumelée	2	2	2	1 ^b	0	2	0	0	0	7
Habitation multifamiliale	4	0	12	32	0	0	0	20	0	64
Maison mobile	5	42	9	0	81	5	0	1 ^c	1	139
Total	16	59	46	45	101	24	16	26	3	320
<p>a : Les nouveaux logements comprennent ceux qui se sont ajoutés à la suite de l'agrandissement d'une habitation existante. Les chiffres de 2008 à 2010 ont été ajustés pour refléter cette situation.</p> <p>b : Dans la catégorie Habitation unifamiliale jumelée, il y a eu un nouveau logement créé en 2011 à la suite de l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée.</p> <p>c : Pour les années 2013 à 2015, le nombre de permis pour des logements inscrits dans ce tableau diffère de ceux retenus pour l'enquête auprès des acquéreurs de résidences qui est basée sur les permis détaillés reçus de la municipalité de Havre-Saint-Pierre (habitation unifamiliale isolée : 15 en 2013, 15 en 2014 et 4 en 2015 ; maison mobile : 0 en 2015) plutôt que sur les données du tableau sommaire annuel <i>Analyse des permis par nature</i> utilisées pour ce tableau.</p>										

Sources : Municipalité de Havre-Saint-Pierre 2013, 2016a et 2017 et GENIVAR, 2011.

Mentionnons que les infrastructures municipales de service mises en place dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel ont été financées notamment grâce aux fonds versés par Hydro-Québec conformément à l'entente conclue avec la MRC de Minganie pour le projet du complexe de la Romaine.

Par ailleurs, Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) a fait construire en 2011 quatre immeubles de huit logements chacun pour loger ses employés (voir la photo 3-2). Au début de 2016, ces quatre immeubles étaient à vendre.

Outre les quatre immeubles à logements de RTFT, aucun immeuble multifamilial n'a été construit depuis 2011 à Havre-Saint-Pierre (sauf celui de 20 logements dans le cadre du programme AccèsLogis Québec en 2015). Selon la Municipalité, les entrepreneurs seraient plutôt réticents à investir dans ce type d'habitation compte tenu de l'éloignement, qui leur impose des frais additionnels reliés au coût des matériaux ainsi qu'au transport et au logement des ouvriers. Cette situation freine les investissements dans ce secteur. Par ailleurs, selon les représentants de Havre-Saint-Pierre rencontrés, les difficultés économiques que vit la municipalité depuis le ralentissement des activités de RTFT et la mise à pied d'environ 70 travailleurs de cette entreprise en 2015 ont eu un effet négatif sur le marché de l'habitation.

Photo 3-2 : Immeubles à logements de Rio Tinto Fer et Titane



Toujours selon la Municipalité, la pression sur le parc de logements observée de 2009 à 2011 a disparu et environ de 50 à 90 résidences étaient en vente à Havre-Saint-Pierre en mai 2016 ainsi que plusieurs logements locatifs disponibles.

Au cours des prochaines années, le développement résidentiel est prévu dans le secteur des rues Dérive-Nord et Copaco où il y avait, en mai 2016, 22 terrains résidentiels disponibles (voir la carte 3-1). Selon la Municipalité, ces terrains devraient permettre de répondre à la demande pour les cinq prochaines années. À plus long terme, le secteur au nord de la rue des Groseilles pourrait accueillir une cinquantaine de terrains résidentiels supplémentaires. Quant au parc de maisons mobiles, la phase 3 est complétée et aucun terrain n'est disponible pour accueillir de nouvelles habitations. Le parc comprend 278 maisons mobiles. À court terme, la Municipalité ne prévoit pas agrandir le parc de maisons mobiles.

3.4 Nouveaux résidents liés aux activités du complexe de la Romaine

Les résultats de l'enquête menée auprès des nouveaux propriétaires de résidences unifamiliales et de maisons mobiles (neuves et en revente), acquises de 2013 à 2016 à Havre-Saint-Pierre et de celle administrée auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre indiquent que 47,5 % des 80 nouveaux propriétaires (répondants aux deux enquêtes) sont des travailleurs de RTFT, du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSSM) ou de la Sûreté du Québec (voir le tableau 3-7). Parmi les autres propriétaires, 15,0 % sont à l'emploi d'entreprises privées ou travaillent à leur compte, 7,5 % œuvrent dans les autres domaines public ou communautaire et 6,2 % sont retraités ou en arrêt de travail.

Les nouveaux propriétaires de résidences liés au chantier du complexe de la Romaine et aux activités d'Hydro-Québec (Production, Distribution et TransÉnergie) représentent 22,5 % de l'ensemble. De ces 19 nouveaux propriétaires, 13 travaillent pour Hydro-Québec Production et un pour TransÉnergie et un autre pour Hydro-Québec Distribution. Les quatre autres travailleurs sont à l'emploi d'entreprises travaillant au chantier du complexe de la Romaine. De 2013 à 2015, le développement résidentiel à Havre-Saint-Pierre était donc grandement attribuable à RTFT et aux services publics offerts dans la municipalité mais aussi à Hydro-Québec.

Il était prévu dans l'étude d'impact sur l'environnement que 21 nouveaux logements seraient requis pour accueillir les travailleurs qui s'établiraient à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2016 selon le scénario A (26 logements selon le scénario B) (voir le tableau 3-1). De ceux-ci, trois travailleurs seraient liés aux activités de construction du complexe et 18 à l'exploitation des aménagements.

Tableau 3-7 : Répartition des nouveaux propriétaires à Havre-Saint-Pierre en 2009-2010, 2011-2012 et de 2013 à 2016 selon leur employeur

Employeur	2009-2010		2011-2012		2013 à 2016	
	Nombre de propriétaires	Proportion des répondants (%)	Nombre de propriétaires	Proportion des répondants (%)	Nombre de propriétaires	Proportion des répondants (%)
Rio Tinto Fer et Titane	18	23	26	31	21	26,3
Services publics :						
• Ministères, organismes communautaires et autres services	11	14	15	18	6	7,5
• Sûreté du Québec	3	4	2	2	11	13,8
• Centre intégré de santé et de services sociaux de la Minganie	7	9	9	11	6	7,5
Entreprises privées	25	31	21	25	12	15,0
Retraités ou en arrêt de travail	8	10	7	8	5	6,2
Hydro-Québec Production					13	16,2
Chantier de la Romaine					4	5,0
Hydro-Québec Distribution et TransÉnergie	7	9	4	5	2	2,5
Total	79	100	84	100	80	100

Sources : Enquête auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre, 2011, 2013 et 2016 et enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre, 2016.

Si on applique le pourcentage de 21,2 % (16,2 % Hydro-Québec Production et 5,0 % pour le chantier) à l'ensemble des 128⁷ nouveaux propriétaires (voir la section 2.6.4), de 2013 à 2016, 27 travailleurs du complexe de la Romaine auraient acquis une résidence, soit de nouveaux propriétaires de résidences unifamiliales neuves ou achetées en revente, incluant les maisons mobiles.

Ce total de 27 travailleurs est supérieur aux 21 travailleurs du scénario A (faible) mais similaire aux 26 travailleurs du scénario B (moyen) que prévoyait l'étude d'impact sur l'environnement du projet pour les travailleurs du complexe de la Romaine qui s'établiraient à Havre-Saint-Pierre. La construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre et l'obligation pour les travailleurs liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine de s'établir en Minganie ont favorisé l'établissement de travailleurs en Minganie tel que prévu à l'étude d'impact. De ceux-ci, 21 travailleurs seraient liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine (Production) et six aux activités de construction.

3.4.1 Phase construction

L'étude d'impact prévoyait que de trois à cinq travailleurs liés aux activités de construction s'établiraient à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2016. Les résultats de l'enquête indiquent qu'il y en aurait eu six (projection selon les résultats de l'enquête auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre).

Parmi les six travailleurs associés au chantier de la Romaine, deux seraient des personnes de l'extérieur de la Minganie venues s'établir à Havre-Saint-Pierre parce qu'elles ont obtenu un nouvel emploi (ou un transfert) et deux seraient des Minganois qui sont revenus en Minganie. Concernant les deux autres travailleurs, il s'agit de Minganois qui vivaient déjà à Havre-Saint-Pierre et qui auraient acquis une première maison.

3.4.2 Phase exploitation

De 2013 à 2016, 21 travailleurs Production des 46 répondants (32 Production et 14 TransÉnergie) à l'enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre se sont établis en Minganie ainsi que 6 travailleurs de TransÉnergie.

Si on projette ce résultat de 21 aux 60 travailleurs Production du centre administratif au moment de l'enquête, on obtient 39 travailleurs de Production (26 permanents et 13 temporaires temps plein) qui se seraient établis à Havre-Saint-Pierre comparativement aux 18 (scénario faible) à 21 (scénario moyen) travailleurs qui avaient été prévus dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet. Également, huit travailleurs de

⁷ Les 126 résidences considérées dans l'enquête ainsi qu'une résidence en construction non occupée et une résidence en revente non occupée.

TransÉnergie (4 permanents et 4 temporaires temps plein) se seraient établis à Havre-Saint-Pierre.

Comme indiqué précédemment, l'obligation pour les travailleurs liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine de s'établir en Minganie a favorisé l'établissement de plusieurs travailleurs en Minganie.

Selon la projection sur 60 travailleurs Production, parmi les 39 travailleurs qui se seraient établis en Minganie, 33 seraient des personnes de l'extérieur de la Minganie venues s'établir à Havre-Saint-Pierre parce qu'elles ont obtenu un nouvel emploi (ou un transfert) et six sont des Minganois qui seraient revenus en Minganie aussi pour un nouvel emploi. Toujours selon la projection, 19 travailleurs demeuraient déjà en Minganie et deux étaient en pension. Enfin, selon la projection des résultats de l'enquête auprès des travailleurs de Production du centre administratif d'Hydro-Québec, des 60 travailleurs, 15 auraient acquis une propriété résidentielle de 2013 à 2016, 24 seraient locataires et 21 demeuraient déjà à Havre-Saint-Pierre.

Ce résultat de 15 acquisitions est légèrement inférieur aux deux scénarios prévus à l'étude d'impact du projet, soit 18 acquisitions de propriétés résidentielles par des travailleurs liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine pour le scénario faible et 21 travailleurs selon le scénario moyen. Toutefois, selon la projection des résultats de l'enquête auprès des nouveaux propriétaires de résidences à Havre-Saint-Pierre, ce total serait de 21 nouveaux propriétaires (Production), comprenant les travailleurs s'étant établis en Minganie de 2013 à 2016 et ceux qui y demeuraient déjà.

3.4.3 Phases construction et exploitation de 2009 à 2016

Globalement, de 2009 à 2016, 47 travailleurs⁸ associés au complexe de la Romaine (construction et exploitation des aménagements) auraient acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre. Ce total est similaire aux 46 logements prévus selon le scénario A faible que prévoyait l'étude d'impact sur l'environnement du projet. Par ailleurs, de 2013 à 2016, 43 travailleurs (Production et construction) se seraient établis à Havre-Saint-Pierre (propriétaire et locataire). Également, au cours de cette période, huit travailleurs de TransÉnergie y auraient élu domicile.

3.5 Sondages auprès de la population

Il ressort du sondage réalisé en 2017 que l'arrivée de nouveaux résidents n'est plus perçue par les répondants comme un impact positif du projet sur leur municipalité ou localité. En effet, seulement 13 répondants des 306 (4 %) qui évaluent positivement l'impact du projet mentionnent comme raison la revitalisation de leur municipalité ou localité et l'apport de nouveaux résidents. Au sondage de 2013, 103 des 286 répondants (36 %) avaient indiqué cette raison.

⁸ 12 en 2009-2010, 8 en 2011-2012 et 27 de 2013-2016 (7 en 2013, 15 en 2014, 3 en 2015 et 2 en 2016).

Par ailleurs, si l'augmentation de la population représentait une préoccupation pour 25 répondants en 2010, soit 7 % des 376 répondants préoccupés par différents aspects liés au projet de la Romaine, cette proportion a diminué à moins de 5 % (4 répondants) en 2013 et en 2017, aucun répondant ne l'a indiqué.

Rappelons qu'à l'époque où le premier sondage a été réalisé, les campements de travailleurs du chantier de la Romaine n'étaient pas encore entièrement opérationnels et la population locale avait été témoin d'une forte augmentation de la demande en logement à Havre-Saint-Pierre, également en partie causée par des travaux d'infrastructures pour le compte de la Municipalité et du MTMDET. En 2017, la pression sur le logement à Havre-Saint-Pierre s'est résorbée et la population de certaines municipalités de la Minganie est en décroissance et pour d'autres stable depuis les dernières années.

La situation économique difficile, associée aux pertes d'emplois et mises à pied temporaires chez Rio Tinto Fer et Titane, fait en sorte que la création d'emplois et l'embauche de main-d'œuvre locale constitue la principale attente des répondants envers le projet de la Romaine au sondage de 2017 (134 répondants sur 265) loin devant la revitalisation de la municipalité et l'apport de nouveaux résidents (17 répondants sur 265). On peut donc avancer que ce contexte ait pu contribuer à atténuer les préoccupations et les attentes des répondants à l'égard des nouveaux résidents.

3.6 En résumé – Nouveaux résidents en Minganie

La population de la Minganie a connu une bonne croissance de 2008 à 2013 alors que la tendance démographique était plutôt à la baisse durant la première moitié des années 2000. Cette situation découle, entre autres, d'un solde migratoire généralement positif durant cette période. La conjoncture économique favorable des dernières années, stimulée par le projet du complexe de la Romaine et les activités de la mine de RTFT a ainsi favorisé le retour de Minganois et l'arrivée de nouveaux résidents. De 2008-2009 à 2013-2014, la MRC a connu un bilan migratoire positif de 276 personnes.

De 2013 à 2016, la population de la Minganie a légèrement diminué passant de 5 419 à 5 257 personnes, soit une baisse de 3,0 %. En 2014-2015, la MRC de Minganie a enregistré un solde migratoire négatif de -66 personnes et en 2015-2016 une perte de -166 habitants.

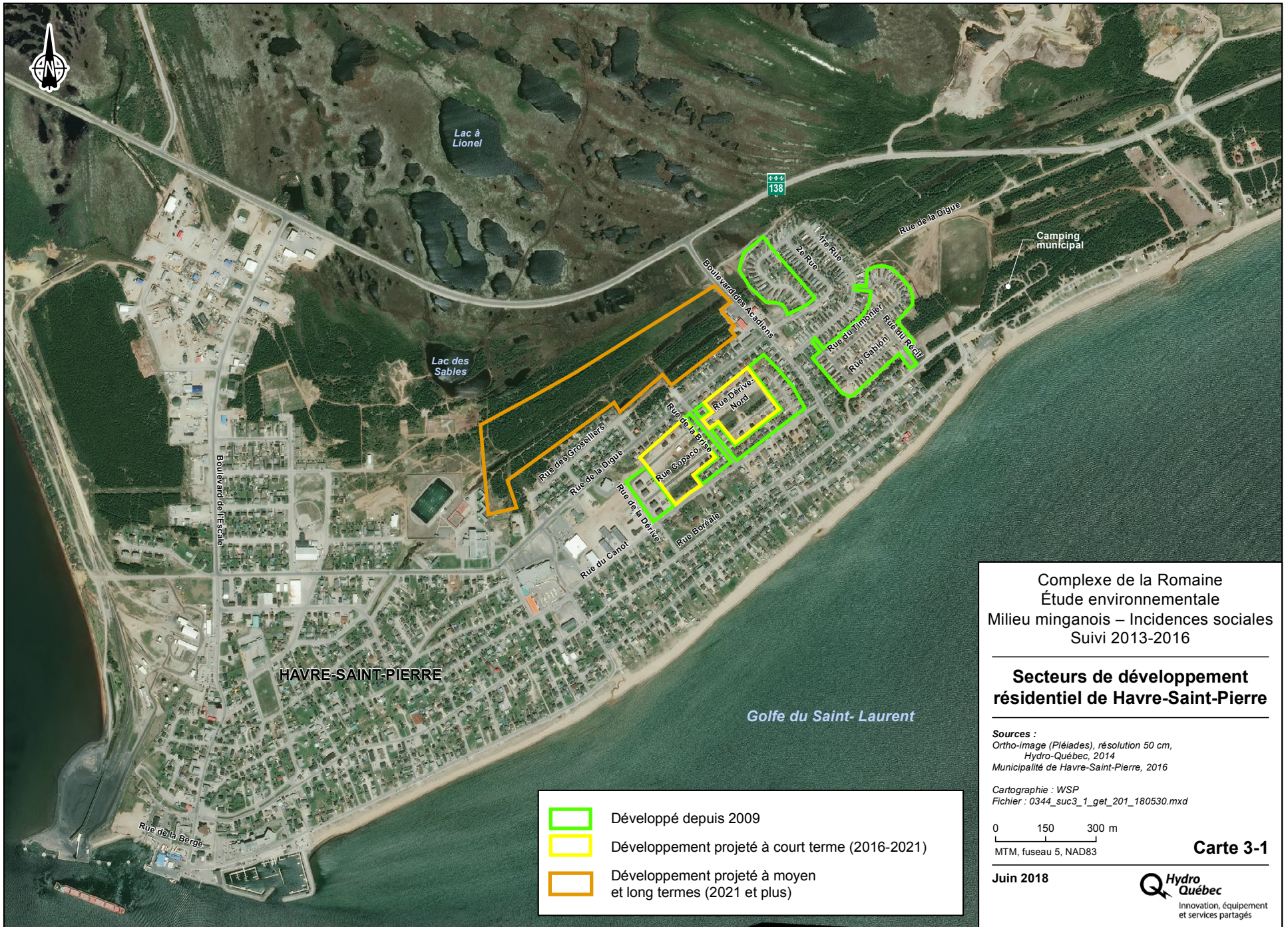
Le fort développement de résidences unifamiliales observé de 2009 à 2012 s'est poursuivi en 2013 et 2014. Toutefois, en 2015 et 2016, le nombre de constructions d'habitations unifamiliales a diminué considérablement, passant d'une vingtaine par année à seulement trois. Selon la Municipalité, cette situation est principalement liée aux mises à pied temporaires et permanentes effectuées à la mine de RTFT.

Par ailleurs, l'enquête menée auprès des nouveaux propriétaires de résidences unifamiliales et de maisons mobiles acquises de 2013 à 2016 à Havre-Saint-Pierre et celle auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre révèlent que le

dynamisme dans le secteur immobilier durant ces années (résidences neuves et revente de résidences existantes) serait principalement attribuable aux travailleurs de RTFT, du CSSSM, de la Sûreté du Québec, mais aussi d'Hydro-Québec. En effet, de 2013 à 2016, 27 des 128 nouveaux propriétaires de résidences (21,2 %) à Havre-Saint-Pierre sont des travailleurs du chantier du complexe de la Romaine ou liés aux activités d'Hydro-Québec Production.

Soulignons que selon la projection des résultats de l'enquête auprès des travailleurs administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre, près de 55 % des 60 travailleurs Production de ce centre (33 travailleurs) seraient des personnes de l'extérieur de la Minganie venues s'établir à Havre-Saint-Pierre et six, des Minganois qui seraient revenus en Minganie pour occuper un emploi chez Hydro-Québec. Ces 39 travailleurs regrouperaient environ 90 personnes (adultes et enfants).

De 2013 à 2016, 43 travailleurs associés au complexe de la Romaine (Production et construction) se seraient établis à Havre-Saint-Pierre (propriétaire et locataire). Ce résultat se situe entre les 35 logements prévus selon le scénario A faible et les 64 logements du scénario B moyen de l'étude d'impact sur l'environnement du projet.



Complexe de la Romaine
 Étude environnementale
 Milieu minganois – Incidences sociales
 Suivi 2013-2016

**Secteurs de développement
 résidentiel de Havre-Saint-Pierre**

Sources :
 Ortho-image (Pléiades), résolution 50 cm,
 Hydro-Québec, 2014
 Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 2016

Cartographie : WSP
 Fichier : 0344_suc3_1_get_201_180530.mxd

0 150 300 m
 MTM, fuseau 5, NAD83

Carte 3-1

Jun 2018



- Développé depuis 2009
- Développement projeté à court terme (2016-2021)
- Développement projeté à moyen et long termes (2021 et plus)

4 Qualité de vie

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs de la Minganie et de leur famille au cours de la période de construction du complexe de la Romaine (Hydro-Québec, 2007, page 31-26).

Dans ce chapitre, la qualité de vie des Minganois est abordée. Les informations et données présentées proviennent principalement des sondages menés en 2010, 2013 et 2017 sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie.

Dans un premier temps, l'appréciation que les Minganois ont de leur qualité de vie sera présentée et son évolution de 2010 à 2012, puis de 2013 à 2016, de même que les éléments qu'ils considèrent l'influencer actuellement, ceux qui ont joué durant les dernières années et ceux qui l'influenceront au cours des prochaines années.

Par la suite, des préoccupations soulevées par les gestionnaires du milieu, tel que formulées à la Table des relations avec le milieu et dans le document *État de la situation en Minganie – Impacts sociaux de l'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine* (Comité de représentants d'organismes du milieu, 2009) concernant certains aspects qui ont une influence sur la qualité de vie des Minganois, seront abordées. Ces préoccupations concernent les taxes municipales, le coût des loyers et les conditions économiques des familles. Enfin, la sécurité publique, une autre composante fortement liée à la qualité de vie, sera traitée.

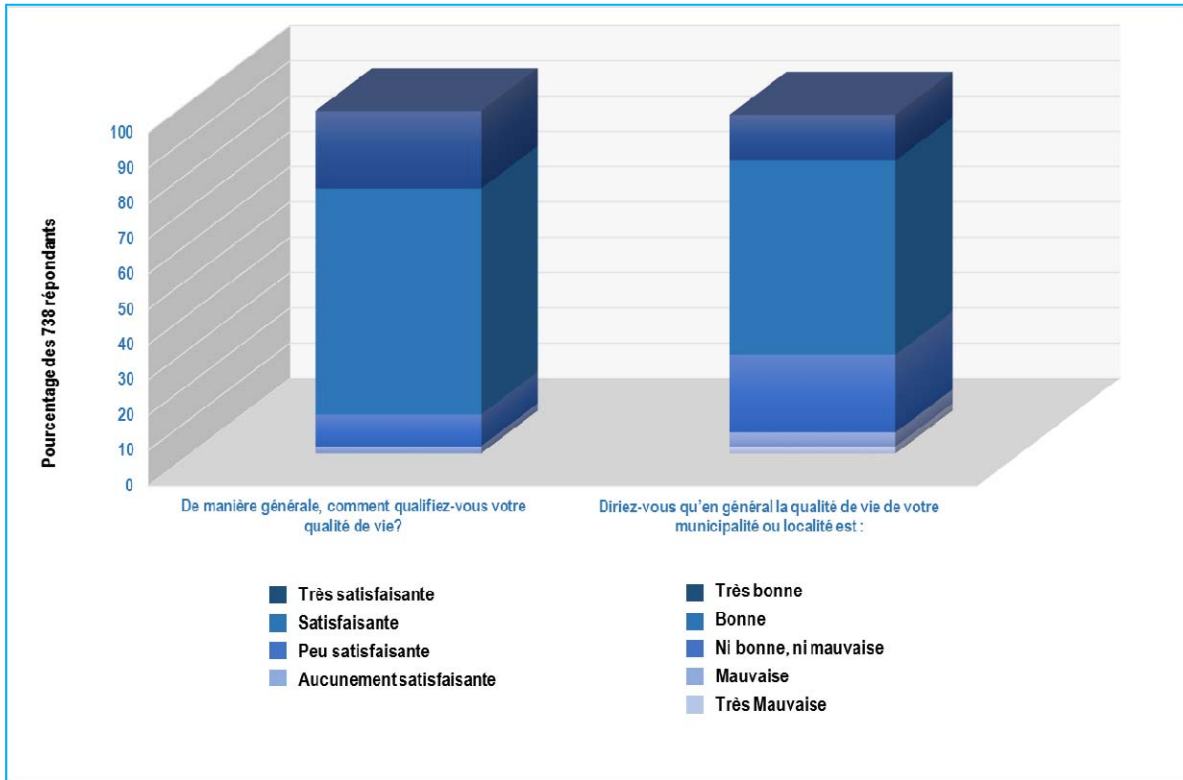
Pour les fins de la présente étude, la qualité de vie est décrite ainsi au questionnaire de sondage mené auprès des ménages minganois : La qualité de vie (bien-être global) comprend, notamment, comment vous appréciez votre occupation ou emploi, votre logement, votre situation financière, votre santé, vos relations avec les autres, l'environnement, l'accès à la culture, aux activités sportives, les loisirs, l'accès aux services, etc.

4.1 Qualité de vie en Minganie

Le sondage mené auprès de la population de la Minganie permet de constater qu'en 2017, une bonne proportion des répondants sont satisfaits de leur qualité de vie et de celle de leur localité ou municipalité. En effet, 86 % des répondants affirment être satisfaits ou très satisfaits de leur qualité de vie et 68 % disent que la qualité de vie dans leur municipalité ou localité est bonne ou très bonne (voir la figure 4-1).

Si on compare les résultats des trois différents sondages, on observe en 2013 une légère diminution chez ceux qui se disaient très satisfaits ou satisfaits de leur qualité de vie (-5 points de pourcentage) par rapport aux sondages de 2010 et 2017.

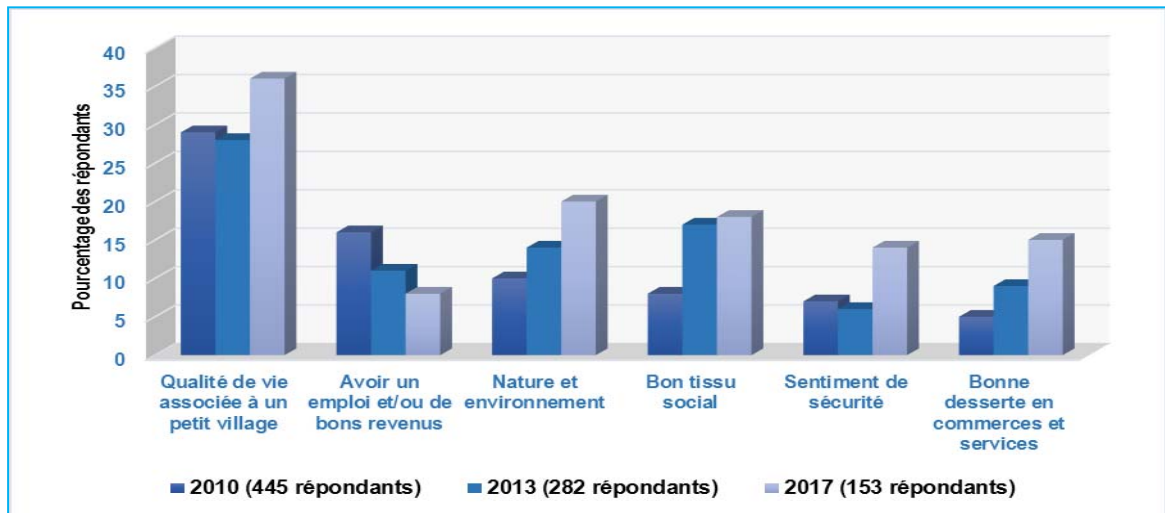
Figure 4-1 : Appréciation de la qualité de vie – Sondage 2017



Source : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

Pour l'ensemble des répondants, la bonne qualité de vie dans leur municipalité ou localité est liée, autant en 2010, en 2013 qu'en 2017, aux caractéristiques de leur communauté soit celles d'un petit village ainsi qu'à la qualité de l'environnement et la présence et la proximité de la nature. Un bon tissu social, regroupant des éléments tels que l'entraide, le respect, l'implication communautaire, la solidarité des membres de leur communauté ainsi que la proximité de la famille, a aussi été mentionnée en 2013 et 2017 comme composante majeure de la qualité de vie (voir la figure 4-2). Par ailleurs, la proportion de répondants ayant indiqué « avoir un bon emploi et/ou de bons revenus » comme raison expliquant une bonne qualité de vie de leur municipalité ou localité a graduellement diminué d'une période de sondage à l'autre avec 16 % en 2010, 11 % en 2013 et 8 % en 2017.

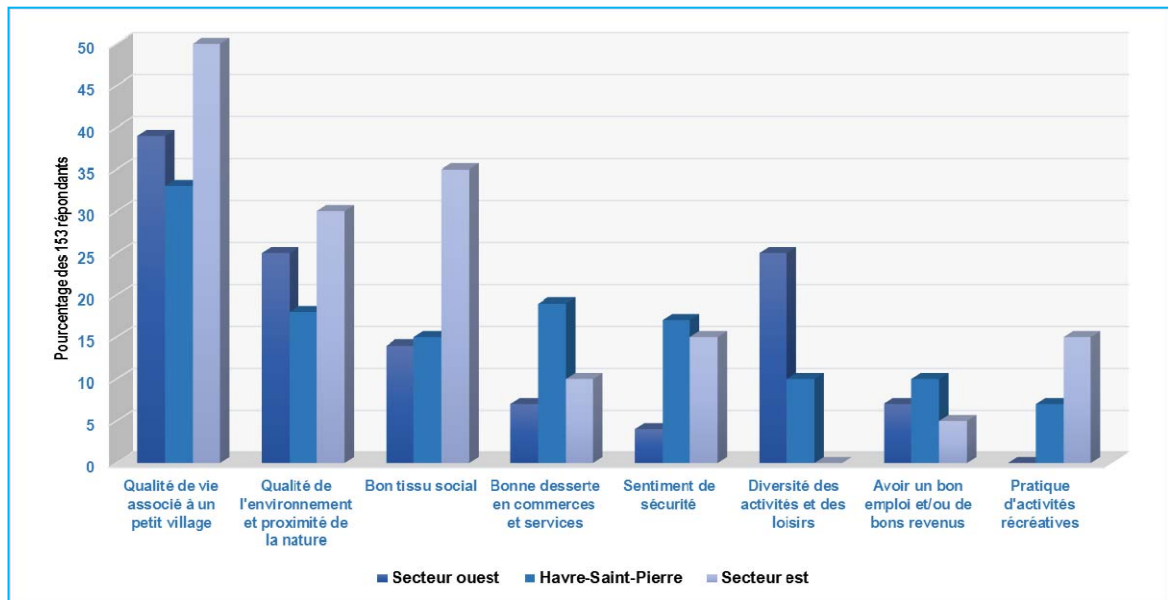
Figure 4-2 : Principales raisons expliquant une bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017



Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

Par ailleurs, concernant les résultats par secteur, la diversité des activités et des loisirs occupe une plus grande importance pour les répondants du secteur ouest quand il s’agit d’expliquer la bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité. À Havre-Saint-Pierre, la bonne desserte en commerces et services est plus importante que dans les autres secteurs, tandis que le secteur est se distingue par le poids accordé à la pratique d’activités récréatives (plein air, chasse, pêche, etc.) (voir la figure 4-3).

Figure 4-3 : Éléments positifs de la qualité de vie des répondants par secteurs – Sondage 2017

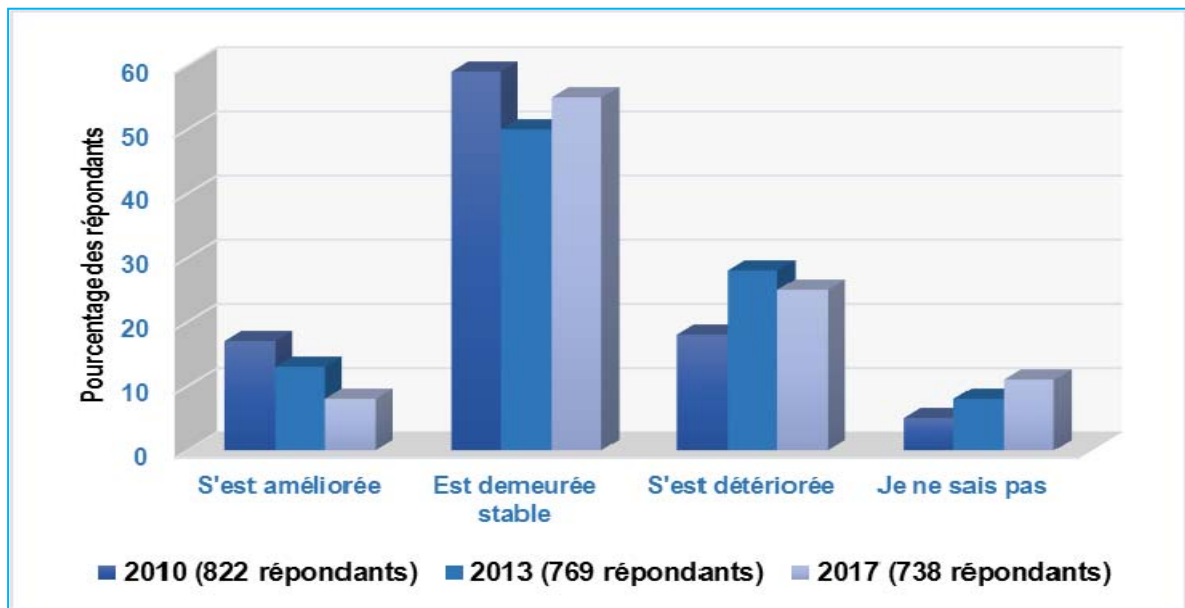


Source : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

Le taux de répondants qui estiment être peu ou pas satisfaits de leur qualité de vie est presque identique en 2010, 2013 et 2017, avec des proportions de 11 %, 12 % et 11 % respectivement.

En ce qui concerne l'évolution de la qualité de vie dans leur municipalité ou localité, plus de la moitié des répondants (55 %) indiquent qu'elle est restée la même depuis 2013 (voir la figure 4-4). Elle s'est améliorée pour seulement 8 % des 738 répondants. En 2010 et 2013, 17 % et 13 % des répondants avaient indiqué que leur qualité de vie s'était améliorée au cours des années précédentes. Tout comme en 2010 et en 2013, les deux principales raisons qui expliquent l'amélioration de la qualité de vie des répondants de 2013 à 2016 sont les nouveaux équipements et infrastructures de loisirs, récréatifs, culturels et municipaux, ainsi que l'amélioration de la situation économique des individus (emplois et revenus).

Figure 4-4 : Évolution des dernières années de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité – 2005 à 2010 (sondage 2010), 2010 à 2013 (sondage 2013) et 2013 à 2016 (sondage 2017)



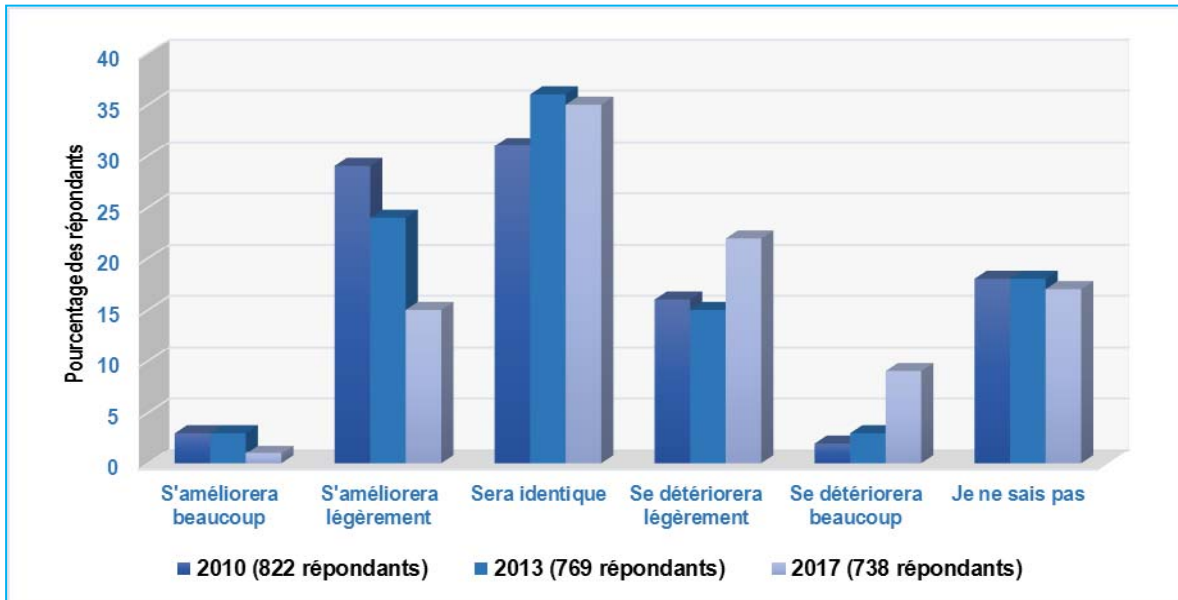
Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

D'autre part, la qualité de vie de leur municipalité ou localité s'est détériorée pour 25 % des répondants en 2017, comparé à 18 % en 2010 et 28 % en 2013. À chacune de ces périodes, les deux raisons principales expliquant la détérioration de la qualité de la vie sont la diminution ou le manque de commerces et services commerciaux et liés à la santé (incluant fermeture, manque de personnel et temps d'attente plus élevé) et la hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes et matériaux).

Concernant l'évolution de la qualité de vie dans leur municipalité d'ici 2019, les répondants sont plutôt partagés, tout comme en 2010 et 2013 lorsqu'une question semblable leur était posée (voir la figure 4-5). En 2017, 16 % des répondants ont indiqué que leur qualité de vie s'améliorera (légèrement ou beaucoup) d'ici 2019, 35 % que demeurera identique et 31 %

qu'elle se détériorera (légèrement ou beaucoup). Par ailleurs, on constate que la proportion de répondants indiquant que la qualité de vie s'améliorera beaucoup ou légèrement a diminué en 2017 par rapport à 2010 (-16 points de pourcentage) et 2013 (-11 points de pourcentage) et que celle qui a mentionné qu'elle se détériorera beaucoup ou légèrement a augmenté (+13 points de pourcentage par rapport à 2010 et 2013).

Figure 4-5 : Évolution future de la qualité de vie dans la municipalité ou localité – 2005 à 2010 (sondage 2010), 2010 à 2013 (sondage 2013) et 2017 à 2019 (sondage 2017)



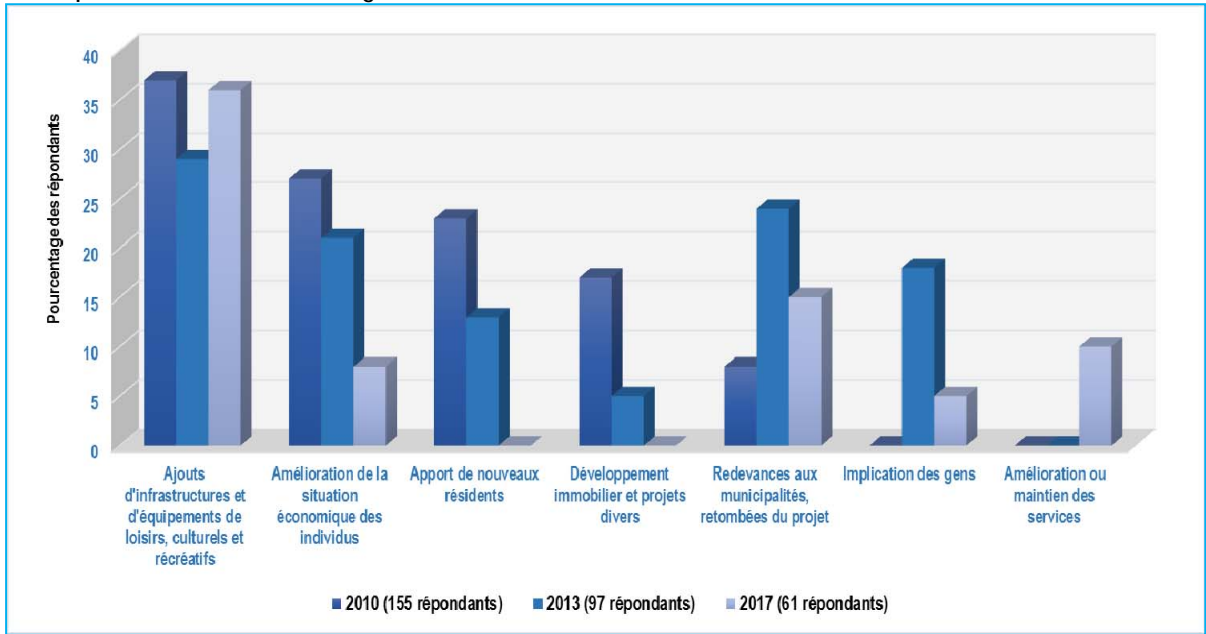
Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

Même si la très grande majorité des répondants sont généralement très satisfaits de leur qualité de vie, les éléments qui permettront, selon eux, de l'améliorer sont principalement liés à l'ajout d'infrastructures et d'équipements de loisirs, culturels et récréatifs (piscine, salle de spectacle, internet), aux redevances accordées aux municipalités (ou aux retombées du projet), et à l'amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus) (voir la figure 4-6).

D'autre part, 230 répondants ont indiqué qu'ils pensaient que la qualité de vie dans leur municipalité ou localité se détériorera au cours des prochaines années. Le manque ou la diminution des emplois locaux et la baisse des activités de RTFT sont les deux principaux motifs mentionnés (47 et 38 répondants respectivement). Également, 17 répondants de Havre-Saint-Pierre évoquent les répercussions négatives liées à la fin du chantier de la Romaine. Une dizaine de répondants dans chacun des secteurs craignent aussi l'exode des jeunes, une diminution ou un vieillissement de la population. Si on compare les trois périodes de sondage, on note que deux éléments auxquels les répondants accordaient une importance relative lors des sondages précédents parce qu'ils allaient provoquer une diminution de la qualité de vie dans leur communauté, sont absents ou ont été peu mentionnés en 2017, soit la détérioration du tissu social (avec 49 répondants en 2010 et

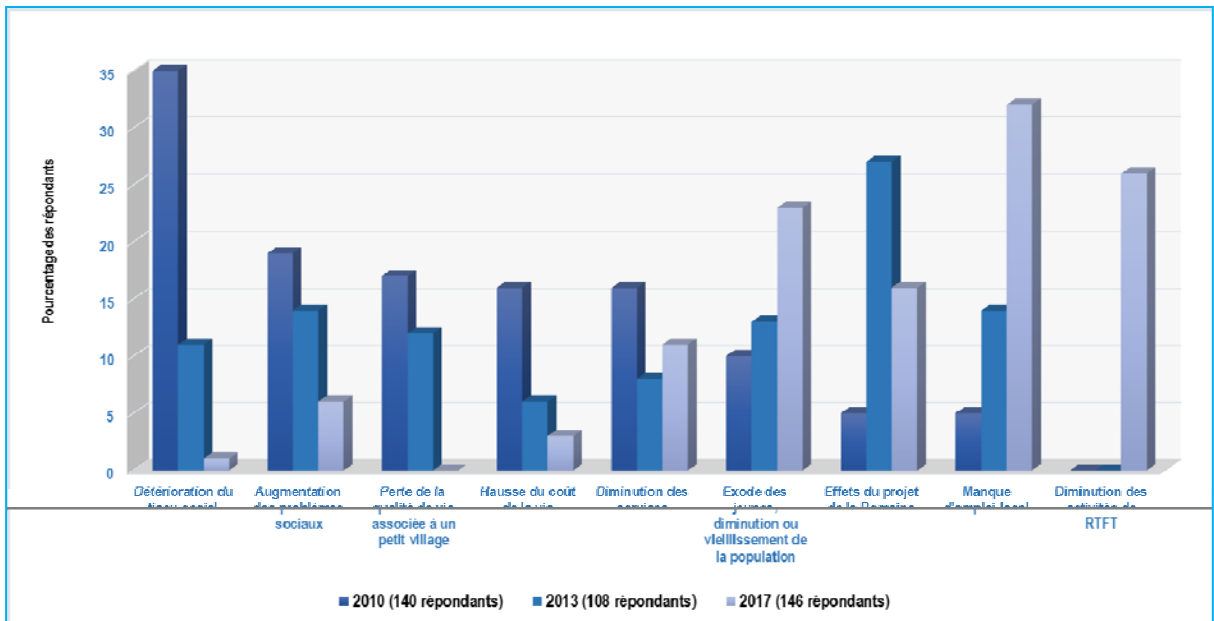
12 répondants en 2013) et la perte de la qualité de vie associée à un petit village (24 répondants en 2010 et 13 répondants en 2013) (voir la figure 4-7).

Figure 4-6 : Principaux éléments qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie dans les prochaines années dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017



Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

Figure 4-7 : Éléments qui entraîneront une détérioration de la qualité de vie dans les prochaines années dans la municipalité ou la localité – Sondages 2010, 2013 et 2017



Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

4.2 Revitalisation des municipalités de la Minganie

Dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet, on prévoyait que l'établissement de nouveaux travailleurs en Minganie permettrait de dynamiser la vie de la communauté, de compenser la baisse démographique que connaissait la région et de ralentir la décroissance des effectifs du milieu scolaire. On prévoyait également que cette main-d'œuvre contribuerait au maintien de l'activité commerciale et des services (Hydro-Québec, 2007, page 31-25).

De 2008 à 2015, la population de la MRC de Minganie est passée de 5 109 à 5 339 personnes. Cette croissance était principalement attribuable aux activités de RTFT, employeur important en Minganie, et à l'embauche de nouveaux travailleurs dans les services publics. Également, les données présentées au chapitre précédent indiquent que l'établissement de nouveaux résidents en Minganie en lien avec le projet du complexe de la Romaine a été légèrement supérieur à ce qui était attendu pour la période 2013 à 2016. Ces nouveaux résidents permanents ont donc participé à la croissance de la communauté minganoise. Ils sont surtout liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine.

Jusqu'au milieu de 2015, les intervenants socioéconomiques et les médias témoignent d'une effervescence économique en Minganie, qu'ils attribuent indirectement au projet de la Romaine et plus directement à l'entente signée avec la MRC de Minganie visant à soutenir la réalisation de projets. Pour eux, le projet de la Romaine participe directement et indirectement à la revitalisation des municipalités de la MRC de Minganie. À noter que l'étude d'impact sur l'environnement du projet n'avait pas identifié cet impact de nature positive. Par ailleurs, le fort développement des activités de RTFT est une composante majeure de cette croissance économique.

Toutefois, à l'automne 2015, la mise à pied permanente d'environ 70 employés chez RTFT et l'arrêt temporaire des opérations de la mine pour une période de six mois en 2015-2016 ainsi qu'en 2016-2017 a eu un effet important sur la communauté de Havre-Saint-Pierre et toute la Minganie. Cette situation est liée au cycle baissier des matières premières. De 2013 à 2016, le nombre d'employé de RTFT à Havre-Saint-Pierre est passé de 358 à 275 (Le Nord-Côtier, 17 février 2016).

Comme indiqué précédemment, de 50 à 90 résidences étaient en vente en mai 2016 alors qu'on en comptait seulement quelques-unes à pareille date en 2015. De 2015 à 2016, la population de la Minganie a diminué de 82 personnes, passant de 5 339 à 5 257.

La construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec en 2015 avec ses 78 employés (60 de Production et 18 de TransÉnergie) a permis de limiter les répercussions négatives liées à la situation de RTFT sur la communauté de Havre-Saint-Pierre.

Depuis l'obtention des autorisations nécessaires à la mise en route du chantier, la MRC de Minganie a reçu d'Hydro-Québec de 2008 à 2016 un peu plus de 39 M\$ et en 2016, 2,7 M\$.

Ces fonds ont été principalement utilisés pour la mise à niveau et l'ajout d'infrastructures et d'équipements. Parmi les initiatives réalisées et en cours de construction, on note :

- l'amélioration du réseau routier municipal à Havre-Saint-Pierre ;
- l'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel et des investissements dans les équipements municipaux (chargeur sur roues et bacs de recyclage distribués aux résidents) à Longue-Pointe-de-Mingan ;
- la prolongation du réseau d'aqueduc à Rivière-au-Tonnerre et son renouvellement à Sheldrake ;
- l'aménagement du garage municipal et la réduction du fardeau fiscal de la municipalité de Rivière-Saint-Jean ;
- à Natashquan, les revenus de l'entente ont contribué au financement d'un projet de résidence pour personnes âgées (Hydro-Québec, 2011) ;
- la construction d'une nouvelle salle de spectacle « Shed-à-Morue » à Havre-Saint-Pierre (voir la photo 4-1) ;
- la construction d'un complexe aquatique à Havre-Saint-Pierre (en construction en mai 2016) ;
- la construction d'une nouvelle caserne des pompiers à Havre-Saint-Pierre (voir la photo 4-2) ;
- la construction d'un nouveau garage municipal en 2017 à Havre-Saint-Pierre ;
- l'amélioration de l'entrée ouest de Havre-Saint-Pierre.

Selon l'entente, il est prévu que 2,5 M\$ soient versés annuellement sur une période de 50 ans dès la mise en service de la Romaine-2 qui a eu lieu en décembre 2014 et que 3,7 M\$ additionnels soient versés annuellement, également sur une période de 50 ans, à la mise en service de la Romaine-4 prévue en 2020 (Hydro-Québec, 2011). Soulignons que les répondants au sondage mené en 2017 ont indiqué que les redevances et les subventions aux municipalités provenant d'Hydro-Québec constituent le principal effet positif du projet sur leur municipalité ou localité (177 sur 306 répondants). Également, l'amélioration de l'offre de loisirs et de culture ainsi que d'infrastructures et de bâtiments municipaux sont des effets positifs importants du projet de la Romaine mentionnés par les répondants (90 et 43 répondants respectivement).

La décision d'Hydro-Québec de construire son centre administratif à Havre-Saint-Pierre, plutôt qu'à proximité des installations du complexe de la Romaine, a ravi la population (Radio-Canada, août 2013). Ce bâtiment regroupe l'ensemble des divisions d'Hydro-Québec actives sur le territoire de la Minganie en production d'électricité, en transport et en distribution. L'ouverture du centre administratif a eu lieu en 2015 (voir la photo 4-3). Des 738 répondants au sondage de 2017, 194 ont indiqué que le centre administratif a entraîné des effets positifs sur leur communauté ou localité, principalement en ce qui concerne la création d'emplois, les taxes municipales additionnelles pour Havre-Saint-Pierre et l'impact sur l'économie locale.

Photo 4-1 : Salle de diffusion « Shed-à-Morue » à Havre-Saint-Pierre



Photo 4-2 : Nouvelle caserne des pompiers à Havre-Saint-Pierre



Photo 4-3 : Centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre



4.3 Relations avec les communautés Innues

Les relations entre les membres de la communauté et les Innus des communautés voisines sont majoritairement considérées comme bonnes (55 %) ou très bonnes (12 %) en 2017, et encore davantage pour les répondants du secteur ouest (23 % les qualifient de très bonnes). Ces résultats sont semblables à ceux de 2010 et 2013.

4.4 Conditions économiques

Une des préoccupations des gestionnaires du milieu, comme formulée dans le document *État de la situation en Minganie - Impacts sociaux de l'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine* (Comité de représentants d'organismes du milieu, 2009), concerne l'écart de revenus entre les différents groupes de la société minganoise qui pourrait s'agrandir, au cours des prochaines années, et son incidence sur la cohésion sociale de la Minganie.

La section qui suit présente les plus récentes données et informations de sources officielles sur les familles à faible revenu, le revenu des ménages et le revenu personnel par habitant.

Également, cette section traite de trois autres préoccupations, de nature économique, soulevées par les gestionnaires du milieu à la Table des relations avec le milieu et dans le document *État de la situation en Minganie - Impacts sociaux de l'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine* (Comité de représentants d'organismes du milieu, 2009) et qui pourraient avoir une incidence sur la qualité de vie des Minganois, soit le coût du panier d'épicerie, celui des loyers et les taxes municipales.

4.4.1 Revenu des familles à faible revenu et par habitant

Selon les dernières données disponibles de l'ISQ, on constate que depuis 2008, le nombre de familles à faible revenu a diminué en Minganie. Cette diminution est d'autant plus frappante de 2009 à 2010. En effet, il y avait 180 familles à faible revenu présentes en Minganie en 2010, soit 50 de moins qu'en 2009 (voir le tableau 4-1).

Tableau 4-1 : Nombre de familles à faible revenu et taux de faible revenu – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2007 à 2014

Territoire	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de familles à faible revenu ^a								
MRC de Minganie	230	260	230	180	180	200	190	210
Côte-Nord	2 800	2 780	2 700	2 350	2 240	2 080	2 070	2 080
Ensemble du Québec	212 020	209 080	212 210	202 390	193 090	183 850	182 390	184 650
Taux de faible revenu ^a (%)								
MRC de Minganie	10,9	12,1	11,7	9,0	8,9	9,8	9,4	10,4
Côte-Nord	10,1	10,0	9,7	8,5	8,1	7,5	7,5	7,7
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2
a. Comprend les familles formées d'un couple et les familles monoparentales.								
Note : Les chiffres pour la Minganie comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan.								

Sources : ISQ, 2017e, f, g et h.

En 2014, il y avait 210 familles à faible revenu en Minganie. Toutefois, depuis 2007, le taux de familles à faible revenu reste plus important en Minganie que dans le reste de la Côte-Nord et au Québec, qui ont vu également leurs nombres de familles à faible revenu diminuer de façon marquante de 2009 à 2013. Le nombre de personnes dans les familles à faible revenu en Minganie est passé de 810 en 2008 à 660 en 2014. La baisse est plus marquée chez les familles comptant un couple avec ou sans enfants (-110 personnes) que chez les familles monoparentales (-40) (ISQ, 2017i).

Le revenu médian après impôt des familles à faible revenu de la Minganie s'établissait à 22 050 \$ pour celles formées d'un couple et à 16 180 \$ pour les familles monoparentales en 2014 (voir le tableau 4-2). Comme pour les années précédentes, soit de 2008 à 2013, ce revenu était supérieur à ceux de la région et de la province dans le cas des familles comptant

un couple, et inférieur pour les familles monoparentales, excepté pour les années 2009 et 2011, où le revenu médian des familles monoparentales de la Minganie était légèrement supérieur à celui de la Côte-Nord.

Les familles à faible revenu sont susceptibles de consacrer une part beaucoup plus importante de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne. Toutefois, selon une étude de la MRC de Minganie sur la pauvreté et l'exclusion sociale, il semble que les résidents de la Minganie aient conservé une forte culture de prélèvements des ressources naturelles (chasse, piégeage, cueillette, pêche et petits jardins) et que ces prélèvements, ainsi que le réseau familial et le fort esprit d'entraide limitent les effets de la pauvreté économique en Minganie (MRC de Minganie, 2013).

Selon la directrice du Centre d'action bénévole de la Minganie, le coût élevé de la vie à Havre-Saint-Pierre, notamment des logements, constitue un facteur qui affecte durement les familles à revenu modeste. Selon cet organisme, il y aurait une douzaine de familles très démunies à Havre-Saint-Pierre.

Tableau 4-2 : Revenu médian après impôt des familles à faible revenu – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2014

Territoire	Revenu médian après impôt des familles à faible revenu													
	Familles comptant un couple (avec ou sans enfant)							Familles monoparentales						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
MRC de Minganie	20 001	19 693	19 434	22 072	20 992	20 259	22 050	14 685	16 076	16 027	16 074	14 976	15 514	16 180
Côte-Nord	17 954	17 836	18 177	18 755	19 286	19 448	19 150	16 024	16 055	16 521	15 939	16 876	16 741	16 720
Ensemble du Québec	17 043	17 439	17 704	17 462	18 163	18 454	18 380	17 107	17 407	17 758	17 347	18 204	18 525	18 260

Note : Les chiffres pour la Minganie comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan.

Sources : ISQ, 2017j et k.

Par ailleurs, en 2014, le revenu médian des familles de la Minganie (comptant un couple avec ou sans enfants) après impôt était de 77 880 \$ comparativement à 77 640 \$ pour la Côte-Nord et 68 570 \$ pour le Québec (ISQ, 2017l et m).

Depuis 2009, le revenu disponible par habitant⁹ de la Minganie est supérieur à ceux de la Côte-Nord et de l'ensemble du Québec (voir le tableau 4-3). En 2015, il s'établissait à 28 099 \$, en hausse de 24,2 % par rapport à 2008. Pour cette même période, la hausse du revenu disponible a été de 20,7 % sur la Côte-Nord et de 17,4 % au Québec. Dans son bulletin de 2014 sur le revenu disponible au Québec, l'ISQ indique que la MRC de Minganie se situe au 11^e rang des 104 MRC du Québec, à ce chapitre (ISQ, 2014).

⁹ Le revenu disponible par habitant se définit comme la somme de tous les revenus reçus par les habitants d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Il représente la part du revenu qui reste à la disposition des habitants pour consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne (ISQ, 2017n).

De 2009 à 2014, les transferts gouvernementaux en Minganie ont diminué de 30,40 \$ à 25,10 \$ par 100,00 \$ de revenu d'emploi total de la MRC (-17,4 %) (ISQ, 2017p). Des cinq MRC de la région de la Côte-Nord, c'est la Minganie qui a connu la plus forte baisse des transferts gouvernementaux au cours de cette période. De 2009 à 2014, la Côte-Nord a enregistré une baisse de 4,8 % et le Québec a connu une hausse de 2,7 % (ISQ, 2017q).

Tableau 4-3 : Revenu disponible par habitant – MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015

Territoire	Revenu disponible par habitant (\$) après impôt								Variation (%)
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2008
MRC de Minganie	22 628	23 349	24 910	26 285	27 696	28 436	28 197	28 099	24,2
Côte-Nord	22 385	22 716	24 251	25 098	26 488	26 909	26 948	27 011	20,7
Ensemble du Québec	22 882	23 155	23 738	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	17,4

p : Donnée provisoire.

Sources : ISQ, 2017n et o.

4.4.2 Taxes municipales

Le tableau 4-4 présente la charge fiscale moyenne¹⁰ des propriétaires d'une résidence d'un logement par municipalité de la Minganie. Entre 2009 et 2016, l'augmentation a varié de -2,5 % (L'Île-d'Antiscosti) à 63,9 % (Aguanish). À Havre-Saint-Pierre, l'augmentation de la charge fiscale a été de 21,0 %, pour une moyenne annuelle de 3,0 %. Pour l'ensemble de la MRC de Minganie, la charge fiscale a augmenté de 25,7 % de 2009 à 2016, alors que les variations régionale et provinciale sont de 27,7 % et de 21,5 % respectivement. En 2016, la charge fiscale moyenne des propriétaires de résidences d'un logement de la Minganie (1 780 \$) est inférieure d'environ 21 % à celle s'appliquant à la Côte-Nord (2 265 \$) et de près de 34 % comparativement à l'ensemble du Québec (2 699 \$).

L'évaluation municipale des résidences unifamiliales de Havre-Saint-Pierre a augmenté en moyenne d'environ 30 % de 2009 à 2010. Face à cette forte hausse, le taux de taxation (pour 100 \$ d'évaluation) a été réduit de 1,52 \$ à 1,20 \$. En 2012, le taux de 1,20 \$ a été maintenu. En 2013, l'augmentation de la valeur des propriétés résidentielles a été en moyenne de 40 %, selon les informations obtenues de la Municipalité, et le taux de taxation a été ajusté de 1,20 \$ à 0,83 \$ par 100 \$ d'évaluation afin d'atténuer l'effet de cette hausse (voir le tableau 4-5).

¹⁰ La charge fiscale moyenne est la valeur moyenne uniformisée des résidences d'un logement (sauf les condominiums) multipliée par le taux global de taxation uniformisé divisé par 100.

Tableau 4-4 : Charge fiscale moyenne des résidences d'un logement – Municipalités et MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2009-2016
	\$									%
Aguanish	826	906	915	933	977	1 018	997	1 538	1 485	63,9
Baie-Johan-Beetz	1 192	1 126	1 129	1 173	1 274	1 182	1 224	1 812	1 752	55,6
Havre-Saint-Pierre	1 602	1 629	1 744	1 748	1 748	1 887	1 896	1 905	1 971	21,0
L'Île-d'Anticosti	1 912	1 980	2 191	2 111	2 098	2 152	2 184	2 126	1 930	-2,5
Longue-Pointe-de-Mingan	1 388	1 518	1 566	1 560	1 578	1 588	1 692	1 868	1 880	23,8
Natashquan	1 344	1 447	1 575	1 519	nd	nd	nd	1 740	1 826	26,2
Rivière-au-Tonnerre	1 121	1 214	1 430	1 303	1 376	1 510	1 522	1 476	1 715	41,3
Rivière-Saint-Jean	703	732	725	802	829	849	841	994	1 025	40,0
MRC de Minganie	1 357	1 416	1 530	1 506	1 536	1 648	1 675	1 744	1 780	25,7
Côte-Nord	1 721	1 774	1 853	1 987	2 054	2 131	2 147	2 205	2 265	27,7
Ensemble du Québec	2 168	2 221	2 318	2 407	2 481	2 552	2 599	2 659	2 699	21,5

nd : donnée non disponible.

Sources : MAMROT, 2013 et MAMOT, 2016 et 2017.

Ainsi, l'évaluation d'une résidence de 100 000 \$ en 2007-2009 est passée à 182 000 \$ en 2013-2015. Toutefois, les taxes municipales sont demeurées relativement stables, passant de 1 520 \$ à 1 511 \$ (voir le tableau 4-5).

En 2016, un nouveau rôle d'évaluation est entré en fonction pour la période 2016-2018. La valeur des résidences augmente en moyenne de 3 % en comparaison du rôle précédent, mais le taux de taxe foncière pour les résidences est maintenu à 0,83 \$ pour 100 \$ d'évaluation (Journal Le Nord-Côtier, 21 décembre 2015).

Tableau 4-5 : Évolution des taxes municipales d'une résidence selon l'évaluation municipale – Havre-Saint-Pierre – 2007-2009, 2010-2012 et 2013-2015

Période	Évaluation municipale d'une résidence (\$)	Taux de taxation par 100 \$ d'évaluation (\$)	Taxes municipales (\$)
2007-2009	100 000	1,52	1 520
2010-2012	130 000	1,20	1 560
2013-2015	182 000	0,83	1511

Sources : Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 2013 et 2016.

Selon les données disponibles du recensement canadien de 2006, 18 % des logements sont occupés par des locataires et 82 % par les propriétaires en Minganie (Statistique Canada,

2007). Cette proportion est semblable à celle des répondants au sondage sur les impacts sociaux de 2013, puisque 85 % des répondants sont propriétaires de leur résidence.

4.4.3 Coût et disponibilité des loyers

Au début de la réalisation du projet, particulièrement à l'été et à l'automne 2009, la présence des travailleurs du chantier, combinée à celle de travailleurs des autres projets en cours à Havre-Saint-Pierre, a causé une pression sur la disponibilité et le prix des logements. Depuis le début de 2010, la capacité des campements est suffisante pour loger les travailleurs au chantier du complexe. Selon les intervenants du milieu rencontrés, en 2012, la pression sur le parc de logements locatifs avait diminué comparativement aux années précédentes, malgré un taux de disponibilité qui demeurait encore faible. La présence des travailleurs du complexe n'était donc plus en 2012 un facteur déterminant de la demande pour des logements locatifs.

Soulignons par ailleurs que le développement du parc de logements locatifs à Havre-Saint-Pierre rencontrait déjà certaines difficultés. De 2009 à 2012, aucun immeuble multifamilial n'a été construit à Havre-Saint-Pierre, sauf ceux destinés exclusivement aux travailleurs de RTFT érigés en 2010 et 2011. Selon la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, cette situation est liée à l'absence d'entrepreneur en construction résidentielle à Havre-Saint-Pierre et en Minganie et à la réticence de ceux de l'extérieur de la MRC à investir dans ce type d'habitation compte tenu de l'éloignement qui leur impose des frais additionnels reliés au coût des matériaux ainsi qu'au transport et au logement des ouvriers. Cette situation n'est pas unique à Havre-Saint-Pierre, mais touche plusieurs communautés éloignées des grands centres, notamment sur la Côte-Nord.

Les résultats des sondages de 2013 et 2017 indiquent une diminution de la proportion de répondants qui ont indiqué une augmentation forte ou moyenne du coût de leur loyer. À Havre-Saint-Pierre, en 2017, 29 % des 111 locataires-répondants (31 répondants) ont indiqué avoir subi une augmentation moyenne (15 répondants ou 14 %) ou forte (16 répondants ou 15 %) du coût de leur loyer de 2013 à 2016. En 2013 et 2010, ce pourcentage était respectivement de 43 % et 46 %. Également, en 2017, 57 % ont mentionné ne pas avoir eu d'augmentation ou une faible hausse seulement (63 des 111 répondants) en comparaison de 43 % en 2013 et 39 % en 2010.

De 2013 à 2016, 93 des 738 répondants ont mentionné qu'eux ou un membre de leur ménage avait cherché un logement à louer. De ceux-ci, 71 % en ont trouvé un (66 répondants). La principale raison indiquée par ceux qui n'ont pas trouvé de logement relève du coût trop élevé. Seulement quatre répondants ont souligné le manque ou la rareté de logement.

Par ailleurs, selon plusieurs intervenants du milieu rencontrés, en 2015 et 2016, la disponibilité de logement locatif est bonne et de nombreuses résidences sont en vente à Havre-Saint-Pierre, environ 90 selon la Municipalité. Selon le maire de Havre-Saint-Pierre,

cette conjoncture peut favoriser une diminution du prix des logements (Journal Le Nord-Côtier, 17 juin 2015).

Les résultats du sondage de 2017 et les informations obtenues des intervenants du milieu rencontrés en 2016 démontrent que le manque de logement et le coût des loyers à Havre-Saint-Pierre et en Minganie n'apparaissent plus comme une problématique marquante reliée au projet de la Romaine.

4.4.4 Sondages de 2013 et 2017 chez les répondants à revenu modeste

Comme mentionné précédemment, une des préoccupations des intervenants du milieu minganois concerne les effets négatifs du projet sur la qualité de vie des membres de la communauté disposant d'un revenu modeste.

Selon le sondage de 2017 sur les impacts sociaux du projet, 63 répondants font partie d'un ménage comptant sur un revenu annuel de moins de 20 000 \$. Ce sont en majorité des personnes de 60 ans et plus (62 %) qui sont retraitées (41 %). Pour la très grande majorité de ces répondants à faible revenu (88 %), l'effet global du projet est perçu positivement ou très positivement ou de manière ni positive, ni négative. En 2013, cette portion était de 70 %. Par ailleurs, cette proportion de 88 % est très supérieure à celle de l'ensemble des répondants en 2017, soit 74 %.

À titre indicatif, mentionnons qu'un peu plus du tiers des 135 répondants (35 %) qui évaluent négativement ou très négativement l'effet global du projet font partie de ménages comptant sur un revenu de 80 000 \$ ou plus. Ces répondants qui estiment que le projet a un effet global négatif ou très négatif représentent 23 % des 213 répondants qui font partie de cette classe supérieure de revenu. Pour les ménages comptant sur un revenu de moins de 20 000 \$, cette proportion n'est que de 12 %. En 2013, les résultats obtenus étaient respectivement de 38 % et 14 % pour ces deux classes de revenu (voir le tableau 4-6).

Tableau 4-6 : Évaluation négative de l'effet global du projet du complexe de la Romaine selon la tranche de revenu du ménage des répondants

Tranche de revenu du ménage	Effet global négatif et très négatif du projet			
	Sondage 2013		Sondage 2017	
	Nombre	%	Nombre	%
0 à 20 000 \$	9	14	5	12
20 000 \$ à 39 999 \$	35	20	31	21
40 000 \$ à 59 999 \$	26	17	26	16
60 000 \$ à 79 999 \$	32	28	14	14
80 000 \$ et plus	88	38	47	23

Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2013 et 2017.

Par ailleurs, des 50 répondants qui ont indiqué la hausse du coût de la vie comme un des effets négatifs du projet de la Romaine sur eux ou leur ménage, 22 % ont un revenu de moins de 40 000 \$ et 64 % ont un revenu de 80 000 \$ et plus.

4.4.5 En résumé – Conditions économiques

Au début du projet de la Romaine, des préoccupations de nature économique ont été soulevées, particulièrement en regard des ménages à revenu modeste. Les données statistiques récentes et les résultats du sondage de 2017 auprès des ménages minganois indiquent plutôt une tendance à l'amélioration de ces conditions.

D'abord, malgré une augmentation de 2013 à 2014, le nombre de famille à faible revenu en Minganie a passablement diminué depuis 2008. La MRC a également connu une baisse du nombre total de personnes vivant dans une famille à faible revenu entre 2008 et 2014, passant de 810 à 660 personnes.

Par ailleurs, depuis 2008, le revenu disponible par habitant en Minganie a surpassé celui de la Côte-Nord et du Québec. La croissance de ce revenu a d'ailleurs été forte entre 2008 et 2014, soit 24,2 %. La Minganie arrive au onzième rang parmi les 104 MRC du Québec à cet égard. Selon l'ISQ, cette forte croissance est notamment stimulée par le projet du complexe de la Romaine.

La hausse du coût de la vie représente toujours en 2017 le principal effet négatif du projet selon les répondants, tout comme en 2013. Une centaine de répondants au sondage de 2017 (sur un total de 738) ont directement relié l'augmentation du coût de la vie (loyer, maison, denrée, taxe, matériaux, etc.) au projet du complexe de la Romaine. Il faut dire qu'au début du projet (2009-2010), la présence de travailleurs du complexe à Havre-Saint-Pierre a sans doute eu un effet sur la hausse des prix, notamment celle des denrées alimentaires. Toutefois, depuis que les travailleurs résident dans les campements, ils n'ont plus à fréquenter les marchés d'alimentation de la Minganie.

Quant au coût et à la disponibilité des loyers, les résultats du dernier sondage démontrent que le manque de logement en Minganie n'apparaît plus comme une problématique marquante en 2017. C'est aussi l'avis des intervenants du milieu rencontrés en 2016. La présence des travailleurs au projet n'est plus un facteur déterminant de la demande pour des logements locatifs. Par ailleurs, la hausse des loyers à Havre-Saint-Pierre a été qualifiée de moyenne ou faible par 35 % des répondants-locataires et 36 % ont mentionné qu'ils n'avaient pas eu d'augmentation en 2016. Selon les résultats du sondage de 2010, ces pourcentages étaient respectivement de 30 % et 33 %.

Selon les résultats du sondage de 2017, pour la très grande majorité des répondants (88 %) comptant sur un revenu annuel de 20 000 \$ et moins, l'effet global du projet est perçu positivement ou très positivement ou de manière ni positive, ni négative comparativement à 74 % pour l'ensemble des répondants. Également, seulement 22 % des répondants ayant un revenu annuel de 20 000 \$ et moins considèrent la hausse du coût de la vie comme un effet

négatif du projet du complexe de la Romaine contre 64 % pour ceux bénéficiant d'un revenu de 80 000 \$ et plus.

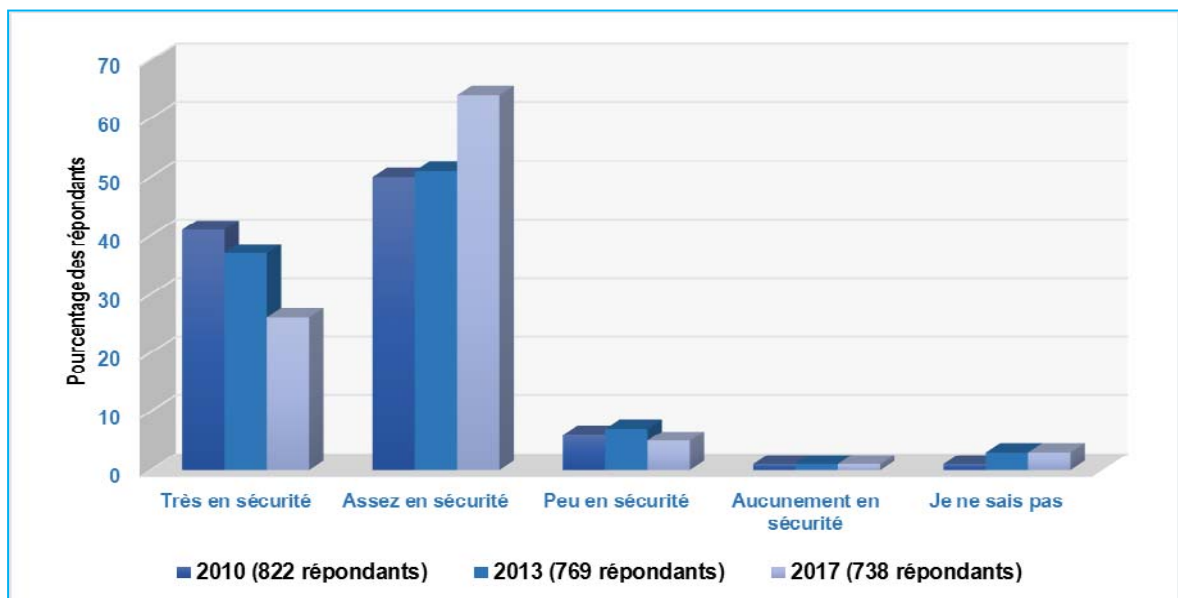
Enfin mentionnons que la municipalité de Havre-Saint-Pierre a ajusté son taux de taxation de façon à limiter significativement la hausse de la taxe foncière malgré l'augmentation importante de la valeur des propriétés résidentielles.

4.5 Sécurité publique

En règle générale, la qualité de vie est liée en partie au sentiment de sécurité. En Minganie, le sentiment de sécurité de la population est élevé selon les trois sondages de 2010, 2013 et 2017, et ce fort sentiment de sécurité est surtout associé au fait de vivre dans une petite communauté tranquille, où règne la confiance entre les gens (voir la figure 4-9). En 2010, cette situation était aussi en partie associée au peu de crimes commis en Minganie, mais en 2013 et en 2017, le fait d'avoir des services publics adéquats ressort davantage (policiers, pompiers, ambulanciers ou autres) parmi les raisons expliquant le fort sentiment de sécurité.

Les quelques personnes qui se sentent moins en sécurité (56 répondants en 2010, 57 en 2013 et 43 en 2017) ont notamment donné comme raisons la présence des travailleurs (15 répondants en 2013 et 7 en 2017) ou d'étrangers et de nouveaux résidents (27 répondants en 2013 et 33 en 2017) et l'augmentation de la circulation routière (34 répondants en 2013 et 19 en 2017). Soulignons qu'au sondage de 2017, 21 répondants ont indiqué la situation économique précaire vécue en Minganie comme raison liée à une diminution du sentiment de sécurité de 2013 à 2017.

Figure 4-8 : Sentiment de sécurité dans la municipalité ou localité – Sondages 2010, 2013 et 2017



Sources : Sondages sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2010, 2013 et 2017.

Les données de la Sûreté du Québec indiquent qu'il y a eu, dans l'ensemble des huit municipalités de la MRC de Minganie, 145 infractions (infractions contre la personne, contre la propriété et reliées aux drogues et stupéfiants) en 2015, contre 168 en 2012 (Sûreté du Québec, 2013a et b, et 2016). Même si ces chiffres restent relativement bas, il s'agit quand même d'une hausse par rapport à l'année 2008 où il y en avait eu 126 (Sûreté du Québec, 2010). Cette hausse concerne surtout les crimes contre la personne¹¹ (voir le tableau 4-8). Le nombre de crimes contre la propriété¹² et les infractions reliées aux drogues et stupéfiants en 2015 sont semblables à ceux enregistrés en 2008, soit de l'ordre respectivement de 80 et 10 crimes.

À Havre-Saint-Pierre, la Sûreté du Québec a enregistré 43 crimes contre la propriété en 2015 comparativement à 25 en 2008. Le nombre d'événements relatifs aux crimes contre la personne a quant à lui été relativement stable avec environ 25 événements par année en 2008 et 2015. Par contre, il a atteint 50 en 2013 en raison d'un nombre plus important de crimes de la catégorie « autres crimes contre la personne »¹³.

Tableau 4-7 : Nombre de crimes contre la personne et contre la propriété et nombre d'infractions reliées aux drogues et stupéfiants — Municipalités de la MRC de Minganie et Havre-Saint-Pierre – 2008 à 2015

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
MRC de Minganie								
Crimes contre la personne	39	51	44	63	54	72	74	48
Crimes contre la propriété	79	53	62	73	84	51	79	86
Infractions reliées aux drogues et stupéfiants	8	10	15	30	30	34	22	11
Total	126	114	121	166	168	157	175	145
Havre-Saint-Pierre								
Crimes contre la personne	24	24	23	38	28	50	40	26
Crimes contre la propriété	25	20	38	33	42	25	50	43
Infractions reliées aux drogues et stupéfiants	6	7	13	22	23	17	17	7
Total	55	51	74	93	93	92	107	76

Sources : Sûreté du Québec, 2010, 2013a et 2016.

Mentionnons qu'en 2014, la région de la Côte-Nord enregistre le niveau de criminalité le plus élevé des régions de la province (4 643,5 infractions par 100 000 habitants contre 3 423,2 en moyenne au Québec) pour des infractions au Code criminel (infractions contre la

¹¹ La catégorie des infractions contre la personne comprend les crimes suivants : homicide, négligence criminelle et autres infractions causant la mort, tentative ou complot en vue de commettre un meurtre, voies de fait, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel, enlèvement ou séquestration, vol qualifié ou extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres.

¹² La catégorie des infractions contre la propriété comprend les crimes suivants : crime d'incendie, introduction par effraction, vol de véhicules à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude et méfait.

¹³ La catégorie « autres crimes contre la personne » peut comprendre les crimes suivants : menace, harcèlement criminel, enlèvement et séquestration, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, homicide, autres infractions d'ordre sexuel et autres infractions contre la personne.

personne, infractions contre la propriété, autres infractions au Code criminel, ne comprend pas les infractions reliées aux drogues et stupéfiants).

Malgré cela, le taux de criminalité global a grandement diminué en 2014 par rapport à 2010 (-20 %), tout comme pour l'ensemble du Québec (-27 %). Sur la Côte-Nord, de 2010 à 2013, la diminution est surtout liée à une baisse des cas dans la catégorie « infractions contre la propriété » (-22 %) et aussi ceux dans la catégorie « autres infractions au Code criminel »¹⁴ (-15 %). Pour la même période, le taux de criminalité pour les infractions contre la personne a été plutôt stable (-2 %) (Ministère de la Sécurité publique, 2016). Lorsque l'on applique la méthode de calcul du ministère de la Sécurité publique, le taux de criminalité en Minganie en 2014 s'élève à environ 3 214 infractions pour 100 000 habitants, soit environ les deux tiers du taux de la Côte-Nord (4 643,5 infractions).

Sur la Côte-Nord, la forte hausse du taux pour des infractions relatives aux drogues et stupéfiants de 2010 à 2011, soit près de 30 %, a été suivie par une faible augmentation de 3,5 % de 2011 à 2013. La région enregistre un taux de criminalité supérieur au taux provincial depuis plusieurs années pour les infractions de cette catégorie (Ministère de la Sécurité publique, 2016). Ce type d'infractions a aussi connu une hausse en Minganie, passant d'au plus une dizaine d'infractions en 2008 à 34 en 2013. En 2014 et 2015, le nombre d'infractions a diminué significativement, pour se situer à 22 et 11 infractions respectivement.

À Havre-Saint-Pierre, en 2015, il y a eu seulement sept infractions reliées aux drogues et stupéfiants, un nombre similaire à ceux enregistrés en 2008 et 2009 (voir le tableau 4-8). En 2011 et 2012, les infractions de cette catégorie avaient atteint 22 et 23 respectivement. La majorité de ces infractions concerne la possession de stupéfiants. Mentionnons qu'au sondage de 2013 auprès de la population de la Minganie, 14 répondants ont indiqué les problèmes de drogues comme éléments d'insécurité comparativement à trois en 2010.

Enfin, pour les secteurs est et ouest de la Minganie, le nombre de crimes contre la personne et contre la propriété reste relativement bas avec respectivement une dizaine et une trentaine de crimes. Dans le secteur ouest, 37 crimes ont été enregistrés en 2008 et 41 en 2015, et pour le secteur est, on consigne 34 crimes en 2008 et 26 en 2015 (voir le tableau 4-9).

Comme indiqué par la Sûreté du Québec, l'approche communautaire préconisée qui s'appuie sur des liens et contacts fréquents avec les différents intervenants du milieu, notamment la municipalité de Havre-Saint-Pierre, la CSMCN, le CSSSM et les organismes communautaires permet de mettre en place des stratégies de prévention efficaces qui assurent un milieu de vie sécuritaire pour la population. Selon le responsable de la Sûreté du Québec à Havre-Saint-Pierre, la faible criminalité en Minganie est en grande partie attribuable à cette approche communautaire et aussi à une présence et une visibilité dans le milieu.

¹⁴ La catégorie des autres infractions au Code criminel peut comprendre les infractions suivantes : prostitution, infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice, actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite.

En ce qui concerne les travailleurs du complexe de la Romaine à Havre-Saint-Pierre, la Sûreté du Québec a indiqué que leur présence n'a pas eu, de 2013 à 2015, de répercussions négatives sur l'ordre public et ne présentait pas de problématique particulière. Selon la Sûreté du Québec, les travailleurs du chantier de la Romaine fréquentent très peu les établissements licenciés (bars) de Havre-Saint-Pierre. Par ailleurs, des contacts fréquents entre la Sûreté du Québec et la Sécurité industrielle d'Hydro-Québec au chantier permettent d'harmoniser les efforts et les actions de façon à assurer la sécurité de la population.

Tableau 4-8 : Crimes contre la personne et contre la propriété et infractions reliées aux drogues et stupéfiants, Havre-Saint-Pierre, secteurs ouest et est de la Minganie – 2008, 2012 et 2015

	Ouest de la Minganie			Havre-Saint-Pierre			Est de la Minganie		
	2008	2012	2015	2008	2012	2015	2008	2012	2015
Crime contre la personne									
Agression sexuelle	1	1	0	0	1	1	0	0	0
Voie de fait	2	7	4	12	9	14	2	7	5
Vol qualifié	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Autres crimes	6	10	7	11	18	11	4	1	5
Total	9	18	11	24	28	26	6	8	10
Crime contre la propriété									
Fraude	5	1	3	3	4	2	2	2	1
Incendie criminel	0	2	0	0	1	0	0	1	1
Introduction par effraction	11	2	7	5	11	7	7	18	6
Méfait	6	5	9	9	11	13	11	5	1
Recel	3	0	1	0	0	0	1	0	0
Vol de véhicule	0	2	4	1	5	0	1	0	0
Vol simple	2	4	6	7	10	21	5	0	4
Total des crimes contre la personne et la propriété	27	16	30	25	42	43	27	26	13
Infractions reliées aux drogues et stupéfiants									
Trafic de stupéfiants	0	2	0	0	5	2	0	0	0
Possession de stupéfiants	1	5	1	6	18	5	1	0	3
Total des infractions reliées aux drogues et stupéfiants	1	7	1	6	23	7	1	0	3
Est de la Minganie : Natashquan, Aguanish, Baie-Johan-Beetz et L'île-d'Anticosti.									
Ouest de la Minganie : Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan.									

Sources : Sûreté du Québec, 2010, 2013a et 2016.

4.6 En résumé – Qualité de vie

Selon le sondage mené sur les impacts sociaux en 2017, la très grande majorité des répondants sont satisfaits de leur qualité de vie et celle de leur municipalité ou localité. Les principales raisons qu'ils ont mentionnées et expliquant cette bonne qualité de vie sont liées aux caractéristiques de leur communauté soit celles d'un petit village ainsi qu'à la qualité de l'environnement et la proximité de la nature. Toutefois, soulignons que la proportion de répondants ayant indiqué « avoir un bon emploi et/ou de bons revenus » comme raison expliquant une bonne qualité de vie de leur municipalité ou localité a graduellement diminué d'une période de sondage à l'autre avec 16 % en 2010, 11 % en 2013 et 8 % en 2017. Ces résultats sont sûrement liés aux difficultés économiques que vit la Minganie depuis 2015.

Par ailleurs, plusieurs répondants notent une hausse du coût de la vie qui, selon eux, diminue leur qualité de vie, et qu'ils attribuent en partie au complexe de la Romaine. Aussi, les redevances liées au projet ont pris une place beaucoup plus importante en 2017 qu'en 2010 (58 % des répondants ayant mentionné cet élément comme effet positif du projet, comparé à moins de 5 % en 2010 et 50 % en 2013). Selon les répondants, les redevances ont permis la mise en place de différentes infrastructures municipales, sportives ou culturelles dans les communautés minganoises, ce qui contribue à la revitalisation des municipalités et à la qualité de vie de la population.

Mentionnons qu'en Minganie, on observe depuis 2008 une croissance marquée du revenu disponible par habitant stimulée notamment par le projet du complexe de la Romaine et les activités et projets de RTFT. Il y a aussi eu une baisse du nombre de familles à faible revenu durant la même période. Ces données illustrent une amélioration des conditions économiques en Minganie depuis le début du projet.

Jusqu'au milieu de l'année 2015, les intervenants socioéconomiques et les médias témoignaient de l'effervescence économique en Minganie, stimulée notamment par le projet du complexe de la Romaine. Celui-ci participe directement et indirectement à la revitalisation des municipalités de la MRC de Minganie, entre autres grâce à l'entente signée avec la MRC visant à soutenir la réalisation de projets. Les quelque 39 M \$ reçus de 2009 à 2016 ont servi notamment à la mise en place et l'amélioration des infrastructures, équipements et services municipaux. Toutefois, la mise à pied permanente d'environ 70 employés chez RTFT et l'arrêt temporaire des opérations de la mine de la mi-octobre au mois de mars en 2015-2016 et en 2016-2017 a eu un effet négatif important sur l'économie de la Minganie.

À la fin de 2016, 60 personnes d'Hydro-Québec travaillent à l'exploitation du complexe de la Romaine en Minganie. Au total, les quatre aménagements du complexe de la Romaine, lorsqu'ils seront tous en exploitation, généreront environ une centaine d'emplois permanents en Minganie auxquels s'ajouteront les emplois reliés à l'exploitation du réseau de transport de TransÉnergie (18 emplois en 2017). À cet égard, 26 % des répondants au sondage social de 2017 ont indiqué que le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à

Havre-Saint-Pierre a eu des effets positifs sur leur municipalité ou localité, notamment par l'embauche de travailleurs de la Minganie et les taxes additionnelles pour la municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Enfin, parmi les composantes généralement associées à la qualité de vie, le sentiment de sécurité des Minganois reste élevé en 2017 comme en 2010 et 2013.

5 Services à la population

Au cours des rencontres de la Table de relations avec le milieu tenues en 2009 et 2010, des intervenants du milieu ont indiqué qu'ils ont éprouvé, depuis le début du chantier du complexe de la Romaine, des difficultés à recruter des ressources afin de combler leurs besoins et que ces difficultés avaient compliqué l'organisation et la desserte de services. Selon ces intervenants, cette situation serait attribuable à la pénurie de logements et à leurs coûts élevés de même qu'à l'attrait des salaires payés au chantier du complexe de la Romaine.

Les sections qui suivent présentent un état de la situation en 2015 et 2016 en ce qui concerne les services d'éducation, les services de garde à l'enfance, les services de sécurité publique et la présence des travailleurs du chantier du complexe de la Romaine dans les communautés minganoises. L'état de la situation des services de santé et sociaux est présenté au chapitre suivant.

5.1 Présence de travailleurs du chantier dans les communautés minganoises

Au début de la construction du complexe de la Romaine en 2009, la demande de logements a augmenté considérablement. Cette situation était sûrement en partie attribuable à la demande temporaire et transitoire causée par les nombreux travailleurs du chantier de la Romaine qui ne pouvaient être hébergés aux campements du chantier, alors en construction. Également, plusieurs travailleurs, provenant de l'extérieur et effectuant des travaux d'infrastructures, notamment pour la ville de Havre-Saint-Pierre, avaient aussi contribué à l'augmentation de la demande en logement et ainsi du coût.

Cette conjoncture du marché locatif a entraîné des difficultés de recrutement de personnel afin de combler les besoins de certains services à la population en Minganie. Soulignons qu'en 2007 et 2008, avant le début du projet, Havre-Saint-Pierre vivait déjà une très faible disponibilité de logements et que l'offre ne comblait pas la demande.

À partir de mars 2010, le nombre de places aux deux campements était suffisant pour accueillir la très grande majorité des travailleurs du chantier du complexe de la Romaine.

Les résultats des trois sondages de 2010, 2013 et 2017 révèlent que l'effet du projet sur la disponibilité des logements s'est atténué. Ainsi, en 2013, seulement dix répondants ont spécifié que la faible disponibilité des logements représentait un effet négatif du projet sur eux ou leur ménage et 28 l'ont indiqué comme étant un effet négatif dans leur municipalité ou localité, alors qu'il y en avait trois fois plus en 2010 (32 et 93 répondants respectivement). En 2017, seulement deux répondants ont indiqué que la faible disponibilité

des logements représentait un effet négatif du projet sur eux ou leur ménage et un seul sur sa municipalité ou localité.

Par ailleurs, environ 150 répondants en 2013, tout comme en 2010, considéraient que le projet avait une incidence sur le coût de la vie en général, entre autres, la hausse du coût de leur loyer. En 2017, la hausse du coût de la vie constitue encore un des principaux effets négatifs du projet mentionné par les répondants au sondage. Toutefois, seulement 50 des 738 répondants l'ont identifié comme effets négatifs du projet sur eux ou leur ménage et 26 répondants sur leur municipalité ou localité. Concernant l'augmentation du coût des loyers et des maisons, 38 répondants l'ont noté comme effet négatif du projet sur eux ou leur ménage et 18 sur leur municipalité ou localité.

5.2 Services d'éducation

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord dessert le territoire de la MRC de Minganie, sauf L'Île-d'Anticosti.

Pour l'année scolaire 2014-2015, la CSMCN comptait 59 enseignants à temps plein, 15 à temps partiel et 24 occasionnels. Au total, 229 personnes travaillent pour la CSMCN (CSMCN, non daté). Pour les prochaines années, peu de postes seront à combler, notamment parce que peu de professeurs ou employés de la CSMCN prendront leur retraite.

De 2009 à 2012, la faible disponibilité des logements, leur coût élevé et le manque de places en garderies constituaient des facteurs limitatifs contribuant aux difficultés de recrutement des ressources en enseignement. Depuis 2015, la situation a évolué et l'offre de résidences sur le marché immobilier (environ 90 maisons) ainsi que plusieurs logements disponibles facilitent le recrutement du personnel. Le directeur de la CSMCN a indiqué que les difficultés rencontrées lors des premières années du projet du complexe de la Romaine ne sont plus présentes et que la disponibilité et les prix des logements ne constituent plus des facteurs qui ont une influence sur le recrutement de personnel.

Par ailleurs, il a mentionné que les récentes difficultés économiques en Minganie et le ralentissement des activités de RTFT sont parmi les facteurs qui ont entraîné la mise à pied de quelques membres du personnel des services de garde scolaire. Certains parents qui vivent une situation économique précaire n'utilisent plus le service de garde et préfèrent plutôt garder leurs enfants à la maison.

Soulignons que les enseignants de la MRC de Minganie ont droit à une prime annuelle d'isolement et d'éloignement. Pour l'année scolaire 2014-2015, cette prime peut aller jusqu'à 12 633 \$ dans le cas où les enseignants ont des personnes à charge et à 7 897 \$, s'ils

n'en ont pas. Ils bénéficient aussi d'autres avantages liés notamment aux coûts de transport et de déménagement¹⁵ (CPNCF, 2016).

5.3 Services de garde à l'enfance

La population de la MRC de Minganie est desservie par le centre de la petite enfance (CPE) Picassou situé à Havre-Saint-Pierre, qui compte 73 places dans ses installations (voir la photo 5-1). Les places offertes sont à contribution réduite. Le CPE est également le bureau coordonnateur des services de garde en milieu familial, qui comptent 79 places sur le territoire de la Minganie. Depuis avril 2016, de nouvelles installations à Longue-Pointe-de-Mingan permettent d'accueillir, en centre, 21 enfants.

Le CPE Picassou a obtenu 80 places additionnelles en 2012. Toutefois, selon le CPE Picassou, les investissements requis pour mettre en place les nouvelles installations permettant d'accueillir ces enfants s'avèrent trop élevés pour être réalisés à court terme.

Rappelons qu'au début de 2009, le CPE Picassou disposait de 42 places et les services de garde en milieu familial offraient 92 places sur le territoire de la Minganie, soit 62 places à Havre-Saint-Pierre, 12 places à Longue-Pointe-de-Mingan, 12 places à Natashquan et 6 places à Port-Menier.

En février 2013, les besoins pour des places en garderie s'élevaient à 183 selon la liste d'attente du CPE Picassou de Havre-Saint-Pierre. Cette liste comptait déjà une centaine d'enfants en 2008 et 120 à l'automne 2010. En juillet 2016, la liste d'attente comptait moins de 100 enfants. Cette diminution importante s'explique notamment par le retrait de plusieurs enfants lié aux difficultés économiques de leurs parents, la concurrence de garderies privées et la mise en place des maternelles pour les quatre ans.

En 2016, le CPE Picassou emploie 30 personnes. Deux postes étaient à combler en raison de congés de maternité. Le personnel du CPE étant jeune, ces situations sont susceptibles de se produire. L'organisme dit éprouver des difficultés de recrutement en raison du caractère temporaire des postes à combler pour des congés de maternité. Le recrutement de personnel à l'extérieur de la Minganie est aussi difficile, entre autres, parce qu'il n'y a pas de places disponibles au CPE pour les enfants des personnes qui pourraient être intéressées par ce travail.

L'étude d'impact prévoyait que l'arrivée de nouvelles familles à Havre-Saint-Pierre pourrait entraîner l'embauche de deux éducatrices au CPE de Havre-Saint-Pierre. Bien qu'aucune donnée n'ait été obtenue au sujet de la création d'emplois dans les services de garde de la petite enfance, il est permis d'avancer que l'agrandissement du CPE Picassou à Havre-Saint-Pierre en 2012 et les nouvelles installations à Longue-Pointe-de-Mingan en 2016, ont

¹⁵ Dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan et Havre-Saint-Pierre, la prime annuelle maximale d'isolement et d'éloignement est de 10 041 \$ dans le cas où l'enseignant a une ou des personnes à charge et de 6 692 \$, s'il n'en a pas. À Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan, la prime annuelle maximale d'isolement et d'éloignement est de 12 633 \$ dans le cas où l'enseignant a une ou des personnes à charge et de 7 897 \$, s'il n'en a pas.

généralisé la création d'au moins deux emplois, compte tenu des ratios exigés par le *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (Ministère de la Famille, 2016). Toutefois, cette augmentation ne peut être liée à l'arrivée de nouvelles familles de travailleurs du projet de la Romaine.

En ce qui a trait à la rémunération du personnel de garde au Québec, mentionnons que le salaire d'une éducatrice qualifiée variait entre 17,42 \$ (échelon 1) et 23,09 \$ l'heure (échelon 10) pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 (Ministère de la Famille, 2013). Au chantier de la Romaine, le salaire horaire pour les employés des services de soutien est de l'ordre de 19,38 \$ l'heure.

Le CPE Picassou a indiqué que les informations permettant de déterminer les employeurs des parents des enfants qui fréquentent la garderie et de ceux qui sont inscrits sur la liste d'attente n'étaient pas disponibles.

Photo 5-1 : Centre de la petite enfance Picassou



5.3.1 Phase construction

L'enquête réalisée auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre en 2011 et 2012 indiquait que 18 des 84 familles y ayant participé comptaient 23 poupons ou enfants en âge de fréquenter une garderie. Parmi celles-ci, aucune n'était liée au projet de la Romaine.

En 2016, l'enquête effectuée auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre montre que seulement trois travailleurs d'entreprises liées aux activités de construction du chantier de la Romaine ont des poupons ou des enfants en âge de fréquenter une garderie. De ces trois enfants ou poupons, deux fréquentent une garderie en milieu familial et un reste à la maison.

5.3.2 Phase exploitation

L'enquête effectuée en 2016 auprès des nouveaux propriétaires de résidence à Havre-Saint-Pierre et celle auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre montrent que seulement cinq (4 Production et 1 TransÉnergie) des travailleurs d'Hydro-Québec qui se sont établis en Minganie depuis 2013 ont des poupons ou enfants en âge de fréquenter une garderie. Ces cinq familles ont six enfants ou poupons. Trois d'entre eux fréquentent une garderie et trois restent à la maison.

Par ailleurs, les résultats du sondage réalisé auprès des ménages minganois a permis de constater une diminution du nombre de répondants ayant indiqué avoir cherché une place dans un service de garde pour leur enfant entre 2013 (57 répondants) et 2017 (33 répondants). Il en est également ainsi pour le nombre de répondants à ne pas avoir trouvé une place après en avoir cherché une (29 répondants en 2013 et 10 répondants en 2017).

5.4 Services de sécurité publique

En Minganie, les services de police et de sécurité publique sont assurés par la Sûreté du Québec. Le poste principal se trouve à Havre-Saint-Pierre et un poste de relais est situé à Natashquan.

En 2013, les effectifs du poste de Havre-Saint-Pierre ont passé de 14 à 24 policiers. Selon la Sûreté du Québec, l'arrivée de ces dix nouveaux policiers a été problématique en raison de la faible disponibilité des logements à cette époque.

En 2015, selon le responsable de la Sûreté du Québec à Havre-Saint-Pierre, la situation s'est grandement améliorée et l'offre de logements et de résidences est adéquate, avec de nombreuses maisons en revente à Havre-Saint-Pierre et plusieurs terrains résidentiels disponibles pour de nouvelles constructions.

5.5 En résumé – Services à la population

Au début de la construction du complexe de la Romaine en 2009, la présence de travailleurs du projet, combinée à celle de travailleurs d'autres projets en cours en Minganie, a entraîné une pénurie de logements et une hausse de leur coût. Cette situation a notamment causé des difficultés additionnelles pour les organismes de services qui avaient à recruter du personnel provenant de l'extérieur de la Minganie, notamment ceux œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la sécurité publique et des services de garde à la petite enfance. Par contre, à partir du début de 2010, la capacité des campements était suffisante pour loger les travailleurs au chantier et ceux-ci n'auraient plus d'influence sur le prix et la disponibilité des logements depuis 2011.

Selon les intervenants du milieu rencontrés en 2016, la situation du logement s'est grandement améliorée de 2013 à 2015 comparativement à celle qui prévalait de 2009 à 2012. Les résultats des sondages de 2010, 2013 et 2017 réalisés auprès des ménages de la Minganie indiquent de surcroît que l'effet du projet sur la disponibilité des logements s'est grandement atténué.

Par ailleurs, les résultats des enquêtes auprès des nouveaux propriétaires de 2013 et 2016 révèlent que le nombre de travailleurs du chantier du complexe de la Romaine ayant acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre en 2011-2012 et de 2013 à 2016 est faible, soit 14 sur 292 propriétés achetées (5 %). Également de 2013 à 2016, 21 travailleurs d'Hydro-Québec Production associés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine auraient acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre. Ceux-ci représentent 12,6 % du total des 167¹⁶ propriétés achetées par de nouveaux propriétaires durant cette période.

Par ailleurs, l'effet de la présence des travailleurs du complexe sur les besoins accrus pour des places en garderie en 2011-2012 et de 2013 à 2016, comparativement à 2008 serait marginal. Parmi les travailleurs du complexe ayant acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre en 2011-2012, aucun n'avait de poupons ou d'enfants en âge de fréquenter une garderie. Aussi, peu de répondants, tant aux sondages de 2010 et 2013 qu'à celui de 2017, ont relié le manque de place en garderie à un effet négatif du projet. De 2013 à 2016, seulement huit travailleurs liés au complexe de la Romaine (3 travailleurs de la construction, 4 de Production et 1 de TransÉnergie) et qui se sont établis en Minganie avaient des enfants en âge de fréquenter une garderie. Ces huit familles avaient ensemble neuf enfants. En 2016, la liste d'attente pour une place en garderie était d'environ 100 enfants au CPE Picassou.

De 2013 jusqu'au milieu de 2015, tout comme en 2011 et 2012, les répercussions sur les services à la population seraient plus liées au développement économique en Minganie entraîné notamment par les projets et l'embauche de personnel chez RTFT ainsi que par la construction et la mise en place de nouvelles infrastructures. Cette conjoncture économique favorable a occasionné une pression sur l'habitation (maison et logement) et les services de garderie.

Depuis la fin de 2015, de nombreuses habitations sont disponibles (environ 90 maisons en vente) pour d'éventuels acquéreurs ainsi que plusieurs logements locatifs. Par ailleurs, la liste d'attente pour une place en CPE a diminué fortement passant de près de 200 en 2013 à moins d'une centaine en 2015. Cette situation serait notamment associée aux mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT.

En somme, les intervenants rencontrés (CSMCN, CPE Picassou, Sûreté du Québec) ont tous souligné qu'ils ne rencontraient plus de difficultés de recrutement, associées à la disponibilité de logement et de place en garderie, comme celles vécues lors des premières années du projet de la Romaine.

¹⁶ 128 résidences considérées pour l'enquête auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre et 39 reventes de maisons mobiles et données sur de nouvelles résidences qui n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de l'enquête.

6 Services de santé et sociaux

Tel qu'il est indiqué dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet, les campements de travailleurs d'Hydro-Québec ont leur propre clinique médicale et les cas graves sont évacués vers les centres hospitaliers capables de les accueillir, ce qui limite le recours aux services de santé des communautés locales. L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait donc une faible augmentation de pression sur les services du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie¹⁷ (CMSSSM) durant la période de construction (Hydro-Québec, 2007, page 31-27).

Durant une courte période au début du projet, de mai à septembre 2009, les services d'urgence pour les travailleurs du chantier n'étaient pas encore entièrement opérationnels. Le seul service disponible à ce moment était un véhicule d'urgence et les travailleurs utilisaient les services de santé de Havre-Saint-Pierre.

Par ailleurs, les responsables du CMSSSM avaient indiqué en 2010 avoir éprouvé des difficultés à recruter des ressources afin de combler leurs besoins. Cette situation était attribuable selon eux, en partie, à la pénurie de logements de même qu'à l'attrait des salaires payés au chantier de la Romaine. Également, ils avaient mentionné l'augmentation importante des visites à l'urgence de Havre-Saint-Pierre en grande partie attribuable, selon eux, aux travailleurs du chantier de la Romaine.

Dans la poursuite de la description de l'état de situation des services à la population présentée au chapitre précédent, le chapitre qui suit se concentre sur le portrait des services du CMSSSM en abordant la description des changements dans la structure des services sociaux et de santé, des services offerts, des effectifs en personnel médical, des services d'urgence, de la clientèle, des organismes communautaires présents sur le territoire et enfin, des services de santé offerts au chantier du complexe de la Romaine. La dernière section couvre les résultats du sondage mené en 2017 qui concerne les services sociaux et de santé offerts en Minganie.

6.1 Orientations gouvernementales

L'Assemblée nationale a adopté, le 7 février 2015, la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales de santé. Cette réorganisation s'inscrit en continuité avec celle initiée en 2005, qui visait notamment à créer des réseaux locaux de services (RLS) dans chaque région sociosanitaire et à fusionner des établissements en centre de santé et de services sociaux (CSSS) au cœur de ces RLS en leur conférant une responsabilité populationnelle (MSSS, 2016).

¹⁷ Depuis le début de 2017, le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (CSSSM) s'appelle le Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie (CMSSSM).

La réorganisation du système de santé confie maintenant soit à un centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou à un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) la majorité des services de santé et de services sociaux au cœur d'un réseau territorial de services (RTS). La Loi crée 13 CISSS et 9 CIUSSS.

Dans le cadre de cette réorganisation, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSS-CN) a été mis en place. Le CMSSSM en fait partie. Parmi les changements importants, notons l'abolition du poste de direction générale du CMSSSM. Dorénavant, la gestion des différents services de santé et de services sociaux relève directement du CISSS-CN, dont les gestionnaires sont regroupés principalement à Baie-Comeau (MSSS, 2016).

6.2 Service

En Minganie, les services de santé sont offerts par l'intermédiaire du CMSSSM et d'un groupe de médecine familiale (GMF).

Le CMSSSM compte, entre autres, un centre hospitalier avec service d'urgence, clinique externe, département de médecine générale et bloc opératoire en plus de sept points de service et d'un dispensaire répartis dans les autres municipalités de la MRC (voir la photo 6-1). Les services d'hébergement en soins de longue durée totalisent 57 lits tandis que les services de santé de courte durée comptent 13 lits (CISSS-CN, 2016a).

Photo 6-1 : Point de service du CSSSM à Rivière-au-Tonnerre



6.3 Personnel médical

En novembre 2015, le CMSSSM disposait de dix médecins généralistes sur un Plan régional d'effectifs médicaux de 12 médecins (CISSS-CN, 2016b). En juin 2016, ce nombre était de 11 médecins (CISSS-CN, 2017).

Au cours des dernières années, afin d'assurer une présence régulière à l'urgence et de maintenir les services médicaux, le CMSSSM a dû recourir de façon récurrente à des médecins dépanneurs. Toutefois, selon les représentants de la direction du CISSS-CN rencontrés en 2016, le recrutement effectué au cours des dernières années a permis d'embaucher du personnel permanent au CMSSSM qui n'a donc plus à recourir à du personnel temporaire ou très peu.

En 2015, 51 employés ont été engagés afin de remplacer les 60 travailleurs qui ont quitté leur emploi en raison notamment de départs à la retraite (11), de départs volontaires (26) et de retours aux études (6). L'effectif total du CMSSSM est de l'ordre de 280 employés.

Le CMSSSM a effectué des démarches auprès du CISSS-CN dans le but de maintenir l'offre de logements pour les médecins et pharmaciens. Deux résidences unifamiliales jumelées ont été transformées et sont disponibles pour loger le personnel médical. Avant 2015, la pénurie de logements à Havre-Saint-Pierre entraînait des dépenses additionnelles annuellement afin de loger des employés. Cette situation était attribuable, selon le CMSSSM, au projet du complexe de la Romaine (CSSSM, 2015). Toutefois, depuis 2015, la CMSSSM dispose d'un nombre suffisant de logements pour son personnel. Selon les représentants de la direction du CISSS-CN rencontrés en 2016, il n'y a plus de problématique de logement pour le personnel du CMSSSM à Havre-Saint-Pierre ainsi que pour le personnel temporaire nécessaire occasionnellement. Ils ont aussi souligné que la présence d'un CPE à Havre-Saint-Pierre constituait un élément facilitateur de recrutement de personnel.

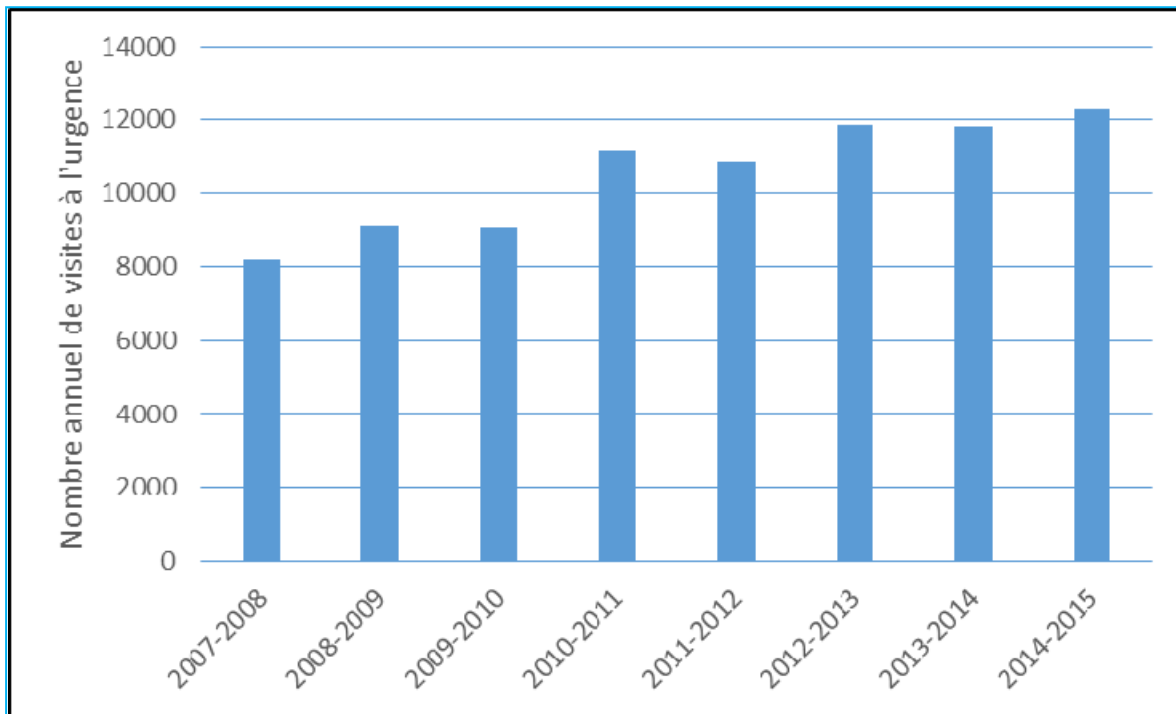
6.4 Services d'urgence

Les services d'urgence au CMSSSM sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Le nombre de visites à l'urgence du CMSSSM en 2014-2015 s'établissait à 12 282, ce qui représente une hausse de 34 % par rapport à 2008-2009 et de 13 % par rapport à 2011-2012 (voir la figure 6-1). Ainsi, de 2008-2009 à 2014-2015, le nombre de visites quotidiennes à l'urgence est passé de 25 à 34. En 2015, selon les données du MSSS, la durée moyenne d'attente à l'urgence était de 2,9 heures au CMSSSM comparativement à 13,5 heures pour la Côte-Nord et 15,4 heures pour l'ensemble du Québec (Journal de Montréal, 21 décembre 2015).

Par ailleurs, selon les informations fournies par la direction du CISSS-CN rencontrée en 2016, le temps d'attente pour voir un médecin était en moyenne de 77 minutes au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre, de 124 minutes pour la région de la Côte-Nord et de 154 minutes

pour le Québec. Ils ont indiqué qu'ils considéraient que la population de Havre-Saint-Pierre dispose d'une bonne accessibilité aux services de l'urgence du CMSSSM.

Figure 6-1 : Évolution de l'utilisation des services d'urgence du Centre multiservices de santé et des services sociaux de la Minganie – 2007-2008 à 2014-2015



Source : CSSSM, 2015.

Rappelons qu'en 2012, selon le CMSSSM, les caractéristiques d'une nouvelle clientèle de travailleurs avaient nécessité des ajustements aux pratiques de l'institution (CSSSM, 2012a). En effet, les usagers de l'urgence se présentaient dorénavant davantage en dehors des heures régulières de la clinique sans rendez-vous, consultaient plus souvent sur les heures de repas, en soirée ou durant les périodes où le personnel est à effectif réduit. Selon le CMSSSM, cette situation était liée aux horaires de travail et à l'éloignement des deux principaux chantiers près de Havre-Saint-Pierre, soit ceux du complexe de la Romaine et de la mine Tio de RTFT. Parmi ces travailleurs, seulement ceux du complexe de la Romaine ont accès à des services médicaux d'urgence sur leur lieu de travail. En cas de besoins, les autres devaient se présenter à l'urgence du CMSSSM. Afin de répondre à cette demande accrue pour les services d'urgence, les horaires de travail avaient été réorganisés et prolongés. En 2012, l'impact de la présence de cette clientèle additionnelle était estimé à environ huit visites de plus par jour au service d'urgence de Havre-Saint-Pierre par rapport au niveau d'activité de 2008 (CSSSM, 2012b).

En 2013-2014, 78 travailleurs du chantier du complexe de la Romaine ont été transférés au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre et 40 en 2014-2015. Selon la direction du CISSS-CN, ces patients représentent une charge additionnelle assez importante pour le personnel du

CSSSM, sans toutefois entraîner de temps d'attente supplémentaire significatif pour les autres patients, ni d'ajout de personnel pour le CMSSSM.

6.5 Clientèle du CMSSSM

De 2011-2012 à 2014-2015, le nombre annuel d'ouvertures de dossiers est passé de 682 à 840, pour une augmentation de 23 % (CSSSM, 2015). De 2008-2009 à 2011-2012, la hausse avait été de 58 % (GENIVAR, 2014). Selon le CMSSSM, près des trois quarts de ces dossiers concernaient des non-résidents de la Minganie (CSSSM, 2012b).

Le CMSSSM dispense des services psychosociaux qui sont offerts aux adultes ainsi qu'aux clientèles particulières telles que les personnes en perte d'autonomie ou encore la famille-enfance-jeunesse. Concernant les services psychosociaux, le nombre annuel de consultations a été de 769 en 2013-2014 et de 839 en 2014-2015. Par ailleurs, en 2013-2014, il y a eu 1 148 consultations pour des problèmes en santé mentale et 1 483 en 2014-2015.

Les membres de la direction du CISSS-CN rencontrés en 2016 ont souligné que plusieurs travailleurs qui ont perdu leur emploi au cours de la dernière année vivent une grande détresse psychologique. À cet égard, depuis quelques années, une psychologue de l'extérieur de la Minganie travaille quelques jours par semaine au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre. Cette professionnelle ne vivant pas dans la communauté permet d'établir un lien de confiance et de confidentialité plus facilement avec les personnes qui consultent. Également, une table de concertation sociale a été mise sur pied pour faire face à la détresse liée aux pertes d'emplois, principalement chez RTFT.

Face aux réductions de personnel au chantier du complexe de la Romaine au cours des prochaines années, la direction du CISSS-CN souhaite rencontrer les responsables d'Hydro-Québec concernant le volet psychologique afin d'échanger et d'harmoniser leurs interventions. Également, ils sont préoccupés par l'après-période de construction du complexe de la Romaine, notamment en lien avec les répercussions liées aux pertes d'emplois.

6.6 Organismes communautaires

Parmi les organismes communautaires œuvrant en Minganie, on trouve la maison de répit L'Espoir de Shelna, un organisme sans but lucratif (OSBL), qui offre des services de centre de jour (activités, répit-dépannage, gardiennage) aux enfants atteints d'un handicap physique ou mental (MRC de Minganie, 2016).

Le Centre d'action bénévole de la Minganie est un OSBL qui offre différents services, notamment une popote roulante, un centre de jour, une banque alimentaire, une friperie, un centre d'information auprès des aînés et fait également la promotion de l'action bénévole,

en plus de soutenir les organismes du milieu et de répondre aux besoins essentiels des plus démunis.

On trouve également comme organismes communautaires, la Coopérative d'aide domestique de la MRC de la Minganie (CADM), le Centre le Volet des femmes, réparti en un point de service à Havre-Saint-Pierre et un centre à Aguanish, et le Module d'épanouissement à la vie de Havre-Saint-Pierre.

Aussi, quatre maisons de jeunes desservent la population âgée de 12 à 17 ans, soit la Maison du Tonnerre à Rivière-au-Tonnerre, L'Entre-deux-Tournants dans les villages de Natashquan et Aguanish, la Maison La Source Minganie à Havre-Saint-Pierre et Longue-Pointe-de-Mingan et la Maison de la communauté de Port-Menier (MRC de Minganie, 2016).

En 2012, le CMSSSM faisait état d'une situation préoccupante chez les organismes communautaires compte tenu de l'incapacité d'offrir des salaires compétitifs pour recruter ou maintenir le personnel en place. On indiquait que la maison l'Espoir de Shelna et la Coopérative d'aide domestique avaient dû ajuster à la hausse les salaires de leur personnel, ce qui affectait leur rentabilité. En effet, le salaire horaire des employés de la Coopérative d'aide domestique se situait entre 15,00 \$ et 17,00 \$ l'heure en 2011, comparativement à 12,25 \$ l'heure en moyenne pour les autres coopératives de la Côte-Nord (CSSSM, 2012b).

Par ailleurs, le Centre d'action bénévole rencontrait des difficultés pour maintenir le service de popote roulante puisqu'une grande proportion des retraités en Minganie avait choisi de revenir au travail en occupant un emploi rémunéré, réduisant de ce fait le nombre de bénévoles (CSSSM, 2012b). On faisait aussi état d'un manque d'une quinzaine de logements sociaux subventionnés pour les personnes âgées et les familles. Également, la Corporation des Aînés de la Minganie comptait en 2012, une liste d'attente pour 40 logements.

Selon la responsable du Centre d'action bénévole de la Minganie, la disponibilité de main-d'œuvre et de bénévoles s'est grandement améliorée et est maintenant adéquate depuis environ deux ans. Toutefois, les hausses de salaire consenties en 2011 et 2012 pour retenir les membres de leur personnel constituent encore en 2015 une charge financière importante de leur budget qui ne permet pas d'embaucher de nouvelles ressources. À cet égard, une ressource additionnelle sera requise pour rencontrer les besoins de l'organisme.

La responsable a souligné que, selon elle, l'augmentation du coût des logements et des aliments est le principal impact de la construction du complexe de la Romaine qui constitue encore en 2015, une charge majeure de dépenses pour les familles à faible revenu ou les bénéficiaires de l'assistance sociale. Comparativement à 2008, en 2015, il n'y aurait pas plus de familles démunies à Havre-Saint-Pierre, mais elles vivraient des difficultés financières beaucoup plus grandes. À cet égard, une nouvelle habitation à loyer modique de quelques logements permettrait d'améliorer la situation et la qualité de vie de ces familles en leur permettant de dégager des sommes qu'elles doivent présentement allouer

notamment au logement. Peu de personnes sont inscrites sur la liste pour les logements sociaux.

Tout comme les représentants de la direction du CISSS-CN, la directrice du Centre d'action bénévole de la Minganie a souligné que les mises à pied permanentes et temporaires chez RTFT entraînent pour certaines personnes et familles, une grande détresse psychologique.

6.7 Services de santé offerts au chantier du complexe de la Romaine

Selon les données d'Hydro-Québec, depuis la fin de février 2010, le chantier du complexe de la Romaine dispose d'une clinique médicale complète par campement, desservie chacune par une infirmière et trois médecins-répondants disponibles à distance en tout temps. Une unité mobile est aussi en service 24 heures sur 24.

En 2012, le nombre de consultations effectuées par les travailleurs dans les cliniques et l'unité mobile du complexe se chiffre à 4 128, soit près de 80 consultations par semaine. Par ailleurs, en 2012, 130 travailleurs ont été transférés au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre, ce qui équivaut à 2,5 travailleurs par semaine. Majoritairement, il s'agit de cas mineurs référés à un médecin pour des examens supplémentaires. Ces 130 travailleurs pourraient représenter jusqu'à 18 % des 702 nouveaux dossiers de non-résidents ouverts au CMSSSM en 2012. Par ailleurs, il est possible que d'autres travailleurs se soient rendus à l'urgence du CMSSSM par eux-mêmes.

À titre indicatif, le nombre de transferts effectués entre le complexe de la Romaine et le CMSSSM du début du projet à septembre 2010 se chiffrait à 1,3 travailleur par semaine. La hausse du nombre de travailleurs transférés au CMSSSM est en grande partie liée à l'augmentation des effectifs au chantier, soit de 856 en juin 2010 à 1 847 en octobre 2012.

Selon les informations obtenues du CISSS-CN, en 2013-2014, 78 travailleurs du chantier du complexe de la Romaine ont été transférés au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre et 40 en 2014-2015.

Mentionnons que le service de santé du chantier de la Romaine et le CMSSSM de Havre-Saint-Pierre ont convenu d'un protocole concernant le transfert de travailleurs du chantier au CMSSSM. Également, périodiquement, des rencontres ou contacts ont lieu entre le CMSSSM et le service de santé du chantier afin de discuter des mécanismes mis en place et les ajuster, au besoin.

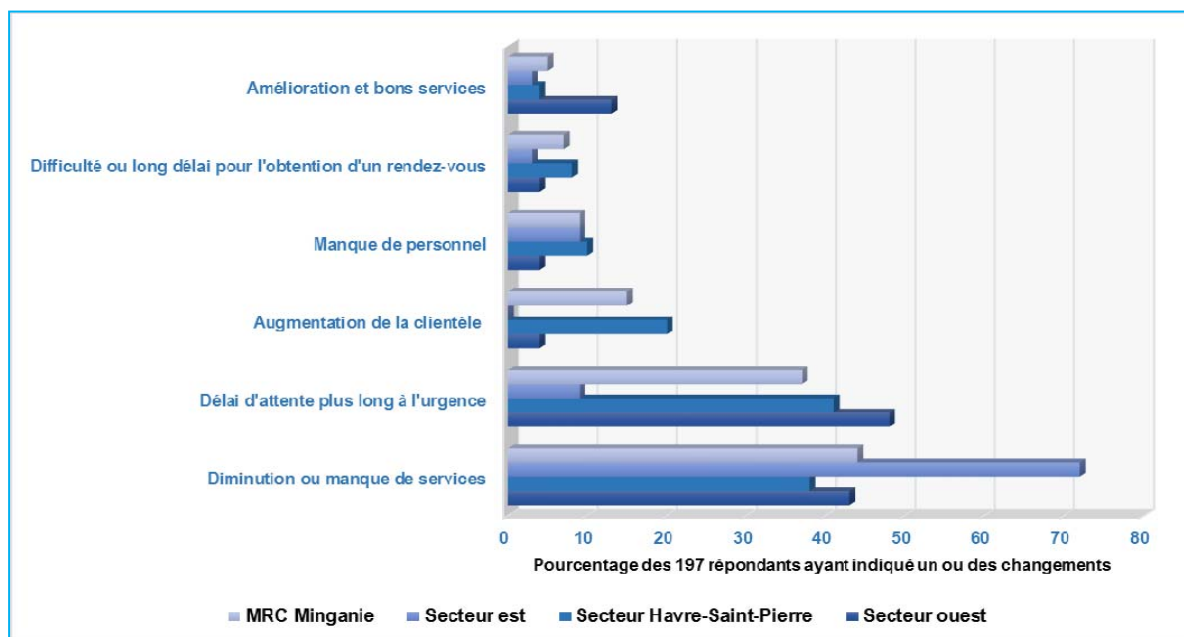
La direction du CISSS-CN rencontrée en 2016 a souligné la très bonne collaboration du personnel des cliniques médicales du chantier du complexe de la Romaine avec notamment le CMSSSM.

6.8 Sondage auprès de la population minganoise

Les répondants au sondage mené en 2017 auprès de la population de la Minganie ont indiqué, dans une proportion de 54 % (403 des 738 répondants), n'avoir remarqué aucune différence depuis 2013 dans la qualité des services offerts par le CMSSSM. Un peu moins du tiers des répondants (29 %) ont souligné avoir noté des changements de 2013 à 2016. Lorsqu'on compare les résultats à cette question avec ceux des deux sondages précédents, on constate qu'au cours des trois périodes étudiées, la proportion de répondants à avoir observé des changements dans ces services était plus importante en 2013. Rappelons que le sondage de 2013 a été réalisé au moment où la diminution de services ou leur réorganisation était étudiée afin de rencontrer les demandes du gouvernement dans le cadre de l'atteinte de l'équilibre budgétaire. La diminution possible de services a suscité des inquiétudes auprès de la population minganoise. Cette situation a sûrement eu un effet sur les résultats du sondage.

Les trois principaux changements observés de 2013 à 2017 dans les services de santé sont une diminution ou le manque de services offerts (mentionné par 87 répondants), des délais d'attente plus longs à l'urgence (mentionné par 73 répondants) et l'augmentation de la clientèle (mentionné par 29 répondants) (voir la figure 6-2). Ces trois changements avaient également été observés en 2013, mais par un nombre de répondants plus importants alors que les changements concernant le délai d'attente à l'urgence et la diminution des services offerts avaient été identifiés par des proportions plus faibles en 2010.

Figure 6-2 : Différences observées dans la qualité des services offerts par le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie depuis 2013



Source : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

Pour les répondants du secteur est, la diminution ou le manque de services est le principal changement observé, tandis que pour ceux du secteur ouest et de Havre-Saint-Pierre, il s'agit du délai d'attente plus long à l'urgence.

Par ailleurs, la diminution de la qualité des services de santé a été signalée par une somme marginale de répondants pour définir les effets négatifs du complexe de la Romaine sur eux ou sur leur ménage (4 mentions), ainsi que sur leur municipalité ou localité (1 mention) de 2013 à 2016. Également, seulement huit répondants ont associé les changements dans la qualité des services offerts par le CMSSSM à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine.

6.9 En résumé – Services de santé et sociaux

Selon les représentants de la direction du CISSS-CN, la problématique de disponibilité et du prix des logements pour le personnel du CMSSSM à Havre-Saint-Pierre s'est résorbée depuis 2015. Ceci est principalement lié à l'embauche de personnel permanent qui demeure en Minganie et qui permet de ne plus recourir ou très peu à des travailleurs occasionnels. Également, le développement de nouveaux quartiers résidentiels à Havre-Saint-Pierre a amélioré la possibilité pour le personnel du CMSSSM de s'y construire une résidence.

Par ailleurs, en 2011-2012, 130 travailleurs du chantier du complexe de la Romaine avaient été transférés au CMSSSM. En 2013-2014, ce nombre de travailleurs a diminué à 78 et à 40 en 2014-2015. Selon la direction du CISSS-CN, ces patients n'entraînent pas de temps d'attente supplémentaire significatif pour les autres patients ni d'ajout de personnel pour le CMSSSM. Après avoir connu une hausse des visites à l'urgence du CMSSSM de 30 % de 2008-2009 à 2012-2013, l'augmentation n'a été que de 3,4 % de 2012-2013 à 2014-2015.

Concernant les services psychosociaux, les membres de la direction du CISSS-CN ont souligné que plusieurs travailleurs qui ont perdu leur emploi au cours de 2015 et 2016 vivent une grande détresse psychologique. Cette clientèle s'ajoute aux autres demandes de consultation qui sont en hausse depuis quelques années. Face aux réductions de personnel au chantier du complexe de la Romaine au cours des prochaines années, la direction du CISSS-CN s'est dite préoccupée par les répercussions psychologiques et sociales possibles sur les travailleurs qui perdront leur emploi et sur les familles de ces travailleurs.

De 2009 à 2012, le CMSSSM faisait état d'une situation préoccupante chez les organismes communautaires compte tenu de l'incapacité d'offrir des salaires compétitifs pour recruter ou maintenir le personnel en place. Selon la responsable du Centre d'action bénévole de la Minganie, la disponibilité de main-d'œuvre et de bénévoles s'est grandement améliorée et est maintenant adéquate depuis environ deux ans.

Les répondants au sondage mené en 2017 auprès de la population de la Minganie ont indiqué, dans une proportion de 54 % (403 des 738 répondants), n'avoir remarqué aucune différence depuis 2013 dans la qualité des services offerts par le CMSSSM. Un peu moins

du tiers des répondants (29 %) ont noté des changements dans les services du CMSSSM. Les trois principaux concernent une diminution ou le manque de services offerts, des délais d'attente plus longs à l'urgence et l'augmentation de la clientèle. Ces trois changements avaient également été observés en 2013. Par ailleurs, la diminution de la qualité des services de santé a été signalée par très peu de répondants comme effets négatifs du complexe de la Romaine sur eux ou sur leur ménage (4 mentions), ainsi que sur leur municipalité ou localité (1 mention) depuis 2013.

Enfin, mentionnons que la direction du CISSS-CN a souligné la très bonne collaboration du personnel des cliniques médicales du chantier du complexe de la Romaine avec le CMSSSM.

7 Formation et scolarité

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait que la perspective de création d'un nombre important d'emplois, durant la période de construction, pourrait inciter les jeunes qui ont abandonné les études à s'inscrire à des formations et les autres, à poursuivre leurs études (Hydro-Québec, 2007, page 31-26).

Les données présentées dans ce chapitre permettent de dresser un portrait de l'éducation et de la formation en Minganie et de voir l'évolution de ce volet depuis le début du projet du complexe de la Romaine. À ce titre, les taux de diplomation seront présentés, de même que les observations des représentants de la CSMCN sur le sujet. La problématique de la conciliation travail-études sera ensuite abordée de même que la question de la persévérance scolaire. Il sera également question de la participation aux formations professionnelles offertes par la CSMCN. Enfin, nous traiterons de l'apport de nouveaux résidents sur l'amélioration du niveau de scolarité de la population de la Minganie.

7.1 Effectifs scolaires

La CSMCN dessert les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan ainsi que les communautés autochtones d'Ekuanitshit et Nutashquan. Soulignons que l'école primaire Saint-Joseph de Port-Menier sur l'île d'Anticosti fait partie de la commission scolaire du Littoral.

En 2014-2015, 741 élèves fréquentaient les huit écoles primaires et secondaires de la CSMCN (voir le tableau 3-4). Plus de la moitié des élèves de niveau secondaire en résidence à Havre-Saint-Pierre sont des autochtones des communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashquan.

7.2 Formation générale

Le taux de diplomation des élèves de la Minganie qui ont terminé leurs études secondaires en 2014 après six années d'études (cohorte 2008) a légèrement augmenté par rapport aux deux cohortes précédentes. En effet, le taux de diplomation sur six ans de la cohorte de 2008 a atteint 62,3 %, soit une hausse d'environ 0,9 % par rapport à la cohorte de 2007 et d'environ 0,6 % par rapport à la cohorte de 2006 (voir le tableau 7-1). En 2014, le taux de diplomation des élèves de la CSMCN après six années d'étude est relativement similaire à celui de la région de la Côte-Nord (62,8 %), mais inférieur au taux prévalant pour l'ensemble du Québec (74,7 %).

La diplomation en Minganie s’est améliorée pour les élèves qui ont terminé leurs études en cinq ans en 2014 (54,4 %), mais elle reste inférieure aux taux régional et provincial. À noter que comme les cohortes des écoles secondaires de la CSMCN (Monseigneur-Labrie à Havre-Saint-Pierre et Notre-Dame-des-Anges à Natashquan) sont de petites tailles, des écarts importants peuvent être observés dans le taux de diplomation d’une année à l’autre.

Tableau 7-1 : Taux de diplomation en juin des cohortes de 2003 à 2009 selon la durée des études – Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, Côte-Nord et ensemble du Québec

Territoire	Cohorte (%)								
	2003			2004			2005		
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	61,4	67,1	72,9	60,0	70,9	74,5	44,3	63,9	65,6
Côte-Nord	52,6	61,5	65,8	51,7	62,3	66,3	60,2	67,3	70,6
Ensemble du Québec	60,7	68,6	72,3	61,2	69,9	73,4	62,9	71,5	75,0
	2006			2007			2008		2009
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	5 ans
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	51,7	61,7	65,0	54,4	61,4	70,2	44,9	62,3	54,4
Côte-Nord	57,5	64,7	68,3	57,1	65,1	69,6	51,8	62,8	60,5
Ensemble du Québec	63,8	72,2	75,8	65,2	73,8	77,7	65,9	74,7	67,3

Sources : MELS, 2013 et 2014 ; MEESR, 2015b.

Concernant le taux de diplomation et de qualification avant l’âge de 20 ans, il se situait à 65 % en 2013, à 70,2 % en 2014 et à 63,8 % en 2015, en baisse de quelques points de pourcentage par rapport à 2010 et 2011 (voir le tableau 7-2). En 2016, l’objectif poursuivi par la CSMCN était de 76 %. Par ailleurs, le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale jeunes variait de 4 à 13 selon les années, de 2009 à 2014 (CSMCN, non daté). En 2016, la CSMCN avait comme objectif de limiter à seulement huit élèves ou moins par année qui sortent sans diplôme ou qualification.

En 2010, la CSMCN indiquait que la forte demande de travailleurs observée depuis 2009 pour des emplois bien rémunérés n’exigeant pas, dans bien des cas, d’avoir obtenu un diplôme d’études secondaires (DES) ou un diplôme d’études professionnelles (DEP) pouvait avoir une incidence directe sur le taux de réussite scolaire et de diplomation, de même que sur le nombre de demandes de formations professionnelles. À cet égard, RTFT, qui faisait face durant cette période à un urgent besoin en main-d’œuvre en raison des départs à la retraite de ses travailleurs, avait réduit ses exigences à l’embauche. Depuis 2012, l’entreprise exige que les jeunes qu’elle embauche aient complété leurs études secondaires.

Tableau 7-2 : Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans et nombre de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale jeunes – CSMCN – 2008 à 2014

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans								
Taux (%)	78,9	65,2	72,9	74,5	65,6	65,0	70,2	63,8
Sorties sans diplôme ni qualification en formation générale jeunes								
Nombre d'élève	10	8	10	5	13	8	4	nd
nd :	Donnée non disponible.							

Source : CSMCN, rapports annuels 2014-2015 et 2015-2016, non daté.

D'autre part, la conciliation des horaires de travail et de ceux des études, problématique qui avait été soulignée par les intervenants de la CSMCN rencontrés, était une réalité pour un nombre grandissant de jeunes de 2010 à 2014. Selon les résultats d'un sondage réalisé en 2011 dans le cadre d'une étude sur le phénomène de la réussite éducative pour la région de la Côte-Nord (Malette, 2012a), cette problématique était plus sensible dans la MRC de Minganie que dans les autres MRC de la Côte-Nord, comme indiqué au tableau 7-3.

Tableau 7-3 : Nombre moyen d'heures travaillées par semaine par les étudiants-travailleurs par MRC de la Côte-Nord – 2011

MRC de la Côte-Nord	Nombre moyen d'heures travaillées	
	Sur semaine	La fin de semaine
La Haute-Côte-Nord	6,8	9,7
Manicouagan	6,5	7,8
Sept-Rivières	6,7	9,5
Caniapiscau	10,1	9,9
Minganie	7,7	10,3
Côte-Nord	6,8	9,0

Source : Mallette, 2012a.

En effet, on constate qu'en Minganie, le nombre moyen d'heures travaillées durant la semaine et durant la fin de semaine par les étudiants-travailleurs était plus important dans cette MRC que dans la plupart des autres MRC et dans l'ensemble de la Côte-Nord. En 2010 et 2013, la CSMCN attribuait cette situation à la pénurie de main-d'œuvre pour des emplois temporaires non spécialisés. Toutefois, la proportion des élèves des 3^e, 4^e et 5^e secondaires de la MRC de Minganie qui travaillaient était de 32,1 %, alors que la moyenne régionale de la Côte-Nord s'élevait à 36,5 % (Malette, 2012b).

Cette situation entraînerait, selon la CSMCN, le décrochage de certains élèves les moins performants. La CSMCN avait entrepris en 2010 des démarches auprès des entreprises de la Minganie afin d'établir un protocole qui fixerait un nombre d'heures maximum de travail

pour les élèves du niveau secondaire, de façon à favoriser leur réussite scolaire. L'adhésion à ce protocole était volontaire.

Depuis 2015, selon le directeur général de la CSMCN, le contexte économique plus difficile limite les possibilités d'emplois à temps partiel pour les jeunes qui fréquentent l'école. En effet, de nombreux travailleurs en chômage sont disponibles. Également, les commerces et services ont réduit leurs activités et leurs heures d'ouverture. Cette conjoncture fait en sorte que la situation s'est beaucoup améliorée depuis 2015 et que la conciliation travail-études n'est plus un élément significatif lié à la réussite scolaire. Le directeur général de la CSMCN a également souligné la bonne collaboration des parents.

Mentionnons que la *Loi sur les normes du travail du Québec* comprend des dispositions particulières concernant le type de travail qu'un enfant peut faire et la période où il peut l'accomplir. Ainsi, en vertu de cette loi, un enfant âgé de moins de 16 ans ne peut pas travailler pendant les heures de classe. Également, un employeur qui souhaite faire travailler un enfant de moins de 14 ans doit obtenir l'autorisation écrite d'un de ses parents ou de son tuteur. Par ailleurs, un employeur ne peut pas demander à un enfant de moins de 18 ans de faire un travail qui dépasse ses capacités ou qui risque de compromettre son éducation et de nuire à sa santé ou à son développement physique ou moral (Commission des normes du travail, 2016).

7.3 Formation professionnelle

Dans ses rapports annuels 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, la CSMCN fait état des formations professionnelles qui ont été données sur son territoire et indique le nombre de diplômés pour chacune d'entre elles, tel qu'en fait état le tableau 7-4. De 2010-2011 à 2013-2014, on note une diminution du nombre de diplômés de 57 à 30.

Les représentants de la CSMCN, rencontrés en 2012, avaient mentionné que la majorité des diplômés des formations professionnelles de la commission scolaire étaient employés par RTFT ou d'autres entreprises minières. En 2014-2015, 27 sessions de formation, totalisant 232 participants provenant de 26 entreprises différentes, ont été données dans les domaines suivants :

- Guide de la maison de la culture Innu
- Formation de formateur – L'Art de faire apprendre
- Conversation en anglais
- MS Office
- Opération sécuritaire d'une plate-forme élévatrice
- Opération sécuritaire d'un pont roulant
- Opération sécuritaire d'un chariot élévateur
- Travail en hauteur
- Signaleur
- L'art d'accueillir

En 2014-2015, la CSMCN a tenté d'organiser à deux reprises la formation « Assistance aux personnes en établissement de santé », les inscriptions étant insuffisantes, cette formation n'a pu être donnée.

Tableau 7-4 : Formations offertes par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord et nombre de diplômés – 2010-2011 à 2013-2014

Formation	Nombre de diplômés			
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
DEP en sciage	7	7	-	-
DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière	20	29	9	22
DEP en transport par camion	7	4	-	-
DEP en charpenterie menuiserie	14	15	-	-
DEP en comptabilité	-	-	-	1
DEP en secrétariat	9	9	-	-
Conduite de camions spécialisée classe I et III	-	8 (Classe I) 4 (Classe III)	-	-
Abattage manuel et débardage forestier	-	7	-	7
Total	57	83	9	30

Source : GENIVAR, 2014 ; CSMCN, rapport annuel 2014-2015, non daté.

En 2015-2016, de nombreuses formations professionnelles ont été offertes, notamment dans les domaines suivants : capitaine de pêche commerciale, camionnage et tourisme. Le placement dans le secteur de la pêche commerciale serait très bon, mais il est plus ardu pour le camionnage. Selon le directeur du Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, les programmes de formation sont en grande partie dirigés vers les besoins des employés de RTFT en chômage.

Également, en 2015-2016, des formations en conduite de véhicules classes I & III ont été offertes en collaboration avec Emploi-Québec et le Centre de formation en transport de Charlesbourg. Ces formations spécifiques sont issues du programme de DEP en Transport par camion. Cette formule a permis de répondre aux besoins du marché du travail à l'intérieur d'un délai d'intervention restreint. Ainsi, 24 personnes ont pu obtenir les certifications de conduite classe I ou III (CSMCN, rapport annuel 2015-2016, non daté).

Le directeur général de la CSMCN a mentionné que la participation et la réussite des élèves autochtones aux formations professionnelles étaient très bonnes.

De 2013 à 2015, aucune formation n'a été donnée à des employés d'Hydro-Québec, mais certaines à ses sous-traitants et fournisseurs.

Au cours des prochaines années, les formations qui seront données viseront principalement à répondre aux besoins des entreprises. La CSMCN a comme projet avec deux autres

commissions scolaires (notamment de la région de la Baie-James) de se doter d'un simulateur pour former le personnel de l'industrie minière. Un équipement mobile serait souhaitable afin que les élèves puissent suivre la formation dans leur communauté.

7.4 Niveau de scolarité

Lors des rencontres avec les représentants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en 2013, ces derniers avaient mentionné que les projets de développement des dernières années, dont le projet du complexe de la Romaine, avaient contribué à rehausser le niveau de scolarité de la population locale. Selon eux, parmi les nouveaux résidents qui ont trouvé un travail en Minganie, on compte de nombreux professionnels diplômés venus ou revenus s'établir dans la région. Dans cet ordre d'idée, mentionnons que 87 % des répondants au sondage sur les impacts sociaux de 2013 (GENIVAR, 2014), qui ont indiqué s'être établis ou être revenus en Minganie depuis 2008, détenaient un diplôme de niveau secondaire, collégial ou universitaire. Selon le sondage de 2017, ce pourcentage était de 89 % pour les répondants qui se sont établis en Minganie depuis 2008 (106 répondants sur 119). Selon les données du recensement de 2006, 41,8 % de la population de la Minganie ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade, une part plus élevée que dans l'ensemble du Québec (25,0 %) (Statistique Canada, 2007).

7.5 En résumé – Formation et scolarité

En 2014-2015, 741 élèves fréquentaient les huit écoles primaires et secondaires de la CSMCN. Au cours des cinq prochaines, on prévoit une hausse des effectifs d'une cinquantaine d'élèves. En 2014, le taux de diplomation après six années d'étude des élèves du niveau secondaire de la CSMCN (62,3 %) est relativement similaire à celui de la Côte-Nord (62,8 %), mais inférieur au taux s'appliquant à l'ensemble du Québec (74,7 %).

La conciliation des horaires de travail et de ceux des études, problématique qui avait été soulignée par les intervenants de la CSMCN rencontrés en 2012, était une réalité pour un nombre grandissant de jeunes, ce qui pouvait entraîner le décrochage de certains élèves. Toutefois, depuis 2015, le contexte économique plus difficile en Minganie limite les possibilités d'emplois pour les jeunes qui fréquentent l'école. En effet, de nombreux travailleurs en chômage sont disponibles. Cette conjoncture fait en sorte que la situation s'est beaucoup améliorée depuis 2015 et que la conciliation travail-études n'est plus un élément significatif de la réussite scolaire.

Concernant la formation professionnelle, en 2012, la majorité des diplômés avaient trouvé un emploi chez RTFT ou dans d'autres entreprises minières. En 2015-2016, de nombreuses formations professionnelles ont été offertes, notamment dans les domaines suivants : capitaine de pêche commerciale, camionnage et tourisme. Le choix de ces secteurs d'activités n'est pas étranger aux difficultés récentes de l'industrie minière en général ainsi qu'à la baisse des effectifs au chantier du complexe de la Romaine. De 2013 à 2015, aucune

formation n'a été donnée par la CSMCN à des employés d'Hydro-Québec, mais certaines à des employés de ses sous-traitants et fournisseurs. Le projet du complexe de la Romaine ne constituerait donc plus un incitatif pour les jeunes à poursuivre leurs études ou à s'inscrire à des formations.

8 Qualité de vie des travailleurs et de leurs familles

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles au cours de la période de construction du complexe de la Romaine (Hydro-Québec, 2007, page 31-26). Elle prévoyait aussi la création ou le maintien d'emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises régionales et locales, particulièrement pour celles de Havre-Saint-Pierre (Hydro-Québec, 2007, pages 31-14 à 31-21).

Par ailleurs, en exploitation, l'étude d'impact prévoyait la création d'emplois permanents, des occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre ainsi que des achats de biens et de services auprès d'entreprises locales et régionales (Hydro-Québec, 2007, pages 31-33 et 31-34).

Afin de documenter ces répercussions, ce chapitre traitera de la situation de l'emploi en Minganie, des revenus et conditions de travail des travailleurs, de l'industrie de la construction, des emplois occupés par des Minganois au chantier du complexe de la Romaine et des retombées économiques en termes d'emplois indirects et de développement des affaires des entreprises de la Minganie.

8.1 Situation de l'emploi

En 2015, le taux d'emploi était de 55,1 % dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et de 59,9 % au Québec, avec des variations respectives de 0,6 et de -1,1 point de pourcentage par rapport à 2008 (voir le tableau 8-1). Le taux d'emploi représente la proportion de personnes de 15 ans et plus qui occupent un emploi par rapport à la population en âge de travailler.

Chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans en Minganie, leur nombre a progressé de 6,9 % de 2009 à 2014, passant de 2 453 à 2 623 (voir le tableau 8-2). Le taux¹⁸ de travailleurs de cette même catégorie a quant à lui gagné 3,9 points de pourcentage pour cette même période (63,8 % à 67,7 %). Comme l'indiquent les chiffres du tableau 8-2, durant cette période, le nombre et le taux de travailleurs dans la MRC de Minganie ont progressé de façon plus soutenue que dans la région de la Côte-Nord et dans l'ensemble du Québec.

¹⁸ Rapport entre le nombre de travailleurs et la population des 25-64 ans.

Tableau 8-1 : Taux d'emploi et taux de chômage – Population de 15 ans et plus - Régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec – 2008 à 2015

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2008-2015
Taux d'emploi (%)									
Régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec	54,5	53,5	59,4	57,4	56,4	57,5	53,1	55,1	+0,6
Ensemble du Québec	61,0	59,8	60,2	60,1	59,8	60,1	59,7	59,9	-1,1
Taux de chômage (%)									
Régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec	11,2	9,8	6,9	8,0	7,7	7,8	8,8	9,8	-1,4
Ensemble du Québec	7,2	8,5	8,0	7,9	7,7	7,6	7,7	7,6	+0,4

Sources : ISQ 2016d et GENIVAR, 2014.

En ce qui concerne le taux de chômage des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, il était, en 2015, de 9,8 % comparativement à 7,6 % au Québec. De 2008 à 2015, il a connu une baisse de 1,4 point de pourcentage dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, comparativement à une augmentation de 0,4 point de pourcentage au Québec (voir le tableau 8-1).

Tableau 8-2 : Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans – MRC de Minganie, région de la Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2014

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ^p	Variation 2009-2014
Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans								
MRC de Minganie	2 356	2 453	2 590	2 619	2 665	2 643	2 623	+6,9 %
Région de la Côte-Nord	nd	37 535	nd	nd	nd	nd	37 217	-0,8 %
Ensemble du Québec	nd	3 185 401	nd	nd	nd	nd	3 317 660	+4,2 %
Taux de travailleurs des 25 à 64 ans (%)								
MRC de Minganie	62,5	63,8	66,6	67,4	68,8	68,3	67,7	+ 3,9
Région de la Côte-Nord	nd	69,5	nd	nd	nd	nd	72,0	+2,5
Ensemble du Québec	nd	73,8	nd	nd	nd	nd	75,9	+2,1
<p>Note : Les chiffres pour la Minganie comprennent les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan.</p> <p>p : donnée provisoire.</p> <p>nd : donnée non disponible.</p>								

Sources : ISQ, 2016e,f et g.

Les données sur le nombre de prestataires de l'assurance-emploi pour le territoire de la Minganie, qui étaient obtenues auparavant de Service Canada, ne sont plus disponibles.

En 2011-2012 et jusqu'au milieu de 2015, les informations sur l'emploi rendent compte d'un contexte économique favorable en Minganie. Le complexe de la Romaine et l'activité qu'il génère sont en partie responsables de cette situation selon les intervenants du milieu rencontrés. Toutefois, les activités de RTFT sont dominantes, notamment en raison de l'embauche soutenue de personnel et de travaux réalisés au quai de l'entreprise et à la mine. Ces projets engendrent un niveau élevé d'activités dans les entreprises et chez les travailleurs locaux, de façon directe et indirecte.

À partir de l'automne 2015, la diminution des activités du chantier du complexe de la Romaine, mais surtout les mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT entraînent une détérioration de la situation de l'emploi. Selon le directeur du Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a fortement augmenté (environ 200 personnes) et les travailleurs y demeurent une plus longue période que par les années passées. Le ralentissement de l'économie régionale touche fortement les entreprises de la Minganie. À cet égard, les quincailleries de Havre-Saint-Pierre et de Natashquan ont cessé temporairement leurs opérations de juin à août 2017 (Radio-Canada, 13 juin et 16 août 2017).

8.2 Revenu et conditions de travail

La situation économique des particuliers s'est améliorée au cours des dernières années en Minganie. Le revenu disponible par habitant de la Minganie a augmenté de près de 25 % de 2008 à 2014. Depuis 2009, il a surpassé celui s'appliquant à l'ensemble du Québec et à la Côte-Nord. Aussi, on constate que depuis 2008, le nombre de familles à faible revenu a passablement diminué en Minganie, particulièrement durant la période de 2009 à 2013. En effet, il y avait 190 familles à faible revenu présentes en Minganie en 2013, soit 70 de moins qu'en 2008. Quant au nombre de personnes vivant dans des familles à faible revenu, il est passé de 810 en 2008 à 590 en 2013 (voir la section 4.4.1).

Selon les plus récentes données de l'ISQ, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans de la Minganie en 2014 était inférieur à celui de la Côte-Nord et à celui du Québec (voir le tableau 8-3). Toutefois, en Minganie, la hausse de 2009 à 2014 a été de 34,9 %, contre 20,3 % pour la Côte-Nord et 14,8 % au Québec. La MRC de Minganie arrivait d'ailleurs troisième parmi toutes les MRC du Québec pour la croissance du revenu des travailleurs de 25 à 64 ans de 2009 à 2014 (ISQ, 2016i). En 2015, le revenu médian des travailleurs de 25 à 64 ans était de 37 582 \$ (ISQ, 2017s).

La rareté de la main-d'œuvre, de 2010 à 2012, a permis aux travailleurs de bénéficier d'améliorations en ce qui concerne leur salaire et leurs conditions de travail. Cette situation découlait en grande partie de la concurrence que se livraient les entreprises pour attirer ou retenir la main-d'œuvre.

Tableau 8-3 : Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans – MRC de Minganie et ensemble du Québec – 2008 à 2014

Territoire	Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans (\$)							Variation totale 2009/2014
	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ^p	2014	
MRC de Minganie	23 691	27 000	29 585	31 406	33 935	36 545	36 416	+34,9 %
Côte-Nord	nd	34 469	nd	nd	nd	nd	41 475	+20,3 %
Ensemble du Québec	nd	33 721	nd	nd	nd	nd	38 723	+14,8 %

nd : Donnée non disponible.

Sources : ISQ, 2016 g et i.

Mentionnons que dans un rapport sur la pauvreté et l'exclusion sociale, la MRC de la Minganie établissait un lien direct entre la hausse du revenu personnel par habitant en Minganie observée entre les années 2008 et 2009 et le démarrage de la construction du complexe de la Romaine (MRC de Minganie, 2013). L'embauche de nouveaux travailleurs chez RTFT a aussi contribué à l'augmentation du revenu des Minganois.

Également, en Minganie, la proportion des travailleurs de 25 à 64 ans ayant un revenu annuel d'emploi inférieur à 20 000 \$ a diminué de 28,9 % en 2008 à 19,1 % en 2013. À l'inverse, la part de ceux dont le revenu est supérieur à 80 000 \$ est passée de 9,3 % à 19,2 % au cours de la même période (ISQ, 2016h).

Les salaires versés au chantier de la Romaine ont sûrement contribué à améliorer les revenus des Minganois. Ainsi, le salaire moyen au chantier de la Romaine, excluant la rémunération du temps supplémentaire, était de 79 100 \$ en 2014, en comparaison de 50 456 \$ pour la Côte-Nord et 42 950 \$ pour le Québec (voir le tableau 8-4). En 2015, le salaire moyen au chantier était de 81 050 \$ et en 2016, 81 942 \$.

Tableau 8-4 : Salaire moyen au chantier de la Romaine, sur la Côte-Nord et au Québec– 2010 à 2016

Année	Salaire moyen (\$)		
	Chantier de la Romaine	Côte-Nord	Québec
2010	72 000	46 100	44 800
2011	75 700	49 200	46 000
2012	68 500	53 600	47 500
2013	75 068	52 400	48 100
2014	79 100	50 456	42 950
2015	81 050	-	-
2016	81 942	-	-

Sources : BCDM Conseil Inc., 2010, 2011, 2013a, 2013b, 2014, 2015, 2016 et 2017.

8.3 Industrie de la construction régionale

De 2009 à 2016, l'industrie de la construction a connu un essor important sur la Côte-Nord. Un record d'activité a même été établi en 2012 avec 10,3 millions d'heures travaillées dans la région. Les heures travaillées sur les chantiers de la région ont presque triplé entre 2009 et 2012, passant de 3 430 000 à 10 301 000 (voir le tableau 8-5). De 2013 à 2016, la baisse de l'activité sur la Côte-Nord a entraîné une diminution du nombre d'heures travaillées à 8 503 000 et 4 440 000 respectivement pour 2013 et 2016. Pour 2017, la CCQ prévoit un repli de 13 % des heures travaillées sur la Côte-Nord (CCQ, 2017a).

En 2016, les 3 038 travailleurs de la construction domiciliés dans la région de la Côte-Nord ont effectué 2 800 000 heures de travail, pour une moyenne de 922 heures par travailleur. De ce nombre, 2 511 000 heures ont été travaillées sur des chantiers de la Côte-Nord, soit 90 %. Le nombre de travailleurs de la Côte-Nord a fortement augmenté de 2009 à 2012, passant de 3 246 à 4 026, pour redescendre à un niveau similaire à celui de 2009 en 2016, soit 3 038 travailleurs.

Tableau 8-5 : Évolution des principaux indicateurs de l'industrie de la construction – Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2015

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total d'heures travaillées par les salariés domiciliés (k)									
Côte-Nord	2 605	2 917	3 958	4 300	4 848	4 236	3 460	3 005	2 800
Ensemble du Québec	137 098	133 814	144 293	156 016	165 523	155 109	149 622	140 602	145 174
Moyenne annuelle des heures travaillées par les salariés domiciliés (k)									
Côte-Nord	nd	nd	1 118	1 121	1 204	1 100	989	928	922
Ensemble du Québec	nd	nd	941	980	1 009	958	946	1 090	945
Nombre de salariés actifs domiciliés									
Côte-Nord	3 024	3 246	3 540	3 835	4 026	3 852	3 500	3 240	3 038
Ensemble du Québec	144 991	145 857	153 289	159 607	164 045	161 901	158 085	153 555	153 700
Nombre d'heures travaillées sur la Côte-Nord (k)	2 585	3 430	5 298	6 787	10 301	8 503	5 772	5 009	4 440
k : En millier.									
nd : Donnée non disponible.									

Sources : CCQ, 2017b, c, d, e et f.

Toujours en 2016, les travailleurs domiciliés de la Côte-Nord ont réalisé 2 511 000 des 4 440 000 heures travaillées sur la Côte-Nord, soit 56,6 %. Les autres heures ont été effectuées principalement par des travailleurs des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Québec (CCQ, 2017e).

Les six métiers ou occupations de la construction qui occupent le plus de travailleurs en 2016 dans la région de la Côte-Nord sont les suivants, en ordre décroissant : charpentier-menuisier, manœuvre, électricien, opérateur d'équipement lourd, opérateur de pelle mécanique et tuyauteur (CCQ, 2017b).

En 2014, les 3 488 travailleurs de la Côte-Nord ont fait en moyenne 991 heures de travail, dont 965 heures dans la région (3 270 travailleurs). Cette moyenne d'heures travaillées est supérieure aux 947 heures en moyenne effectuées par l'ensemble des travailleurs du Québec. Par ailleurs, 4 510 travailleurs provenant d'autres régions du Québec ont travaillé en moyenne 579 heures sur des chantiers de la Côte-Nord (CCQ, 2015).

Concernant le chantier du complexe de la Romaine, en 2014, selon les données de la Commission de la construction du Québec (CCQ), 2 189 027 heures ont été effectuées par 2 472 travailleurs de la construction (voir le tableau 8-6). Les salariés de la Côte-Nord ont réalisé 43 % du total de ces heures. De 2009 à 2014, la proportion des travaux réalisés par des travailleurs de la Côte-Nord a varié de 40 % (2013) à 72 % (2009).

Tableau 8-6 : Activités au chantier du complexe de la Romaine – 2009 à 2014

Année	Complexe de la Romaine		Travailleurs de la Côte-Nord		Travailleurs d'autres régions	
	Heures (Nombre)	Salariés (Nombre)	Heures (%)	Salariés (%)	Heures (%)	Salariés (%)
2009	361 288	678	72	67	28	33
2010	1 416 262	1 604	62	56	38	44
2011	2 112 419	2 152	53	49	47	51
2012	2 294 223	2 527	41	36	59	64
2013	2 289 996	2 793	40	36	60	64
2014	2 189 027	2 472	43	38	57	62

Source : CCQ, 2015.

8.4 Complexe de la Romaine

Selon les données d'Hydro-Québec, au chantier de la Romaine, le nombre de travailleurs résidant dans la région de la Côte-Nord a été de 1 927 en 2011, de 1 920 en 2012, de 1 482 en 2015 et de 1 481 en 2016 (voir le tableau 8-7). Ceux-ci ont travaillé 150 jours en moyenne annuellement en 2011 et 2012 comparativement à 181 jours en 2015 et 152,3 jours en 2016. Soulignons que ces personnes peuvent travailler dans les domaines de la construction, mais aussi dans d'autres sphères d'activités, notamment les services d'entretien et de restauration.

En 2016, en plus des 1 481 travailleurs différents qui ont participé aux activités de construction du chantier du complexe de la Romaine, 89 travailleurs de la Côte-Nord ont travaillé à l'exploitation des aménagements et 227 travailleurs à la mise en place et l'exploitation des lignes de transport d'énergie, des postes et des équipements de télécommunication. Ainsi, au total en 2016, 1 686 travailleurs différents de la Côte-Nord ont obtenu un emploi au complexe de la Romaine pour une moyenne de 162,2 jours de durée d'emploi.

En 2015 et 2016, environ le cinquième de ces travailleurs sont des Minganois, soit 278 en 2015 (18,8 %) et 302 en 2016 (20,4 %) (voir le tableau 8-8). La durée de leur emploi au chantier a été légèrement plus courte que chez les travailleurs de l'ensemble de la Côte-Nord, soit une dizaine de jours de moins par année.

Tableau 8-7 : Nombre de travailleurs différents de la Côte-Nord, durée totale de l'emploi (jour) et moyenne de la durée de l'emploi par travailleur (jour) au chantier de la Romaine – 2009 à 2012, 2015 et 2016

Année	Nombre de travailleurs différents	Durée totale de l'emploi (jour) ^a	Moyenne de la durée de l'emploi par travailleur (jour)
2009 ^b	728	63 395	87,1
2010	1 749	233 419	133,5
2011	1 927	291 356	151,2
2012	1 920	289 162	150,6
2015	1 482	268 232	181,0
2016	1 481	225 581	152,3

a. La durée de l'emploi au chantier comprend les jours travaillés et les jours de congé.
b. L'année 2009 comprend sept mois de travail au chantier, soit du mois de juin au mois de décembre.

Source : Compilation interne à partir de données d'Hydro-Québec.

Tableau 8-8 : Complexe de la Romaine – Nombre de travailleurs minganois et moyenne des jours travaillés^b – 2009 à 2016

	2009 ^a	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Nombre de travailleurs différents							
Total	260	470	453	384	411	374	278	302
	Nombre moyen de jours travaillés							
Total	95	148	162	152	161	159	168	145

a. L'année 2009 comprend sept mois de travail au chantier, soit du mois de juin au mois de décembre.
b. Les données relatives aux communautés innues sont présentées dans un rapport de suivi spécifique.

Source : Hydro-Québec.

8.5 Retombées économiques en Minganie

8.5.1 Phase construction

Durant la période de construction, l'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait la création ou le maintien d'emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises régionales et locales, et en particulier pour celles de Havre-Saint-Pierre. De 2013 à 2016, 30 contrats¹⁹ ont été attribués par Hydro-Québec à des entreprises de la Côte-Nord pour une valeur totale de 104,9 M\$ (voir le tableau 8-9). De ceux-ci, cinq contrats ont été obtenus par des entreprises de la Minganie pour une valeur de près de 6 M\$.

Tableau 8-9 : Nombre d'entreprises et valeur des contrats régionaux attribués – Phase construction – 2013 à 2016

Année	Nombre d'entreprises	Valeur des contrats (M\$)
2013	9	37,5
2014	13	29,6
2015	3	6,7
2016	5	31,1

Sources : BCDM Conseil Inc., 2014, 2015, 2016 et 2017.

Également, en phase construction depuis le début du projet, en plus des contrats directement obtenus d'Hydro-Québec, les entrepreneurs de la Côte-Nord ont bénéficié de 152,9 M\$ en contrats en sous-traitance. En 2016, ce montant est estimé à 25,8 M\$.

Dans le cadre des études de suivi des retombées économiques du projet (BCDM Conseil inc., 2015), les responsables de neuf entreprises, qui ont des liens d'affaires avec Hydro-Québec dans le cadre du projet de la Romaine (contractant, sous-contractant ou fournisseur), ont été rencontrés en 2014. Dans l'ensemble, ces entreprises considèrent que les moyens mis en œuvre par Hydro-Québec pour maximiser les retombées économiques à l'échelle régionale sont adéquats et procurent de bons résultats. Elles ont aussi souligné que participer au projet du complexe de la Romaine constitue une excellente opportunité pour développer et mettre en valeur leur expertise et également développer de nouveaux marchés. Plusieurs de ces entreprises ont embauché de nouveaux employés, notamment pour les mandats avec le chantier de la Romaine. (BCDM Conseil inc., 2015).

En matière d'occasion d'affaires, les responsables rencontrés ont mentionné qu'ils entrevoient une possible baisse de leur chiffre d'affaires associée à la diminution des activités au chantier du complexe de la Romaine au cours des prochaines années.

Par ailleurs, des 20 entreprises rencontrées dans le cadre de la présente étude (voir le chapitre 11), 16 ont indiqué avoir connu une baisse de leurs activités en 2015. Selon les

¹⁹ Ne tient pas compte des contrats attribués à des entreprises innues.

personnes rencontrées, le ralentissement des activités chez RTFT et sa fermeture temporaire à la fin de 2015 sont en grande partie responsables de leurs difficultés. Ils ont également mentionné que la baisse des activités au chantier du complexe de la Romaine était aussi un facteur ayant contribué à la diminution de leurs activités.

Néanmoins, les 11 entreprises diverses (voir l'annexe E) ont indiqué qu'environ 22 % de leur chiffre d'affaires, en 2015 était lié au complexe de la Romaine dans son ensemble. En 2011 et 2012, ce pourcentage était de 23 % (GENIVAR, 2014). De ces 11 entreprises, sept ont souligné que la part de leurs chiffres d'affaires attribuable au complexe de la Romaine avait diminué de 2014 à 2015, notamment selon eux, en raison de nouvelles pratiques d'achat de nouveaux gestionnaires du chantier qui ne favorisent pas les entreprises locales.

Les responsables des établissements d'hébergement commercial rencontrés ont indiqué qu'environ 15 % (5 % à 25 %) de leur chiffre d'affaires, en 2014 et 2015, étaient liés directement ou indirectement aux activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation). Pour les établissements de restauration, il serait de 13 % (10 % à 15 %) de leur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, il avait été estimé que la construction de bâtiments et d'infrastructures à des fins de développement résidentiel, commercial et de services à Havre-Saint-Pierre offrirait des occasions d'affaires aux entreprises de la construction et favoriserait le maintien et la création d'emplois dans ce domaine d'activité. L'industrie de la construction a bénéficié de plusieurs occasions d'affaires de 2013 à 2016, indirectement ou directement liées au projet de la Romaine. La très grande majorité de ces projets a bénéficié des redevances d'Hydro-Québec versées aux municipalités de la MRC de Minganie.

Ainsi, dans le domaine de la construction résidentielle, 69 nouveaux logements se sont ajoutés au parc immobilier de la municipalité de 2013 à 2016, dont une habitation multifamiliale de 20 logements.

En termes de développement d'infrastructures de service, mentionnons les projets de construction réalisés, en cours ou à venir, soit :

- une salle de diffusion «Shed-à-Morue» ;
- un centre aquatique (voir la photo 8-1) ;
- une caserne des pompiers ;
- la rénovation et la mise en valeur du camping municipal ;
- la mise à niveau des installations de l'aréna ;
- la réfection de plusieurs rues (surface de roulement, aqueduc, égout, trottoir, piste cyclable, etc.) ;
- des aménagements près de la salle de diffusion (parc, aménagements paysagers, expositions extérieures, etc.).

Photo 8-1 : Centre aquatique en construction à Havre-Saint-Pierre (juin 2016)



Tous ces travaux ont profité ou profiteront à l'industrie de la construction en offrant des occasions d'affaires et en permettant de créer ou de maintenir des emplois dans ce secteur.

Toutefois, selon les informations obtenues de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, les entreprises dans le secteur de la construction étant relativement peu nombreuses à Havre-Saint-Pierre, la Municipalité et les promoteurs des projets de construction font souvent appel à des entrepreneurs provenant de l'extérieur de la Minganie. Néanmoins, à la demande de la Municipalité, les entrepreneurs embauchent des travailleurs de Havre-Saint-Pierre et font régulièrement appel à des fournisseurs locaux.

À titre indicatif, les principaux travaux d'envergure attribués de 2013 à 2015 par la municipalité de Havre-Saint-Pierre à des entreprises de l'extérieur de la Minganie sont (Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 2016b) :

- démolition de bâtiments existants et décontamination du site dans le cadre de la construction d'une nouvelle caserne incendie par Équipements Nordiques de Sept-Îles ;
- construction d'une nouvelle caserne incendie par Construction RIC (2006) de Sept-Îles ;
- réfection de l'avenue Bécard par Construction Polaris Inc. de Québec ;
- réaménagement du parc Titane par SAHO Construction Inc. de Québec ;
- réfection du poste de pompage par Allen Entrepreneur général de Saint-Henri ;

- pavage de rues par Pavex Ltée de Saint-Félicien ;
- aménagement extérieur de la salle de diffusion par SAHO Construction de Québec ;
- réfection de la façade du 1045 rue Dulcinée par GS Construction de Sept-Îles.

L'étude d'impact sur l'environnement du projet mentionnait que compte tenu de la structure industrielle de Havre-Saint-Pierre, des façons de faire sur des chantiers hydroélectriques semblables et des tendances observées ailleurs, il était peu probable que Havre-Saint-Pierre connaisse une croissance industrielle notable en raison de la construction et de l'exploitation du complexe de la Romaine. Les représentants de la Municipalité, rencontrés en 2016, ont indiqué qu'aucune nouvelle industrie ne s'était établie à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2015. Dans le secteur commercial, uniquement un nouveau restaurant Tim Hortons a été construit durant ces trois années (voir la photo 8-2).

La Municipalité de Havre-Saint-Pierre était en discussion avec RTFT afin d'acquérir des terrains situés près du parc industriel municipal. La direction de la Municipalité rencontrée en 2016 a indiqué que deux promoteurs souhaitent acheter des terrains pour y implanter des services reliés à l'automobile.

Photo 8-2 : Restaurant Tim Hortons à Havre-Saint-Pierre



Enfin, selon l'étude d'impact du projet, le volume de bois récupéré des terres requises pour les réservoirs, d'environ 754 500 m³, permettrait de maintenir des emplois dans le secteur de la transformation du bois. Le volume de bois marchand récupéré a été de 107 000 m³ de résineux en 2013 et de 17 000 m³ 2014 acheminés à la scierie de Rivière-Saint-Jean. Cette dernière qui était fermée depuis 2005 avait redémarré ses activités en 2011 et employait environ 25 personnes. En 2015, elle a cessé ses activités.

En somme, le chantier du complexe de la Romaine a permis de créer ou de maintenir, directement ou indirectement, des emplois dans différents secteurs de l'activité économique de la MRC de Minganie et d'augmenter le chiffre d'affaires d'entreprises locales.

8.5.2 Phase exploitation

En exploitation, l'étude d'impact prévoyait des occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre et des achats de biens et de services auprès d'entreprises locales et régionales.

Les achats de biens et de services, les services professionnels et les contrats en région liés à l'exploitation du projet du complexe de la Romaine ont totalisé près de 2,2 M\$ en 2015, dont environ 23 % dans la communauté de Havre-Saint-Pierre et 2,1 M\$ en 2016 (BCDM Conseil inc., 2016 et 2017). Toutefois, pour les entreprises rencontrées dans le cadre des études de suivi des retombées économiques du projet, la phase d'exploitation n'est pas perçue comme une occasion d'affaires. Néanmoins, quelques entreprises y voient de nouvelles opportunités d'affaires (BCDM Conseil inc., 2015).

Également, l'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait la création de 100 à 110 emplois directs liés à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine. Parmi ceux-ci, environ 75 seraient liés à l'exploitation des installations, dont une vingtaine pour l'aménagement de la Romaine-2 en 2014 et environ 15 pour celui de la Romaine-1 en 2016, et également environ 30 emplois pour la sécurité et l'entretien des aménagements et de la route de la Romaine.

À la fin 2016, 60 emplois liés à l'exploitation et l'entretien des aménagements avaient été créés en Minganie.

Les représentants de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, de même que plusieurs autres intervenants du milieu rencontrés, ont souligné que la construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre constituait une retombée directe positive du projet de la Romaine grandement appréciée de la population.

Les activités d'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine ont permis de créer ou de maintenir, directement ou indirectement, des emplois dans différents secteurs de l'activité économique de la MRC de Minganie et d'augmenter le chiffre d'affaires d'entreprises locales.

8.6 Sondage auprès de la population de Minganie - 2017

Selon les résultats du sondage mené auprès de la population de la Minganie, pour 20 % des répondants (149 des 738 répondants), le projet de la Romaine a eu des effets positifs sur eux ou leur ménage et pour 45 % sur leur communauté (333 sur 738 répondants). Ces taux sont légèrement inférieurs à ceux observés lors de l'enquête précédente menée en 2010 et 2013 (28 % et 22 % ainsi que 52 % et 48 %, respectivement).

Selon eux, la création d'emploi est le principal effet positif du projet du complexe de la Romaine. Sur ce point, 82 répondants au sondage de 2017 ont indiqué que c'était le premier effet positif du projet sur eux et leur ménage. La hausse des revenus et la croissance de l'économie locale constituent également des effets positifs du complexe de la Romaine mentionnés par quelques répondants.

Par ailleurs, la création d'emplois, l'embauche de la main-d'œuvre locale et les retombées économiques constituent les principales attentes exprimées par les répondants en 2017 concernant le complexe de la Romaine, tout comme en 2013. Une plus grande proportion de répondants a d'ailleurs indiqué la création d'emplois en 2013 et 2017 comparativement à l'enquête de 2010 (46 % des répondants en 2017, 50 % en 2013 contre 30 % en 2010).

Concernant le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre, 26 % des répondants au sondage de 2017 (194 répondants sur 738) ont indiqué qu'il avait entraîné des effets positifs sur leur municipalité ou localité. Les principaux effets mentionnés sont : la création de nouveaux emplois, l'embauche de personnes de la Minganie, des revenus de taxation additionnels pour Havre-Saint-Pierre et un élément pouvant favoriser le développement de l'économie locale. Seulement 39 répondants ont noté des effets négatifs liés au centre administratif, notamment associés à l'embauche de personnes provenant de l'extérieur de la Minganie.

8.7 En résumé – Qualité de vie des travailleurs et de leurs familles

De 2013 à 2016, les activités du chantier du complexe de la Romaine ont contribué à la mise en place de conditions économiques favorables qui ont permis le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie de travailleurs minganois et de leurs familles.

Ainsi, le projet a permis la création ou le maintien de nombreux emplois, directement ou indirectement, dans plusieurs entreprises de la Minganie et aussi de la Côte-Nord. Également, en 2015 et 2016, près de 1 500 travailleurs de la Côte-Nord, dont sûrement plusieurs centaines de la Minganie, ont travaillé directement au chantier du complexe de la Romaine. Par ailleurs, les redevances versées aux municipalités de la Minganie ont contribué à la réalisation de nombreux projets de développement, notamment d'infrastructures, entraînant l'embauche de nombreux travailleurs. Plusieurs autres projets sont en cours ou seront réalisés durant les prochaines années.

Ces bonnes conditions économiques ont eu comme effets que le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans a augmenté de près de 7 % de 2009 à 2014. Également, les revenus d'emploi des Minganois ont augmenté substantiellement de 35,7 % de 2009 à 2014 comparativement à 20,3 % pour la Côte-Nord et 14,8 % pour le Québec.

Par ailleurs, les 60 nouveaux emplois liés à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine au centre administratif d'Hydro-Québec, inauguré en 2015 à Havre-Saint-Pierre, constituent un impact positif du projet dans l'économie de la Minganie.

Enfin, les résultats du sondage sur les impacts sociaux tenu en 2017 indiquent que pour les Minganois, le principal effet positif du projet de la Romaine est la création d'emplois. Aussi, pour eux, la hausse des revenus des travailleurs et la croissance de leur économie locale sont liées au projet.

Toutefois, à partir de l'automne 2015, malgré l'apport du complexe de la Romaine à l'économie minganoise, les mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT et la fermeture temporaire de la mine Tio ont entraîné une hausse significative du chômage et une détérioration du contexte économique en Minganie.

9 Présence des travailleurs

L'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait que la présence des travailleurs du complexe à Havre-Saint-Pierre, en phase construction, ne devrait pas entraîner de problème particulier lié à la criminalité, aux incidents violents (bagarres) ni à la toxicomanie (alcool et drogue) (Hydro-Québec, 2007, page 31-29). Elle prévoyait aussi que la présence des travailleurs aurait peu d'incidence sur la disponibilité de chambres du parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre à l'été 2009 (Hydro-Québec, 2007, page 35-41).

Le présent chapitre évalue l'impact de la présence des travailleurs sur les éléments mentionnés au paragraphe précédent en présentant les effectifs au chantier, de même que des statistiques sur la sécurité publique et des observations et commentaires des représentants de la Sûreté du Québec. De plus, la situation du logement (prix et disponibilité), du parc hôtelier et des entreprises locales de Havre-Saint-Pierre sera discutée.

9.1 Effectifs au chantier

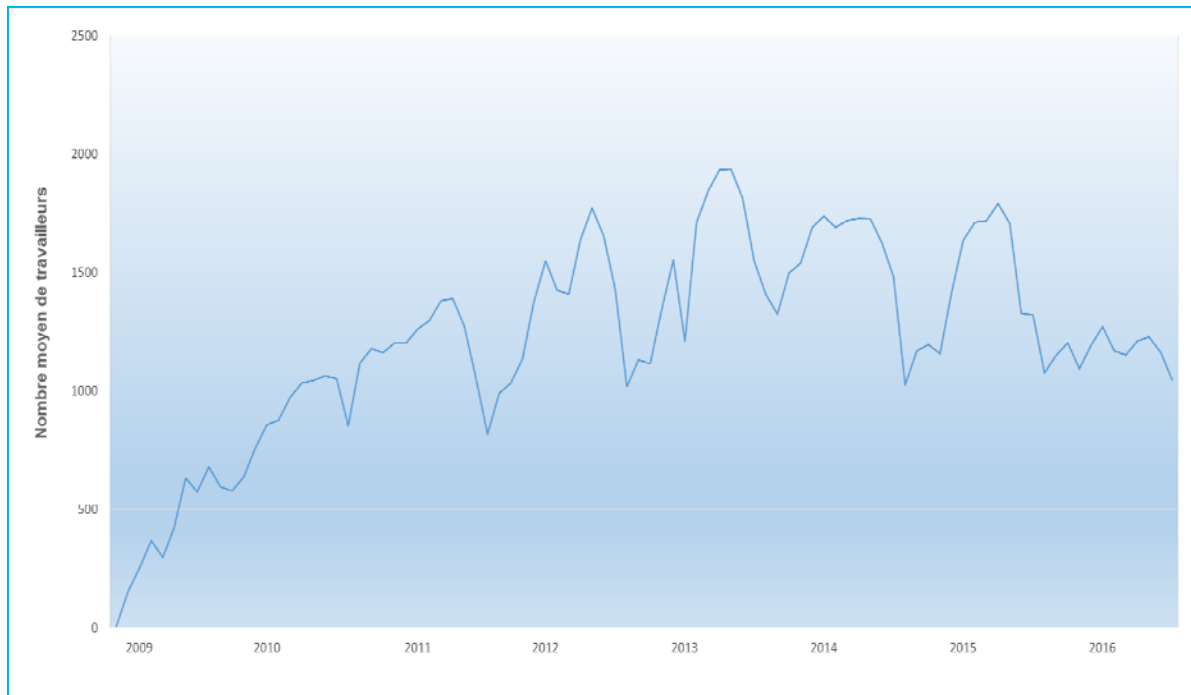
De mai 2009 à décembre 2016, le nombre de travailleurs au chantier du complexe de la Romaine est passé de 6 à 1 046 travailleurs, le mois d'octobre 2013 étant celui comportant le plus grand nombre de travailleurs, soit 1 936 (voir la figure 9-1). Sur une base annuelle, le nombre mensuel moyen de travailleurs était d'environ 340 en 2009, 850 en 2010, 1 200 en 2011, 1 350 en 2012, 1 500 en 2013, 1 600 en 2014, 1 430 en 2015 et 1 167 en 2016.

À partir de décembre 2011, le campement du kilomètre 84 s'ajoutait à l'offre d'hébergement au chantier déjà constituée du campement au kilomètre 1 de la route de la Romaine (démantelé à la fin 2012) et du campement des Murailles. En décembre 2012, c'était au tour du campement du Mista d'offrir une capacité d'accueil supplémentaire. À la fin mars 2016, le campement des Murailles a été fermé.

Soulignons que le nombre total de travailleurs au chantier du complexe de la Romaine comprend, en plus de ceux qui sont hébergés aux campements, ceux qui sont en sortie périodique ou en vacances, qui représentent environ 24 % du nombre de travailleurs résidant dans les campements (Hydro-Québec, 2013).

Par ailleurs, à la fin 2016, 60 travailleurs liés à l'exploitation des aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2 demeurent principalement à Havre-Saint-Pierre mais aussi dans les municipalités environnantes.

Figure 9-1 : Nombre moyen par mois de travailleurs au chantier du complexe de la Romaine – Mai 2009 à décembre 2016



Source : Hydro-Québec.

9.2 Sécurité publique

Comme indiqué à la section 4.5, à Havre-Saint-Pierre, les événements relatifs aux crimes contre la personne ont augmenté en 2013 et 2014, passant à 50 et 40 crimes respectivement contre 24 crimes en 2008. Ces hausses sont liées à un nombre plus important d'infractions de la catégorie « autres crimes contre la personne » qui peut comprendre les crimes suivants : extorsion, harcèlement criminel, menaces, intimidation, etc. En 2015, 26 crimes contre la personne ont été rapportés, soit un nombre similaire à celui de l'année 2008 (24), avant le début du projet.

Les crimes contre la propriété ont quant à eux augmenté en 2014 et 2015 (respectivement 50 et 43 crimes) comparativement aux 25 crimes enregistrés en 2008. Il s'agit surtout de vols simples, de méfaits et d'introductions par effraction. Les infractions relatives aux drogues et stupéfiants ont connu une hausse en 2013 et 2014 pour diminuer en 2015, passant respectivement de 17 à sept crimes.

Selon le responsable de la Sûreté du Québec à Havre-Saint-Pierre, la criminalité dans la municipalité relève principalement de résidents. Il a souligné que la présence de travailleurs du chantier du complexe de la Romaine n'a pas eu de répercussions négatives sur l'ordre public en général. Selon lui, les travailleurs sont peu présents à Havre-Saint-Pierre.

Par ailleurs, le responsable de la Sûreté du Québec a indiqué maintenir des contacts fréquents avec la Sécurité industrielle d'Hydro-Québec de façon à assurer une bonne intégration du projet dans la communauté. Il a souligné que les relations sont très bonnes et se font sur une base de collaboration.

9.3 Logements et parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre

Au début de la réalisation du projet, particulièrement à l'été et à l'automne 2009, la présence des travailleurs du chantier, combinée à celle de travailleurs des autres projets en cours à Havre-Saint-Pierre, a causé une pression sur la disponibilité et le prix des logements de même que sur la disponibilité des chambres en hébergement commercial.

Depuis le début de 2010, la capacité des campements est suffisante pour loger les travailleurs au chantier du complexe. Selon les intervenants du milieu rencontrés, la pression sur le parc de logements locatifs a diminué en 2012 comparativement aux années précédentes, malgré un taux de disponibilité qui demeure encore faible.

Mentionnons par ailleurs que 16,2 % des acquéreurs de résidences de 2013 à 2016 sont des travailleurs liés aux activités de construction du complexe de la Romaine ou à l'exploitation des aménagements (Production), soit 27 des 167 nouveaux propriétaires de résidences unifamiliales neuves ou achetées en revente. De ces 27 travailleurs, six sont associés aux activités de construction et 21 à l'exploitation des aménagements (Production). Pour ces 21 travailleurs, leur achat de maison à Havre-Saint-Pierre est en grande partie lié à l'implantation du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec dans cette municipalité en 2015.

De 2009 à 2016, 47 travailleurs liés au complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont acheté une résidence à Havre-Saint-Pierre (neuve ou en revente) sur 423 nouveaux propriétaires d'habitation, soit 11,1 %. Mentionnons également que 24 travailleurs (Production) du centre administratif d'Hydro-Québec étaient locataires en 2016.

Du côté de l'hébergement commercial, l'enquête de 2013 montre que le taux d'occupation moyen des entreprises participantes en période estivale était de 70 % en 2011 et de 75 % en 2012 (voir le tableau 9-1). Aussi, on note une relative stabilité des taux d'occupation tout au long de l'année en 2011 et 2012, contrairement à la situation observée au cours des trois années précédentes.

Selon les responsables rencontrés en 2013, l'achalandage dans leurs établissements en 2011 et 2012, outre les nuitées des touristes en été, était surtout lié aux activités de RTFT. La part des nuitées associée au complexe de la Romaine a été marginale. Aussi, près de 25 % des chambres étaient disponibles durant les saisons touristiques estivales de 2011 et 2012 pour accueillir d'éventuels visiteurs.

En 2015, la situation observée est fort différente et s'apparente plutôt à celles des années 2008 et 2009. Les taux d'occupation se situent par saison entre 33 % et 36 %, sauf en été où il atteint 54 %. Cette diminution des taux d'occupation des établissements d'hébergement commercial serait principalement attribuable, selon les responsables des entreprises rencontrés, à la fermeture temporaire de la mine de RTFT et à un contexte économique défavorable. Également, deux des six responsables rencontrés ont indiqué que les établissements d'hébergement commercial font face à une forte concurrence de la part de plusieurs propriétaires de résidences privées ou de logements qui louent des chambres à très bas prix. Le nombre de chambres disponibles durant la saison touristique en 2015 était donc adéquat pour répondre à la demande de visiteurs.

Enfin, concernant la disponibilité de logements à Havre-Saint-Pierre, deux relevés sommaires des principales rues de la municipalité effectués en mai et juin 2016 ont permis de constater que de nombreux logements étaient disponibles pour la location. Par ailleurs, selon la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, il y avait environ 90 résidences en vente en mai 2016.

Tableau 9-1 : Taux d'occupation des établissements d'hébergement commercial de Havre-Saint-Pierre selon la saison – 2008 à 2012 et 2015

Année	Taux d'occupation (%)			
	Hiver	Printemps	Été	Automne
2008	23	28	79	49
2009	29	30	76	57
2010	18	30	86	nd
2011	60	52	70	74
2012	66	50	75	74
2015	36	34	54	33

nd : Donnée non disponible.

Sources : Enquêtes auprès des entreprises de Havre-Saint-Pierre, 2010, 2013 et 2016.

9.4 Entreprises locales

De 2009 à 2012, le contexte économique favorable en Minganie a eu une incidence marquée sur le volume d'affaires des entreprises locales. La conjoncture de plusieurs projets a stimulé l'économie locale et la présence de travailleurs liés au complexe de la Romaine a contribué en partie à cette situation.

Selon l'estimation des retombées du projet en 2011-2012 par les responsables de chacun des établissements d'hébergement et de restauration ayant participé à l'enquête de 2013, on peut conclure que globalement, 25 % de l'ensemble des chambres louées seraient liées directement ou indirectement au complexe de la Romaine et 10 % des places en restaurant.

Toutefois en 2011-2012, l'achalandage dans leurs établissements est davantage attribuable à la présence de travailleurs liés aux activités de RTFT à Havre-Saint-Pierre.

Rappelons qu'en 2009 et 2010, le nombre de nuitées des établissements d'hébergement de Havre-Saint-Pierre avait augmenté respectivement de 86 % et 114 % tout en ayant au moins 15 % des chambres disponibles pour accueillir la clientèle touristique. Du début du projet en mai 2009 jusqu'à l'automne 2010, cette forte hausse était liée principalement aux travailleurs du chantier de la Romaine. Comme indiqué par les responsables des établissements d'hébergements rencontrés en 2011, la présence des travailleurs du complexe a permis, durant ces deux années, de louer des chambres qui étaient généralement disponibles, hors de la saison touristique. Cette forte augmentation de la fréquentation s'appliquait aussi aux établissements de restauration.

Pour les années 2014 et 2015, les responsables des établissements d'hébergement commercial évaluent de 5 % à 25 %, la part de leur chiffre d'affaires attribuable au complexe de la Romaine dans son ensemble (construction et exploitation). Par ailleurs, deux des six personnes rencontrées ont indiqué que des travailleurs du centre de service d'Hydro-Québec séjournaient à l'occasion dans leur établissement.

Concernant les établissements de restauration, de 10 % à 15 % du chiffre d'affaires de ces entreprises serait liée au complexe de la Romaine. Un des trois propriétaires de restaurant rencontrés a souligné que la baisse des effectifs au campement des Murailles et sa fermeture ont eu un effet négatif sur le nombre de travailleurs du complexe qui fréquentait son établissement. Par ailleurs, les trois responsables de ces établissements ont indiqué que des travailleurs du centre de service d'Hydro-Québec fréquentaient leurs restaurants.

La section 8.5 du rapport présente un portrait des retombées économiques du projet en Minganie.

9.5 Sondage de 2017 auprès de la population de la Minganie

Concernant la présence de travailleurs du complexe de la Romaine dans les communautés minganoises, une proportion marginale de répondants au sondage de 2017 a indiqué des effets négatifs qui y seraient reliés. Par ailleurs, parmi les répondants ayant mentionné que le niveau de circulation avait augmenté sur la route 138 en Minganie depuis 2013, le tiers de ceux-ci ont attribué cette hausse au déplacement des travailleurs, bien qu'ils n'aient pas spécifié si c'était des travailleurs occupant un emploi dans le cadre du complexe de la Romaine.

Soulignons que seulement 7 des 87 répondants qui estiment que leur sentiment de sécurité dans leur municipalité ou localité a diminué depuis 2013 ont évoqué comme raison la présence de travailleurs (sans spécifier s'ils étaient liés au complexe de la Romaine ou non).

9.6 En résumé – Présence des travailleurs

De 2013 à 2016, la présence des travailleurs du complexe de la Romaine a entraîné très peu d'effets négatifs sur les communautés minganoises. En effet, selon les autorités policières, la présence des travailleurs n'a pas eu de répercussions sur l'ordre public.

Par ailleurs, bien que les travailleurs du complexe de la Romaine représentent directement ou indirectement une part de la fréquentation des établissements d'hébergement commercial de l'ordre de 5 % à 25 %, leur présence n'a pas nuit puisque les propriétaires de ces établissements disposaient en période estivale d'une quantité de chambres suffisante, afin d'accueillir leurs clientèles régulière et touristique.

Pour les établissements de restauration, les travailleurs du complexe de la Romaine représentent environ de 10 % à 15 % du chiffre d'affaires.

Enfin, une somme marginale des répondants aux sondages de 2013 et 2017 sur les impacts sociaux ont mentionné des effets négatifs reliés à la présence des travailleurs dans leur communauté. Pour quelques-uns d'entre eux, moins de 2 % des 769 répondants en 2013 et 1 % des 738 répondants en 2017, la présence de travailleurs a pu entraîner un sentiment d'insécurité.

10 Problématiques sociales

Dans son Rapport d'analyse des impacts du Plan Nord sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie²⁰, le CSSSM avait avancé en 2012 que le développement économique important que connaissait à l'époque la Minganie, en partie lié à la construction du complexe de la Romaine, bien que souhaité et perçu de façon positive, pouvait mettre à risque des segments de la population des communautés touchées par ces changements et aussi avoir une incidence sur certaines problématiques sociales, notamment liées aux dépendances aux drogues, alcool et jeu pathologique (CSSSM, 2012b).

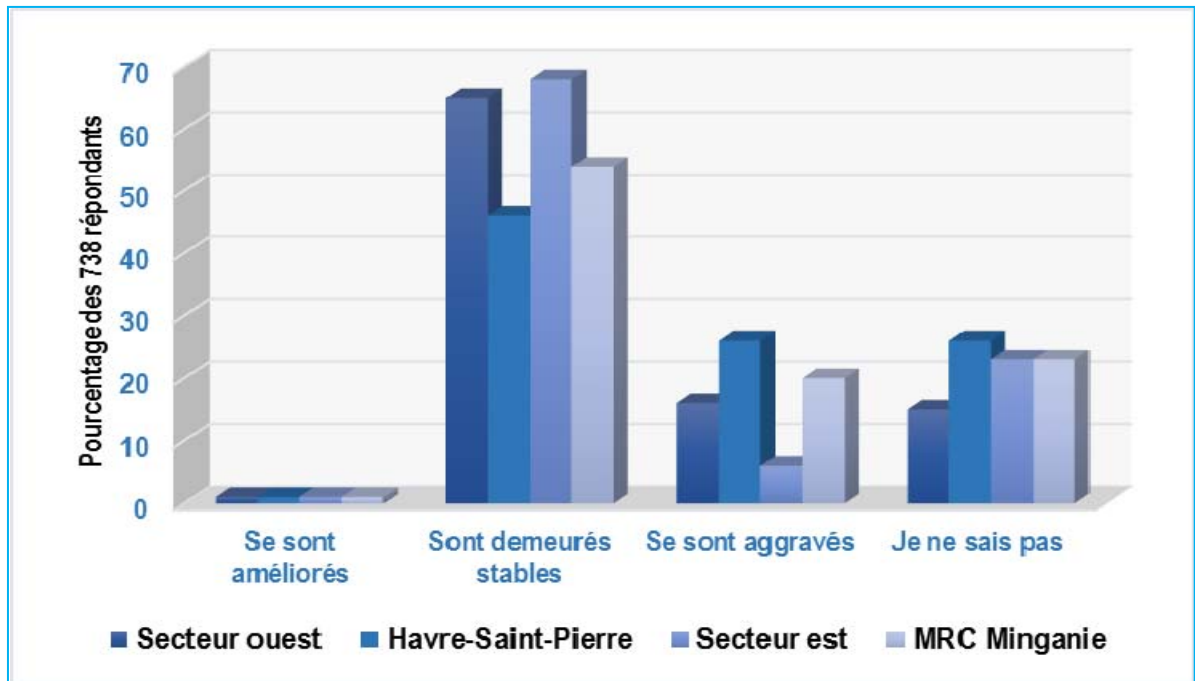
Bien que dans son rapport, l'organisme ne disposait pas de données permettant d'évaluer la situation et l'évolution de ces dépendances, les sondages réalisés en 2010, 2013 et 2017 dans le cadre du suivi social d'Hydro-Québec en Minganie se sont attardés à documenter les changements associés à la perception des problématiques sociales par les répondants. Ainsi, un état de référence a été effectué en 2010, lors du premier sondage, à l'aide d'un questionnaire qui se concentrait plus spécifiquement sur les problèmes de dépendance à la drogue, à l'alcool et au jeu compulsif.

Le second sondage effectué en mai et juin 2013 a permis de décrire la situation prévalant en 2013 et les incidences du chantier du complexe de la Romaine sur les problématiques sociales identifiées en 2010, de même que l'évolution des perceptions à ce sujet. En 2017, plutôt que de cibler les problèmes de dépendance aux drogues, à l'alcool et au jeu, le questionnaire permet aux répondants d'identifier les problèmes sociaux qu'ils considèrent les plus importants dans leur municipalité ou localité grâce à une question ouverte à ce sujet. Plus précisément, après leur avoir demandé si les problèmes sociaux s'étaient améliorés, étaient demeurés stables ou s'étaient aggravés depuis 2013, on invite les répondants à indiquer ceux qui s'étaient aggravés et pour quelles raisons.

Une bonne part des répondants au sondage de 2017 (54 %, soit 396 répondants sur 738) ont indiqué que les problèmes sociaux dans leur municipalité ou localité étaient demeurés stables depuis 2013 (voir la figure 10-1). Pour les 141 répondants qui ont mentionné que les problèmes sociaux s'étaient aggravés et qui ont précisé les problèmes s'étant aggravés, la consommation de drogue arrive en tête de liste avec 63 % des répondants (89 sur 141), suivie de la consommation d'alcool (26 %), la perte d'emploi ou le chômage (15 %), l'endettement et les difficultés financières (13 %), le suicide (13 %), la violence ou les bagarres (8 %), l'exode de la population (6 %) et le jeu compulsif (5 %) (voir la figure 10-2).

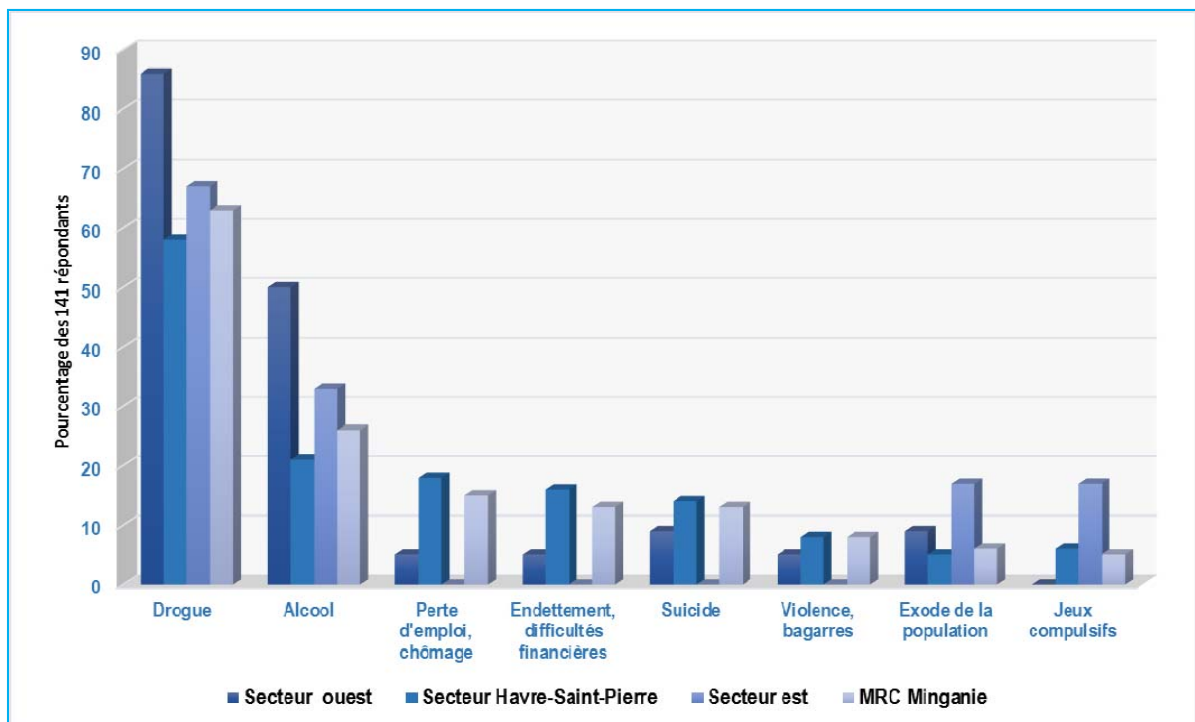
²⁰ Depuis le début de 2017 nommé Centre multiservices de santé et services sociaux de la Minganie.

Figure 10-1 : Évolution des problèmes sociaux par secteur – 2013 à 2017



Source : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

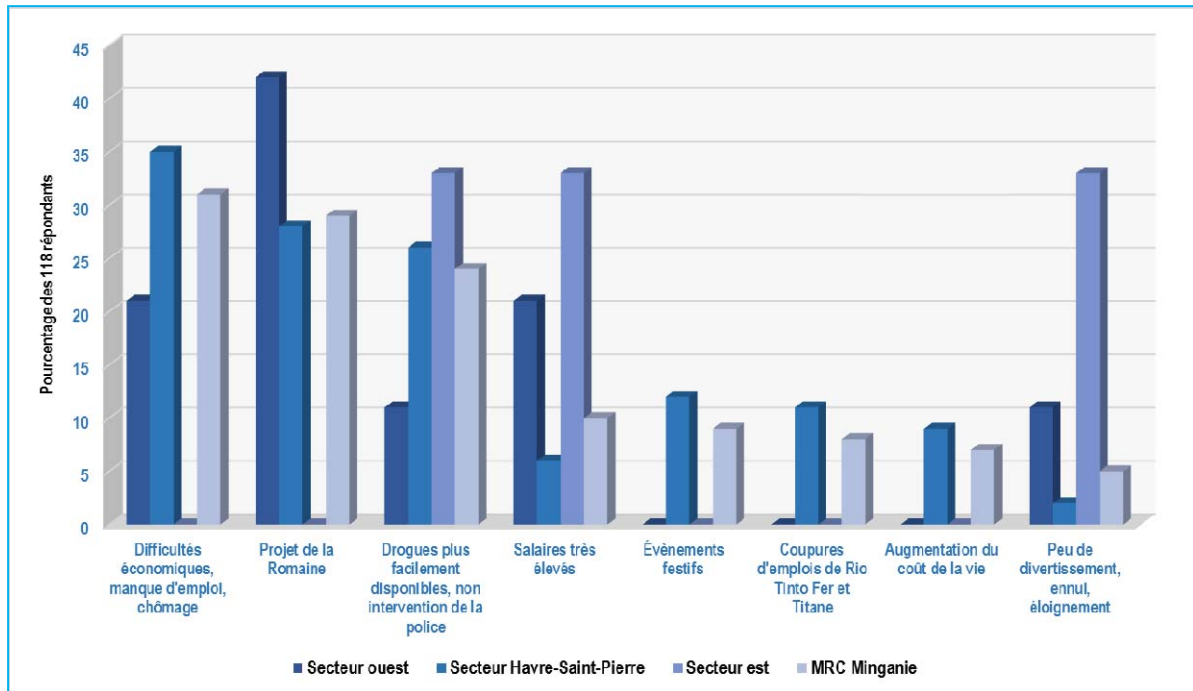
Figure 10-2 : Principaux problèmes sociaux qui se sont aggravés par secteur - 2013 à 2017



Sources : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

Les trois principales raisons données par les répondants pour expliquer l'aggravation de la consommation de drogues sont également les trois raisons les plus importantes pour expliquer les autres problèmes sociaux. Il s'agit des difficultés économiques (ou le manque d'emploi et le chômage), du projet de la Romaine et des attentes non comblées à son sujet, et de la plus grande disponibilité des drogues et l'absence d'intervention de la sécurité publique.

Figure 10-3 : Principales raisons pour lesquelles les problèmes sociaux se sont aggravés par secteur - 2013 à 2017



Source : Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie, 2017.

Si on compare avec les résultats de 2017 avec ceux des sondages de 2010 et 2013, les répondants avaient été proportionnellement plus nombreux à indiquer que les problèmes de dépendance (à la drogue, à l'alcool et au jeu) étaient demeurés stables de 2005 à 2010 et en 2011-2012. Parmi les autres problèmes sociaux importants dans leur communauté, à part les problèmes de dépendance, quelques répondants aux sondages de 2010 (20 %) et 2013 (24 %) avaient aussi mentionné des problèmes qui se retrouvent parmi ceux mentionnés en 2017 soit la violence, l'endettement et les difficultés financières.

Par ailleurs, en 2013, il avait été constaté que les problématiques sociales ciblées semblaient peu liées au complexe de la Romaine alors que c'est, selon les répondants, l'une des trois principales raisons de l'aggravation des problèmes sociaux en 2017. En effet, moins de 1,5 % des répondants au sondage de 2013 considéraient que les problèmes de dépendance étaient un effet négatif du projet sur eux et leur ménage (11 répondants) ou leur communauté (6 répondants) et 2,6 % des répondants (20 répondants) indiquaient être préoccupés par les répercussions du projet sur ces problématiques.

En 2017, 34 répondants associaient l'aggravation des problèmes sociaux en Minganie au complexe de la Romaine (4,6 % des 738 répondants). Toutefois, seulement deux répondants ont pointé les problématiques sociales comme effet négatif du complexe de la Romaine sur eux ou leur ménage ou encore sur leur municipalité ou localité.

Les difficultés financières auxquelles sont exposés les Minganois en raison du faible nombre d'emplois ou la perte d'emplois dans leur communauté représentent pour 38 répondants (5,1 % des 738 répondants) un des effets négatifs mentionnés sur eux et leur ménage et pour 53 répondants (7,2 % des 738 répondants) sur leur municipalité ou localité, associé au complexe de la Romaine, tout comme elles représentent une des raisons principales pour expliquer les problématiques sociales. De plus, seuls neuf répondants (1,2 % des 738 répondants) ont mentionné les impacts sociaux (hausse de la consommation de drogue, conflits dans les communautés, violence) comme préoccupations ou inquiétudes envers le complexe de la Romaine.

L'étude d'impact sur l'environnement du projet indiquait que, pour certains travailleurs, la perte d'un emploi au chantier du complexe de la Romaine pouvait entraîner des changements dans leur vie pouvant être la cause de problèmes sociaux et de comportement liés d'une part à l'endettement, mais aussi à une dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu compulsif (Hydro-Québec, 2007, page 31-26). Parmi les préoccupations ou inquiétudes des répondants envers le complexe de la Romaine, l'après-projet et les répercussions à long terme du projet ont été mentionnés en 2017 par 15 % des répondants (36 sur 233). En comparaison, le sondage de 2013 faisait ressortir que 69 répondants redoutaient les répercussions de l'après-projet, notamment lorsque des travailleurs se retrouveraient sans emploi.

Comme mentionné dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet, Hydro-Québec s'est engagée à participer à un programme de communication destiné aux travailleurs temporaires, de concert avec les intervenants du CMSSSM, afin de les informer sur les comportements, notamment de consommation, à adopter afin d'éviter les situations d'endettement et les autres problématiques sociales liées à la fin d'un emploi (Hydro-Québec, 2007, page 31-27).

En résumé – Problématiques sociales

Selon les résultats du sondage de 2017, les problèmes sociaux sont généralement stables depuis 2013 et la consommation de drogues serait l'un des principaux problèmes. Les difficultés économiques dues au manque ou à la perte d'emploi (37 répondants) seraient la principale raison expliquant l'aggravation des problèmes sociaux, suivies par le complexe de la Romaine et les attentes non comblées en termes d'emplois qui y étaient liées (34 répondants). Par ailleurs, un faible nombre de répondants (deux répondants) ont mentionné les problématiques sociales quand il s'agissait d'identifier les effets négatifs du complexe de la Romaine depuis 2013 à la fois sur leur ménage et sur leur municipalité ou localité.

11 Main-d'œuvre chez les employeurs locaux

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait, durant la période de construction, un roulement de main-d'œuvre non spécialisée des employeurs locaux vers le chantier du complexe de la Romaine (Hydro-Québec, 2007, page 31-21).

Afin de documenter et d'évaluer l'impact du projet de la Romaine sur les entreprises minganoises et son évolution, une enquête a été menée en 2010 auprès d'une vingtaine d'entreprises de Havre-Saint-Pierre pour la période 2009-2010 et une seconde enquête en 2013 pour la période 2011-2012. Dans le cadre de ce suivi, cette enquête a été répétée pour la période 2014-2015 auprès de 20 entreprises (voir l'annexe E).

L'année 2015 a été marquée par une diminution des activités de 16 des 20 entreprises ayant participé à l'enquête. Selon les personnes rencontrées, le ralentissement des activités chez RTFT et sa fermeture temporaire à la fin 2015 ainsi qu'un climat économique défavorable sont en grande partie responsables de leurs difficultés. Également, la baisse des activités au chantier de la Romaine et du nombre de travailleurs au campement des Murailles seraient aussi des facteurs non négligeables pour neuf entreprises. Une seule entreprise a mentionné une augmentation de ces activités au cours de ces deux années.

Par ailleurs, neuf représentants des entreprises rencontrées ont souligné qu'ils comptaient maintenant parmi leur clientèle des membres du personnel du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre ou que le centre constituait un nouveau débouché pour leurs produits et services.

Des 20 entreprises rencontrées dans le cadre de l'enquête de 2016, neuf ont indiqué avoir perdu des employés en 2014 ou 2015. Ainsi, des quelque 185 employés de ces entreprises, 18 ont quitté leur emploi en 2014 et 2015. Parmi eux, quatre ont obtenu un emploi dans une autre entreprise de Havre-Saint-Pierre, trois ont pris leur retraite, un ne voulait pas travailler à temps partiel et a préféré quitter et dix ont déménagé à l'extérieur de la Minganie (principalement dans le cadre d'un nouvel emploi). Aucune des entreprises rencontrées n'a associé la perte de ces employés au complexe de la Romaine.

Des neuf entreprises ayant perdu des membres de leur personnel en 2014-2015, sept ont réussi à les remplacer. Les responsables de ces entreprises ont indiqué ne pas avoir rencontré de difficultés à remplacer ces travailleurs et qu'il a fallu moins de trois mois afin de pourvoir les postes à combler. Une entreprise n'a pas remplacé la personne qui avait quitté à cause de la baisse des activités de son entreprise et l'autre n'a pas encore réussi à remplacer la personne qui a quitté.

Par ailleurs, trois entreprises ont embauché des travailleurs en 2014 et 2015. Il s'agit de trois travailleurs spécialisés (mécanicien et opérateur de machinerie lourde). Un propriétaire a indiqué n'avoir rencontré aucune difficulté à embaucher un travailleur et les deux autres

ont eu certaines difficultés en raison, soit de la qualification requise ou du statut occasionnel du poste à combler.

Chez les entreprises qui ont dû recruter du personnel en 2014-2015, à cause d'employés qui ont quitté ou pour des embauches de travailleurs spécialisés, une seule a mentionné que le recrutement avait été plus difficile qu'en 2011 et 2012 à cause de la nature du travail spécialisé à accomplir.

Par ailleurs, dix entreprises ont indiqué avoir dû mettre à pied du personnel à cause de la baisse de leurs activités en 2014 ou 2015 en raison principalement de la baisse des activités chez RTFT, selon les responsables rencontrés.

En 2014 et 2015, deux employeurs ont mentionné avoir embauché trois travailleurs de l'extérieur de la Minganie pour combler des besoins de main-d'œuvre. En 2011-2012, 13 travailleurs de l'extérieur de la Minganie avaient été engagés par des employeurs de Havre-Saint-Pierre. Aussi, cinq entreprises rencontrées ont eu recours à des étudiants sur une base régulière ou saisonnière. Comme en 2009-2010 et en 2011-2012, deux employeurs ont également fait appel à des personnes à la retraite pour combler leurs besoins de main-d'œuvre occasionnelle.

Pour quatre entreprises, la perte d'employés a été une certaine source d'inquiétude, notamment parce qu'elles ont dû soit réduire leurs activités ou former de nouveaux employés en remplacement de personnes expérimentées. Ces répercussions avaient été ressenties par neuf employeurs en 2011-2012 et cinq en 2009-2010.

Contrairement à 2011-2012 où 10 des 17 entreprises rencontrées avaient indiqué avoir pris des mesures pour retenir ou recruter leurs employés (comme des augmentations salariales supérieures à celles des années antérieures, plus de souplesse dans les horaires de travail et la disponibilité de logements pour leurs employés), en 2014 et 2015, aucune mesure additionnelle n'a été mise en place par les employeurs. Certains employeurs ont souligné qu'il y avait une bonne disponibilité de la main-d'œuvre en Minganie. Mentionnons qu'un propriétaire a souligné qu'il envisageait de se trouver un emploi à l'extérieur de son entreprise afin de favoriser le maintien des emplois de son entreprise.

Rappelons que selon les résultats des deux premières enquêtes, le manque de main-d'œuvre disponible représentait de 2009 à 2012 une situation préoccupante pour plusieurs entreprises. En 2011-2012, l'impact de RTFT sur le déplacement de la main-d'œuvre avait été significatif, alors qu'en 2009 et 2010, le complexe de la Romaine avait attiré un nombre plus important de travailleurs que RTFT.

Les responsables rencontrés n'ont pas soulevé de problématique particulière liée aux relations entre les employés, à celles entre la direction et les employés et au climat de travail.

En 2011 et 2012, selon le Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, la pénurie de main-d'œuvre touchait les emplois très spécialisés et non spécialisés. La situation était

particulièrement difficile pour les pêcheurs commerciaux et les commerces de détail. En 2015, selon ce même organisme, la situation a évolué et il y a maintenant une bonne disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée en Minganie. Également, il n'y a plus de déplacement de main-d'œuvre des entreprises locales vers le chantier du complexe de la Romaine comme ce qui avait été observé en 2011 et 2012. Concernant la pêche commerciale, en 2014 et 2015, plusieurs formations ont été offertes aux travailleurs en chômage, notamment comme capitaine de bateau de pêche.

En 2012, le CMSSSM faisait état d'une situation préoccupante chez les organismes communautaires liée aux difficultés de recruter ou maintenir le personnel en place compte tenu de l'incapacité d'offrir des salaires compétitifs, notamment par rapport au chantier de la Romaine, et de la faible disponibilité de main-d'œuvre (CSSSM, 2012b). En 2015, la situation a fort changé et selon la directrice du Centre d'action bénévole de la Minganie, la disponibilité de travailleurs et de bénévoles est adéquate depuis deux ans. Toutefois, le financement accordé par le CISSS-CN ne permet pas l'embauche de nouvelles ressources.

En résumé – Main-d'œuvre chez les employeurs locaux

En 2011 et 2012, le manque de main-d'œuvre disponible représentait une situation préoccupante pour de nombreuses entreprises de la Minganie, tout comme en 2009 et 2010. Certaines entreprises avaient perdu des employés au profit principalement de RTFT et d'organismes publics. En 2009 et 2010, le complexe de la Romaine avait attiré un nombre plus important de travailleurs que RTFT. Pour faire face à cette pénurie de main-d'œuvre, certains employeurs ont eu recours à des retraités, des étudiants ou encore des personnes provenant de l'extérieur de la Minganie. D'autre part, compte tenu de la rareté de main-d'œuvre, les travailleurs ont pu bénéficier d'une amélioration de leurs conditions de travail et salariales. Les entreprises se sont adaptées au contexte de faible disponibilité de main-d'œuvre en Minganie.

En 2015 et 2016, la situation est fort différente. Le ralentissement des activités chez RTFT et sa fermeture temporaire à la fin 2015 et en 2016, ainsi qu'un climat économique défavorable sont en grande partie responsables d'une augmentation du chômage et, par le fait même, d'une main-d'œuvre disponible. Également, la baisse des activités au chantier de la Romaine et du nombre de travailleurs au campement des Murailles seraient aussi des facteurs non négligeables. Face à ce contexte, plusieurs des entreprises ayant participé à l'enquête de 2016 ont dû diminuer leurs activités et mettre à pied des membres de leur personnel. Par ailleurs, il n'y a plus de déplacement de travailleurs des entreprises locales vers le chantier du complexe de la Romaine, phénomène qui avait été observé de 2009 à 2012.

Cette situation est également perceptible dans les résultats des sondages. En effet, lorsqu'on compare les résultats des deux dernières périodes de sondage, on constate que le nombre de répondants qui identifient le manque de main-d'œuvre locale comme effet négatif du projet de la Romaine sur leur communauté a grandement diminué passant de 63 sur 769 en 2013 à seulement 9 répondants sur 253 en 2017.

12 Marché immobilier

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait, en phase construction, une incidence modérée sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre et, en phase exploitation à partir de 2014, une faible incidence (Hydro-Québec, 2007, pages 31-29 et 31-37). Dans le but de discuter de cet impact, les données concernant l'évaluation municipale des résidences et le marché de la revente résidentielle sont présentées.

12.1 Évaluation municipale des résidences

L'évaluation moyenne uniformisée des résidences unifamiliales en Minganie a augmenté en moyenne de 13,8 % par année de 2009 à 2016 comparativement à 10,1 % pour la Côte-Nord. En Minganie, elle était de 76 949 \$ en 2009, soit 21 % inférieure à la moyenne régionale de la Côte-Nord (96 863 \$) (voir le tableau 12-1). En 2016, cet écart s'est amoindri alors que l'évaluation moyenne en Minganie était de 9,3 % inférieure à la moyenne régionale.

À Havre-Saint-Pierre, l'évaluation moyenne des résidences unifamiliales en 2016 est d'un peu plus de 209 000 \$, soit nettement au-dessus de la moyenne de la MRC de Minganie (151 130 \$). Dans les autres municipalités de la MRC, cette évaluation varie entre 69 325 \$ à Natashquan et 114 556 \$ à L'Île-d'Anticosti.

Sur sept ans, de 2009 à 2016, l'augmentation moyenne annuelle de la valeur des résidences a été de 13,2 % à Havre-Saint-Pierre, de 13,8 % en Minganie, de 10,1 % sur la Côte-Nord et de 5,6 % au Québec (voir la figure 12-1). Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean ont aussi connu des augmentations significatives (13,7 %, 17,5 % et 15,0 % respectivement).

À partir de 2013, on note un ralentissement de la hausse de l'évaluation des résidences. Ainsi, à Havre-Saint-Pierre, l'augmentation de 57,1 %, observée de 2009 à 2012, a diminué de plus de la moitié pour la période de 2012 à 2016, avec 22,5 %. Cette situation touche également l'ensemble de la MRC de Minganie ainsi que la Côte-Nord.

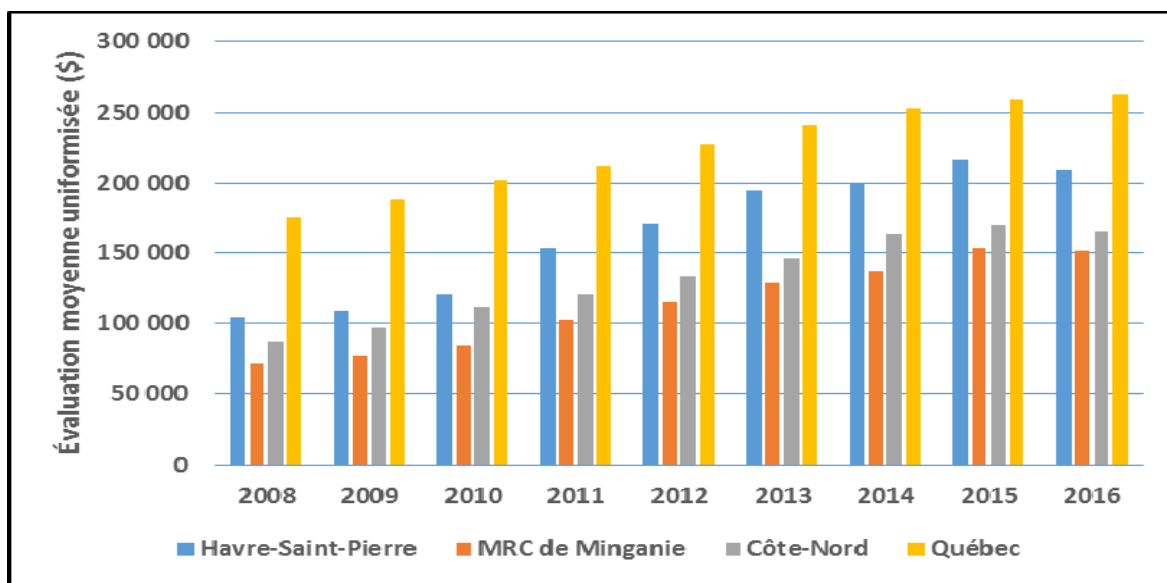
Selon des informations obtenues de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, l'évaluation foncière des bâtiments résidentiels a connu une hausse d'environ 30 % de 2009 à 2010 et de 40 % de 2012 à 2013. Les taux de taxation ont été ajustés pour atténuer l'effet de ces augmentations sur le niveau de taxation des propriétés : 1,52 \$ à 1,20 \$ par 100 \$ d'évaluation des résidences en 2010, et à 0,83 \$ en 2013. De 2013 à 2014 et de 2014 à 2015, l'évaluation foncière moyenne des résidences unifamiliales a augmenté de moins de 1,5 % par année. Le taux de taxation de 0,83 \$ a été maintenu en 2014, 2015, 2016 et 2017 (Radio-Canada, décembre 2016).

Tableau 12-1 : Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement – Municipalités et MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2009 à 2016

Territoire	Évaluation moyenne uniformisée										
	2009 (\$)	2010 (\$)	2011 (\$)	2012 (\$)	2013 (\$)	2014 (\$)	2015 (\$)	2016 (\$)	Variation 2009-2012 (%)	Variation 2012-2016 (%)	Variation annuelle moyenne 2009-2016 (%)
Aguanish	41 009	46 254	50 966	48 380	52 693	65 181	71 796	73 279	18,0	51,5	11,2
Baie-Johan-Beetz	57 341	58 535	63 793	79 615	82 440	98 510	95 564	96 711	38,8	21,5	9,8
Havre-Saint-Pierre	108 918	120 593	153 080	171 157	194 383	199 584	216 308	209 640	57,1	22,5	13,2
L'Île-d'Anticosti	73 809	80 170	88 409	99 929	100 745	100 744	97 933	114 556	35,4	14,6	7,9
Longue-Pointe-de-Mingan	58 127	57 698	63 099	71 328	73 456	79 524	110 261	113 781	22,7	59,5	13,7
Natashquan	48 295	49 705	51 952	55 782	56 354	58 406	68 631	69 325	15,5	24,3	6,2
Rivière-au-Tonnerre	35 616	38 628	40 918	49 096	47 310	61 605	83 599	79 213	37,8	61,3	17,5
Rivière-Saint-Jean	36 877	37 195	39 669	44 041	46 634	49 791	74 362	75 602	19,4	71,7	15,0
MRC de Minganie	76 949	84 101	102 498	114 995	128 727	136 538	153 242	151 130	49,4	31,4	13,8
Côte-Nord	96 863	111 561	120 145	132 812	145 695	163 206	170 457	165 109	37,1	24,3	10,1
Ensemble du Québec	188 645	202 445	212 257	227 549	241 274	252 527	259 174	262 825	20,6	15,5	5,6

Sources : MAMROT, 2013 et MAMOT, 2016 et 2017.

Figure 12-1 : Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement – Havre-Saint-Pierre, MRC de Minganie, Côte-Nord et ensemble du Québec – 2008 à 2016



Sources : MAMROT, 2013 et MAMOT, 2016 et 2017.

12.2 Marché de la revente résidentielle

Entre 2006 et 2015, le marché de la revente de résidences à Havre-Saint-Pierre a compté entre 23 et 34 transactions annuellement. Le nombre de reventes le plus élevé a été atteint en 2012 (34) pour un prix de vente moyen de 188 500 \$ (voir le tableau 12-2). Le ratio prix de vente/évaluation municipale s'établissait alors à 159,6 %. En 2009, le prix de vente moyen des 29 résidences revendues avait atteint 145 700 \$.

Le prix de vente moyen des résidences a atteint un sommet en 2013 avec 221 400 \$. Quant au ratio du prix de vente sur l'évaluation municipale, il a été le plus élevé en 2009 avec 190,5 %. Le prix moyen des 28 résidences de Havre-Saint-Pierre revendues en 2015 a été de 203 700 \$ pour un ratio prix de vente/évaluation municipale de 99,6 %. En 2016, seulement six résidences ont fait l'objet d'une revente à Havre-Saint-Pierre. Le prix de vente moyen a été de 199 200 \$ et le ratio du prix de vente sur l'évaluation municipale de 93,8 %. Cette situation n'est pas unique à la Minganie mais touche aussi toute la région de la Côte-Nord (Le Nord-Côtier, 18 janvier 2017).

À titre comparatif, en 2015 et 2016, le prix de vente moyen à Havre-Saint-Pierre était supérieur à ceux de Port-Cartier et Baie-Comeau, mais inférieur à celui de Sept-Îles. En 2016, le ratio prix de revente sur l'évaluation municipale à Havre-Saint-Pierre était inférieur à celui de Baie-Comeau mais supérieur à ceux de Sept-Îles et Port-Cartier (voir le tableau 12-3). Soulignons que seulement six résidences ont fait l'objet d'une revente en 2016.

Les données présentées au tableau 12-2 ne comprennent pas les reventes de maisons mobiles. De 2013 à 2016, 29 maisons mobiles ont été revendues.

Tableau 12-2 : Nombre de reventes de résidences et prix de vente moyen – Havre-Saint-Pierre – 2006 à 2016

Année	Nombre de reventes	Prix de vente moyen (\$)	Ratio des prix de vente sur l'évaluation municipale (%)
2006	25	83 100	123,1
2007	25	110 600	131,3 ^a
2008	23	138 300	158,7 ^b
2009 ^c	29	145 700	190,5
2010 ^c	28	168 400	142,7
2011	25	192 400	153,6
2012	34	188 500	159,6
2013	26	221 400	108,9
2014	29	215 000	112,3
2015	28	203 700	99,6
2016	6	199 200	93,8

Note : Les reventes de résidences ne comprennent pas celles de maisons mobiles.
a. Ratio calculé sur le prix de 24 résidences vendues par des particuliers. Une résidence a été vendue par une institution financière. Le ratio du prix de vente sur l'évaluation municipale s'établissait pour cette dernière résidence à 107,38 %.
b. Ratio calculé sur le prix de 22 résidences. L'évaluation municipale d'une résidence n'était pas disponible.
c. En 2009 et 2010, cinq résidences ont été revendues à deux occasions. Il y en a eu deux en 2011 et 2012.

Sources : Évaluations immobilières Richard et associés inc., 2010, 2012, 2013, 2016 et 2017

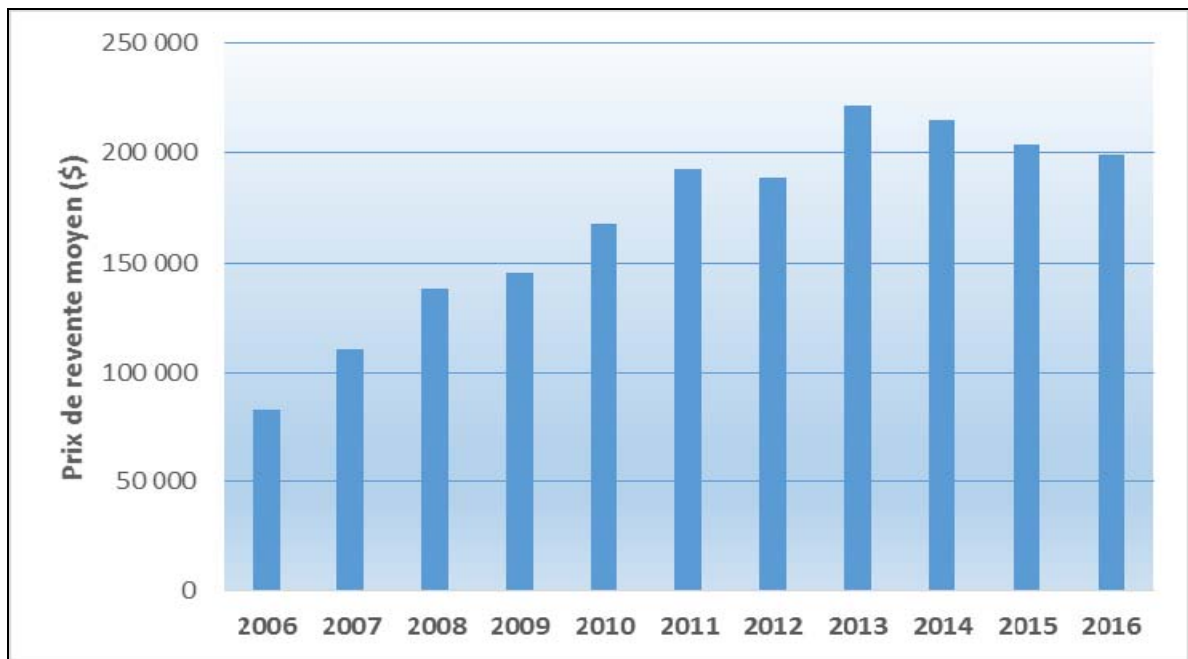
Tableau 12-3 : Prix de vente moyen et ratio des prix de vente sur l'évaluation municipale – Certaines municipalités de la Côte-Nord – 2009 à 2016

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prix de vente moyen (\$)								
Havre-Saint-Pierre	145 700	168 400	192 400	188 500	221 400	215 000	203 700	199 200
Sept-Îles	179 500	203 000	228 700	255 900	256 900	243 700	239 500	237 000
Port-Cartier	115 200	132 600	174 600	194 800	172 700	170 900	192 100	189 200
Baie-Comeau	142 000	150 900	164 900	172 100	188 100	193 900	188 800	169 000
Ratio des prix de vente sur l'évaluation municipale (%)								
Havre-Saint-Pierre	190,47	142,7	153,6	159,6	108,9	112,3	99,6	93,8
Sept-Îles	162,74	117,8	133,7	147,7	111,1	106,6	103,2	89,9
Port-Cartier	185,26	135	168,2	184	113,2	115,4	112,4	92,2
Baie-Comeau	133,47	113,5	121,1	129,1	116	115,6	111,1	97,4

Sources : Évaluations immobilières Richard et associés inc., 2010, 2012, 2013, 2016 et 2017

Le prix de revente des résidences à Havre-Saint-Pierre a connu une hausse importante de 2006 à 2008, soit une augmentation de 66 %. La situation s'est quelque peu stabilisée après 2008. En effet, l'augmentation du prix moyen des résidences revendues a été de 5 % de 2008 à 2009 et de 15 % annuellement de 2009 à 2011. De 2011 à 2012, il a connu une baisse de 2 % pour remonter de 17 % de 2012 à 2013, année où il a atteint un sommet. Enfin, de 2013 à 2016, le prix de vente moyen a diminué de 10 %, passant de 221 400 \$ à 199 200 \$ (voir la figure 12-2).

Figure 12-2 : Prix de revente moyen des résidences unifamiliales – Havre-Saint-Pierre – 2006 à 2016



Sources : Évaluations immobilières Richard et associés inc., 2010, 2012, 2013, 2016 et 2017.

L'année 2009 a été marquée par le ratio le plus élevé du prix de vente sur l'évaluation municipale de 2006 à 2015, soit près de deux fois l'évaluation municipale. Cette hausse importante était attribuable à la forte demande pour des habitations. Elle avait permis à des propriétaires de faire un gain non négligeable et certains avaient saisi l'opportunité d'acquérir une maison mobile neuve ou une autre résidence mieux adaptée à leurs besoins. Cette situation avait entraîné, pour d'autres, des difficultés à trouver une résidence dans la marge de prix qu'ils s'étaient fixés. Depuis 2010, ce ratio a fortement diminué et est même devenu négatif en 2015 et 2016.

Selon l'enquête menée en 2016 auprès des propriétaires ayant acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2015, plus de la moitié des reventes de résidences (incluant les maisons mobiles) durant ces trois années était liée aux travailleurs de RTFT, de la Sûreté du Québec et du CMSSM (30 des 56 propriétaires-répondants). Seulement une revente était liée directement au chantier du complexe de la Romaine. Toutefois, neuf des 56 achats de résidences en revente ont été effectués par des travailleurs d'Hydro-Québec Production

associés aux opérations des aménagements du complexe de la Romaine. Également, selon l'enquête menée auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-pierre, à ces derniers s'ajoutent deux autres travailleurs qui ont acquis une résidence en revente de 2013 à 2016.

Les résultats du sondage mené en 2017 indiquent que 141 des 738 répondants ont mentionné avoir recherché une propriété résidentielle de 2013 à 2016. Ces 141 répondants se répartissent ainsi : 28 % en 2013 (40 répondants sur 141), 17 % en 2014, 21 % en 2015 et 28 % en 2016. La très grande majorité de ceux-ci ont fait l'acquisition d'une propriété (82 %). Pour les 24 personnes qui étaient à la recherche d'une propriété mais qui n'ont pas acheté de résidence, le prix trop élevé était la raison la plus fréquemment mentionnée (22 répondants). Quant aux 116 personnes qui ont fait l'acquisition d'une propriété, le quart d'entre eux (30 répondants) a indiqué avoir eu des difficultés à trouver leur propriété, principalement en raison du prix élevé mais aussi à cause de la faible disponibilité de maisons et de terrains résidentiels.

12.3 En résumé – Marché immobilier

Du début du projet, en 2009, jusqu'à l'année 2013, la forte demande pour des résidences a entraîné une augmentation importante du prix de vente des habitations. Cette hausse du prix des résidences n'a pas eu d'effet sur le marché de la revente puisque leur nombre est demeuré du même ordre au cours de cette période. En 2014 et 2015, un marché moins actif et une offre supérieure à la demande ont eu pour effet d'entraîner une diminution de 3 % et 5 % respectivement du prix moyen de revente des résidences. Toutefois, durant ces deux années, le nombre de reventes est demeuré similaire à ceux des années précédentes. En 2016, seulement six résidences ont fait l'objet d'une revente.

Par ailleurs, l'évaluation moyenne uniformisée d'une résidence unifamiliale à Havre-Saint-Pierre est passée de 108 918 \$ en 2009 à 209 640 \$ en 2016, une hausse moyenne annuelle de 13,2 % comparativement à 5,6 % pour le Québec. Toutefois, comme indiqué au chapitre 4, les municipalités ont ajusté leurs taux des taxes foncières de façon à ce que, malgré la hausse de l'évaluation, le montant des taxes pour une résidence donnée demeure relativement le même qu'en 2009 ou augmente légèrement.

Mentionnons que les fonds versés à la MRC de Minganie par Hydro-Québec, dans le cadre du projet de la Romaine, ont été utilisés par plusieurs municipalités pour maintenir leur taxation foncière à un niveau similaire à celui prévalant au début du chantier.

12.3.1 Phase construction

De 2009 à 2016, seulement 12 des 205 propriétaires²¹ ayant acheté une résidence en revente selon une projection des résultats des enquêtes menées en 2010, 2013 et 2016 auprès des

²¹ Ne comprend pas les maisons mobiles ayant fait l'objet d'une revente.

acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre seraient des travailleurs associés au chantier du complexe de la Romaine. Depuis 2009, le marché de la revente est surtout alimenté par des travailleurs de RTFT, de la Sûreté du Québec et du CMSSSM. De 2013 à 2016, un seul travailleur associé au chantier de la Romaine aurait acquis une résidence en revente. Par ailleurs, pour la même période, cinq autres travailleurs liés à la construction du complexe de la Romaine auraient acheté une nouvelle résidence.

12.3.2 Phase exploitation

De 2013 à 2016, 18 travailleurs liés à l'exploitation des aménagements de la Romaine auraient acquis une résidence en revente à Havre-Saint-Pierre (projection selon les résultats de l'enquête auprès des acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre). Par ailleurs, trois travailleurs auraient acheté une nouvelle résidence.

12.3.3 Phases construction et exploitation

Au total globalement de 2009 à 2016, 47 travailleurs associés à la construction et à l'exploitation des aménagements de la Romaine ont acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre. De ceux-ci, 26 sont liés à la construction (12 résidences en revente et 14 nouvelles résidences) et 21 travailleurs à l'exploitation (18 résidences en revente et 3 nouvelles résidences).

13 Circulation routière sur la route 138

La route 138 est la seule route provinciale de la Minganie et la seule voie de circulation terrestre la reliant au reste du Québec. Entre Sept-Îles et la route de la Romaine, elle traverse les municipalités de Sept-Îles dans la MRC de Sept-Rivières, et dans la MRC de Minganie, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, la réserve de Mingan (Ekuanitshit) et Havre-Saint-Pierre. En 2007, le niveau de service de la route 138, de Sept-Îles à la route de la Romaine, était qualifié d'excellent (niveau A) en raison de la très faible circulation.

L'étude d'impact sur l'environnement du projet du complexe de la Romaine prévoyait, en période de construction, une augmentation forte et ponctuelle de la circulation sur la route 138 en raison des déplacements des travailleurs et de l'approvisionnement du chantier et une faible possibilité d'augmentation du nombre d'accidents. Également, on prévoyait une augmentation négligeable de la circulation sur la route 138 pendant les travaux de déboisement. Par ailleurs, il était mentionné que la circulation des travailleurs et des poids lourds pourrait causer des inconvénients (bruit, poussière et odeurs) aux habitants des localités traversées et poser un risque d'accident pour les piétons, notamment pour certains segments de la population, soit les enfants ainsi que les personnes âgées ou à mobilité réduite (Hydro-Québec, 2007, pages 37-17 et 37-19).

En s'attardant sur les éléments mentionnés au paragraphe précédent, les sections suivantes présentent un portrait de la circulation routière sur la route 138 de 2013 à 2015, notamment à partir des données de circulation, des estimations des niveaux sonores de même que des données sur la sécurité routière, et enfin, des préoccupations des participants au sondage mené en 2017 à l'égard de la circulation.

Ce chapitre reprend les principaux constats et résultats des trois études de suivi environnemental portant sur la circulation sur la route 138 pour les années 2013 à 2015 (WSP, 2014, 2015 et 2016).

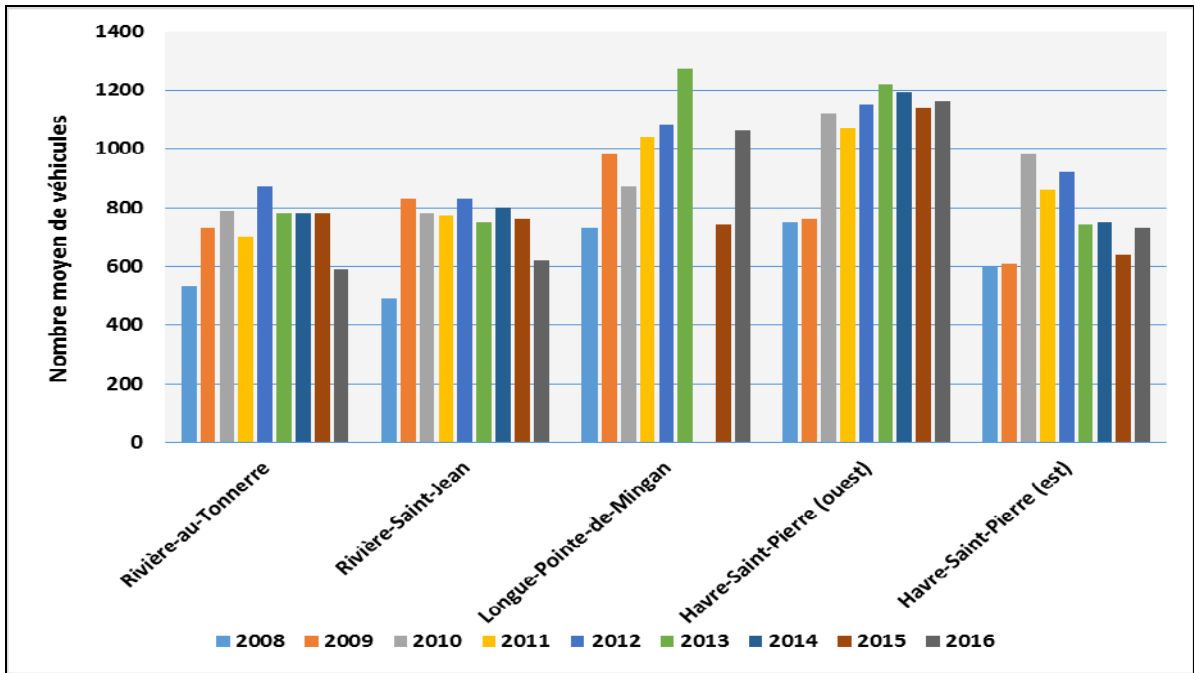
13.1 Débits de circulation sur la route 138 de 2013 à 2016

À chaque année, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) établit le débit journalier moyen annuel (DJMA), le débit journalier moyen estival (DJME), le débit moyen hivernal (DJMH) et la proportion des camions pour le tronçon de la route 138 considéré dans la présente étude. On trouve cinq stations de comptage du MTMDET depuis la limite ouest de la Minganie jusqu'à l'intersection de la route de la Romaine menant au chantier.

De 2013 à 2016, le DJMA sur la route 138 entre Rivière-au-Tonnerre et Havre-Saint-Pierre variait de 590 à 1 270 véhicules, avec des débits plus importants à la station située à l'ouest

de Havre-Saint-Pierre et à celle de Longue-Pointe-de-Mingan (voir la figure 13-1). De 2008 à 2016, la circulation (DJMA) a augmenté de 11,3 % à Rivière-au-Tonnerre, de 26,5 % à Rivière-Saint-Jean, de 45,2 % à Longue-Pointe-de-Mingan, de 54,7 % à la station de la partie ouest de Havre-Saint-Pierre et de 21,7 % pour celle à l'est.

Figure 13-1 : Débit journalier moyen annuel de la circulation sur la route 138 – 2008 à 2016



Note : Donnée non disponible pour Longue-Pointe-de-Mingan en 2014.

Source : WSP, 2016 et MTDDDET, 2017a.

Depuis le début du projet, les débits les plus élevés, à Longue-Pointe-de-Mingan et à la station à l'ouest de Havre-Saint-Pierre, ont été enregistrés en 2013 tandis qu'à Rivière-Saint-Jean et Rivière-au-Tonnerre, c'est au cours de l'année 2012, et à la station à l'est de Havre-Saint-Pierre, en 2010. Globalement, on observe une diminution du niveau de circulation sur la route 138 depuis 2013 et 2014.

Tout comme pour les DJMA, après avoir atteint depuis le début du chantier de la Romaine un sommet en 2012 et 2013 (2010 pour la station à l'est de Havre-Saint-Pierre), on note une baisse du débit journalier moyen estival de 2013 à 2016 aux cinq stations de comptage considérées.

De 2013 à 2016, la proportion de camions aux cinq stations a varié de 15 % à 22 % de la circulation totale. Pour 2016, les données indiquent qu'ils représentent 22 % de la circulation totale à Rivière-au-Tonnerre, 20 % à Rivière-Saint-Jean, 15 % à Longue-Pointe-de-Mingan, 17 % à la station de la partie ouest de Havre-Saint-Pierre et 18 % pour celle à l'est.

13.2 Circulation liée au chantier de la Romaine

13.2.1 Ensemble des véhicules

13.2.1.1 Débits totaux et journaliers

L'étude d'impact sur l'environnement du projet du complexe de la Romaine prévoyait une hausse maximale de 5 000 véhicules par semaine sur la route 138 lors des années de pointe. Cette augmentation du débit routier devait surtout se faire sentir le vendredi en après-midi, principalement de 2011 à 2016 durant les mois d'avril à novembre. Malgré cette hausse, la capacité de la route 138 devait rester adéquate et la vitesse moyenne du trafic peu modifiée. On expliquait la baisse du niveau de service anticipée, de A à D, essentiellement par la forte probabilité qu'il se forme des pelotons de véhicules. On estimait que la hausse de la circulation routière sur la route 138 atteindrait un sommet certains vendredis d'été en 2012 et 2013, soit 984 et 1 015 véhicules respectivement. Il était prévu que la quasi-totalité de ce trafic devrait se diriger alors vers l'ouest, en direction de Sept-Îles.

De septembre 2014 à août 2015 (suivi 2015), 126 498 passages ont été enregistrés sur la route de la Romaine à la hauteur du kilomètre 1. Par rapport au premier suivi de 2010, il y a eu 6 218 passages de moins durant le suivi de 2015 et ce sont 21 907 passages de moins que durant le suivi de 2014. En 2013, la circulation totale était de 112 603 véhicules sur la route de la Romaine. Depuis le début du projet, la circulation totale annuelle la plus élevée au kilomètre 1 de la route de la Romaine a été enregistrée en 2014 avec 148 405 passages de véhicules (voir le tableau 13-1).

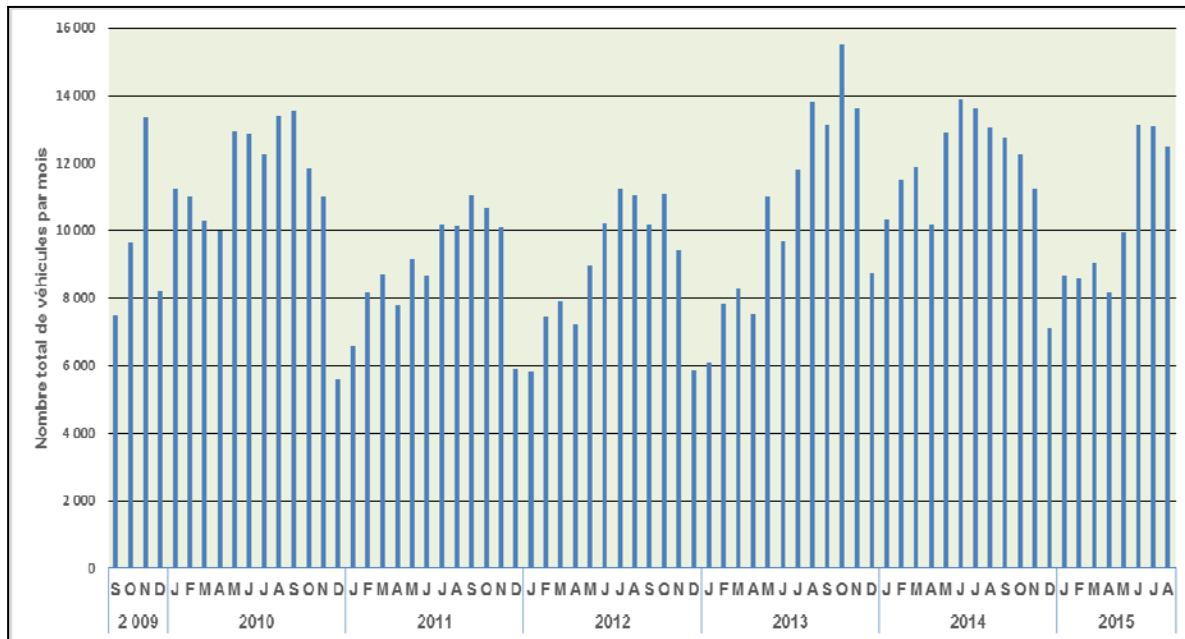
Tableau 13-1 : Circulation totale sur la route de la Romaine (kilomètre 1) – Suivi 2010 à 2015

Période de suivi	Nombre total de passages
Suivi 2010 (septembre 2009 à août 2010)	132 716
Suivi 2011 (septembre 2010 à août 2011)	111 406
Suivi 2012 (septembre 2011 à août 2012)	107 585
Suivi 2013 (septembre 2012 à août 2013)	112 603
Suivi 2014 (septembre 2013 à août 2014)	148 405
Suivi 2015 (septembre 2014 à août 2015)	126 498

Source : WSP, 2016.

En moyenne, 10 542 passages ont été effectués par mois au cours de la période du suivi de 2015 comparativement à 12 367 pour le suivi de 2014 et de 11 060 passages pour le suivi de 2010, une diminution respectivement de 14,8 % et 4,7 %. Le mois d'octobre 2013 est celui où l'on a observé le plus fort débit de circulation sur la route de la Romaine depuis septembre 2009, soit 15 501 passages (voir la figure 13-2).

Figure 13-2 : Circulation totale par mois sur la route de la Romaine (kilomètre 1) – Suivis de 2010 à 2015



Source : WSP, 2016.

Pour l'année 2015, les débits de circulation prévus à l'étude d'impact sur l'environnement du projet et liés aux activités du chantier de la Romaine sont un DJMA de 247 véhicules, un DJME de 302 véhicules et un DJMH de 160 véhicules (voir le tableau 13-2). Pour l'été 2015, la moyenne journalière de 302 véhicules prévus se répartissait entre 65 véhicules lourds et 237 véhicules légers.

L'ouverture au public de la route de la Romaine jusqu'au km 25 a eu lieu à la fin 2010. À compter de ce moment, la circulation sur la route a compris principalement des véhicules liés à la construction du projet, mais aussi ceux de villégiateurs dont les déplacements ne modifiaient pas sensiblement les débits journaliers. La mise en exploitation de l'aménagement de Romaine-2 à la fin de 2014 et des travaux réalisés par RTFT ont modifié la circulation sur la route de la Romaine. Ainsi en 2015, la circulation totale estimée sur la route de la Romaine comprend non seulement les déplacements de véhicules associés à la construction du complexe de la Romaine, mais aussi ceux liés :

- aux utilisateurs du territoire et aux villégiateurs;
- aux visiteurs ;
- aux travaux de construction d'un chemin par RTFT ;
- à la construction et l'exploitation des lignes de transport d'énergie électrique et des postes du raccordement du complexe ;
- à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe.

Les données de circulation compilées au kilomètre 1 de la route de la Romaine provenant d'un compteur automatique (depuis mai 2013) ne permettent pas de différencier les véhicules associés aux activités du chantier de construction du complexe de la Romaine de ceux des autres utilisations de la route de la Romaine.

Toutefois, les données du registre journalier des entrées et sorties de la guérite d'accès au chantier de la Romaine recueillies de décembre 2010 à août 2012 ainsi que les données du fichier des affectations des travailleurs en poste ou en visite au complexe de la Romaine, en 2015 permettent de répartir sommairement les déplacements des véhicules. Du total de 359 passages journaliers moyens annuels (DJMA) sur la route de la Romaine :

- 185 déplacements associés à la construction du complexe de la Romaine ;
- 81 déplacements associés à la construction et exploitation de lignes de transport d'énergie, postes et télécommunications ;
- 74 déplacements associés à l'exploitation et l'entretien des aménagements (Production) ;
- 10 déplacements associés aux travaux du chemin de la mine Tio de RTFT ;
- 8 déplacements associés aux utilisateurs du territoire et aux villégiateurs.

Si on considère uniquement les déplacements de véhicules associés aux travaux de construction du complexe de la Romaine, les débits de circulation estimés (185) seraient inférieurs à ceux prévus à l'étude d'impact sur l'environnement du projet (247), tout comme en 2013. En 2014, les débits journaliers moyens annuels estimés étaient supérieurs aux prévisions de l'étude d'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, l'ensemble des déplacements liés au complexe de la Romaine (construction, lignes et postes, production) s'établit à 377 passages en moyenne par jour (395 passages – 18 passages).

Tableau 13-2 : Débits journaliers estimés et réels de la circulation totale sur la route 138 liés à la construction du projet – 2010 à 2015

Débit de circulation	Nombre moyen de l'ensemble des véhicules par jour											
	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé
Débit journalier moyen annuel (DJMA)	259	379	356	319	441	301	424	320	373	421	247	185
Débit journalier moyen estival (DJME)	325	377	439	349	558	358	535	373	411	441	302	217
Débit journalier moyen hivernal (DJMH)	120	374	239	271	272	244	317	253	345	396	160	160

Source : WSP, 2016.

13.2.1.2 Répartition journalière

Comme indiqué précédemment, les données de circulation compilées au kilomètre 1 de la route de la Romaine et les autres informations disponibles ne permettent pas de répartir sur une base quotidienne les véhicules associés aux activités du chantier de construction du complexe de la Romaine de ceux des autres utilisateurs en 2015. Ainsi, dans cette section, les données considérées sont uniquement les passages totaux de véhicules sur la route de la Romaine.

Dans l'étude d'impact sur l'environnement, on estimait que 20 % des déplacements se feraient les lundis, principalement le matin, et 23 % les vendredis, surtout en fin d'après-midi (voir le tableau 13-3).

Les passages enregistrés au kilomètre 1 de la route de la Romaine révèlent plutôt, pour la période de suivi de 2015, que 15 % des déplacements ont eu lieu le lundi et 14 % le vendredi. Pour le suivi 2015, tout comme pour les suivis précédents, les déplacements ont été relativement étalés durant la semaine. En 2015, la répartition était de 14 % ou 15 % pour chaque journée de la semaine, sauf le jeudi (17 %).

Pour le dimanche, on évaluait dans l'étude d'impact sur l'environnement à 14 % la part des déplacements de la semaine effectués durant cette journée. La proportion de la circulation hebdomadaire est du même ordre que les estimations, soit 13 % à 14 % ou légèrement inférieure (11 % ou 12 %).

Tableau 13-3 : Proportion des déplacements prévus et estimés selon les journées de la semaine – Route de la Romaine – Suivis de 2010 à 2015

Jour de la semaine	Proportion des déplacements prévus (%)	Proportion des déplacements estimés (%)					
		Suivi 2010 (septembre 2009 à août 2010)	Suivi 2011 (septembre 2010 à août 2011)	Suivi 2012 (septembre 2011 à août 2012)	Suivi 2013 (septembre 2012 à août 2013)	Suivi 2014 (septembre 2013 à août 2014)	Suivi 2015 (septembre 2014 à août 2015)
Lundi	20	14	14	15	15	15	15
Mardi	12	16	14	15	15	15	15
Mercredi	11	16	15	14	14	15	15
Jeudi	15	16	17	16	16	17	17
Vendredi	23	16	15	15	15	15	14
Samedi	5	11	12	11	11	11	11
Dimanche	14	11	13	14	14	12	13
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : WSP, 2016.

La répartition plus égale selon les jours de la semaine a entraîné une hausse des déplacements prévus le samedi, soit de 11 à 12 % plutôt que 5 % prévu à l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

La différence entre ce qui était prévu dans l'étude d'impact sur l'environnement et ce qui a été observé au kilomètre 1 de la route de la Romaine est liée en grande partie aux horaires de travail. Initialement, les activités du chantier devaient se faire selon un horaire de cinq jours de travail suivis de deux jours de congé la fin de semaine. La majorité des travailleurs du chantier de la Romaine-2 et de la Romaine-1 devaient donc quitter tous les vendredis et revenir le dimanche ou le lundi au chantier. Contrairement à ce qui avait été prévu, les horaires de travail au chantier résultent et font en sorte que l'arrivée et le départ des groupes de travailleurs sont répartis tout au long de la semaine, y compris la fin de semaine, réduisant ainsi les périodes de circulation intense anticipées le lundi matin et le vendredi après-midi. C'est ce qui explique, entre autres, l'écart observé entre les prévisions et ce qui s'est passé en réalité de 2009 à 2015.

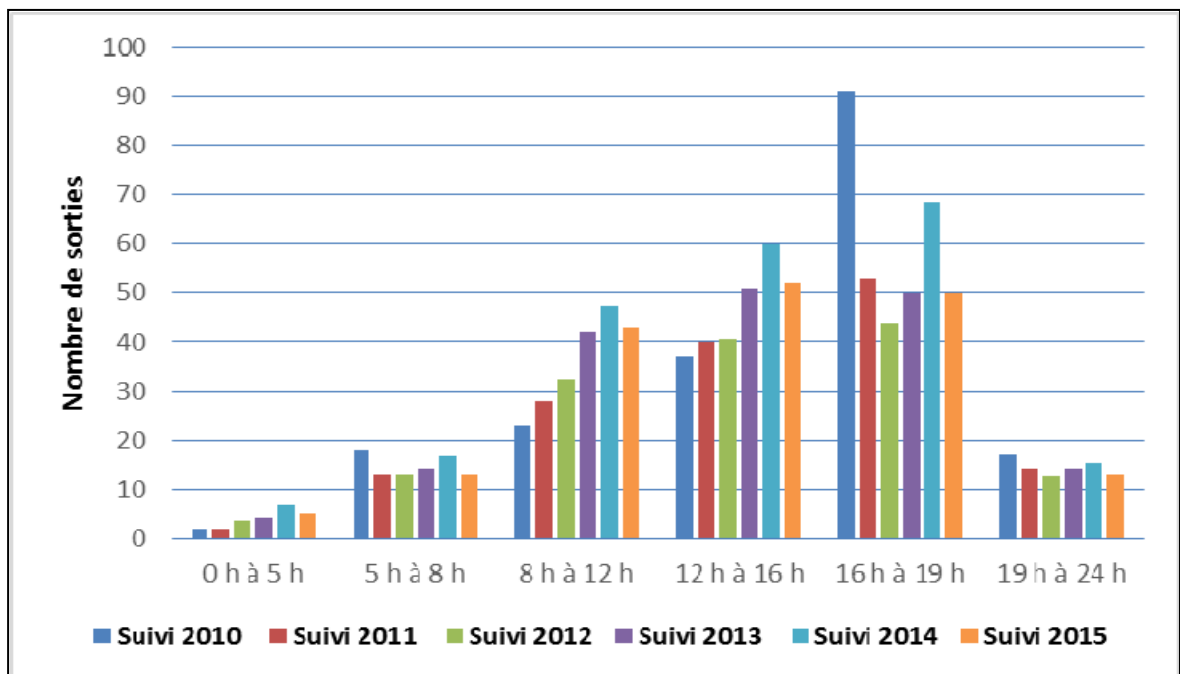
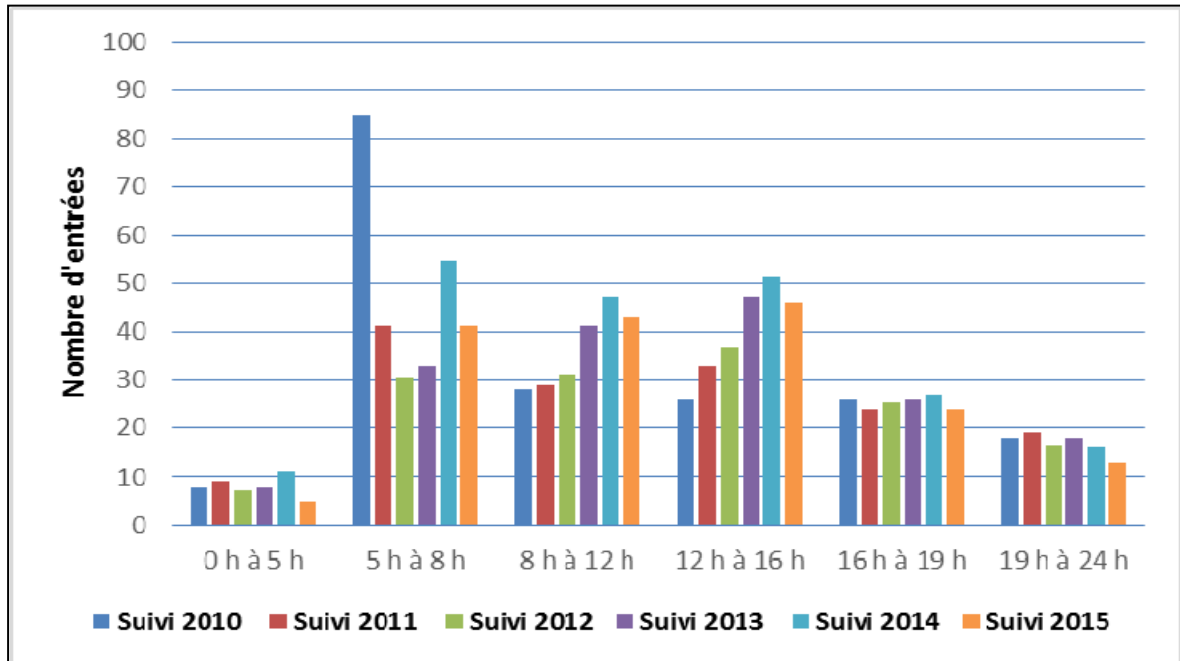
13.2.1.3 Répartition selon les périodes de la journée

En 2014-2015, le plus grand nombre de passages de véhicules au kilomètre 1 de la route de la Romaine en direction nord vers le chantier (entrées au chantier) se fait entre 12 h et 16 h, soit 46 passages en moyenne pour cette plage horaire, puis entre 8 h et 12 h, 43 passages en moyenne (voir la figure 6-4). Quant aux passages en direction de la route 138 (sorties du chantier), elles se font plutôt entre 12 h et 16 h, 52 passages en moyenne pour cette plage horaire, et entre 16 h et 19 h, 50 passages en moyenne.

Rappelons qu'au suivi de 2010, durant la première année de la construction du complexe, les passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine correspondaient principalement à des déplacements pendulaires effectués matin et soir par des travailleurs résidant à l'extérieur des campements, notamment à Havre-Saint-Pierre (85 entrées au chantier en moyenne s'effectuant entre 5 h et 8 h le matin et 91 sorties entre 16 h et 19 h (voir la figure 6-4). En 2010-2011, les déplacements pendulaires se sont amenuisés puisque la capacité des campements du chantier permettait de loger tous les travailleurs. En début de matinée, la moyenne des entrées est passée de 85 en 2009-2010 à 30 en 2011-2012, et celle des sorties en fin d'après-midi, de 91 à 44 pour les mêmes périodes.

En soirée (de 19 h à minuit) et durant la nuit (de minuit à 5 h), on note peu de déplacements au kilomètre 1 de la route de la Romaine, soit 26 et 10 passages en moyenne respectivement en 2014-2015, ce qui correspond à cinq passages à l'heure le soir et deux la nuit. Ces moyennes pour le soir et la nuit sont semblables à celles des suivis précédents.

Figure 13-3 : Moyenne journalière annuelle sur la route de la Romaine au kilomètre 1 de passages de véhicules en direction nord vers le chantier (entrées) et de passages de véhicules en direction sud vers la route 138 (sorties) selon les périodes de la journée – Suivis 2010 à 2015



13.2.2 Camions

Pour la période du suivi de 2015, on a enregistré entre 1 426 et 2 357 passages de camions par mois au kilomètre 1 de la route de la Romaine²². Globalement, les débits sont inférieurs à ceux du suivi de 2014 pour lesquels on avait enregistré entre 1 543 et 3 558 passages par mois et entre 1 604 et 3 508 passages pour le suivi de 2013.

De 2013 à 2015, les débits journaliers de circulation de camions estimés (réels) liés aux activités du chantier de la Romaine ont été supérieurs à ceux prévus à l'étude d'impact sur l'environnement du projet (voir le tableau 13-4). Environ de 10 à 30 camions de plus par jour ont été enregistrés, selon l'année et la période considérées.

Soulignons qu'en 2015, la circulation de camions sur la route de la Romaine comprend les déplacements de camions associés à la construction du complexe de la Romaine, mais aussi ceux liés :

- aux travaux de construction d'un chemin par RTFT ;
- à la construction et l'exploitation des lignes de transport d'énergie électrique et des postes du raccordement du complexe ;
- à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe.

Tableau 13-4 : Débits journaliers estimés et réels de la circulation des camions sur la route 138 liés au projet – 2010 à 2015

Débit de circulation	Nombre moyen de camions par jour											
	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé	Prévu	Estimé
Débit journalier moyen annuel (DJMA)	30	46	25	56	62	66	65	93 ^a	47	79	53	68 ^c
Débit journalier moyen estival (DJME)	37	58	31	54	77	79	80	87 ^b	54	78	65	74 ^d
Débit journalier moyen hivernal (DJMH)	19	46	20	53	46	61	60	nd	47	76	43	69
a : Moyenne calculée sur huit mois. b : Moyenne calculée sur trois mois. c : Moyenne calculée sur 10 mois. d : Moyenne calculée sur deux mois. nd : Donnée non disponible.												

Source : WSP, 2016.

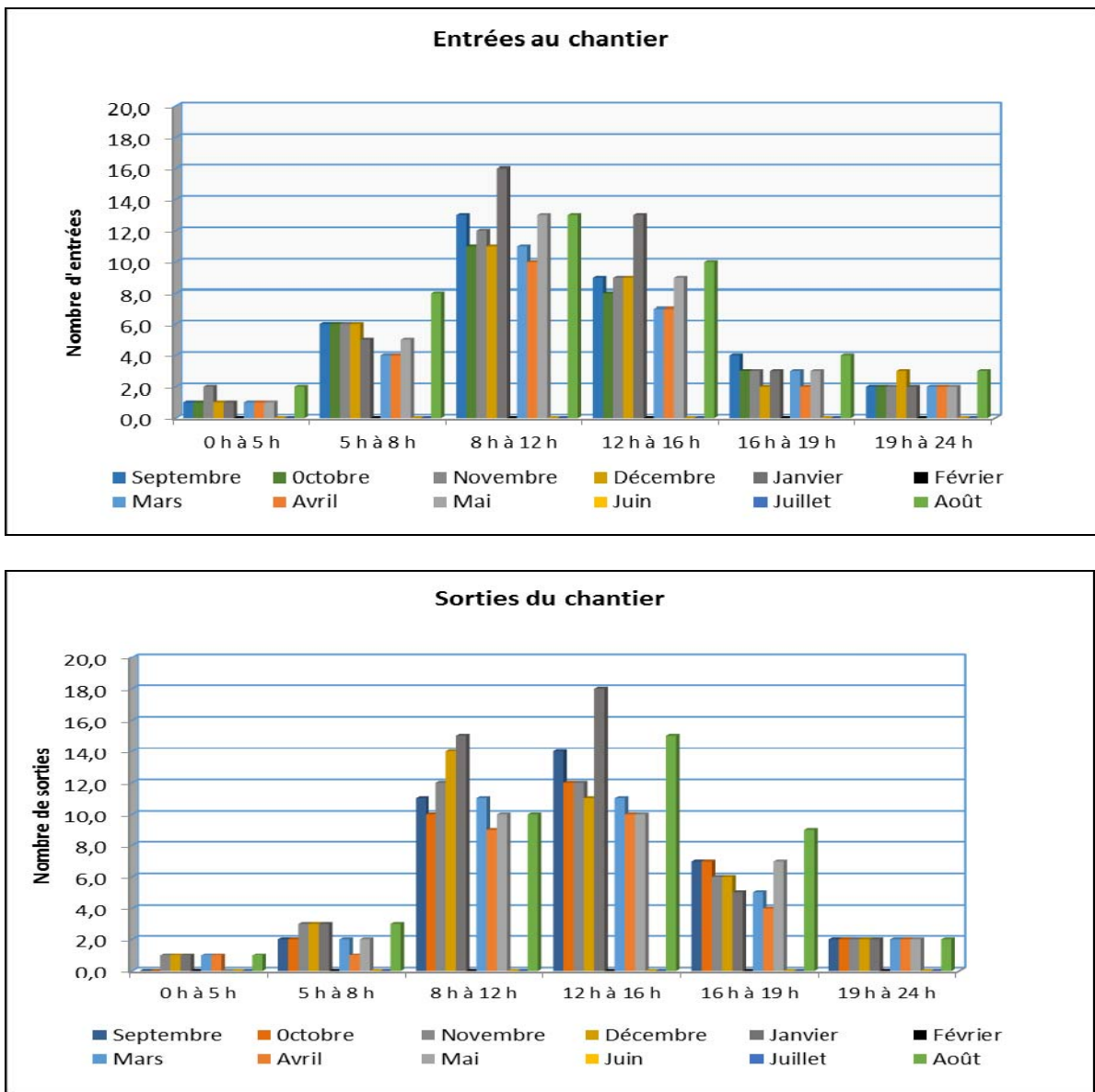
Du mois de septembre 2012 à août 2015 (trois périodes de suivi), la circulation des camions sur la route de la Romaine a été la plus élevée durant le mois d'octobre 2012 et du mois d'août à novembre 2013 (plus de 3 000 passages).

²² Ces données sur le camionnage peuvent également comprendre des camionnettes avec remorques.

Les journées les plus achalandées de la semaine durant la période du suivi de 2015 ont été les jeudis avec en moyenne 91 passages de camions par jour, les maximums de passages ayant été enregistrés en novembre 2014 et août 2015, soit 109 et 106 passages de camions.

La circulation lourde du chantier sur la route de la Romaine s'effectue principalement entre 8 h et 16 h (voir la figure 13-4). Les pointes les plus élevées observées durant le suivi de 2015 ont eu lieu en janvier 2015 entre 8 h et 12 h pour les entrées au chantier et entre 12 h et 16 h pour les sorties du chantier (16 entrées et 18 sorties en moyenne pour ces périodes).

Figure 13-4 : Moyenne journalière selon le mois et les périodes de la journée de la circulation des camions sur la route de la Romaine – Suivi 2015



Note : Aucune donnée pour les mois de février, juin et juillet.

13.3 Transport des travailleurs, du matériel et des équipements

13.3.1 Transport des travailleurs par avion

Afin de diminuer la circulation sur la route 138, Hydro-Québec a mis en place différentes mesures. Une navette aérienne relie Montréal, Québec et Baie-Comeau à Havre-Saint-Pierre depuis septembre 2010. En règle générale, la navette aérienne est en service cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, à raison de deux à trois allers et retours par jour, sauf le mercredi où il n'y en a qu'un seul. Au total, 22 vols par semaine (11 allers et 11 retours) ont eu lieu en 2014 et 2015. Une navette aérienne relie également Havre-Saint-Pierre à Natashquan et la Basse-Côte-Nord pour les travailleurs de ces communautés.

Près de 10 000 personnes ont utilisé le service de transport aérien entre Montréal et Havre-Saint-Pierre entre les mois de septembre 2010 et août 2011, 16 274 de novembre 2011 à août 2012, 26 196 de septembre 2012 à août 2013 et 31 133 de septembre 2013 à août 2014. En 2014-2015, ce sont 28 713 personnes qui ont utilisé ce service entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015 (voir la photo 13-1).

Photo 13-1 : Avion d'Hydro-Québec à l'aéroport de Havre-Saint-Pierre



13.3.2 Transport maritime

De 2013 à 2015, le port de Havre-Saint-Pierre a été utilisé à quatre occasions pour la réception de matériel hors-norme. Le 3 et le 4 novembre 2014, plusieurs transports ont eu lieu afin d'acheminer des équipements des groupes de la centrale de la Romaine-3.

La route 138 a été fermée pour de courtes périodes durant ces deux journées. Le 9 décembre 2014, trois transformateurs de puissance ont été débarqués au port de Havre-Saint-Pierre, puis livrés au chantier le 12 et le 14 décembre. En 2013, le port a été utilisé uniquement en juin pour le transport de transformateurs (voir la photo 13-2).

Photo 13-2 : Réception de matériel hors-norme au port de Havre-Saint-Pierre pour le chantier du complexe de la Romaine (juin 2016)



13.3.3 Transport de bois

Pour la période 2014-2015, le transport de bois sur la route 138 était lié aux activités de déboisement des emprises des lignes de transport d'énergie électrique associées aux centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 ainsi qu'au déboisement d'un tronçon de l'emprise de la route de la Romaine. Ces activités ont nécessité le déplacement de 50 camions sur la route 138 durant les mois d'octobre et novembre 2014. Ainsi, un total de 100 passages de camions a eu lieu sur la route 138 (50 allers et 50 retours) durant ces deux mois. Cette circulation représente en moyenne, un peu moins de deux passages de camions par jour (un aller et un retour).

Le déboisement des réservoirs de la Romaine 1 et de la Romaine 3 a aussi été effectué durant la période 2014-2015. Toutefois, la fermeture de la scierie de Rivière-Saint-Jean en 2015 a entraîné l'entreposage du bois coupé sur les sites de travaux. Au moment de la rédaction de ce rapport, des discussions se poursuivaient afin de déterminer un lieu de destination.

Pour la période 2013-2014, il a eu 1 910 déplacements de camions de bois en janvier, février et mars 2014 liés au déboisement du réservoir de la Romaine 1. Cette circulation représentait en moyenne une vingtaine de passages de camions par jour (10 allers et 10 retours). Mentionnons qu'il y avait eu 5 198 déplacements de camions de bois en 2012-2013 principalement pour le déboisement du réservoir de la Romaine 2 et de la route de la Romaine. Ainsi, 29 passages de camions en moyenne par jour (durant les six mois où il y a eu du camionnage) avaient eu lieu sur la route 138 (14,5 allers et 14,5 retours) du chantier à la scierie de Rivière-Saint-Jean.

En 2015 et 2016, aucun volume de bois n'a été transporté sur la route 138 à la scierie de Rivière-Saint-Jean, par suite de sa fermeture.

13.4 Circulation sur la route 138 dans les communautés minganoises attribuable au chantier de la Romaine

L'estimation de la circulation du chantier sur la route 138 en Minganie est basée sur l'analyse détaillée des passages sur la route de la Romaine (kilomètre 1) durant le mois d'août.

Depuis mai 2013, la circulation sur la route de la Romaine a été comptabilisée à l'aide d'un compteur automatique installé au kilomètre 1. Les données sont disponibles par direction et par longueur de véhicule, ce qui permet de distinguer les véhicules qui se dirigent vers le chantier et ceux qui vont vers la route 138 ainsi que les véhicules légers et les véhicules lourds. Le tableau 13-5 résume les données estimées pour les différents tronçons de la route 138 considérés de 2013 à 2015.

Pour le mois d'août 2015, 403 passages par jour en moyenne ont été enregistrés au kilomètre 1 de la route de la Romaine. De l'intersection de la route 138 avec la route de la Romaine jusqu'à Havre-Saint-Pierre, soit jusqu'à la hauteur du boulevard de l'Escale et de la route de l'Aéroport, le nombre de véhicules provenant ou se rendant sur la route de la Romaine a été estimé à 395 en moyenne par jour (317 voitures et 78 camions). Il s'agit des 403 passages en moyenne enregistré au kilomètre 1 de la route de la Romaine pour le mois d'août desquels on a retiré huit passages se dirigeant vers l'est de la Minganie, soit la même proportion que ce qui avait été évalué en août 2012, 2013 et 2014, soit 2 %. Ces huit véhicules seraient tous des véhicules légers (aucun camion).

Des 395 passages de véhicules circulant en direction ouest en moyenne par jour, 186 passages de véhicules légers ne sont pas liés à la construction du complexe de la Romaine. Cette estimation est principalement basée sur l'occupation et le lieu de résidence ou d'hébergement des travailleurs en poste ou en visite au complexe de la Romaine entre le 7 août et le 3 septembre 2015.

Donc, 209 passages de véhicules circulant en direction ouest sur la route 138 en moyenne par jour (131 véhicules légers et 78 camions) sont liés aux activités de construction du

chantier de la Romaine. Des 131 passages de véhicules légers, 56 ont lieu entre la route de la Romaine et la zone urbaine de Havre-Saint-Pierre.

Tableau 13-5 : Circulation routière (DJM) de Havre-Saint-Pierre à Rivière-au-Tonnerre associée au chantier de la Romaine en août 2013, 2014 et 2015

Tronçon de la route 138	Août 2013	Août 2014	Août 2015
	Débit journalier moyen (DJM)		
Véhicules à l'intersection de la route de la Romaine et de la route 138	465	423	217
Véhicules sur le tronçon de l'intersection de la route de la Romaine en direction de Baie-Johan-Beetz et de l'est de la Minganie	9	7	8
Véhicules sur le tronçon de l'intersection de la route de la Romaine jusqu'à l'est du noyau villageois de Havre-Saint-Pierre	456	416	209
Véhicules qui se dirigent ou proviennent du noyau villageois de Havre-Saint-Pierre	229	285	93
Véhicules sur le tronçon de la partie ouest de Havre-Saint-Pierre à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit	227	131	116
Véhicules sur le tronçon à Rivière-au-Tonnerre et à Rivière-Saint-Jean	180	105	99

Sources : WSP, 2014, 2015 et 2016.

En ce qui concerne les passages de véhicules lourds provenant ou se dirigeant vers la zone urbaine de Havre-Saint-Pierre ou l'aéroport, en août 2015, l'hypothèse la plus probable est que leur nombre soit resté le même qu'en 2013 et 2104 (37 passages). Cette circulation des véhicules lourds comprend celle des autobus transportant les travailleurs du projet et qui font la navette entre le chantier et l'aéroport de Havre-Saint-Pierre et aussi celle des quelques camions associés aux travaux du chemin de la mine Tio de RTFT.

13.4.1 Rivière-au-Tonnerre

Les données de circulation utilisées dans cette section du rapport proviennent des comptages effectués à la station du MTMDET située à environ quatre kilomètres à l'ouest du hameau de Sheldrake dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre.

13.4.1.1 Ensemble des véhicules

La circulation associée au chantier de la Romaine a été estimée à 99 véhicules par jour au cours du mois d'août 2015, ce qui représente 11 % des 872 véhicules circulant en moyenne à Rivière-au-Tonnerre (voir le tableau 13-6). Par rapport au mois d'août 2009, les données d'août 2015 révèlent une diminution de la circulation attribuable au chantier de 47 véhicules en moins par jour en moyenne.

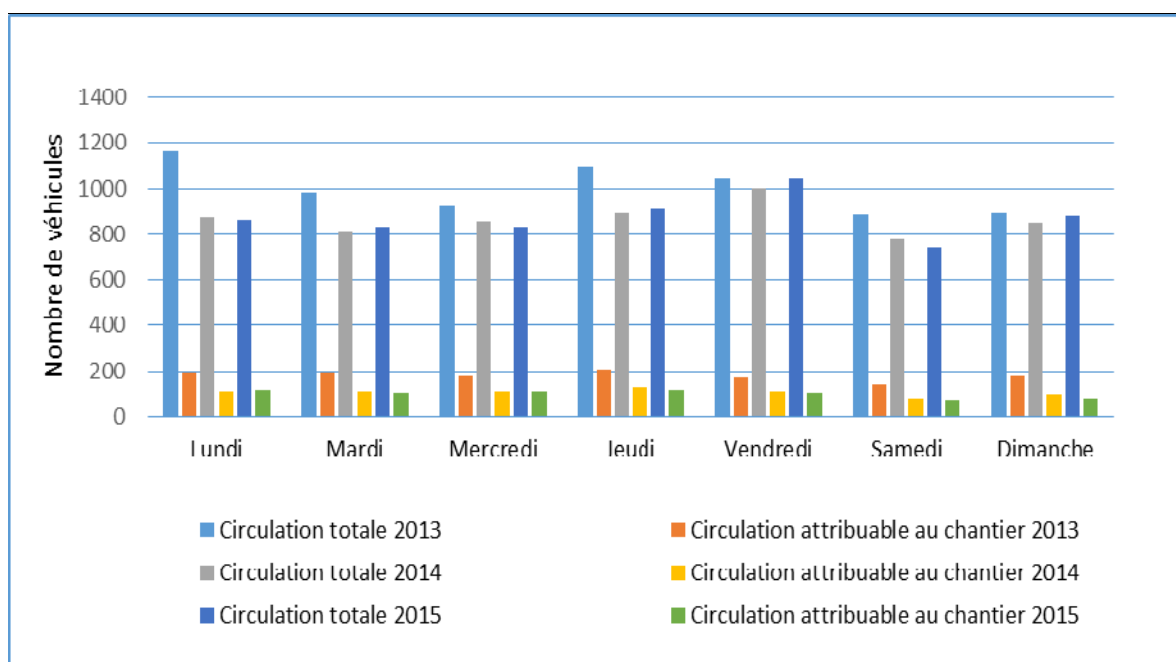
Tableau 13-6 : Circulation routière (DJM) à Rivière-au-Tonnerre et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2009 à 2015

	Débit journalier moyen							Écart 2009-2015
	Août 2009	Août 2010	Août 2011	Août 2012	Août 2013	Août 2014	Août 2015	
Ensemble des véhicules	851	866	856	961	1 004	867	872	21
Véhicules associés au chantier de la Romaine	146	194	161	143	180	105	99	-47

Source : WSP, 2016.

La journée la plus achalandée en août 2015 est le lundi avec 115 véhicules associés au chantier, représentant 13 % de l'ensemble de la circulation. Tout comme en 2014, ce sont les samedis où on enregistre le moins de véhicules associés au chantier avec 69 passages en moyenne (voir la figure 13-5).

Figure 13-5 : Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-au-Tonnerre –Août 2013, 2014 et 2015

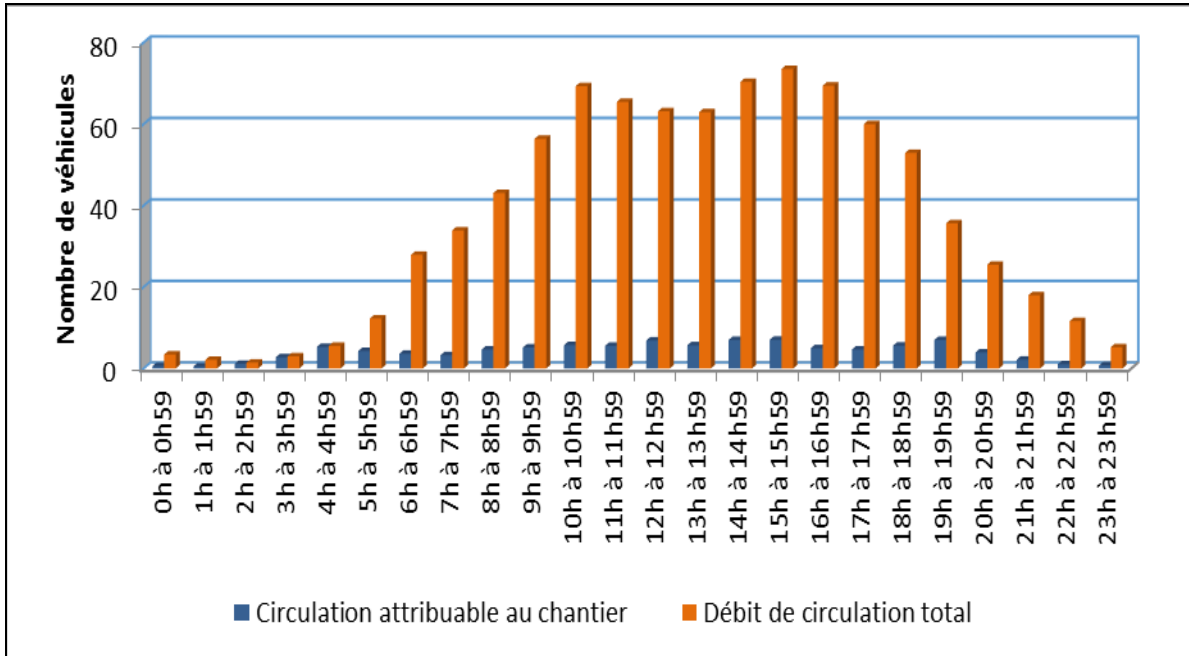


Le jour, entre 7 h et 19 h²³, le débit de circulation associé au chantier varie entre trois et sept véhicules à l'heure à Rivière-au-Tonnerre. Les heures les plus achalandées sont de 14 h à 16 h (voir la figure 13-6). En moyenne, il est passé six véhicules à l'heure dans cette

²³ Le jour s'étend de 7 h à 19 h, tandis que la nuit s'étend de 19 h à 7 h, tel que stipulé dans la Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MDDELCC.

municipalité durant le jour (six en 2014, dix en 2013, huit en 2012 et neuf en 2011). Selon l'heure, cette circulation représente entre 7 % et 11 % de l'ensemble de la circulation passant à la station de comptage de Rivière-au-Tonnerre.

Figure 13-6 : Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier^a sur la route 138 à Rivière-au-Tonnerre en août 2015



a Estimation de la circulation liée au chantier de la Romaine à partir des passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine.

La nuit, de 19 h à 7 h, il y a en moyenne trois passages de véhicules à l'heure liés aux activités du chantier (trois en 2014, cinq en 2013, quatre en 2012 et trois en 2011). La période la plus achalandée se situe entre 19 h et 20 h avec sept passages de véhicules à l'heure qui sont liés au chantier. Ceux-ci se font, pour la plupart, en direction ouest, vers Sept-Îles. Aussi, entre 4 h et 5 h, le débit horaire attribuable au chantier est estimé à cinq véhicules roulant presque tous en direction est pour se rendre au chantier de la Romaine.

13.4.1.2 Camions

La circulation lourde associée au chantier du complexe de la Romaine à Rivière-au-Tonnerre a été évaluée à 39 camions en moyenne par jour en août 2015 (voir le tableau 13-7). Ces passages comptent pour 24 % du débit journalier moyen de tous les camions et 4 % de l'ensemble des véhicules circulant dans cette municipalité.

Tableau 13-7 : Proportion de camions à Rivière-au-Tonnerre – Août des années 2009 à 2015

	2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)
Ensemble des camions	125	15	nd	nd	120	14	151	16	209	21	134	15	163	19
Camions associés au chantier de la Romaine	nd	nd	nd	nd	34	4	48	5	58	6	25	3	39	4
nd : Donnée non disponible.														

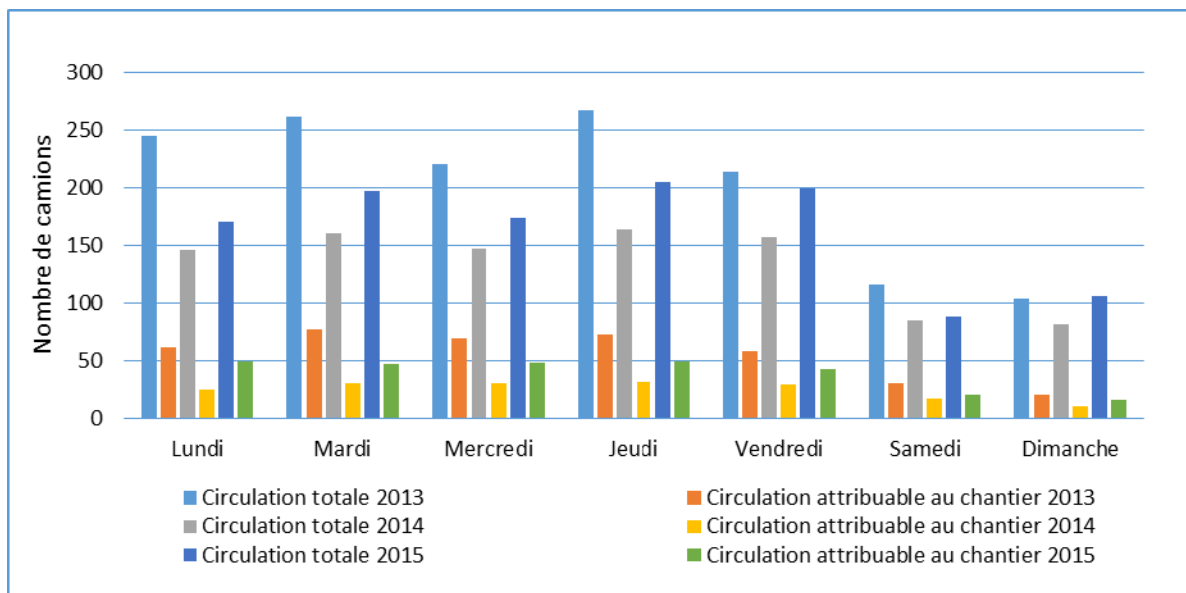
Source : WSP, 2016.

Par rapport au mois d'août 2014, les données d'août 2015 révèlent une augmentation de la circulation des camions attribuable au chantier, soit 14 camions de plus par jour en moyenne sur une hausse globale de 29 camions.

Les journées de la semaine en 2015, on estime en moyenne par jour les passages de camions du chantier de 43 à 50, représentant de 22 % à 29 % de la circulation lourde traversant Rivière-au-Tonnerre durant ces journées (voir la figure 13-7). On compte 21 passages de camions du chantier en moyenne le samedi et 16 le dimanche, comparativement à 17 passages le samedi et 11 le dimanche en 2014.

Durant le jour, il y a de deux à trois camions à l'heure provenant ou se rendant au chantier de la Romaine qui traversent Rivière-au-Tonnerre, et la nuit, deux ou moins.

Figure 13-7 : Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-au-Tonnerre – Août 2013, 2014 et 2015



13.4.2 Rivière-Saint-Jean

Les données de circulation utilisées dans cette section du rapport proviennent des comptages effectués à la station du MTMDET située à environ 10 km à l’ouest du village de Rivière-Saint-Jean.

13.4.2.1 Ensemble des véhicules

À Rivière-Saint-Jean, la circulation associée au chantier de la Romaine a été estimée, comme à Rivière-au-Tonnerre, à 99 véhicules en moyenne par jour en août 2015 (voir le tableau 13-8). Ces véhicules représentent environ 12 % de l’ensemble de la circulation enregistrée à Rivière-Saint-Jean (842 véhicules). En 2009, la proportion des véhicules liés au chantier était évaluée à 18 % et en 2014, à 12 %. En août 2015, il y avait en moyenne 47 véhicules du chantier de moins qu’en 2009 et six de moins qu’en 2014.

Les véhicules associés au chantier ont circulé en plus grand nombre les lundis et jeudis en août 2015 (115 et 114 véhicules respectivement) (voir la figure 13-8). Cette circulation du lundi et du jeudi représente, pour chacune de ces journées, 13 % de l’ensemble de la circulation hebdomadaire. Les autres journées de la semaine, la part de la circulation attribuable au chantier se situe entre 10 % et 13 %.

Les déplacements liés aux activités du chantier sont estimés à six véhicules à l’heure en moyenne durant le jour, de 7 h à 19 h (six en 2014). Selon l’heure, cette circulation représente entre 7 % et 12 % de l’ensemble de la circulation passant à Rivière-Saint-Jean

(voir la figure 13-9). Les heures les plus achalandées sont de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h avec sept véhicules.

Tableau 13-8 : Circulation routière (DJM) à Rivière-Saint-Jean et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2009 à 2015

	Août 2009 (DJM)	Août 2010 (DJM)	Août 2011 (DJM)	Août 2012 (DJM)	Août 2013 (DJM)	Août 2014 (DJM)	Août 2015 (DJM)	Écart 2009-2015
Ensemble des véhicules	809	855	804	894	1 062	872	842	33
Véhicules associés au chantier de la Romaine	146	194	161	143	180	105	99	-47

Source : WSP, 2016.

La nuit, entre 19 h et 7 h, le débit de circulation associé au chantier est de trois véhicules à l'heure en moyenne, tout comme en 2014. La période la plus achalandée se situe entre 19 h et 20 h avec sept passages de véhicules qui sont liés au chantier, pour la plupart en direction ouest, vers Sept-Îles. L'autre période la plus achalandée de la nuit se situe entre 4 h et 5 h. Durant cette période, le débit horaire attribuable au chantier est estimé à cinq véhicules roulant presque tous en direction est pour se rendre au chantier de la Romaine.

Figure 13-8 : Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-Saint-Jean – Août 2013, 2014 et 2015

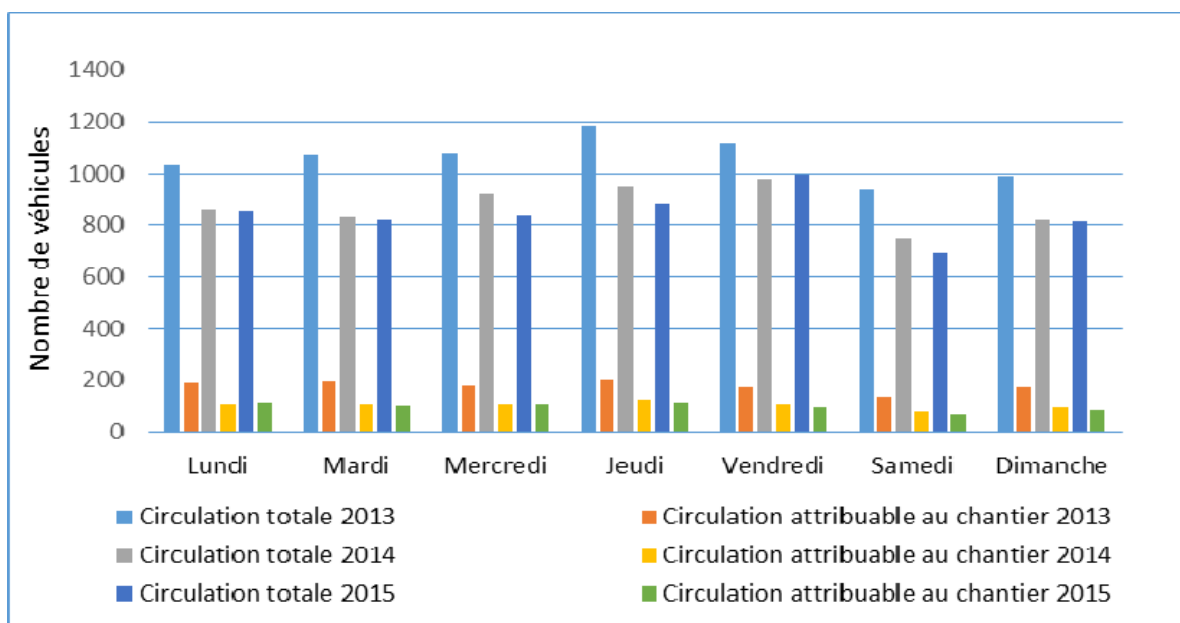
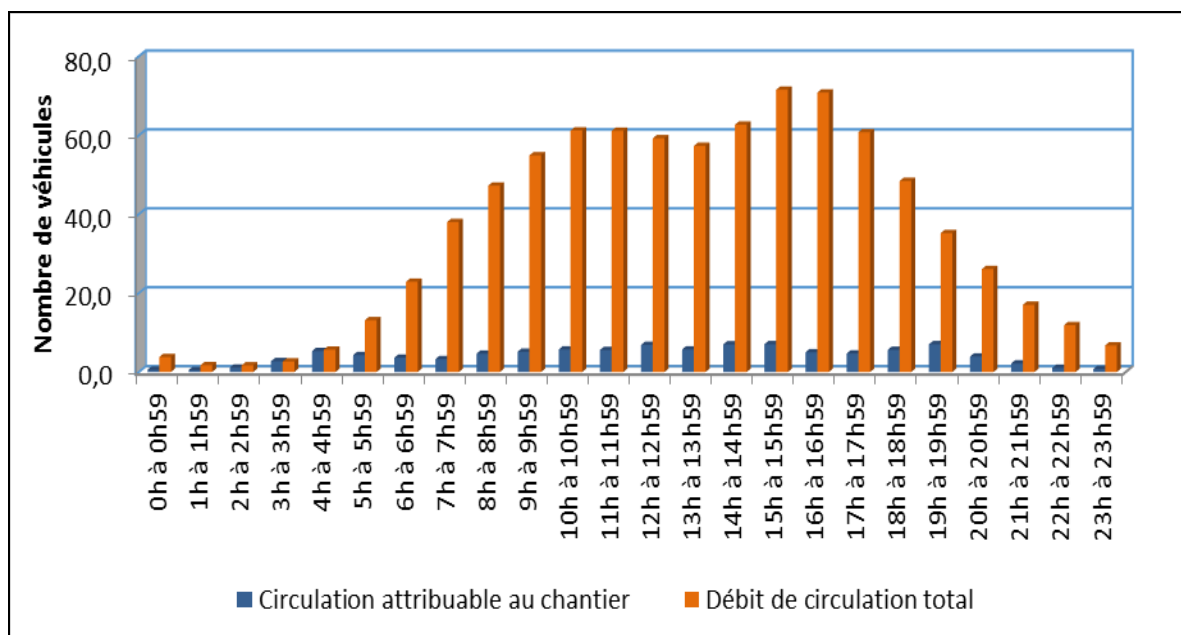


Figure 13-9 : Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier^a sur la route 138 à Rivière-Saint-Jean en août 2015



a Estimation de la circulation liée au chantier de la Romaine à partir des passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine.

13.4.2.2 Camions

En août 2015, la circulation lourde associée au chantier du complexe de la Romaine a été estimée à 39 camions par jour en moyenne, comme à Rivière-au-Tonnerre (voir le tableau 13-9). Ces véhicules représentent 27,5 % du débit journalier moyen de tous les camions et 4,6 % de l'ensemble des véhicules circulant à Rivière-Saint-Jean. Les données d'août 2015 révèlent une augmentation de la circulation des camions attribuable au chantier par rapport au mois d'août 2014, soit 14 camions de plus par jour en moyenne.

Les lundis, mercredis et jeudis sont les journées de la semaine les plus achalandées avec en moyenne 48 à 50 passages de camions du chantier comparativement à août 2014 où il y en avait eu entre 25 et 32 durant ces journées. La plus grande proportion de passages de camions du chantier est observée les lundis d'août 2015 alors qu'ils représentent 31 % de l'ensemble de la circulation lourde (voir la figure 13-10). On compte 21 passages de camions du chantier en moyenne le samedi et 16 le dimanche.

Le jour, il y a deux camions à l'heure provenant ou se rendant au chantier de la Romaine qui traversent Rivière-Saint-Jean, et la nuit, un ou moins (voir la figure 13-11). Durant la semaine, du lundi au vendredi, il est passé 34 camions du chantier en moyenne le jour en août 2015 et 13, la nuit. Le samedi et le dimanche, ce sont 13 camions du chantier qui sont passés à Rivière-Saint-Jean en moyenne le jour et six la nuit.

Tableau 13-9 : Proportion de camions à Rivière-Saint-Jean – Août des années 2009 à 2015

	2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)	DJM	Proportion sur l'ensemble des véhicules (%)
Ensemble des camions	110	14	nd	nd	130	16	150	17	248	23	145	17	142	17
Camions associés au chantier de la Romaine	nd	nd	nd	nd	34	4	48	5	58	6	25	3	39	5

nd : Donnée non disponible.

Source : WSP, 2016.

Figure 13-10 : Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Rivière-Saint-Jean – Août 2013, 2014 et 2015

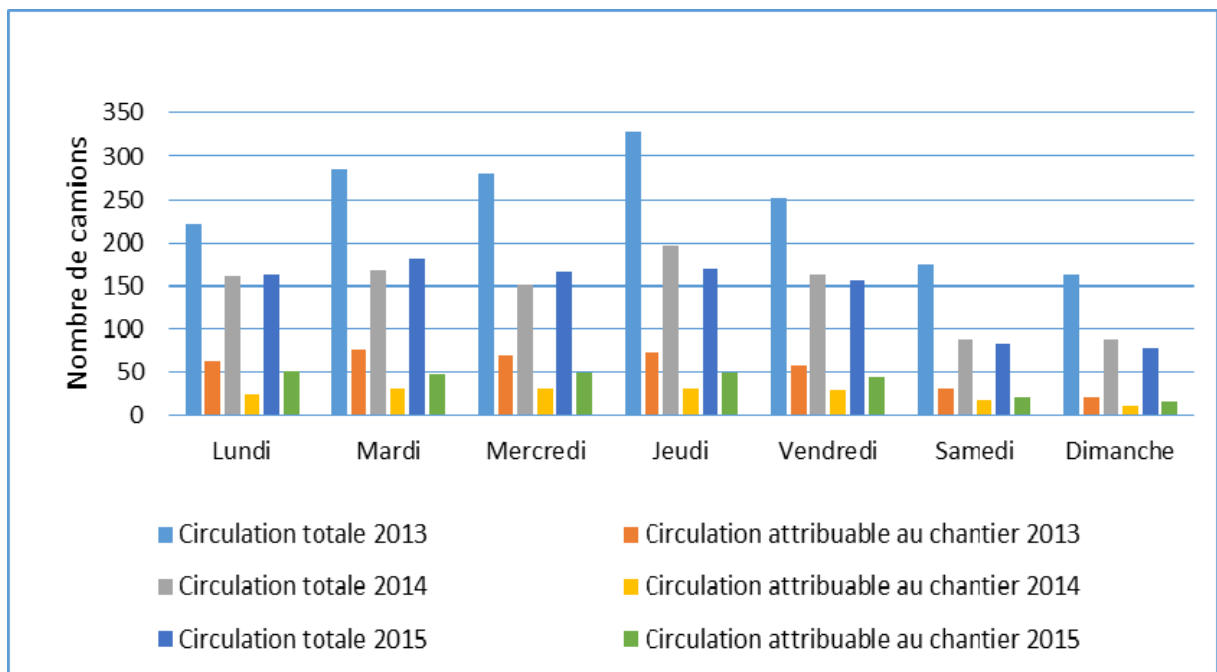
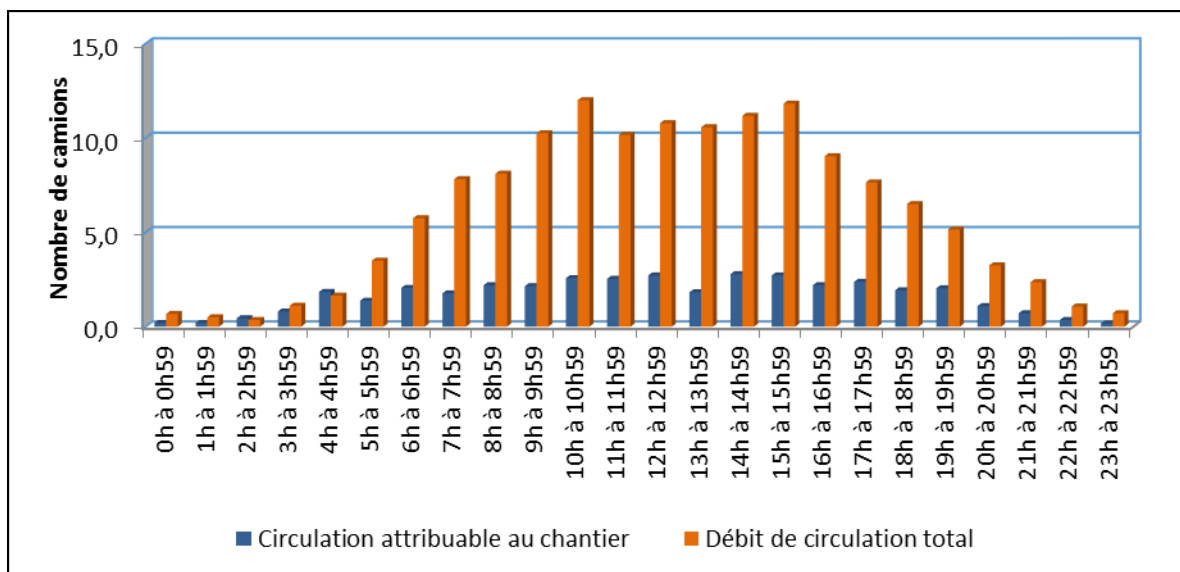


Figure 13-11 : Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier^a sur la route 138 à Rivière-Saint-Jean en août 2015 – Camions



a Estimation de la circulation liée au chantier de la Romaine à partir des passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine.

13.4.3 Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit

Les débits de circulation enregistrés à la station du MTMDET située à l’ouest de Havre-Saint-Pierre, près du pont traversant la rivière Romaine, ont servi à estimer la circulation à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit.

13.4.3.1 Ensemble des véhicules

La circulation associée au chantier est estimée à 116 véhicules en moyenne par jour au mois d’août 2015 à la station du MTMDET située à l’ouest de la zone urbaine de Havre-Saint-Pierre, soit 15 véhicules de moins qu’en août 2014 (voir le tableau 13-10). Le débit de circulation issu du chantier y représente 9,3 % (10 % en 2014) de l’ensemble de la circulation (1 251 véhicules).

Les journées les plus achalandées au cours du mois d’août 2015 ont été les lundis et jeudis avec le passage de 133 véhicules du chantier en moyenne par jour. La part de la circulation journalière du chantier sur l’ensemble de la circulation varie de 7 % à 11 % (voir la figure 13-12).

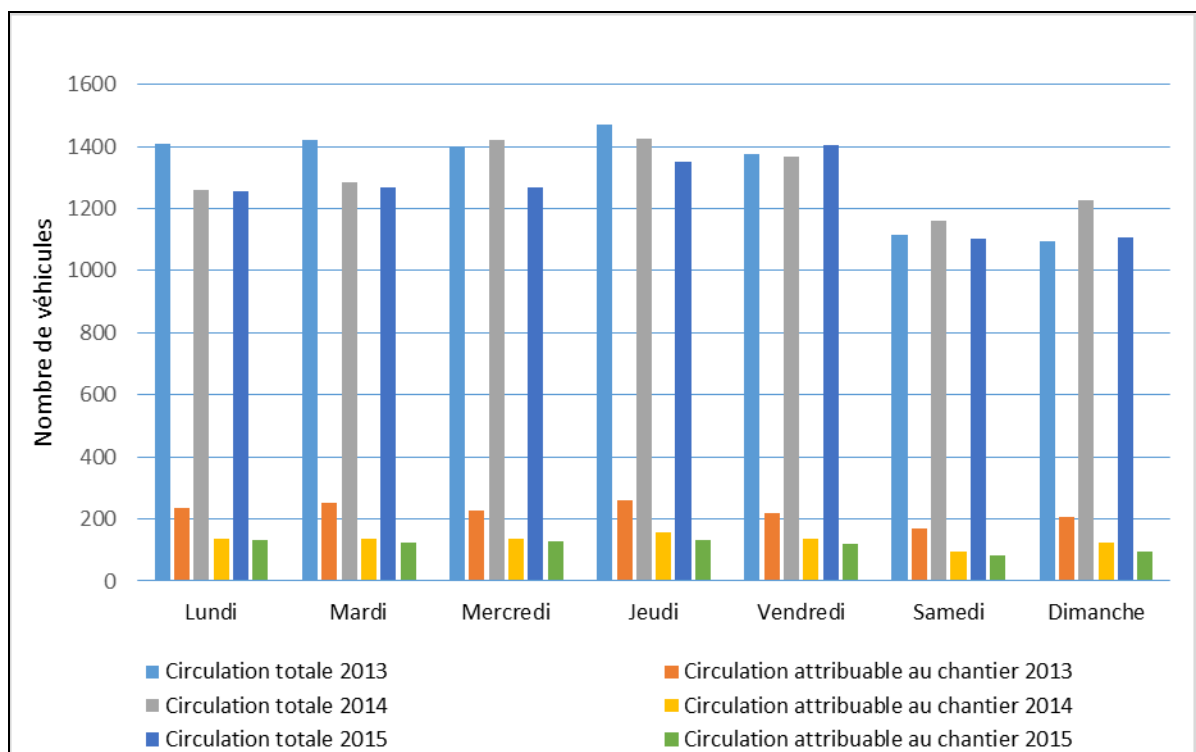
Tableau 13-10 : Circulation routière (DJM) à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit et circulation associée au chantier de la Romaine – Août des années 2010 à 2015

	Août 2010 (DJM)	Août 2011 (DJM)	Août 2012 (DJM)	Août 2013 (DJM)	Août 2014 (DJM)	Août 2015 (DJM)	Écart 2010-2015
Ensemble des véhicules	1 240	1 220	1 280	1 340	1 307	1 251	11
Véhicules associés au chantier de la Romaine	nd	181	159	227	131	116	nd

nd : Donnée non disponible.

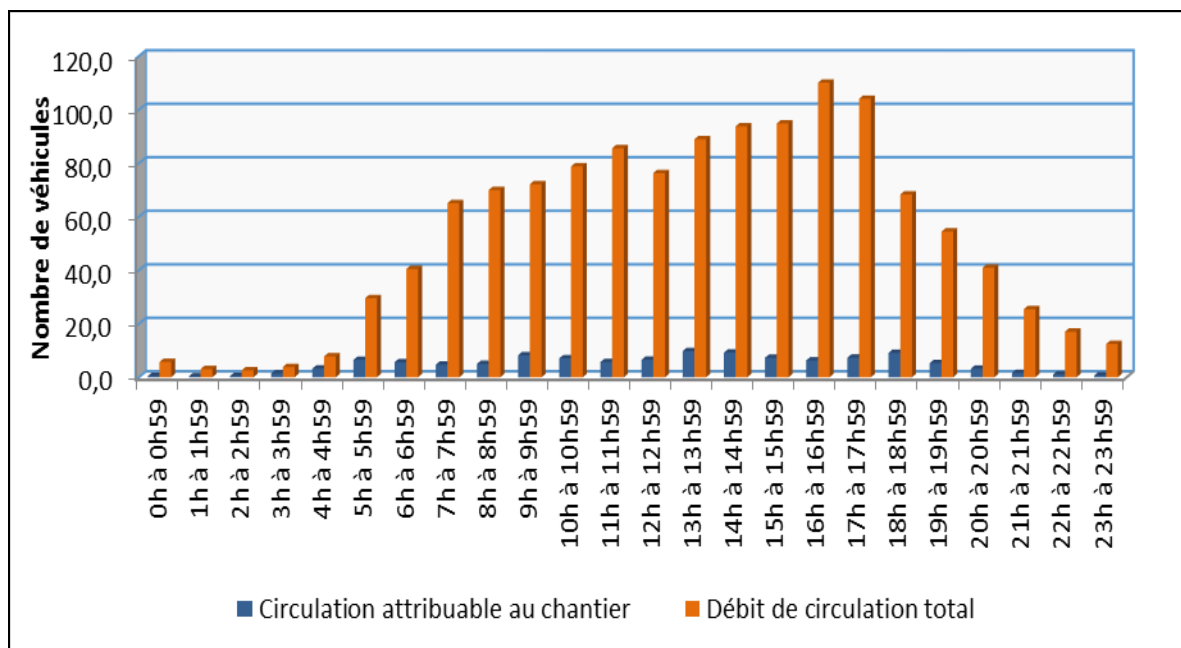
Source : WSP, 2016.

Figure 13-12 : Circulation associée au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août 2013, 2014 et 2015



Durant le jour (de 7 h à 19 h), il est passé entre 5 et 10 véhicules du chantier en moyenne à l'heure en août 2015. L'heure la plus achalandée était de 13 h 14 h avec 10 véhicules en moyenne (voir la figure 13-13). La proportion par heure des véhicules du chantier durant le jour varie entre 6 % et 13 % de l'ensemble de la circulation observée à l'ouest de Havre-Saint-Pierre. La nuit, de 19 h à 7 h, on enregistre de deux à trois véhicules en moyenne à l'heure reliés au chantier. Mentionnons que de 5 h à 7 h et de 19 h à 20 h, cinq à sept véhicules en moyenne à l'heure ont circulé à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit.

Figure 13-13 : Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier^a sur la route 138 à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit en août 2015



a Estimation de la circulation liée au chantier de la Romaine à partir des passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine.

13.4.3.2 Camions

En août 2015, le nombre moyen de camions par jour a été de 184 à la station située à l'ouest de Havre-Saint-Pierre, dont 41 sont associés au chantier de la Romaine (voir le tableau 13-11). Ces derniers représentent 22,3 % du débit journalier moyen de tous les véhicules lourds et 3,3 % de l'ensemble des véhicules.

Comme pour Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean, l'évaluation de la circulation des véhicules lourds associés au chantier à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit indique qu'il y a eu une augmentation en août 2015 par rapport au mois d'août 2014 (14 camions de plus par jour en moyenne).

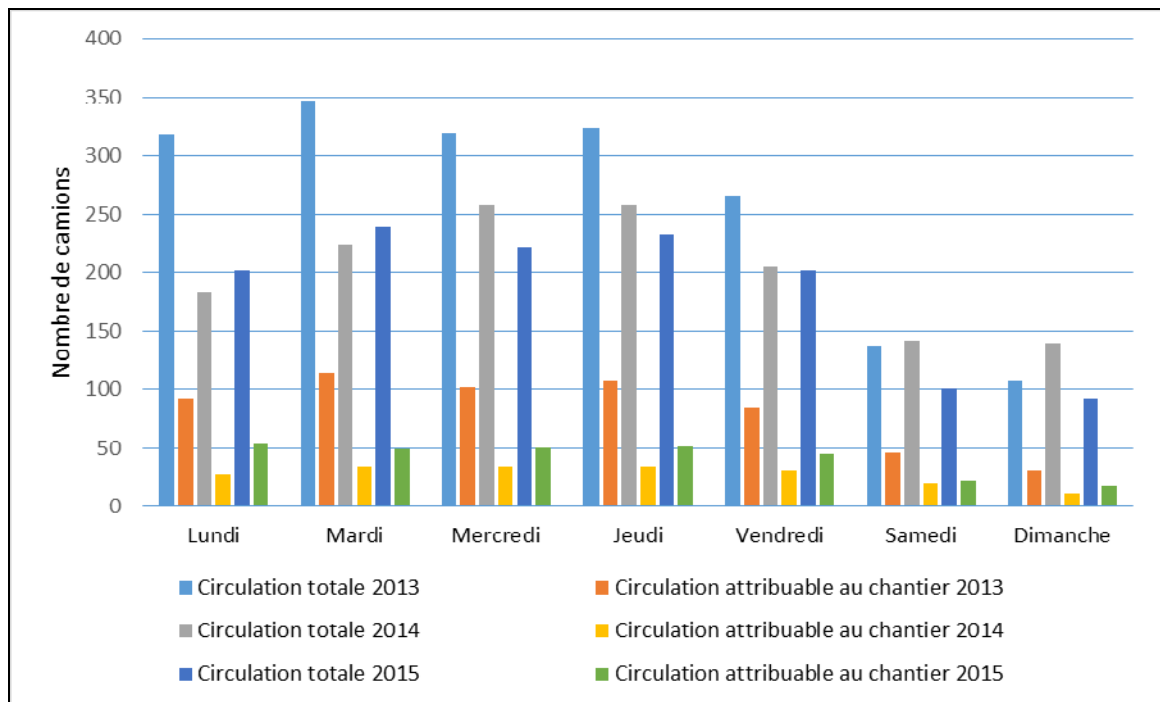
La circulation des camions du chantier a été plus importante les lundis, mercredis et jeudis en août 2015, soit de 50 à 53 camions en moyenne pour chacune de ces journées. Les autres journées de la semaine, leur nombre a varié entre 17 et 49. Par rapport à l'ensemble de la circulation des véhicules lourds, la proportion journalière des camions du chantier varie entre 18 % et 26 % (voir la figure 13-14).

Tableau 13-11 : Proportion de camions à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août des années 2011 à 2015

	Août 2011		Août 2012		Août 2013		Août 2014		Août 2015	
	Nombre moyen de camions par jour	Proportion de camions sur l'ensemble des véhicules (%)	Nombre moyen de camions par jour	Proportion de camions sur l'ensemble des véhicules (%)	Nombre moyen de camions par jour	Proportion de camions sur l'ensemble des véhicules (%)	Nombre moyen de camions par jour	Proportion de camions sur l'ensemble des véhicules (%)	Nombre moyen de camions par jour	Proportion de camions sur l'ensemble des véhicules (%)
Ensemble des camions	134	11	171	13	270	20	201	15	184	15
Camions associés au chantier de la Romaine	37	3	50	4	86	6	27	2	41	3

Source : WSP, 2016.

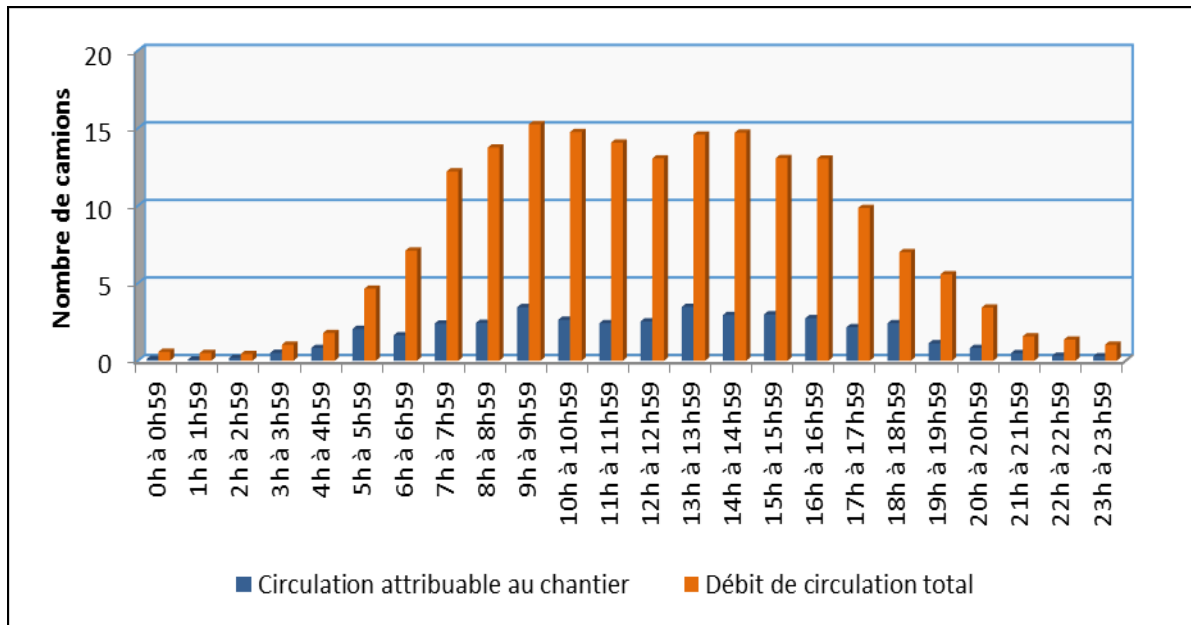
Figure 13-14 : Circulation des camions associés au chantier du complexe de la Romaine selon la journée de la semaine – Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit – Août 2013, 2014 et 2015



Le jour en août 2015, il y a eu de deux à quatre camions à l'heure provenant ou se rendant au chantier de la Romaine qui ont traversé Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit, et la nuit, deux ou moins (voir la figure 13-15).

Durant la semaine, du lundi au vendredi, il est passé 40 camions du chantier en moyenne le jour en août 2014 et 10 la nuit. Le samedi et le dimanche, ce sont 15 camions du chantier qui ont circulé à l'ouest de Havre-Saint-Pierre en moyenne le jour et quatre la nuit.

Figure 13-15 : Débits horaires moyens et circulation attribuable au chantier^a sur la route 138 à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit en août 2015 – Camions



a Estimation de la circulation liée au chantier de la Romaine à partir des passages au kilomètre 1 de la route de la Romaine.

13.5 Niveau de service de la route 138

L'évaluation des conditions de la circulation sur la route 138 a été réalisée à partir des données de circulation des mois d'août 2012, 2013, 2014 et 2015. Les résultats des évaluations réalisées en 2012 et 2013 ont révélé que le niveau de service de la route 138 n'est pas passé de A à D comme il était prévu à l'étude d'impact sur l'environnement du projet, mais est plutôt demeuré au niveau A (WSP, 2014, 2015 et 2016).

Comparés aux données de 2013, les débits de circulation en 2015 ont diminué aux trois stations de comptage, de 7 % à Havre-Saint-Pierre (secteur ouest), de 21 % à Rivière-Saint-Jean et de 13 % à Rivière-au-Tonnerre. Par ailleurs, les conditions observées en 2015 n'ont pas varié significativement par rapport à l'année 2014. Ainsi, dans l'ensemble, les conditions de circulation en 2015 sont considérées fonctionnelles à ces endroits de la route 138, avec une bonne réserve de capacité pour accueillir une circulation additionnelle, tout comme de 2012 à 2014.

13.6 Préoccupation du milieu à l'égard de la circulation routière

La majorité des répondants au sondage de 2017 (74 %), comme pour ceux du sondage de 2013 (80 %) et de 2010 (77 %), ont observé des changements en ce qui concerne la route 138 au cours des dernières années. L'un des principaux changements concerne l'augmentation du niveau de la circulation des véhicules en général. En 2017, près de la moitié des répondants qui ont observé une augmentation de la circulation sur la route 138 l'attribue aux activités du complexe de la Romaine (46 %, soit 165 des 358 répondants).

Par ailleurs, en 2017, 46 % des répondants (338 sur 738 répondants) ont indiqué que la sécurité sur la route 138 s'était détériorée depuis 2013. Les deux principales raisons mentionnées et expliquant cette détérioration de la sécurité sont l'augmentation de la circulation de véhicules lourds et la diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, etc.). Soulignons qu'un pourcentage similaire (45 %) de répondants a indiqué que la sécurité sur la route 138 s'était améliorée ou était restée la même.

La circulation sur la route 138 représente un des principaux effets négatifs du projet les plus mentionnés par les répondants au sondage de 2017. Par contre, lorsqu'on compare les résultats de 2017 avec ceux des sondages de 2010 et 2013, on remarque que cet effet négatif du projet s'est amenuisé. En effet, ils étaient 138 en 2010 (17 %) et 74 en 2013 (10 %) à estimer que la circulation était un effet négatif du projet sur eux-mêmes et leur ménage, alors qu'ils sont 40 (21 %) en 2017 à avoir cette opinion. De plus, cet élément représentait un effet négatif sur leur municipalité pour 139 (17 %) répondants en 2010 et 91 en 2013 (12 %), alors qu'il l'était pour 44 (17 %) d'entre eux en 2017.

Enfin, seulement 12 des 738 répondants ont indiqué que la circulation sur la route 138 (augmentation du trafic, vitesse excessive, détérioration de la route, bruit, vibrations) était une des raisons expliquant la détérioration de leur qualité de vie et un répondant sur celle de leur municipalité ou localité. Également, 19 répondants ont mentionné qu'ils se sentaient moins en sécurité dans leur municipalité ou localité à cause de l'augmentation de la circulation routière, contre 34 répondants en 2013.

13.7 Bruit associé à la circulation sur la route 138

L'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait que la circulation des travailleurs et des poids lourds pourrait causer des inconvénients liés au bruit aux habitants des localités traversées par la route 138 : Longue-Pointe-de-Mingan, Ekuanitshit, Mingan, Rivière-Saint-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre et Shel Drake (Hydro-Québec, 2007, page 37-20).

13.7.1 Estimation de la variation des niveaux sonores

Les tableaux 13-12 à 13-14 présentent les résultats de l'estimation de la variation du niveau sonore pour les stations de Rivière-au-Tonnerre, de Rivière-Saint-Jean et de Havre-Saint-Pierre en août 2013, 2014 et 2015.

Pour les trois années considérées, à Rivière-au-Tonnerre, l'augmentation moyenne du niveau sonore a varié de +0,2 à +0,8 dBA avec des hausses de +0,9 à +2,2 dBA durant la nuit (entre 19 h et 7 h). La variation du niveau sonore sur 24 heures est passée de +1,7 dBA en 2013 à +0,8 dBA en 2015, une baisse de plus de la moitié.

À Rivière-Saint-Jean, l'augmentation moyenne du niveau sonore a varié de +2,7 dBA à +0,7 dBA de 2013 à 2015. Une diminution significative de 2,0 dBA a été observée durant cette période. Durant la nuit, la baisse est du même ordre, soit 1,9 dBA.

Quant à Havre-Saint-Pierre, l'augmentation moyenne du niveau sonore a diminué progressivement de 2013 à 2015, passant de +1,7 dBA à +0,5 dBA. Il en est de même pour la nuit.

Le fait que les hausses sont plus élevées durant la nuit s'explique par une plus forte proportion de camions lourds dans les débits nocturnes.

Tableau 13-12 : Estimation de la variation du niveau sonore à Rivière-au-Tonnerre, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (zone avec vitesse de 90 km/h)

Période	Variation par rapport à 2009 (dBA)		
	2013	2014	2015
Jour	+1,6	+0,1	+0,6
Nuit	+2,2	+0,9	+1,3
24 h	+1,7	+0,2	+0,8

Tableau 13-13 : Estimation de la variation du niveau sonore à Rivière-Saint-Jean, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (zone avec vitesse de 90 km/h)

Période	Variation par rapport à 2009 (dBA)		
	2013	2014	2015
Jour	+2,6	+0,7	+0,7
Nuit	+2,8	+1,3	+0,9
24 h	+2,7	+0,9	+0,7

Tableau 13-14 : Estimation de la variation du niveau sonore à Havre-Saint-Pierre, moyenne mensuelle, août 2013, 2014 et 2015 (vitesse de 90 km/h)

Période	Variation par rapport à 2009 (dBA)		
	2013	2014	2015
Jour	+1,6	+0,9	+0,5
Nuit	+1,7	+0,2	+0,5
24 h	+1,7	+0,8	+0,5

Les niveaux sonores ont atteint en 2013 leurs valeurs les plus élevées depuis le début du suivi. Le tableau 13-15 résume les variations des niveaux sonores moyens au fil des années du suivi pour chacun des trois sites. On constate que les variations des niveaux sonores diminuent depuis 2013, à l'exception de Rivière-au-Tonnerre en 2015.

Tableau 13-15 : Historique des variations des niveaux sonores moyens par rapport à l'année de référence (vitesse de 90 km/h)

Année	Variations du niveau sonore moyen (dBA)		
	Rivière-au-Tonnerre	Rivière-Saint-Jean	Havre-Saint-Pierre
2009	Année de référence	Année de référence	--
2010	0,0	0,5	Année de référence
2011	- 0,1	0,4	- 0,3
2012	0,7	0,9	0,4
2013	1,6	2,6	1,7
2014	0,2	0,8	0,8
2015	0,8	0,7	0,5

13.7.2 Estimation de l'apport sonore de la circulation due au complexe de la Romaine

Les inventaires réalisés en 2010 le long de la route 138, de Havre-Saint-Pierre à Rivière-au-Tonnerre, ont permis de déterminer la distance entre les résidences et la chaussée. La très grande majorité des habitations se situe à une distance de 15 à 24 m de la chaussée (voir le tableau 13-16). Soulignons que toutes ces résidences sont situées dans des zones où la vitesse maximum affichée est de 50 km/h.

Le tableau 13-17 présente les niveaux sonores estimés moyens sur 24 heures associés à la circulation sur la route 138 à 15 m du bord de la chaussée, avec et sans la circulation liée aux activités du chantier de la Romaine.

Tableau 13-16 : Résidences le long de la route 138 selon leur distance par rapport à la chaussée

Distance à partir du bord de la chaussée de la route 138	Sheldrake	Rivière-au-Tonnerre	Magpie	Rivière-Saint-Jean	Longue-Pointe-de-Mingan	Ekuanitshit - Mingan	Total
0 à 4 m	1	2	-	1	-	-	4
5 à 9 m	8	4	1	2	-	-	15
10 à 14 m	1	6	1	12	8	-	28
15 à 19 m	11	11	4	17	5	-	48
20 à 24 m	4	17	2	12	13	2	50
25 à 29 m	8	7	-	5	8	1	29
30 m et plus	6	16	5	12	13	8	60
Non disponible	4	9	2	10	8	-	33
Total	43	72	15	71	55	11	267

Tableau 13-17 : Niveaux sonores estimés pour les zones avec une vitesse de 50 km/h à 15 m du bord de la chaussée de la route 138 – 2013, 2014 et 2015

	Niveaux sonores à 15 m du bord de la chaussée (dBA)		
	2013	2014	2015
Rivière-au-Tonnerre			
Autres que ceux du chantier	51,9	51,3	51,7
Ceux du chantier	47,8	44,4	45,8
Total	53,3	52,1	52,7
Niveau sonore attribuable aux activités du chantier de la Romaine	+1,4	+0,8	+1,0
Rivière-Saint-Jean			
Autres que ceux du chantier	52,2	51,6	51,1
Ceux du chantier	47,8	44,7	46,1
Total	53,6	52,4	52,3
Niveau sonore attribuable aux activités du chantier de la Romaine	+1,4	+0,8	+1,2
Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit			
Autres que ceux du chantier	53,2	53,3	52,6
Ceux du chantier	49,5	44,9	46,2
Total	54,7	53,9	53,5
Niveau sonore attribuable aux activités du chantier de la Romaine	+1,5	+0,6	+0,9

En 2015, la hausse du niveau sonore attribuable aux activités du chantier de la Romaine à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit est de +0,9 dBA, à Rivière-Saint-Jean de +1,2 dBA et à Rivière-au-Tonnerre de +1,0 dBA. En 2014, les hausses variaient, selon les municipalités, de +0,6 dBA à +0,8 dBA tandis qu'en 2013, elles étaient de +1,4 dBA à +1,5 dBA.

13.7.3 Préoccupations du milieu à l'égard de l'ambiance sonore

Parmi les 738 répondants au sondage de 2017, quatre ont indiqué que le bruit et les vibrations liés à la circulation de la route 138 étaient un effet négatif du projet sur leur municipalité ou localité et trois répondants sur eux et leur ménage. En 2013, pour une vingtaine de répondants avaient soulevé le même effet négatif du projet de la Romaine sur eux ou leur ménage, tout comme en 2010.

Par ailleurs, de 2013 à 2015, Hydro-Québec n'a reçu aucune plainte concernant le bruit de la circulation routière sur la route 138, tout comme de 2009 à 2012. Toutefois, en 2012, une plainte avait été déposée au MTQ concernant des vibrations qui auraient causé des bris au solage d'une résidence. Le plaignant attribue cette situation à l'augmentation de la circulation des véhicules lourds sur la route 138. Une autre plainte avait été déposée en 2011 d'un citoyen se plaignant d'inconvénients, principalement des vibrations, qu'il attribuait à la circulation lourde liée au chantier de la Romaine. Aucune plainte relative aux activités du chantier de la Romaine n'a été déposée au MTQ de 2013 à 2015.

Soulignons que les intervenants du MTMDET rencontrés en 2016 ont indiqué qu'ils reçoivent chaque année quelques commentaires (non des plaintes formelles) concernant le bruit et les vibrations liés à la circulation sur la route 138, notamment de la part de résidents de Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre et Longue-Pointe-de-Mingan.

13.8 Sécurité sur la route 138

Les données du MTMDET indiquent que le nombre d'accidents sur la route 138 en Minganie a augmenté de 2008 à 2014, passant de 52 à 74, pour par la suite diminuer et se retrouver en 2016 à un niveau similaire à celui de l'année 2008, soit 51 accidents (voir le tableau 13-18).

L'année 2014 est celle où il est survenu le plus grand nombre d'accidents sur cette route, soit 74. Les trois quarts des accidents survenus entre 2008 et 2016 n'ont fait que des dommages matériels, et un peu moins du quart, des blessés légers. Les cas d'accidents avec blessés graves sont rares, un seul par année sauf en 2009, 2014 et 2015 où il n'y en a eu aucun. C'est aussi le cas des accidents mortel, on en dénombre un en 2008, un autre en 2012 et deux en 2013.

Tableau 13-18 : Nombre d'accidents sur le territoire de la MRC de Minganie – Route 138 – 2008 à 2016

Type d'accidents	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Avec dommages matériels seulement	41	49	40	56	49	36	52	45	44
Avec blessés légers	9	8	15	15	15	20	22	8	6
Avec blessés graves	1	0	1	1	1	1	0	0	1
Mortels	1	0	0	0	1	2	0	0	0
Total	52	57	56	72	66	59	74	53	51

Sources : WSP, 2016 et MTMDET, 2017b.

Le tableau 13-19 montre le nombre d'accidents routiers selon trois secteurs de la Minganie, soit pour le territoire de Havre-Saint-Pierre, celui à l'ouest de cette municipalité et celui à l'est, pour la période de 2008 à 2016. On constate que le nombre d'accidents en 2016 est le même qu'en 2008 dans les secteurs ouest (23 accidents), légèrement plus élevé à Havre-Saint-Pierre (de 17 à 20 accidents) tandis qu'il est plus faible dans le secteur est (de 12 à 8 accidents).

Tableau 13-19 : Nombre total d'accidents par secteur de la Minganie – Route 138 – 2008 à 2016

Année	Secteur de la Minganie		
	Ouest de Havre-Saint-Pierre	Havre-Saint-Pierre	Est de Havre-Saint-Pierre
2008	23	17	12
2009	20	27	10
2010	29	18	9
2011	38	25	9
2012	39	14	13
2013	27	15	17
2014	31	31	12
2015	24	21	8
2016	23	20	8

Sources : WSP, 2016 et MTMDET, 2017b.

Par ailleurs, les données du MTMDET indiquent que parmi les accidents survenus en 2015 sur la route 138 en Minganie, une dizaine impliquait un véhicule lourd, soit quatre accidents dans le secteur ouest, quatre à Havre-Saint-Pierre et deux dans le secteur est. La proportion des accidents survenus sur la route 138 et impliquant un véhicule lourd est généralement de l'ordre de 20 % annuellement de 2008 à 2015 à Havre-Saint-Pierre et dans les municipalités de l'ouest de la Minganie (WSP, 2016). En 2016, seulement trois accidents impliquaient des véhicules lourds, soit un à Rivière-Saint-Jean, un à Havre-Saint-Pierre et un à Natashquan.

En ce qui concerne les accidents impliquant des piétons ou des cyclistes, il n'y en a eu que deux sur la route 138 en Minganie de 2008 à 2016. Un de ces accidents est survenu en 2009

sur le territoire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre et l'autre à Natashquan en 2013. Aucun de ces accidents n'a causé de blessures graves (WSP, 2016 ; MTMDET, 2017b).

En 2014 et en 2015, la Sûreté du Québec a émis respectivement 1 163 et 1 096 constats pour des infractions à la sécurité routière, dont 873 et 833 pour des dépassements de limite de vitesse sur la route 138 en Minganie. Ces données sont de loin les plus élevées depuis 2009. Cette situation serait en grande partie attribuable à un contrôle policier accru sur la route 138, particulièrement dans les villages.

13.9 En résumé – Circulation routière sur la route 138

Phase construction

Comparativement aux années 2009 à 2012, la circulation sur la route 138 associée aux activités du chantier du complexe de la Romaine a connu une hausse importante en 2013 suivie d'une forte diminution en 2014 et 2015. La proportion de la circulation totale sur la route 138 attribuable aux activités du chantier du complexe de la Romaine a diminué de 2013 à 2015, passant de 17 et 18 % à 9 % et 12 % (voir le tableau 13-20).

Tableau 13-20 : Proportion de la circulation totale sur la route 138 attribuable aux activités du chantier du complexe de la Romaine – Août 2013, 2014 et 2015

Communauté	Pourcentage (%)		
	2013	2014	2015
Rivière-au-Tonnerre	17,9	12,1	11,4
Rivière-Saint-Jean	16,9	12,0	11,8
Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit	16,9	10,0	9,3

Par ailleurs, les mesures mises en place, notamment la navette aérienne pour les travailleurs, ont permis de limiter l'augmentation de la circulation sur la route 138. En effet, les niveaux de circulation estimés (réels) sont, en règle générale, beaucoup plus faibles que ceux prévus à l'étude d'impact sur l'environnement.

La circulation liée aux activités du chantier se répartit assez également sur les journées de la semaine. La fin de semaine (samedi et dimanche), on observe un débit moins important. De façon générale, en 2014 et 2015, le jour (7 h à 19 h), environ six véhicules du chantier par heure circulent sur la route 138 de Havre-Saint-Pierre à Rivière-au-Tonnerre et trois véhicules la nuit (19 h à 7 h).

Tout comme la circulation totale sur la route 138, l'année 2013 a été marquée par le plus grand nombre de camions associés aux travaux du chantier de la Romaine circulant sur la route 138 depuis le début du projet, soit 86 camions par jour à Longue-Pointe-de-Mingan et

Ekuanitshit et 58 à Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean. En 2015, seulement une quarantaine de camions par jour ont emprunté la route 138 et traversé ces communautés. Cette circulation de camions représentait de 22 % à 27 % de l'ensemble de la circulation lourde circulant sur la route 138.

Les conditions de circulation sur la route 138 en août des années 2013 à 2015 sont demeurées au niveau A, tout comme avant le début du projet en mai 2009.

Concernant la sécurité sur la route 138 dans la MRC de Minganie, le nombre d'accidents a augmenté de 2008 à 2014, passant de 52 à 74, puis diminué pour s'établir en 2016 à 51 accidents. Il s'agit essentiellement d'accidents avec dommages matériels seulement (75 %) ou avec des blessés légers (23 %). De 2013 à 2016, seulement deux accidents ont fait des blessés graves et deux ont été mortels.

En 2017, 46 % des répondants au sondage social ont indiqué que, selon eux, la sécurité sur la route 138 s'était détériorée depuis 2013. Les deux principales raisons mentionnées sont l'augmentation de la circulation de véhicules lourds et la diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, etc.). Également, la circulation sur la route 138 représente toujours en 2017, tout comme en 2013, un des principaux effets négatifs du projet mentionnés par les répondants au sondage social.

Phase exploitation

Comme indiqué précédemment, de l'intersection de la route 138 avec la route de la Romaine jusqu'à Havre-Saint-Pierre (à la hauteur du boulevard de l'Escale et de la route de l'Aéroport), le nombre de passages de véhicules provenant ou se rendant sur la route de la Romaine et liés aux activités d'exploitation du complexe de la Romaine a été estimé à 38 en moyenne par jour en août 2015. Il s'agit essentiellement de déplacements journaliers entre Havre-Saint-Pierre et le complexe de la Romaine. À ce moment, on dénombreait 56 travailleurs d'Hydro-Québec associés à l'entretien et l'exploitation des aménagements.

Selon le MTMDET, le DJME était de 890 véhicules en 2015 à la station à l'est de Havre-Saint-Pierre. Les 38 passages de véhicules liés à l'exploitation des aménagements du complexe de la Romaine représentent 4,3 % de cette circulation totale.

14 Bilan

Hydro-Québec s'est engagée à faire le suivi des incidences sociales du projet sur la population minganoise de 2009 à 2024. Les premières démarches ont surtout porté sur la réalisation d'un état de référence en 2009 afin qu'il serve de base de comparaison pour l'analyse des données tout au long du suivi. Le suivi des impacts sociaux a été mis en marche lors de la première année des travaux.

Le suivi environnemental des incidences sociales du projet sur la population minganoise a permis d'évaluer les répercussions sociales de la construction du complexe de la Romaine de 2013 à 2016 et aussi liées à l'exploitation des aménagements amorcée en décembre 2014.

L'étude d'impact sur l'environnement du projet avait identifié les impacts sociaux du projet en phases construction et exploitation. Le présent chapitre fait le bilan de la situation de chacun de ces impacts de 2013 à 2016 pour les phases construction et exploitation.

14.1 Phase construction

Apport de nouveaux résidents en Minganie et dynamisation de la vie communautaire

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait que de 28 (scénario A) à 55 (scénario B) travailleurs du chantier du complexe de la Romaine s'établiraient à Havre-Saint-Pierre de 2009 à 2016 et que cet apport de nouveaux résidents permettrait de dynamiser la vie de la communauté.

Les enquêtes menées en 2010, 2013 et 2016 auprès des nouveaux propriétaires de résidences unifamiliales (neuve, en revente et maison mobile) indiquent que 26 travailleurs du chantier de la Romaine se seraient établis à Havre-Saint-Pierre de 2009 à 2016, dont six de 2013 à 2016. Ce total est légèrement en dessous des 28 travailleurs prévus selon le scénario A.

Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux résidents aurait pu occasionner une pression additionnelle sur les services de garde à la petite enfance. La liste d'attente du CPE Picassou comptait 183 enfants au début de l'année 2013 comparés à une centaine en 2008. En juillet 2016, moins d'une centaine d'enfants était inscrits sur cette liste. Selon le CPE Picassou, cette diminution importante s'explique notamment par le retrait de plusieurs enfants lié aux difficultés économiques de leurs parents, la concurrence des garderies privées et la mise en place des maternelles pour les enfants de quatre ans.

En 2011 et 2012, parmi les travailleurs du chantier du complexe ayant acquis une résidence à Havre-Saint-Pierre, aucun n'avait de poupons ou d'enfants en âge de fréquenter une

garderie. En 2016, seulement trois travailleurs d'entreprises liées aux activités de construction du chantier du complexe de la Romaine avaient des enfants en âge de fréquenter une garderie. De ces trois enfants, deux fréquentaient une garderie en milieu familial et un restait à la maison.

Soulignons qu'en 2010 et 2013, la revitalisation de leur municipalité était vue par plus d'une centaine de répondants aux sondages réalisés comme un effet positif du projet de la Romaine. Toutefois, en 2017, seulement 13 répondants au sondage social ont indiqué cet effet positif sur leur municipalité. Les redevances versées aux municipalités par Hydro-Québec constituent le premier effet positif du projet en 2017 par les participants au sondage social. Toutefois, les répondants au sondage de 2017 ont mentionné comme effets positifs du projet de la Romaine l'amélioration de l'offre de loisirs, le développement de l'offre culturelle et touristique ainsi que l'amélioration des infrastructures et bâtiments municipaux.

Incidence modérée sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre

Les données de 2011 et 2012 portant sur la valeur des permis de bâtir indiquent que le fort développement résidentiel connu à Havre-Saint-Pierre en 2009 et 2010 s'est poursuivi durant ces deux années. La valeur des permis de l'année 2011, 7,5 M\$, est du même ordre que celles des années 2009 et 2010. En 2012, elle a atteint un record, 12,7 M\$, une situation qui est grandement attribuable au développement de la phase 3 du parc de maisons mobiles. Au total, 146 nouveaux logements se sont ajoutés au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre en 2011 et 2012, soit une quarantaine de plus qu'en 2009-2010.

De 2013 à 2015, la valeur des permis pour la construction et l'installation de résidences unifamiliales a diminué graduellement passant de près de 6 M\$ en 2013 à un peu plus de 1 M\$ en 2015. Pour ces trois années, 46 logements se sont ajoutés au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre auxquels il faut ajouter 20 logements d'un immeuble multifamilial construit en 2015 dans le cadre du programme AccèsLogis Québec. En 2016, seulement trois logements se sont ajoutés au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre.

Au total, 26 travailleurs du chantier de la Romaine ont acquis une résidence représentant 6,1 % des 423 propriétaires qui ont acheté une nouvelle résidence de 2009 à 2016 à Havre-Saint-Pierre (14 résidences neuves et 12 résidences en revente). Le marché immobilier au cours de ces huit années était surtout associé aux travailleurs de RTFT, du CSSSM et de la Sûreté du Québec, plutôt qu'à ceux du chantier de la Romaine.

Mentionnons que les infrastructures municipales mises en place dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel ont été financées grâce aux fonds versés par Hydro-Québec conformément à l'entente conclue avec la MRC de Minganie pour le projet du complexe de la Romaine.

En 2015, la pression sur le parc de logements, observée de 2009 à 2012, a disparu et en mai 2016, de 50 à 90 résidences étaient en vente à Havre-Saint-Pierre. À cet égard, le manque de logements et de maisons identifié au sondage social de 2013 comme un effet négatif du

projet sur leur municipalité par 27 répondants et en 2010 par 93 répondants, n'a été mentionné que par un seul répondant en 2017.

À l'été et à l'automne 2009, la présence de nombreux travailleurs, du chantier de la Romaine mais aussi associés à des travaux réalisés par la municipalité de Havre-Saint-Pierre et RTFT, avait créé une forte pression sur le parc locatif déjà très sollicité. Depuis le début de 2010, la capacité des campements est suffisante pour loger les travailleurs au chantier du complexe. Selon les intervenants du milieu rencontrés en 2016, la pression sur le parc de logements locatifs a disparu et de nombreux logements locatifs sont disponibles. Cette situation serait, selon ces intervenants, principalement attribuable au ralentissement des activités de RTFT.

Par ailleurs, du début du projet, en 2009 jusqu'à l'année 2013, la forte demande pour des résidences a entraîné une augmentation importante du prix de revente des habitations. En 2014 et 2015, un marché moins actif et une offre supérieure à la demande ont entraîné une diminution de 3 % et 5 % respectivement du prix moyen de revente des résidences. Toutefois, durant ces deux années, le nombre de reventes est demeuré similaire à ceux des années précédentes. En 2016, uniquement six résidences ont fait l'objet d'une revente et le prix moyen de vente a baissé de 10 % par rapport à ce qu'il était en 2013.

En 2017, 38 répondants au sondage social ont indiqué que la hausse du prix des propriétés résidentielles et des logements était un effet négatif du projet sur eux et les membres de leur ménage. Également, 22 des 25 répondants, qui auraient aimé acheter une résidence de 2013 à 2016 mais qui ne l'ont pas fait, ont mentionné les prix trop élevés comme principale raison.

Faible augmentation possible de la fréquentation du parc hôtelier de Havre-Saint-Pierre durant l'été 2009

En ce qui concerne les établissements d'hébergement commercial de Havre-Saint-Pierre, leur capacité d'accueil a plus que doublé entre 2008 et 2009 (de 115 à 260 chambres) grâce à la construction d'un nouveau complexe hôtelier et à l'agrandissement d'établissements existants. En 2009, la présence des travailleurs du chantier de la Romaine avait permis de maintenir un bon taux d'occupation, soit 76 % en été et 57 % en automne, tout en maintenant une bonne proportion de chambres disponibles. L'enquête de 2013 montre que le taux d'occupation moyen des entreprises participantes en période estivale a été de 70 % en 2011 et de 75 % en 2012. Selon les responsables rencontrés, l'achalandage dans leurs établissements en 2011 et 2012, outre les nuitées des touristes en été, est surtout lié aux activités de RTFT. Ainsi, près de 25 % des chambres étaient disponibles durant les saisons touristiques estivales de 2011 et 2012 pour accueillir d'éventuels visiteurs. La part associée au complexe de la Romaine a été de l'ordre de 25 %.

En 2015, la situation observée est fort différente et s'apparente plutôt à celles de l'année 2008, soit avant le début du projet. Les taux d'occupation par saison se situent entre 33 % et 36 %, sauf en été où il atteint 54 %. Selon les responsables des établissements

d'hébergement commercial rencontrés en 2016, cette diminution serait principalement attribuable au contexte économique défavorable et à la fermeture temporaire de la mine Tio de RTFT.

Les travailleurs du chantier du complexe de la Romaine représentent, en 2015, de 5 % à 25 % de la fréquentation des établissements d'hébergement commercial. Tout comme pour les années précédentes, les propriétaires de ces établissements disposaient en 2015 d'une quantité de chambres suffisante afin de répondre à la demande de leurs clientèles régulière et touristique.

Maintien et amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles au cours de la période de construction du complexe de la Romaine ; un des impacts positifs du projet.

Mentionnons qu'en 2017, 86 % des répondants au sondage social affirment être satisfaits ou très satisfaits de leur qualité de vie.

Le complexe de la Romaine et l'activité qu'il génère ont été grandement responsables du contexte économique favorable observé en Minganie de 2009 à 2014. Également, au cours de cette période, les activités de RTFT ont été dominantes, notamment en raison de l'embauche soutenue de personnel et de travaux réalisés au quai de l'entreprise et à la mine. Ces projets ont engendré un niveau élevé d'activités dans les entreprises et chez les travailleurs locaux, de façon directe ou indirecte.

Les données portant sur les travailleurs âgés de 25 à 64 ans en Minganie montrent d'ailleurs que leur nombre est en hausse depuis 2009 et que leurs revenus ont progressé davantage de 2009 à 2014 que ceux de la Côte-Nord et du Québec (+34,9 % contre +20,3 % et +14,8 % respectivement). Également, le revenu disponible des ménages par habitant de la Minganie a augmenté de près de 24,2 % de 2008 à 2015 et est maintenant plus élevé que ceux s'appliquant à l'ensemble du Québec et à la Côte-Nord.

Les résultats du sondage mené en 2017 auprès de la population de la Minganie indiquent que la création d'emplois liée au chantier de la Romaine demeure un des principaux effets positifs du projet identifiés par les répondants, tout comme en 2010 et 2013. Pour les trois sondages, la création d'emplois se classe au premier rang des effets positifs mentionnés par les répondants sur eux et leur ménage avec 184 répondants sur 226 en 2010, 73 répondants sur 166 en 2013 et 82 répondants sur 149 en 2017. Toutefois, la faible création d'emplois représente le principal effet négatif du projet sur leur municipalité soulevé par les répondants (53 mentions).

Selon les données de la CCQ, en 2014, environ 940 travailleurs de la Côte-Nord ont participé aux activités de construction du complexe de la Romaine et y ont effectué en moyenne 1 000 heures de travail comparativement à 886 pour l'ensemble des travailleurs du chantier.

Par ailleurs, les salaires versés au chantier de la Romaine ont sûrement contribué à améliorer les revenus des Minganois. Ainsi, en 2014, le salaire moyen au chantier de la Romaine était de 79 100 \$ en comparaison de 50 456 \$ pour la Côte-Nord et 42 950 \$ pour le Québec. En 2016, le salaire moyen des travailleurs du chantier de la Romaine était de 81 942 \$.

Soulignons toutefois que la diminution des activités au chantier de la Romaine a entraîné une baisse des effectifs de la Côte-Nord de 1 920 travailleurs en 2012 à 1 481 en 2016. Environ le cinquième de ces travailleurs étaient des Minganois, soit 302 travailleurs. À la fin 2016, les travaux de deux des quatre aménagements projetés (de la Romaine-1 et de la Romaine-2) étaient complétés et ceux de la Romaine-3 étaient passablement avancés.

À partir de l'automne 2015, malgré l'apport du complexe de la Romaine à l'économie minganoise, les mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT et la fermeture temporaire de la mine Tio ont entraîné une détérioration du contexte économique en Minganie et une hausse significative du chômage. Selon le représentant du Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre rencontré, à la fin de 2015, on comptait 200 prestataires de plus de l'assurance-emploi en Minganie qu'à pareille date l'année précédente.

Enfin, les résultats du sondage social de 2017 montrent que 31 % des répondants croient que la qualité de vie dans leur municipalité diminuera d'ici 2019, 35 % qu'elle restera la même et 16 % qu'elle s'améliorera. Les principaux motifs mentionnés qui pourraient entraîner une diminution de la qualité de vie sont le manque ou la diminution d'emplois locaux et la baisse des activités de RTFT. Soulignons que 17 répondants ont indiqué la fin du chantier de la Romaine. Par ailleurs, les redevances accordées par Hydro-Québec aux municipalités et l'ajout d'équipements et d'infrastructures de loisirs, culturels et récréatifs pourraient favoriser une amélioration de la qualité de vie dans leur municipalité.

Création et maintien d'emplois et augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises régionales et locales, particulièrement pour celles de Havre-Saint-Pierre

L'étude d'impact sur l'environnement prévoyait la création ou le maintien d'emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires pour les entreprises régionales et locales, particulièrement pour celles de Havre-Saint-Pierre.

De 2013 à 2016, 30 contrats ont été attribués par Hydro-Québec à des entreprises de la Côte-Nord pour une valeur de 104,9 M\$. De ceux-ci, cinq contrats ont été obtenus par des entreprises de la Minganie pour une valeur de près de 6 M\$.

Les responsables des entreprises basées à Havre-Saint-Pierre, rencontrés en 2016, ont indiqué qu'environ 22 % de leur chiffre d'affaires en 2015 était lié au complexe de la Romaine dans son ensemble. Ce pourcentage est similaire à celui de 2012, soit 23 %.

Par ailleurs, l'industrie de la construction a aussi bénéficié de plusieurs occasions d'affaires depuis 2009, indirectement ou directement liées au projet de la Romaine. Ainsi, dans le domaine de la construction résidentielle, 69 nouveaux logements se sont ajoutés au parc immobilier de Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2016. En termes de développement d'infrastructures et de services, mentionnons la construction de la salle de diffusion « Shed-à-Morue » de même que des projets de construction en cours ou à venir, soit un centre aquatique, une caserne de pompiers de même que la rénovation et la mise en valeur du camping municipal et la mise à niveau des installations de l'aréna. La très grande majorité de ces projets a bénéficié de redevances d'Hydro-Québec versées aux municipalités de la MRC de Minganie.

Même si les entreprises dans le secteur de la construction sont relativement peu nombreuses à Havre-Saint-Pierre, les entrepreneurs provenant de l'extérieur de la Minganie, à la demande de la Municipalité, embauchent des travailleurs de Havre-Saint-Pierre et font régulièrement appel à des fournisseurs locaux.

Compte tenu de la structure industrielle de Havre-Saint-Pierre, des façons de faire sur des chantiers hydroélectriques semblables et des tendances observées ailleurs, Havre-Saint-Pierre n'a pas connu une croissance industrielle notable en raison de la construction du complexe de la Romaine. Les représentants de la Municipalité, lorsque rencontrés en mai 2016, ont indiqué qu'aucune nouvelle industrie ne s'est établie à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2016.

L'étude d'impact prévoyait aussi que l'arrivée de nouvelles familles à Havre-Saint-Pierre pourrait entraîner l'embauche d'éducatrices au CPE de Havre-Saint-Pierre. Les ressources additionnelles prévues étaient de deux éducatrices, de 2010 à 2012. Bien qu'aucune donnée n'ait été obtenue au sujet de la création d'emplois, l'agrandissement du CPE Picassou à Havre-Saint-Pierre, avec l'ajout de 31 nouvelles places en 2012, a probablement généré la création d'au moins deux emplois, compte tenu des ratios exigés par le *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Toutefois, on ne peut associer cette augmentation au projet puisqu'on ne trouve que très peu d'enfants susceptibles de fréquenter ce service parmi les nouvelles familles de travailleurs liés au projet.

Enfin, selon l'étude d'impact du projet, le volume de bois récupéré des terres requises pour les réservoirs et les aménagements permettrait de maintenir des emplois dans le secteur de la transformation du bois. En 2013 et 2014, environ 124 000 m³ de bois récupéré ont été acheminés à la scierie de Rivière-Saint-Jean. Cette dernière, qui était fermée depuis 2005 avant de redémarrer avec les activités du projet de la Romaine, employait 25 personnes jusqu'à ce qu'elle cesse ses activités en 2015.

En somme, le chantier du complexe de la Romaine a permis de créer ou de maintenir, directement ou indirectement, des emplois dans différents secteurs de l'activité économique de la MRC de Minganie et d'augmenter le chiffre d'affaires d'entreprises locales, contribuant notamment à la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles.

Modification des conditions d'emploi pour certaines catégories de travailleurs

La rareté de la main-d'œuvre, du début du projet jusqu'en 2012, a permis à des travailleurs de Havre-Saint-Pierre de bénéficier d'améliorations en ce qui concerne leur salaire et leurs conditions de travail, comme mentionné par les intervenants du milieu rencontrés en 2013 et confirmé à travers les résultats des enquêtes menées en 2010 et 2013 auprès d'entreprises locales. Cette situation découlait de la concurrence que se livraient les entreprises pour attirer ou retenir la main-d'œuvre.

Depuis 2015, selon les intervenants du milieu rencontrés, il y a une bonne disponibilité de main-d'œuvre en Minganie, autant pour des emplois spécialisés que non spécialisés. Cette situation serait attribuable aux nombreuses mises à pied chez RTFT, mais aussi à la diminution des activités au chantier du complexe de la Romaine. Les employeurs, rencontrés en 2016 dans le cadre de cette étude, ont indiqué n'avoir pris aucune nouvelle mesure en 2014 et 2015 pour retenir leurs employés.

L'étude d'impact sur l'environnement du projet indiquait que, pour certains travailleurs, la perte d'un emploi au chantier du complexe de la Romaine pourrait entraîner des changements dans leur vie pouvant être la cause de problèmes sociaux et de comportements liés d'une part à l'endettement, mais aussi à une dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu compulsif. À cet égard, par rapport au sondage de 2013, un nombre inférieur de répondants redoutent en 2017 (36 plutôt que 69) l'après-projet et les répercussions à long terme du projet.

Les membres de la direction du CISSS-CN rencontrés en 2016 ont souligné que plusieurs travailleurs qui ont perdu leur emploi depuis 2015 vivent une grande détresse psychologique ainsi que les membres de leurs familles. Face à cette situation, le CISSS-CN a assigné une psychologue au CSSSM de Havre-Saint-Pierre afin d'aider les travailleurs et leurs familles. Également, une table de concertation sociale a été mise sur pied pour faire face à la détresse liée aux pertes d'emplois, principalement chez RTFT.

Le sondage de 2017 indique que les problèmes sociaux sont généralement stables depuis 2013 et que, selon les répondants, la consommation de drogues serait le principal problème en Minganie. Les difficultés économiques dues au manque ou à la perte d'emploi seraient la principale raison expliquant l'aggravation des problèmes sociaux, suivies par les attentes non comblées en termes d'emplois du chantier de la Romaine.

Face aux réductions de personnel au chantier du complexe de la Romaine au cours des prochaines années, Hydro-Québec rencontrera la direction du CISSS-CN afin d'échanger et d'harmoniser leurs actions et interventions.

Roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux

Afin d'évaluer l'impact du projet sur le roulement de la main-d'œuvre et les conditions de travail, trois enquêtes ont été menées auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre, une en 2009-2010 auprès d'une vingtaine d'entreprises, une autre en 2011-2012 auprès de 17 entreprises et une dernière en 2016 auprès de 20 entreprises. Selon les résultats des deux premières enquêtes, le manque de main-d'œuvre disponible représentait une situation préoccupante pour plusieurs entreprises. Le haut niveau d'activité en Minganie avait un effet sur la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les résultats de 2009-2010 avaient révélé que 12 entreprises sur 19 avaient perdu des employés depuis mai 2009, au profit du complexe de la Romaine (14 employés), de RTFT (10 employés) ou de diverses autres entreprises de Havre-Saint-Pierre (11 employés). Selon l'enquête de 2011-2012, une douzaine d'entreprises ont indiqué avoir perdu des employés, une proportion similaire à celle observée en 2009-2010. Toutefois, contrairement à 2009-2010, aucune des entreprises rencontrées en 2011-2012 n'avait directement associé la perte d'un de ses employés au complexe de la Romaine. En 2011 et 2012, l'impact de RTFT sur le déplacement de la main-d'œuvre avait été significatif, alors qu'en 2009 et 2010, le complexe de la Romaine avait attiré un nombre plus important de travailleurs que RTFT.

De 2009 à 2012, selon Emploi-Québec, la pénurie de main-d'œuvre touchait plus particulièrement les emplois très spécialisés et non spécialisés. La situation était particulièrement difficile pour les pêcheurs commerciaux et les commerces de détail. Le CMSSSM faisait aussi état d'une situation préoccupante chez les organismes communautaires compte tenu de l'incapacité d'offrir des salaires compétitifs pour recruter ou maintenir le personnel en place.

En 2016, la situation est fort différente et, selon le Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre, il y aurait une bonne disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée en Minganie. Également, selon cet organisme et les entreprises rencontrées, il n'y aurait plus de déplacement de travailleurs des entreprises locales vers le chantier du complexe de la Romaine. Également, selon la directrice du Centre d'action bénévole de la Minganie, la disponibilité de travailleurs et de bénévoles est adéquate depuis 2014. Cette nouvelle conjoncture serait en grande partie attribuable aux mises à pied de travailleurs chez RTFT, mais aussi à la diminution des effectifs au chantier du complexe de la Romaine.

Les résultats des deux derniers sondages de 2013 et 2017 montrent que le manque de main-d'œuvre attribuable selon 63 répondants au chantier de la Romaine en 2013 ne l'est plus que par seulement neuf répondants en 2017.

Soulignons que 57 % des répondants (417 sur 738) au sondage de 2017 ont mentionné avoir noté des changements dans les commerces de leur municipalité ou localité. Les principaux relèvent de la fermeture de commerces ou d'établissements en difficulté, de l'augmentation des prix et de la diminution du niveau de service incluant une moins grande variété de produits disponibles. Cette situation n'est sûrement étrangère aux difficultés économiques

vécues par la Minganie depuis quelques années. Quelques répondants (23) ont indiqué que le peu d'achat local d'Hydro-Québec était possiblement une cause des difficultés de certains commerces.

Incitatif pour les jeunes qui ont abandonné les études à s'inscrire à des formations et pour les autres élèves, à poursuivre leurs études

Le taux de diplomation des élèves de la Minganie qui ont débuté leurs études secondaires en 2008 et les ont terminées en 2014 a légèrement augmenté par rapport aux deux cohortes précédentes. En 2014, le taux de diplomation après six années d'étude des élèves du niveau secondaire de la CSMCN (62,3 %) est relativement similaire à celui de la Côte-Nord (62,8 %), mais inférieur au taux s'appliquant à l'ensemble du Québec (74,7 %).

Par ailleurs, la conciliation des horaires de travail et de ceux des études, problématique qui avait été soulignée par les intervenants de la CSMCN rencontrés en 2012, était une réalité pour un nombre grandissant de jeunes, ce qui pouvait entraîner le décrochage de certains élèves. En effet, des élèves du 2^e cycle du secondaire pouvaient mettre en péril leur réussite scolaire en raison d'un trop grand nombre d'heures de travail par semaine. Toutefois, depuis 2015, le contexte économique plus difficile en Minganie limite les possibilités d'emplois pour les jeunes qui fréquentent l'école. En effet, de nombreux travailleurs en chômage sont disponibles. Cette conjoncture fait en sorte que la situation s'est beaucoup améliorée et que la conciliation travail-étude n'est plus une composante significative de la réussite scolaire en Minganie.

D'autre part, les nombreux emplois possibles au complexe de la Romaine ont constitué un incitatif pour les jeunes à s'inscrire à des formations de 2009 à 2012. Toutefois, selon la CSMCN, la majorité des diplômés des formations données durant ces années ont été embauchés par RTFT ou d'autres entreprises minières.

En 2015-2016, de nombreuses formations professionnelles ont été offertes, notamment dans les domaines suivants : capitaine de pêche commerciale, camionnage et tourisme. Le choix de ces secteurs d'activités n'est pas étranger aux difficultés récentes de l'industrie minière ainsi qu'à la diminution des besoins en travailleurs au chantier du complexe de la Romaine.

Les faibles possibilités d'emploi font en sorte que le projet du complexe de la Romaine ne constituerait plus un incitatif pour les jeunes à poursuivre leurs études ou à s'inscrire à des formations.

Faible augmentation possible de pression sur les services du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie

En juin 2016, le CMSSSM disposait de onze médecins sur un Plan régional d'effectifs médicaux de 12 médecins.

Le nombre de visites à l'urgence du CMSSSM en 2014-2015 s'établissait à 12 282, ce qui représente une hausse de 34 % par rapport à 2008-2009. Ainsi, le nombre de visites quotidiennes à l'urgence est passé de 25 à 34 durant cette période de sept années. Selon les informations fournies par la direction du CISSS-CN rencontrée en 2016, le temps d'attente pour voir un médecin était en moyenne de 77 minutes au CMSSSM de Havre-Saint-Pierre, de 124 minutes pour la région de la Côte-Nord et de 154 minutes pour le Québec. Ils ont indiqué qu'ils considéraient que la population de Havre-Saint-Pierre dispose d'une bonne accessibilité aux services de l'urgence du CMSSSM.

Rappelons qu'en 2012, selon le CSSSM, les horaires de travail avaient dû être prolongés et des heures supplémentaires effectuées. En effet, les usagers de l'urgence se présentaient à cette époque davantage en dehors des heures régulières de la clinique sans rendez-vous, consultaient plus souvent sur les heures de repas, en soirée ou durant les périodes où le personnel était à effectif réduit. Selon le CMSSSM, cette situation était liée aux horaires de travail et à l'éloignement des deux principaux chantiers près de Havre-Saint-Pierre, soit ceux du complexe de la Romaine et de la mine Tio de RTFT.

Hydro-Québec n'a pas recours aux services de santé des communautés pour les travailleurs de ses chantiers et on prévoyait donc, dans l'étude d'impact, une faible incidence sur ces services à Havre-Saint-Pierre. Depuis la fin de février 2010, le chantier du complexe de la Romaine dispose de deux cliniques médicales complètes, desservies par une infirmière et trois médecins-répondants disponibles à distance en tout temps. Une unité mobile est aussi en service 24 heures sur 24.

En 2012, 130 travailleurs du chantier du complexe de la Romaine ont été transférés au CSSSM de Havre-Saint-Pierre, ce qui équivaut à 2,5 travailleurs par semaine. En 2013-2014, 78 travailleurs y ont été transférés et en 2014-2015, 40 travailleurs. Mentionnons que le service de santé du chantier de la Romaine et le CMSSSM de Havre-Saint-Pierre ont convenu d'un protocole concernant le transfert de travailleurs du chantier au CMSSSM. Également, périodiquement, des rencontres ou contacts ont lieu entre le CMSSSM et le service de santé du chantier afin de discuter des mécanismes mis en place et de les ajuster, au besoin.

La direction du CISSS-CN rencontrée en 2016 a souligné la très bonne collaboration du personnel des cliniques médicales du chantier du complexe de la Romaine avec le CMSSSM et le CISSS-CN.

Par ailleurs, les résultats du sondage de 2017 indiquent qu'uniquement huit répondants sur 738 ont souligné que la présence des travailleurs du complexe de la Romaine avait des effets négatifs sur les services offerts au CMSSSM (20 répondants en 2013). Également, seulement quatre répondants considèrent comme un effet négatif du projet sur eux et les membres de leurs ménages, la diminution de la qualité des services offerts par le CMSSSM, et un seul répondant comme effet négatif du projet sur sa municipalité comparativement à 53 répondants en 2013.

Faible incidence de la présence des travailleurs à Havre-Saint-Pierre

Au début de la réalisation du projet, particulièrement à l'été et à l'automne 2009, la présence des travailleurs du chantier, combinée à celle de travailleurs des autres projets en cours à Havre-Saint-Pierre, a causé une pression sur la disponibilité et le prix des logements. Par ailleurs, chez les représentants du milieu, on craignait aussi que la présence des travailleurs du chantier affecte le taux de disponibilité des chambres dans les établissements d'hébergement commercial. En 2011 et 2012, cette situation s'est amenuisée et l'on observait, malgré qu'ils soient encore rares, une certaine disponibilité des logements en location. En mai et juin 2016, deux relevés sommaires ont permis de constater que de nombreux logements étaient disponibles pour la location à Havre-Saint-Pierre. Également, il y avait, à cette période, environ 90 résidences en vente à Havre-Saint-Pierre.

Du côté de l'hébergement commercial, la proportion des nuitées associée au complexe de la Romaine a été faible en 2011 et 2012 et les taux d'occupation en période estivale étaient de 70 % et 75 % respectivement. En 2015, les taux d'occupation se situaient par saison entre 33 % et 36 %, sauf en été où il atteignait 54 %. Ce niveau d'achalandage s'apparente à celui de l'année 2008, avant le début du projet. Ainsi, de 2011 à 2015, un nombre suffisant de chambres était disponible durant la saison touristique estivale pour accueillir d'éventuels visiteurs.

La présence des travailleurs du chantier du complexe ne serait donc plus, depuis 2011, un facteur déterminant de la demande pour des logements locatifs ainsi que de la disponibilité de chambres dans les établissements d'hébergement commercial.

Par ailleurs, selon les autorités policières de Havre-Saint-Pierre, de 2013 à 2015, tout comme en 2011 et 2012, la présence des travailleurs du chantier du complexe de la Romaine n'a entraîné aucune répercussion sur l'ordre public. La criminalité à Havre-Saint-Pierre relèverait principalement de résidents. Le responsable de la Sûreté du Québec a indiqué maintenir des contacts fréquents avec la Sécurité industrielle d'Hydro-Québec de façon à assurer une bonne intégration du projet dans la communauté. Il a souligné les très bonnes relations et la collaboration entre la Sûreté du Québec et la Sécurité industrielle d'Hydro-Québec.

Enfin, très peu de répondants aux sondages de 2013 et 2017 ont indiqué que la présence des travailleurs du chantier de la Romaine était un des effets négatifs du projet. Pour moins de 1 % des répondants en 2017 (7 répondants), la présence des travailleurs a pu entraîner un sentiment d'insécurité.

Augmentation forte et ponctuelle de la circulation sur la route 138 en raison des déplacements des travailleurs et l'approvisionnement des chantiers

L'augmentation appréhendée de la circulation sur la route 138 en lien avec la construction du complexe de la Romaine a soulevé plusieurs préoccupations au sein de la population minganoise, principalement en ce qui a trait à la sécurité et à la qualité de vie.

Selon les données du MTMDET, depuis le début du projet, les débits de circulation les plus élevés, à Longue-Pointe-de-Mingan (1 270 véhicules par jour comparativement à 730 en 2008) et à la station à l'ouest de Havre-Saint-Pierre (1 220 comparativement à 750 en 2008), ont été enregistrés en 2013 tandis qu'à Rivière-Saint-Jean (830 comparativement à 490 en 2008), c'était en 2009 et 2012, et à Rivière-au-Tonnerre (870 comparativement à 530 en 2008) et à la station à l'est de Havre-Saint-Pierre (920 comparativement à 600 en 2008), en 2012. Globalement, on observe une diminution du niveau de circulation sur la route 138 depuis 2012 et 2013.

Les résultats des relevés effectués sur la route de la Romaine par Hydro-Québec durant les mois d'août 2013, 2014 et 2015 indiquent également une diminution de la circulation de 465 passages de véhicules par jour en août 2013 à 403 en août 2015. Une partie importante de ces déplacements se fait entre le chantier et le noyau villageois de Havre-Saint-Pierre, soit de 49 % à 69 % des passages de véhicules.

Soulignons que des 395 passages de véhicules circulant en direction ouest en moyenne par jour (8 en direction est), 186 passages de véhicules légers ne sont pas liés à la construction du complexe de la Romaine. Donc, 209 passages de véhicules circulant en direction ouest sur la route 138 en moyenne par jour (131 véhicules légers et 78 camions) sont liés aux activités de construction du chantier. Les autres passages de véhicules sont associés principalement à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine et à la construction et l'exploitation des lignes de transport d'énergie et des postes du raccordement.

À Rivière-Saint-Jean et Rivière-au-Tonnerre, la proportion de la circulation totale qui est attribuable au chantier du complexe de la Romaine a diminué de 17 % à 12 % de 2013 à 2015, soit de 180 à 99 passages de véhicules par jour. À Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit, la circulation du chantier a baissé de 17 % à 9 %, soit de 227 à 116 passages de véhicules par jour. Il en est de même de la circulation lourde associée au chantier qui a fortement diminué, passant de 58 à 39 camions par jour à Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean et de 86 à 41 camions par jour à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit de 2013 à 2015.

Les nombreuses mesures mises en place afin de réduire les déplacements des travailleurs sur la route 138 ont permis de maintenir le niveau de service de la route 138 au niveau A, comme avant le début du projet. Parmi celles-ci, des horaires de travail entraînant des entrées et sorties du chantier étalées tout au long de la semaine plutôt que concentrées le vendredi et le lundi ont permis d'éviter les pointes de circulation anticipées, principalement les vendredis. Également, les périodes de travail au chantier, qui sont notamment de 28 jours pour de nombreux travailleurs plutôt que de cinq jours comme planifiées initialement, entraînent moins de déplacements des travailleurs entre leur domicile et le chantier. Par ailleurs, la navette aérienne utilisée pour le transport des travailleurs a également permis de réduire les déplacements des travailleurs sur la route 138. De septembre 2012 à août 2015, cette navette a transporté un peu plus de 86 000 personnes.

En 2017, 74 % des répondants au sondage social ont indiqué que le niveau de circulation sur la route 138 avait augmenté de 2013 à 2016. Parmi les 549 répondants qui ont exprimé cette opinion, 165 ont souligné que cette augmentation était uniquement attribuable au projet de la Romaine. Par ailleurs, 46 % des répondants (338 de 738) au sondage social ont indiqué que la sécurité sur la route 138 s'était détériorée depuis 2013. Toutefois, seulement 24 répondants ont mentionné que cette diminution de la sécurité était liée directement à la circulation du projet de la Romaine.

L'augmentation de la circulation sur la route 138 représente un des principaux effets négatifs du projet de la Romaine mentionnés par les répondants au sondage de 2017. Toutefois, le nombre de mentions lié à cet effet diminue d'un sondage à l'autre. Ainsi, en 2010, 138 répondants avaient souligné cet effet négatif du projet, 74 en 2013 et 40 répondants en 2017.

Risque d'accidents pour les piétons, notamment pour certains segments de la population, soit les enfants ainsi que les personnes âgées ou à mobilité réduite lié à la circulation des travailleurs et au transport des marchandises sur la route 138

Afin de répondre aux préoccupations de la population relatives à la sécurité, Hydro-Québec a mis en place différentes mesures dès le début du projet pour limiter ses répercussions sur la circulation sur la route 138, dont une ligne téléphonique sans frais Info-projet pour permettre à la population de signaler toute situation problématique. Aucune plainte relative à la route 138 n'a été faite au moyen de cette ligne depuis le début du projet.

D'autres mesures touchant la sécurité routière ont été mises en œuvre de concert avec les autorités concernées et, dans certains cas, à la demande des communautés. Ainsi, en 2011, le MTQ a procédé à l'asphaltage des accotements de la route 138 dans les limites des périmètres urbains situés à l'ouest de Havre-Saint-Pierre ainsi qu'à l'est de la zone urbaine de Havre-Saint-Pierre, dans un secteur qui comprend de nombreux chalets. Ces mesures s'ajoutent à celles de 2009 et 2010, soit une nouvelle signalisation dans une zone scolaire et un marquage au sol de deux traverses piétonnières à Longue-Pointe-de-Mingan ainsi qu'un contrôle policier accru, notamment des véhicules lourds. Par ailleurs, au cours des cinq prochaines années, le MTMDET prévoit paver les accotements de chaque côté de la route 138 de Rivière-au-Tonnerre à Natashquan.

Il n'y a eu que deux accidents impliquant un piéton sur la route 138 en Minganie de 2008 à 2016. Un de ces accidents est survenu en 2009 sur le territoire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre et l'autre à Natashquan en 2013. Aucun de ces accidents n'a causé de blessures graves.

Faible possibilité d'augmentation du nombre d'accidents sur la route 138

En ce qui concerne les accidents sur la route 138, on évaluait dans l'étude d'impact sur l'environnement qu'il y avait une faible possibilité d'augmentation de leur nombre.

Il y a effectivement eu une augmentation du nombre d'accidents de 2008 à 2014. En effet, les données du MTMDET indiquent que le nombre annuel d'accidents sur la route 138 est passé de 52 en 2008 à 74 en 2014 pour redescendre à 51 en 2016. Cette hausse de 2008 à 2014 est surtout due aux accidents avec dommages matériels seulement, et dans une moindre mesure, à ceux avec blessés légers. Seulement, deux accidents mortels et deux accidents avec blessés graves ont eu lieu de 2013 à 2016.

En 2014 et 2015, la Sûreté du Québec a émis 1 163 et 1 096 constats pour des infractions à la sécurité routière, dont 873 et 833 pour des dépassements de limite de vitesse sur la route 138 en Minganie. Ces données sont de loin les plus élevées depuis 2009. Cette situation serait en grande partie attribuable à un contrôle policier accru sur la route 138, particulièrement dans les villages.

Augmentation négligeable de la circulation sur la route 138 pendant les travaux de déboisement

Le transport de bois sur la route 138 associé au déboisement des réservoirs et aux fins d'autres ouvrages du complexe de la Romaine a nécessité environ 20 passages de camions par jour en janvier, février et mars 2014 ainsi que 100 passages de camions en moyenne par jour en octobre et novembre de la même année. En 2012-2013, il y avait eu 29 passages de camions par jour sur une période d'environ six mois du chantier à la scierie de Rivière-Saint-Jean. Mentionnons que la scierie de Rivière-Saint-Jean a cessé ses opérations en 2015. Depuis cette fermeture, le bois coupé est entreposé sur les sites des travaux. Au moment de la rédaction de ce rapport, des discussions se poursuivaient afin de déterminer un lieu de destination.

En 2014, ces passages de camions de bois ne représentent que 1,8 % (janvier, février et mars) à 7,9 % (octobre et novembre) de la circulation totale à Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit. En 2013, ils constituaient 2,3 % de la circulation totale dans ces deux communautés.

Utilisation des installations portuaires de Havre-Saint-Pierre à de rares exceptions, et de l'aéroport de Havre-Saint-Pierre

Afin de diminuer la circulation sur la route 138, Hydro-Québec a mis en place une navette aérienne qui relie Montréal, Québec et Baie-Comeau à Havre-Saint-Pierre en septembre 2010. De septembre 2012 à août 2015, cette navette a transporté un peu plus de 86 000 personnes. Mentionnons également qu'une navette aérienne relie Havre-Saint-Pierre, Natashquan et la Basse-Côte-Nord pour les travailleurs de ces communautés. L'aéroport de Havre-Saint-Pierre est donc mis à contribution dans la réalisation du complexe de la Romaine et l'atténuation d'impacts sur les communautés minganoises.

Par ailleurs, des pièces et équipements hors-norme ont été transportés par bateau jusqu'au port de Havre-Saint-Pierre en 2013 et 2014. Selon la Sûreté du Québec, les quelques

transports du port au chantier se sont déroulés adéquatement sans inconvénient majeur pour la population, ni incident.

Inconvénients pour les habitants des localités traversées par la route 138 liés au bruit, poussière et odeurs entraînés par la circulation routière associée aux activités de construction du complexe de la Romaine

Les inconvénients possibles liés au bruit de la circulation routière associée aux activités de construction du complexe de la Romaine sont une source de préoccupations des populations riveraines de la route 138.

Les résultats des estimations et des mesures de l'ambiance sonore pour les mois d'août 2013, 2014 et 2015 indiquent que, par rapport à 2009, soit au début du projet, les niveaux sonores moyens (sur 24 heures) sont légèrement plus élevés, soit de l'ordre de +1,7 à +2,7 dBA en moyenne en 2013 et à +0,5 à +0,8 dBA en 2015 dans les communautés de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit. Depuis le début du chantier, les niveaux sonores ont atteint leurs valeurs les plus élevées en 2013. Depuis cette dernière année, ils diminuent graduellement avec la baisse de la circulation liée au chantier sur la route 138.

En 2017, seulement quatre des 738 répondants ont mentionné que le bruit de la circulation de la route 138 constituait un effet négatif du projet sur leur municipalité ou localité et trois répondants, sur eux et les membres de leurs ménages. Enfin, depuis le début de la construction du complexe, Hydro-Québec n'a reçu aucune plainte relative au bruit de la circulation sur la route 138.

14.2 Phase exploitation

La mise en service commerciale de l'aménagement de la Romaine-2 a eu lieu en décembre 2014 et celle de l'aménagement de la Romaine-1 en décembre 2015.

Apport de nouveaux résidents en Minganie

Selon l'enquête menée en 2016 auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre, 46 travailleurs se seraient établis en Minganie de 2013 à 2016 (36 Production et 10 TransÉnergie). L'étude d'impact du projet prévoyait que de 18 à 21 travailleurs s'établiraient à Havre-Saint-Pierre durant cette période. Au total, les 46 familles de ces travailleurs regroupent une centaine de personnes.

La construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre, plutôt que sur le site des aménagements du complexe de la Romaine, a sûrement favorisé un nombre plus important d'établissements de travailleurs en Minganie que ce qui avait été prévu à l'étude d'impact.

Concernant les services de garderie, l'enquête effectuée en 2016 auprès des nouveaux propriétaires de Havre-Saint-Pierre et celle auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec montrent que cinq travailleurs d'Hydro-Québec (4 Production et 1 TransÉnergie) ont des enfants en âge de fréquenter une garderie. Ces familles ont six enfants dont trois fréquentent une garderie en milieu familial et trois restent à la maison.

Faible incidence sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre

Pour l'exploitation des aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2, de 2013 à 2016, selon les résultats de l'enquête menée auprès des acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre, 23 travailleurs (22 Production et 1 TransÉnergie) auraient acquis une résidence en Minganie. Ce nombre de nouveaux propriétaires est similaire aux 18 à 21 travailleurs prévus dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

La construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre et les exigences d'Hydro-Québec ont favorisé un nombre plus important d'établissements de travailleurs en Minganie que ce qui avait été prévu à l'étude d'impact.

Ces 23 travailleurs représentent seulement 16,8 % de 137 acquéreurs de résidences de 2013 à 2016 à Havre-Saint-Pierre. Toutefois, l'arrivée de ces 23 travailleurs en Minganie a sûrement contribué à soutenir le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre moins actif depuis 2015.

Création d'emplois permanents

L'étude d'impact sur l'environnement du projet prévoyait la création de 100 à 110 emplois directs liés à l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine. Parmi ceux-ci, environ 75 seraient liés à l'exploitation des installations, dont une vingtaine pour l'aménagement de la Romaine-2 en 2014 et environ 15 pour celui de la Romaine-1 en 2016, et également environ 30 emplois pour la sécurité et l'entretien des aménagements et de la route de la Romaine.

En 2016, le centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre regroupait 60 employés liés à l'exploitation et l'entretien des aménagements.

Les représentants de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, de même que plusieurs autres intervenants du milieu rencontrés en 2016, ont souligné que le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre constituait une retombée directe positive du projet de la Romaine grandement appréciée de la population. En effet, 194 répondants au sondage de 2017 ont indiqué que la construction et les activités du nouveau centre administratif à Havre-Saint-Pierre avaient eu des effets positifs sur leur municipalité. La création de nouveaux emplois, l'embauche de personnes de la Minganie et les taxes additionnelles pour Havre-Saint-Pierre sont les principaux effets positifs mentionnés.

Par ailleurs, l'étude d'impact sur l'environnement prévoyait la création et le maintien d'emplois dans le secteur récréotouristique (Hydro-Québec, 2007, pages 31 à 35). Toutefois, il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer cette répercussion possible du projet sur l'emploi notamment car la construction des aménagements du complexe de la Romaine n'est pas terminée et la MRC de Minganie n'a pas complété son plan de développement pour le territoire rendu accessible par la route de la Romaine.

Occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre

En exploitation, l'étude d'impact prévoyait des occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre et des achats de biens et de services auprès d'entreprises locales et régionales.

En 2015, les achats de biens et de services, les services professionnels et les contrats en région liés à l'exploitation du complexe de la Romaine ont totalisé près de 2,2 M\$, dont environ 23 % dans la communauté de Havre-Saint-Pierre. En 2016, ce montant était de 2,1 M\$. Quelques entreprises de la Côte-Nord y voient de nouvelles opportunités d'affaires.

Par ailleurs, la construction du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec en 2015 à Havre-Saint-Pierre a nécessité des investissements de 8,2 M\$. Les travaux ont été effectués par une entreprise de la Côte-Nord. Toutefois, comme indiqué par les représentants de la ville de Havre-Saint-Pierre rencontrés en 2016, les entrepreneurs de l'extérieur de la Minganie font régulièrement appel à des travailleurs et fournisseurs locaux.

14.3 Programme de suivi environnemental

Les activités et études du programme de suivi environnemental relatif aux incidences sociales chez les Minganois, réalisées de 2013 à 2016, ont permis de documenter et d'évaluer les répercussions sociales liées à la construction du projet de la Romaine et l'exploitation des aménagements. Les mesures mises en place ont permis d'atténuer la plupart des impacts négatifs du projet ou de favoriser les répercussions positives.

Au cours des prochaines années, le programme de suivi environnemental permettra de poursuivre l'évaluation des incidences sociales du complexe de la Romaine sur la population de la Minganie et de l'efficacité des mesures prises, et au besoin, d'en proposer de nouvelles.

15 Indicateurs

Afin de répondre au programme de suivi environnemental (Hydro-Québec, 2010) et plus particulièrement aux demandes du MDDEFP et du MSSS (lettre du 26 février 2009 et du 25 mars 2009 de M. Paul DesRoches (Hydro-Québec), à M. Gilles Brunet (MDDEFP) intitulées dans les deux cas « Informations complémentaires et engagements d'Hydro-Québec », l'évolution du milieu socioéconomique de la Minganie et les changements sociaux et économiques, qui ont eu lieu depuis le début de la construction du projet de la Romaine, sont présentés selon une série d'indicateurs. Ceux-ci illustrent sommairement les informations et constats présentés dans ce rapport.

Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution des impacts et répercussions du projet sur différentes composantes du milieu minganois. Ils font partie des méthodes de suivi des impacts retenues.

Ces indicateurs sont regroupés selon les impacts sociaux et économiques identifiés à l'étude d'impact sur l'environnement du projet pour la période de construction (voir le tableau 15-1). Ce sont :

- apport de nouveaux résidents en Minganie ;
- maintien ou amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leur famille ;
- incitatifs à poursuivre les études ou s'inscrire à des formations ;
- faible augmentation possible de pression sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie ;
- incidences de la présence des travailleurs à Havre-Saint-Pierre ;
- incidence modérée sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre ;
- roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux ;
- incidences de l'augmentation de la circulation sur la route 138 ;
- modification des conditions d'emploi pour certaines catégories de travailleurs (fin d'emploi) ;
- création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour les entreprises régionales et locales, particulièrement de Havre-Saint-Pierre ;
- création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre ;
- faible développement industriel à Havre-Saint-Pierre ;
- création d'emplois dans les services de garde à la petite enfance ;
- maintien d'emplois dans le secteur de la transformation du bois.

Par ailleurs, le tableau 15-1 présente aussi un indicateur pour un impact non prévu à l'étude d'impact sur l'environnement (revitalisation de la municipalité) ainsi que les principaux impacts perçus par les répondants au sondage. D'un point de vue plus général, l'évaluation par les répondants au sondage de leur qualité de vie est demeurée sensiblement la même.

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Apport de nouveaux résidents en Minganie									
Solde migratoire interrégional de la Minganie									
• Minganie (nombre)	-48	95	117	-28	87	12	-7	-66	-166
Nouveaux résidents à Havre-Saint-Pierre									
• Nouveaux propriétaires à Havre-Saint-Pierre travaillant au complexe de la Romaine (nombre) (projection selon les résultats d'une enquête)	—	6	6	4	4	2	4	0	0
• Proportion de nouveaux propriétaires travaillant au complexe de la Romaine sur l'ensemble des nouveaux propriétaires à Havre-Saint-Pierre (%)	—	9	9	6	6	4	8	0	0
Perception des répondants au sondage									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant mentionné la revitalisation de leur municipalité et l'apport de nouveaux résidents comme effets positifs du projet sur leur municipalité/communauté (%)	—	—	12,5	—	—	13,4	--	--	1,8
Maintien ou amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leur famille									
Revenu médian des travailleurs de 25 à 64 ans (\$)									
• Minganie	23 691	27 000	29 585	31 406	33 935	36 545	36 416	37 582	--
• Québec	--	33 721	--	--	--	--	38 723	--	--
Assurance-emploi (\$ par 100 \$ de revenu d'emploi)									
• Minganie	11,00	11,40	9,30	8,70	8,00	8,80	8,70	--	--
• Côte-Nord	5,80	6,10	5,30	5,10	4,80	4,70	4,90	--	--
• Québec	3,00	3,60	3,50	3,10	3,00	2,90	2,90	--	--
Assistance sociale (\$ par 100 \$ de revenu d'emploi)									
• Minganie	1,10	0,90	0,70	0,70	0,60	0,60	0,60	--	--
• Côte-Nord	1,30	1,30	1,10	1,00	1,00	1,00	1,00	--	--
• Québec	1,50	1,50	1,50	1,50	1,40	1,40	1,40	--	--
Indice de dépendance économique (%)									
• Minganie	--	138,2	119,0	111,0	105,1	113,5	111,3	--	--
• Côte-Nord	106,1	103,8	95,5	93,1	91,8	93,7	95,9	--	--
Charge fiscale moyenne des résidences d'un logement (\$)									
• Havre-Saint-Pierre	1 602	1 629	1 744	1 748	1 748	1 887	1 896	1 905	1 971
• MRC de Minganie	1 357	1 416	1 530	1 506	1 536	1 648	1 675	1 744	1 780
• Côte-Nord	1 721	1 774	1 853	1 987	2 054	2 131	2 147	2 205	2 265

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maintien ou amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leur famille (suite)									
Salaire moyen (\$)									
• Chantier du complexe de la Romaine	–	–	72 000	75 700	68 500	75 068	79 100	81 050	81 942
• Minganie	--	--	37 476	40 590	43 771	44 396	45 435	-	-
• Côte-Nord	–	–	46 100	49 200	53 600	52 400	50 456	-	-
• Québec	–	–	44 800	46 000	47 500	48 100	42 950	-	-
Masse salariale due au projet – Travailleurs Côte-Nord (millions \$)	--	--	48	69	66	64	80	75	60
Taux de chômage évité lié aux activités du complexe de la Romaine pour la région de la Côte-Nord (%)	–	–	1,2	2,3	2,4	2,3	3,0	2,7	2,1
Emplois à temps complet sur la Côte-Nord liés au complexe de la Romaine (nombre)									
• Effets directs	–	784	951	950	929	898	1 091	1 008	792
• Effets indirects	–	235	293	292	317	401	494	495	424
• Effets induits	–	374	397	397	372	360	427	388	337
• Total	–	1 393	1 641	1 640	1 618	1 659	2 012	1 891	1 553
Perception des répondants au sondage									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué la création d'emploi comme effet positif du projet pour eux ou leur ménage (%)	–	–	18,9	–	–	9,5	--	--	11,1
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué la hausse des revenus comme effet positif du projet pour eux ou leur ménage (%)	–	–	2,3	–	–	1,8	--	--	1,4
Commentaires :									
Selon Emploi-Québec, le nombre de prestataires de l'assistance-emploi a augmenté significativement pour le territoire de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord en 2015. Cette situation serait principalement attribuable aux mises à pied temporaires et permanentes chez RTFT.									
Incitatifs à poursuivre les études ou s'inscrire à des formations									
Diplomation aux formations professionnelles offertes à la CSMCN (nombre)	–	–	125	57	83	9	30	--	--
Commentaires :									
Selon la CSMCN, le peu d'emplois disponibles au complexe de la Romaine fait en sorte que le projet ne constitue plus un incitatif pour les jeunes qui ont abandonné les études, à s'inscrire à des formations. Les nouvelles formations visent principalement la pêche commerciale (capitaine), le camionnage et le tourisme. Également, plusieurs formations ont été données afin de répondre aux besoins spécifiques d'entreprises de la Minganie.									
Faible augmentation possible de pression sur les services du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie									
Visites totales à l'urgence du CMSSSM (nombre)	8 172	9 148	9 104	11 185	10 868	11 878	11 820	12 282	--
Travailleurs du complexe de la Romaine transférés au CSSSM (nombre)	–	–	65	122	130	–	78	40	--
Perception des répondants au sondage									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant associé les changements dans la qualité des services au CSSSM à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine (%)	–	–	0,4	–	–	2,6	--	--	1,1

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Présence des travailleurs à Havre-Saint-Pierre									
Service de garde à la petite enfance en Minganie • Enfant de nouveaux résidents travaillant au complexe de la Romaine en âge de fréquenter une garderie à Havre-Saint-Pierre (nombre)	–	–	2	0	0	0	3	0	-
Crimes à Havre-Saint-Pierre • Crimes contre la personne (nombre) • Crimes contre la propriété (nombre) • Infractions reliées aux drogues et stupéfiants (nombre)	24 25 6	24 20 7	23 38 13	38 33 22	28 42 23	50 25 17	40 50 17	26 43 7	- - -
Perception des répondants au sondage • Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué comme effet négatif du projet sur leur municipalité lié à la présence des travailleurs, la diminution de la qualité des services publics et commerciaux (%) • Proportion de l'ensemble des répondants ayant mentionné la présence de travailleurs parmi les raisons expliquant un moins fort sentiment de sécurité dans leur municipalité/communauté (%)	– –	– –	3,8 1,8	– –	– –	12,5 2,0	-- --	-- --	0,0 0,9
<p>Commentaires :</p> <p>Selon la Sûreté du Québec, de 2013 à 2015, la présence des travailleurs du chantier du complexe n'a pas eu de répercussions négatives sur l'ordre public en général. Quant à la pression sur le parc de logements locatifs rencontrée en 2009, elle a fortement diminué de 2013 à 2015 selon les intervenants du milieu rencontrés et ne constitue plus une problématique pour la communauté de Havre-Saint-Pierre.</p>									
Incidence modérée sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre									
Nombre de nouveaux propriétaires liés au complexe de la Romaine sur le nombre de nouvelles résidences d'un logement (nombre)	-	3/59	4/34	0/13	5/101	2/24	3/16	0/6	0/3
Perception des répondants au sondage • Proportion de locataires qui ont qualifié de forte l'augmentation du coût de leur loyer (%)	-	–	22	–	–	25	--	--	15
<p>Commentaires :</p> <p>Selon les intervenants du milieu rencontrés en 2016, la disponibilité de logements s'est grandement améliorée de 2013 à 2015. En mai 2016, près de 90 résidences en vente étaient disponibles pour d'éventuels acheteurs et plusieurs logements locatifs étaient à louer. Également, les redevances versées par Hydro-Québec aux municipalités ont favorisé le développement résidentiel, principalement à Havre-Saint-Pierre. Elles ont permis de couvrir une part importante des coûts reliés à la construction des infrastructures de services (égout, aqueduc, rue, etc.)</p>									
Roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux									
Entreprises de Havre-Saint-Pierre consultées ayant perdu des employés au profit du chantier de la Romaine (nombre)	–	–	5/19	–	0/17	–	--	0/20	--
Perception des répondants au sondage • Proportion de l'ensemble des répondants qui ont mentionné la diminution de la qualité des services offerts par le CMSSSM comme un effet négatif du projet de la Romaine (%) • Proportion de l'ensemble des répondants qui ont mentionné le manque de personnel pour les commerces comme un effet négatif du projet de la Romaine (%)	-- --	-- --	1,6 1,5	-- --	-- --	4,0 5,2	-- --	-- --	0,5 1,2

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux (suite)									
<p>Commentaires :</p> <p>En 2012, le CSSSM avait mentionné une situation préoccupante chez les organismes communautaires liée à l'incapacité d'offrir des salaires compétitifs pour recruter ou maintenir le personnel. Toutefois, selon les représentants de la direction du CISSS-CN et la directrice du Centre d'action bénévole de la Minganie rencontrés en 2016, la situation s'est grandement améliorée de 2013 à 2015 et maintenant la disponibilité de main-d'œuvre et de bénévoles est adéquate. Selon Emploi-Québec, la Minganie dispose d'une bonne disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. Cette situation est en grande partie attribuable aux nombreux travailleurs qui sont disponibles en raison de la perte de leur emploi chez RTFT.</p>									
Incidences de l'augmentation de la circulation sur la route 138									
Proportion de l'ensemble de la circulation sur la route 138 liée au chantier de la Romaine en août par secteur (%)									
• Rivière-au-Tonnerre	--	17,2	22,4	18,8	14,9	17,9	12,1	11,4	--
• Rivière-Saint-Jean	--	18,0	22,7	20,0	15,6	16,9	12,0	11,8	--
• Longue-Pointe-de-Mingan et Ekuanitshit	--	--	--	14,6	12,4	16,9	10,0	9,3	--
Variation moyenne journalière du niveau sonore en août par rapport à l'année de référence 2009 par secteur (dBA)									
• Rivière-au-Tonnerre	--	--	--	+0,01	+0,8	+1,7	+0,2	+0,8	--
• Rivière-Saint-Jean	--	--	--	+0,63	+1,1	+2,7	+0,9	+0,7	--
• Havre-Saint-Pierre	--	--	--	-0,27	+0,5	+1,7	+0,8	+0,5	--
Plaintes relatives à la circulation sur la route 138 auprès du MTQ (nombre)	--	0	0	1	1	0	0	0	--
Accidents sur la route 138 en Minganie (nombre)	52	57	56	72	66	59	74	53	51
Accidents sur la route 138 impliquant des piétons (nombre)	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Perception des répondants au sondage									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué les modifications à la circulation sur la route 138 comme un effet négatif du projet sur leur municipalité (%)	--	--	16,9	--	--	11,8	--	--	5,9
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué le bruit et les vibrations comme changements négatifs liés à la circulation sur la route 138 (%)	--	--	2,1	--	--	4,0	--	--	0,5
Modification des conditions d'emploi pour certaines catégories de travailleurs (fin d'emploi)									
Travailleurs différents de la Côte-Nord au chantier de la Romaine (nombre)	--	728	1 749	1 927	1 920	--	--	1 482	1 481
Travailleurs différents de la Minganie au chantier de la Romaine (nombre)	--	260	470	453	384	411	374	278	302
<p>Commentaires :</p> <p>En 2018, un programme de communication destiné aux travailleurs, notamment ceux qui auront perdu leur emploi, sera élaboré en collaboration avec le CISSS-CN.</p>									

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour les entreprises régionales et locales, particulièrement de Havre-Saint-Pierre									
Entreprises de Havre-Saint-Pierre consultées qui ont augmenté leur chiffre d'affaires depuis le début du projet de la Romaine (nombre) (étude économique)	--	--	--	--	3/4	--	--	4/4	--
Entreprises de Havre-Saint-Pierre consultées qui ont augmenté leur nombre d'employés depuis le début du projet de la Romaine (nombre) (étude économique)	--	--	--	--	2/4	--	--	4/4	--
Proportion du chiffre d'affaires des entreprises d'hébergement commercial de Havre-Saint-Pierre liée au complexe de la Romaine (%) (enquête auprès d'entreprises)	--	--	--	--	25	--	15	15	--
Proportion du chiffre d'affaires des entreprises de restauration de Havre-Saint-Pierre liée au complexe de la Romaine (%) (enquête auprès d'entreprises)	--	--	--	--	10	--	13	13	--
Création et maintien d'emplois et occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre									
Nouveaux logements à Havre-Saint-Pierre (nombre)	16	59	46	45	101	24	16	26	3
Valeur des permis de bâtir de la MRC de Minganie (k \$)		17 057	8 981	6 690	18 772	9 975	9 895	18 328	15 541
<p>Commentaires :</p> <p>L'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre a bénéficié de plusieurs occasions d'affaires depuis 2009, dont certaines sont indirectement ou directement liées au projet de la Romaine. Parmi les projets complétés, mentionnons les 66 nouveaux logements de 2013 à 2015 et la construction du Centre des Artisans, d'une nouvelle salle à manger à la poissonnerie du Havre et de la nouvelle salle de diffusion « Shed-à-Morue ». Également, plusieurs projets sont planifiés ou en cours, notamment un centre aquatique, une caserne de pompiers de même que la mise à niveau des installations de l'aréna et la rénovation et la mise en valeur du camping municipal.</p>									
Faible développement industriel à Havre-Saint-Pierre									
Valeur des permis de bâtir de constructions industrielles de la MRC de Minganie (k \$)	--	666	8	0	574	37	5	6 202	2 704
<p>Commentaires :</p> <p>Les représentants de Havre-Saint-Pierre, lorsque rencontrés en 2016, ont indiqué qu'aucune nouvelle industrie ne s'était établie dans la municipalité de 2013 à 2015. La valeur des permis pour l'année 2015 est liée à la construction du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre.</p>									
Création d'emplois dans les services de garde à l'enfance									
Nouveaux emplois dans les services de garde à l'enfance liés au complexe de la Romaine (nombre)	--	--	--	--	0	--	--	0	--
<p>Commentaires :</p> <p>Bien qu'aucune donnée n'ait été obtenue au sujet de la création d'emplois dans les services de garde de la petite enfance, il est permis d'avancer que l'agrandissement du CPE Picassou à Havre-Saint-Pierre, avec l'ajout de 31 nouvelles places en 2012, et les nouvelles installations de Longue-Pointe-de-Mingan, avec 21 places en 2016, ont généré la création d'au moins deux emplois. Toutefois, étant donné que les ménages composés de travailleurs du complexe de la Romaine ont peu d'enfants en âge de fréquenter un CPE, la demande pour des nouvelles places est plutôt attribuable à d'autres travailleurs, notamment ceux de RTFT et des services publics.</p>									
Maintien d'emplois dans le secteur de la transformation du bois									
Année où le bois marchand lié au déboisement du complexe de la Romaine a contribué aux opérations de la scierie de Rivière-Saint-Jean	--	--	X	X	X	X	X	--	--
<p>Commentaires :</p> <p>La scierie de Rivière-Saint-Jean, qui était fermée depuis 2005 avant de redémarrer avec les activités du projet de la Romaine, employait 25 personnes lorsqu'elle était en opération jusqu'en 2014. La scierie a cessé ses activités en 2015.</p>									

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Impact non prévu à l'étude d'impact sur l'environnement									
Perception des répondants au sondage									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant indiqué la revitalisation de leur municipalité comme effet positif du projet de la Romaine sur leur communauté (%)	--	--	12,5	--	--	13,4	--	--	1,8
Principaux impacts perçus par les répondants au sondage									
Trois principaux effets positifs du projet selon l'ensemble des répondants sur eux et leur ménage									
• Création d'emplois (%)	--	--	18,9	--	--	9,5	--	--	11,1
• Hausse des revenus (%)	--	--	2,3	--	--	1,8	--	--	--
• Croissance de l'économie locale (%)	--	--	2,2	--	--	1,4	--	--	--
• Amélioration de l'accès au territoire	--	--	--	--	--	--	--	--	6,1
• Redevances et projets réalisés grâce aux redevances	--	--	--	--	--	--	--	--	1,9
Trois principaux effets positifs du projet selon l'ensemble des répondants sur leur municipalité ou localité									
• Création d'emplois (%)	--	--	22,4	--	--	7,9	--	--	9,9
• Croissance de l'économie locale (%)	--	--	21,5	--	--	--	--	--	--
• Revitalisation de la municipalité (%)	--	--	12,5	--	--	13,4	--	--	--
• Redevances et subventions aux municipalités	--	--	--	--	--	18,7	--	--	24,0
• Amélioration de l'offre de loisirs, développement culturel et touristique	--	--	--	--	--	--	--	--	12,2
Trois principaux effets négatifs du projet selon l'ensemble des répondants sur eux et leur ménage									
• Augmentation de la circulation routière sur la route 138 (%)	--	--	16,8	--	--	9,6	--	--	5,4
• Hausse du coût de la vie (%)	--	--	15,8	--	--	18,9	--	--	6,8
• Insuffisance de logements et de résidences disponibles (%)	--	--	4,0	--	--	--	--	--	--
• Diminution de la qualité des services publics et commerciaux (%)	--	--	--	--	--	7,3	--	--	--
• Faible création d'emplois	--	--	--	--	--	--	--	--	5,1
Trois principaux effets négatifs du projet selon l'ensemble des répondants sur leur municipalité ou localité									
• Hausse du coût de la vie (%)	--	--	21,7	--	--	19,6	--	--	--
• Augmentation de la circulation routière sur la route 138 (%)	--	--	16,9	--	--	11,8	--	--	6,0
• Insuffisance de logements et de résidences disponibles (%)	--	--	11,3	--	--	--	--	--	--
• Manque de main-d'œuvre locale (%)	--	--	--	--	--	8,2	--	--	--
• Faible création d'emplois dans la communauté	--	--	--	--	--	--	--	--	7,2
• Trop peu d'avantages, de retombées et d'achats locaux	--	--	--	--	--	--	--	--	6,6

Tableau 15-1 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase construction (suite)

Indicateur	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Principaux impacts perçus par les répondants au sondage (suite)									
Évaluation globale du projet									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié l'effet du projet sur la Minganie comme positif ou très positif (%)	--	--	--	--	--	37	--	--	44
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié l'effet du projet sur la Minganie de ni positif ni négatif (%)	--	--	--	--	--	28	--	--	30
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié l'effet du projet sur la Minganie comme négatif ou très négatif (%)	--	--	--	--	--	26	--	--	18
Évaluation de leur qualité de vie selon les répondants au sondage									
Qualité de vie									
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié sa qualité de vie comme satisfaisante ou très satisfaisante (%)	--	--	86	--	--	81	--	--	86
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié sa qualité de vie comme peu satisfaisante ou aucunement satisfaisante (%)	--	--	11	--	--	12	--	--	11
• Proportion de l'ensemble des répondants ayant qualifié la qualité de vie dans sa municipalité ou localité comme bonne ou très bonne (%)	--	--	78	--	--	79	--	--	68

Pour la phase d'exploitation, le tableau 15-2 présente les indicateurs regroupés selon les impacts sociaux et économiques identifiés à l'étude d'impact sur l'environnement du projet. Ce sont :

- Apport de nouveaux résidents en Minganie ;
- Faible incidence sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre ;
- Création d'emplois permanents ;
- Occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre ;
- Achats de biens et services régionaux ;
- Création et maintien d'emplois dans le secteur récréotouristique.

Tableau 15-2 : Indicateurs des impacts sociaux – Complexe de la Romaine – Phase exploitation

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Renforcement et consolidation de la communauté de Havre-Saint-Pierre						
Apport de nouveaux résidents en Minganie						
Employés Production travaillant au complexe de la Romaine et qui résident en Minganie (nombre)	32	9	8	11	-	-
Membres des ménages des employés Production travaillant au complexe de la Romaine et qui résident en Minganie (adultes et enfants) (nombre)	73	21	17	26	-	-
Faible incidence sur le marché immobilier de Havre-Saint-Pierre						
Nouveaux propriétaires – Travailleurs du complexe de la Romaine sur le nombre total de nouvelles acquisitions de résidence d'un logement (neuve et revente) (nombre)	5/56	11/52	3/46	2/13	-	-
Participation à la diversification, à la croissance et à la stabilisation de l'économie régionale						
Création d'emplois permanents						
Emplois créés sur la Côte-Nord pour l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine (nombre)	--	--	--	65	-	-
Emplois créés en Minganie pour l'exploitation et l'entretien des aménagements du complexe de la Romaine (nombre)	--	--	--	60	-	-
Occasions d'affaires pour l'industrie de la construction à Havre-Saint-Pierre						
Nouvelles constructions de résidences d'un logement liées aux employés du complexe de la Romaine (nombre)	3/21	0/15	0/4	0/3	-	-
Contrats liés à la construction du centre administratif d'Hydro-Québec attribués à des entreprises de Havre-Saint-Pierre (nombre)	-	-	1	-	-	-
Valeur des contrats liés à la construction du centre administratif d'Hydro-Québec et attribués à des entreprises de Havre-Saint-Pierre (M\$)	-	-	8,2	-	-	-
Achats de biens et services régionaux						
Contrats liés à l'exploitation du complexe de la Romaine et attribués à des entreprises de la Côte-Nord (nombre)	-	-	6	3	-	-
Valeur des contrats liés à l'exploitation du complexe de la Romaine et attribués à des entreprises de la Côte-Nord (M\$)	-	-	2,2	2,1	-	-
Création et maintien d'emplois dans le secteur récréotouristique						
Entreprises récréotouristiques liées à la présence des réservoirs du complexe de la Romaine et à la route de la Romaine (nombre)	-	-	0	0	-	-
Emplois créés liés au récréotourisme et associés à la présence des réservoirs du complexe de la Romaine et à la route de la Romaine (nombre)	-	-	0	0	-	-

Références

- BCDM CONSEIL INC. 2017. *Complexe de la Romaine, phases construction et exploitation – Étude environnementale – Retombées économiques – Suivi 2016*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 43 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. 2016. *Complexe de la Romaine, Suivi environnemental Projet - Retombées économiques, phases construction et exploitation - Suivi 2015*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 40 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. 2015. *Complexe de la Romaine, Suivi environnemental Projet - Retombées économiques - Suivi 2014*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 36 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. 2014. *Complexe de la Romaine, Suivi environnemental Projet - Retombées économiques Suivi 2013*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 46 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. 2013a. *Complexe de la Romaine, Suivi environnemental Projet - Retombées économiques - Suivi 2012*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 38 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. 2013b. *Complexe de la Romaine, Suivi environnemental Projet - Retombées économiques 2011*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 54 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. ET MALETTE SENCL. 2011. *Complexe de la Romaine – Phase construction - Suivi environnemental - Retombées économiques 2010*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 54 p. et ann.
- BCDM CONSEIL INC. ET AECOM TECSULT INC. 2010. *Complexe de la Romaine - Suivi environnemental - Retombées économiques 2009*. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement et services partagés, 44 p. et ann.
- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MINGANIE (CSSSM). 2015. *Rapport annuel de gestion 2014-2015*. 62 p et ann.
- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MINGANIE (CSSSM). 2012a. *Planification stratégique 2012-2015 – CSSS de la Minganie « Au service de la population de la Minganie*. 46 p.
- CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MINGANIE (CSSSM). 2012b. *Rapport d'analyse des impacts du Plan Nord sur les services du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie*. 42 p.
- CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD (CISSS-CN). 2017. *Effectifs médicaux*. En ligne : http://www.ciiss-cotenord.gouv.qc.ca/effectifs_medicaux.html. Consulté le 18 août 2017.
- CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD (CISSS-CN). 2016a. *informations générales – Minganie*. En ligne : http://www.ciiss-cotenord.gouv.qc.ca/reseau_regional/installations/minganie/informations_generales.html. Consulté le 2 août 2016.
- CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD (CISSS-CN). 2016b. *Effectifs médicaux*. En ligne : http://www.ciiss-cotenord.gouv.qc.ca/effectifs_medicaux.html. Consulté le 13 février 2016.

- COMITÉ DE REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES DU MILIEU. 2009. *État de la situation en Minganie - Impacts sociaux de l'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine*. 14 décembre 2009. 48 p.
- COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES (CPNCF). 2016. *Entente intervenue entre d'une part, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et d'autre part, la centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats d'enseignantes et d'enseignants qu'elle représente dans le cadre de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (L.R.Q., c. R-8.2)*. 389 p. En ligne : <http://cpn.gouv.qc.ca/cpnf/conventions-collectives/personnel-enseignant-2015-2020/e1-federation-des-syndicats-de-lenseignement-fse-csq/>. Consulté le 11 août 2016.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017a. *Perspectives 2017*. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017b. *Nombre d'heures travaillées par les salariés selon la région de domicile et de travail, 2016*. Tableau C15. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017c. *Nombre de salariés par métier et occupation selon la région de domicile, 2016*. Tableau C16. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017d. *Nombre de salariés selon la région de domicile, 2007-2016*. Tableau C1. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017e. *Nombre d'heures travaillées par les salariés selon la région de domicile, 2007-2016*. Tableau C4. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2017f. *Nombre d'heures travaillées par les salariés selon la région de travail, 2007-2016*. Tableau C5. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>. Consulté le 16 août 2017.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ). 2015. *Faits saillants de l'activité des travailleurs de la construction dans la région de la Côte-Nord*. Direction de la recherche et de la documentation – Études internes. 12 p. En ligne : <https://www.ccq.org/fr-CA/GrandPublic/Publications>.
- COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL. 2016. *Travail des enfants*. En ligne : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/salaire-paie-et-travail/travail-des-enfants/index.html>. Consulté le 4 mai 2016.
- COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE CÔTE-NORD (CSMCN). Non daté. *Rapports annuels 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016*. En ligne : <http://www.csmcn.qc.ca/fr/cs/rapport.aspx>. Consulté le 15 août 2017.
- ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES RICHARD ET ASSOCIÉS INC. 2017. *Données sur le marché de la revente – 2016*. Non publié.
- ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES RICHARD ET ASSOCIÉS INC. 2016. *Données sur le marché de la revente – 2013-2014-2015*. Non publié.
- ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES RICHARD ET ASSOCIÉS INC. 2013. *Données sur le marché de la revente – 2012*. Non publié.
- ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES RICHARD ET ASSOCIÉS INC. 2012. *Données sur le marché de la revente – 2010 à octobre 2012*. Non publié.

- ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES RICHARD ET ASSOCIÉS INC. 2010. *Données sur le marché de la revente – 2005 à 2010*. Non publié.
- GENIVAR. 2014. *Complexe de la Romaine – Phase construction – Étude environnementale – Milieu minganois – Incidences sociales – Suivi 2011-2012*. Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. 180 p. et ann.
- GENIVAR. 2011. *Complexe de la Romaine – Phase construction – Étude environnementale – Milieu minganois – Incidences sociales – Suivi 2009-2010*. Étude réalisée par GENIVAR pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. 126 p. et ann.
- HYDRO-QUÉBEC. 2016. *Complexe de la Romaine - Bilan des activités environnementales 2015*. 195 p
- HYDRO-QUÉBEC. 2013. *Rapports hebdomadaires cumulatifs 2012*. Fichier excel. Document interne.
- HYDRO-QUÉBEC. 2011. *Projet de la Romaine. Bulletin d'information. Mai 2011*. En ligne : http://www.hydroquebec.com/romaine/pdf/201105_bulletin.pdf. Consulté le 4 octobre 2013.
- HYDRO-QUÉBEC. 2010. *Complexe de la Romaine – Programme de suivi environnemental 2009-2040*. Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Équipement et services partagés. 182 p.
- HYDRO-QUÉBEC. 2007. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement. Volume 5 – Milieu Humain – Minganie*. Pagination par section.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017a. *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2016, selon le découpage géographique au 1^{er} juillet 2016*. Fichier Excel.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017b. *Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 1996 à 2016 (découpage géographique au 1^{er} juillet 2016)*. Fichier Excel.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017c. *Soldes migratoires des MRC avec chaque région administrative, tous âges, Québec Migrations internes annuelles*. Fichiers Excel pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017d. *Naissances, décès et accroissement naturel et mariages par MRC, Québec, 2002-2016*. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/208.htm>. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017e. *Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/unite_fam09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017f. *Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/mfr_unite_fam09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017g. *Taux de familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017h. *Taux de familles à faible revenu, selon le type de famille, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/taux_revenu09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017i. *Nombre de personnes dans les familles à faible revenu selon le type de famille, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/nbr_pers09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017j. *Revenu médian après impôt des familles à faible revenu selon le type de famille, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rev_med09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017k. *Revenu médian après impôt des familles à faible revenu, selon le type de famille, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/mfr_rev_med09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017l. *Revenu médian après impôt des familles selon le type de famille, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rev_med_tot09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017m. *Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/mfr_rev_med_tot09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017n. *Revenu disponible et ses composantes par habitant, MRC de la Côte-Nord, 2002-2015*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/econo_fin/conj_econo/cptes_econo/rev09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017o. *Revenu disponible et ses composantes par habitant, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2002-2015*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/econo_fin/conj_econo/cptes_econo/rev09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017p. *Rapport de dépendance économique, sexes réunis, MRC de la Côte-Nord, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_hf09_mrc.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017q. *Rapport de dépendance économique et indice de dépendance économique provincial, selon le sexe, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_hf09.htm. Consulté le 25 juillet 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017r. *Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord, 2012-2016*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/struct_econo/construct/permis09_mrc.htm. Consulté le 8 août 2017.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2017s. *Revenu d'emploi médian, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord, 2011-2015*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_age_mrc09.htm. Consulté le 8 août 2017.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016a. *Nombre de ménages privés, scénario A – Référence, Québec et régions administratives, 2011-2036*. Tableau Excel.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016b. *Ménages privés par années, MRC du Québec, scénario A – Référence, 2011-2036*. Fichier Excel.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016c. *Population projetée des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, scénario A – Référence, 2011-2036*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population_pop_5ans_ed14.htm. Consulté le 29 mars 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016d. *Caractéristiques du marché du travail, population de 15 ans et plus, Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2015*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/tra_hist09.htm. Consulté le 6 avril 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016e. *Nombre de travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord, 2002-2014*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/trav_mrc09.htm. Consulté le 8 août 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016f. *Taux de travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord, 2002-2014*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/trav_mrc09.htm. Consulté le 8 août 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016g. *Revenu d'emploi médian des travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord, 2002-2014*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_age_mrc09.htm. Consulté le 8 août 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016h. *Répartition en pourcentage du nombre de travailleurs par tranche de revenu, 25-64 ans, MRC de la Côte-Nord, 2002-2013*. Tableau Excel. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/repartition_trav_revenu_mrc09.htm. Consulté le 7 avril 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016i. *Bulletin FLASH. Évolution du marché du travail dans les MRC (avril 2016)*. 16 p. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletin-flash-regions.html>. Consulté le 8 août 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2016j. *Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord, 2011-2015*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/struct_econo/construct/permis09_mrc.htm. Consulté le 8 août 2016.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2014. *Bulletin Flash. Économie - Revenu disponible – Édition 2014*. 8 p.
- JOURNAL DE MONTRÉAL. 21 décembre 2015. *Aussi longtemps dans le corridor*. Article de Héloïse Archambault paru le 21 décembre 2015. En ligne : <http://www.journaldemontreal.com/2015/12/21/aussi-longtemps-dans-le-corridor>. Consulté le 4 mai 2016.

- JOURNAL LE NORD-CÔTIER. 18 janvier 2017. *Bilan 2016 : Le marché immobilier continue d'en arracher sur la Côte-Nord.*
- JOURNAL LE NORD-CÔTIER. 12 janvier 2017. *Perspectives 2017 à Havre-Saint-Pierre : Une année de travaux et de changements.*
- JOURNAL LE NORD-CÔTIER. 17 février 2016. *Rio Tinto Fer et Titane : De nouveaux efforts à prévoir en 2016.*
- JOURNAL LE NORD-CÔTIER. 21 décembre 2015. *Un budget « prudent » à Havre-Saint-Pierre.*
- JOURNAL LE NORD-CÔTIER. 17 juin 2015. *Cinq millions d'investissements : Havre-Saint-Pierre aura de nouveaux logements.*
- MALLETTE. 2012a. *Étude sur le phénomène de la réussite éducative pour la région de la Côte-Nord.* Document réalisé en collaboration avec le Comité RAP Côte-Nord. En ligne : http://www.rapcotenord.ca/sites/default/files/Rapport_FINAL_12_juin_2012.pdf. Consulté le 9 octobre 2013.
- MALLETTE. 2012b. *Étude sur le phénomène de la réussite éducative pour la région de la Côte-Nord. État de situation MRC Minganie.* Document réalisé en collaboration avec le Comité RAP Côte-Nord. 46 p. et ann.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE. 2013. *Guide concernant la Classification et la rémunération du personnel salarié - Centres de la petite enfance, garderies subventionnées et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.* Révisé en mars 2013. 26 p.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE. 2016. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.* En ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/lois-et-reglements/services-de-garde/pages/index.aspx>. Consulté le 11 août 2016.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MEESR). 2015a. *Tableau 1 : Prévion de l'effectif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (793) au secteur des jeunes, en formation générale à temps plein, langue d'enseignement : français.* En ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/previsions-de-leffectif-etudiant-au-prescolaire-au-primaire-et-au-secondaire-previsions-par/>. Consulté le 29 mars 2016.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MEESR). 2015b. *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2015.* 13 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT (MELS). 2014. *Diplomation et qualification – Par commission scolaire au secondaire – Édition 2014.* 13 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT (MELS). 2013. *Diplomation et qualification – Par commission scolaire au secondaire – Édition 2012.* 10 p. et ann.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). 2016. *Réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux.* En ligne : <http://www.msss.gouv.qc.ca/>. Consulté le 3 mai 2016.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. 2016. *Statistiques sur la criminalité au Québec 2012, 2013 et 2014.* En ligne : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>. Consulté le 15 avril 2016.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT). 2017. *Profil financier. Édition 2016. Municipalités de Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Havre-Saint-Pierre, L'Île-d'Anticosti, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean.* En ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/>.

- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT). 2016. *Profil financier. Éditions 2013, 2014 et 2015. Municipalités de Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Havre-Saint-Pierre, L'Île-d'Anticosti, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean*. En ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/>.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2013. *Profil financier. Éditions 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012. Municipalités de Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Havre-Saint-Pierre, L'Île-d'Anticosti, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean*. En ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/>.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET). 2017a. *Débites de circulation 2016 – Sections 13892500, 13893000, 13893500, 13894000 et 13895000*. Direction de la Côte-Nord. Services des inventaires et du Plan. Courriel reçu le 29 mai 2017.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET). 2017b. *Municipalités de la MRC de Minganie – Accidents 2016*. Direction de la Côte-Nord. Services des inventaires et du Plan. Fichier excel. Données non publiées. Courriel reçu le 29 mai 2017.
- MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE. 2017. *Analyse des permis par nature 2016*. 3 tableaux.
- MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE. 2016a. *Analyse des permis par nature. 2013, 2014 et 2015*. 3 tableaux.
- MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE. 2016b. *Appels d'offres - Rapport des contrats octroyés de 25 000 \$ et plus - 2013, 2014 et 2015*. En ligne : <http://www.havresaintpierre.com/>. Consulté le 24 août 2016.
- MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE. 2013. *Analyse des permis par nature. 2011 et 2012*. 4 tableaux.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE MINGANIE. 2016. *Organismes communautaires et Coin des jeunes*. Site Internet de la MRC de Minganie. En ligne : <http://www.mrc.minganie.org/vivre-en-minganie/organismes-communautaires/>. Consulté le 3 mai 2016.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE MINGANIE. 2013. *La pauvreté et l'exclusion sociale en Minganie – Portrait et plan d'action - 19 mars 2013*. En ligne : <http://www.mrc.minganie.org/vivre-en-minganie/organismes-communautaires/>. Consulté le 18 octobre 2013.
- PLACE AUX JEUNES MINGANIE. 2016. *Indicateurs de résultats 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016*. Trois tableaux non publiés.
- PLACE AUX JEUNES MINGANIE. 2013a. *Indicateurs de résultats 2012-2013*. Un tableau non publié.
- PLACE AUX JEUNES MINGANIE. 2013b. *Indicateurs de résultats 2010-2011 et 2011-2012*. Deux tableaux non publiés.
- RADIO-CANADA. 16 août 2017. *Réouverture des quincailleries en Minganie*. En ligne : <http://beta.radio-canada.ca/cote-nord>. Consulté le 17 août 2017.
- RADIO-CANADA. 13 juin 2017. *Havre-Saint-Pierre et Natashquan perdent leur quincaillerie*. En ligne : <http://beta.radio-canada.ca/cote-nord>. Consulté le 13 juin 2017.
- RADIO-CANADA. 13 décembre 2016. *Budget en hausse de 8,1 % à Havre-Saint-Pierre*. En ligne : <http://beta.radio-canada.ca/cote-nord>. Consulté le 13 décembre 2016.
- RADIO-CANADA. Mars 2015. *Place aux jeunes tire sa révérence dans la région de Sept-Îles et en Minganie*. En ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/03/05/007-place-aux-jeunes-sejour-exploratoire-fin-sept-iles.shtml>. Consulté le 18 juillet 2016.

- RADIO-CANADA. Août 2013. *Hydro-Québec érigera son centre administratif à Havre-Saint-Pierre*. En ligne : <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2013/08/28/005-batiment-hydro-quebec-havre-saint-pierre.shtml>. Consulté le 1^{er} septembre 2013.
- SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ). 2016. *Programme AccèsLogis Québec*. En ligne : http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/depliant_acceslogis.pdf. Consulté le 14 juin 2016.
- STATISTIQUE CANADA. 2016. *Indice des prix à la consommation, par province (Québec). Tableau annuel 2011 à 2015*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/econ09f-fra.htm>. Consulté le 2 août 2016.
- STATISTIQUE CANADA. 2013. *Indice des prix à la consommation, aliments, par province (Québec). Tableau annuel 2008 à 2012 et mensuel 2013*. CANSIM. Tableau 326-0020 et 326-0021 et produits n^{os} 62-001-X et 62-010-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2007. *Recensement du Canada 2007*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/index-fra.cfm>.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC. 2016. *Crimes réels par type d'évènement – 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 – Municipalités de la MRC de Minganie*. Onze tableaux. Havre-Saint-Pierre, Poste de la MRC de Minganie – Sûreté du Québec. Non publié.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC. 2013a. *Statistiques relatives à la criminalité – 2010, 2011 et 2012*. Dix tableaux. Havre-Saint-Pierre, Poste de la MRC de Minganie – Sûreté du Québec. Non publié.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC. 2013b. *Statistiques relatives aux accidents et aux infractions à la sécurité routière – Année 2012. Trois tableaux*. Havre-Saint-Pierre, Poste de la MRC de Minganie – Sûreté du Québec. Non publié.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC. 2010. *Statistiques relatives aux interventions policières effectuées sur le territoire de la MRC de Minganie 2007-2008-2009*. 22 tableaux. Havre-Saint-Pierre, Poste de la MRC de Minganie – Sûreté du Québec. 22 p. Non publié.
- WSP. 2016. *Complexe de la Romaine – Phase construction – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2015*. Étude réalisée par WSP pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. 86 p. et ann.
- WSP. 2015. *Complexe de la Romaine – Phase construction – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2014*. Étude réalisée par WSP pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. 80 p. et ann.
- WSP. 2014. *Complexe de la Romaine – Phase construction – Étude environnementale – Milieu minganois – Route 138 – Suivi 2013*. Étude réalisée par WSP pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. 80 p. et ann.

A Programme de suivi environnemental – Incidences sociales chez les Minganois

COMPLEXE DE LA ROMAINE

PROGRAMME DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL 2009 - 2040

Incidences sociales chez les Minganois (pages 150 à 153)

Objectif

Ce suivi vise à documenter et à évaluer les incidences sociales du projet chez les Minganois, notamment celles qui découlent des retombées économiques, de la présence des travailleurs (y compris les effets du projet sur la circulation routière) et de l'exploitation des aménagements. Il sert de plus à évaluer l'efficacité des mesures prises pour favoriser ou atténuer ces incidences.

Population concernée

Le suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois concerne les communautés de la MRC de Minganie et, plus précisément, celle de Havre-Saint-Pierre.

Méthode

État de référence

La description du milieu socioéconomique minganois présentée dans l'étude d'impact a été mise à jour en 2009 afin de constituer l'état de référence. On a obtenu l'information requise (évolution de la population, ménages et revenus, marché du travail, logements et marché immobilier, etc.) au moyen de recherches documentaires, d'entrevues auprès de représentants d'organismes et d'entreprises du milieu ainsi que d'un sondage auprès de la population. Le sondage a porté sur certains aspects de la vie des résidents sur lesquels le projet pourrait avoir des incidences, notamment la qualité des relations sociales, les conditions et la qualité de vie à Havre-Saint-Pierre et dans les municipalités environnantes ainsi que la perception du projet par les habitants. Une attention particulière a été portée à la question de la circulation routière. On a fait un inventaire sur le terrain afin de localiser avec précision les éléments sensibles, tels que les traverses piétonnières (école, CLSC et autres), les pistes cyclables et autres. Cette information a été complétée par des rencontres avec des représentants de la commission scolaire et de la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, on a procédé en 2009 à un comptage des véhicules lourds et légers sur la route 138, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Selon la disponibilité de l'équipement du MTQ, le comptage a été fait à quelques endroits entre Havre-Saint-Pierre et Sheldrake. Les données ont été recueillies sur une période d'un mois durant l'été. L'intégration des résultats de 2009 et des données du MTQ de 2007 a permis d'établir l'état de référence.

Suivi

Le suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois repose sur la recherche documentaire, sur des rencontres auprès de groupes et d'organismes locaux et régionaux, sur un sondage auprès de la population de Havre-Saint-Pierre et des municipalités environnantes de même que sur les comptes rendus du comité de suivi des relations avec le milieu.

Recherche documentaire

Le suivi des caractéristiques démographiques et sociales s'appuiera sur les statistiques disponibles, notamment sur les sources suivantes :

- recensements de Statistique Canada ;
- Institut de la statistique du Québec ;
- Agence régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord ;
- Institut national de santé publique ;
- municipalités locales et régionale ;
- suivi de la circulation routière.

Entrevues

Des entrevues individuelles ou de groupe permettront d'obtenir des données quantitatives ou qualitatives sur différents éléments. Ces entrevues seront conduites auprès de représentants des organismes et entreprises suivantes :

- municipalités de Havre-Saint-Pierre et de Longue-Pointe-de-Mingan, Centre de santé et de services sociaux de la Minganie, Sécurité publique du Québec, Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, etc. ;
- entreprises de la Côte-Nord et de la MRC de Minganie, en particulier celles de Havre-Saint-Pierre.

Ces entrevues permettront d'obtenir de l'information sur les sujets suivants :

- formation et scolarisation des étudiants et des travailleurs ;
- évolution de l'emploi de la main-d'œuvre régionale et locale associée au projet ;
- déplacement de la main-d'œuvre des entreprises locales ;
- conditions de traversée des milieux villageois sur la route 138 ;
- effet de la présence des travailleurs du complexe à Havre-Saint-Pierre et en Minganie ;
- développement commercial, industriel et résidentiel à Havre-Saint-Pierre et en Minganie ;
- changements survenus, impacts perçus et évaluation par les populations concernées des mesures mises en œuvre.

Sondage

Hydro-Québec effectuera un sondage auprès de la population de Havre-Saint-Pierre et des municipalités environnantes afin de connaître leurs perceptions du projet. Ce sondage portera sur les mêmes thèmes que ceux de l'état de référence.

Comptage des véhicules

Le comptage des véhicules sera effectué au cours du mois d'août de chaque année à trois des stations du MTQ, en collaboration avec ce ministère. Les résultats fourniront de l'information sur l'augmentation de la circulation sur la route 138.

Calendrier

L'état de référence du volet portant sur les incidences sociales chez les Minganois a été établi en 2009. Le suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois sera effectué au moyen d'entrevues en 2012, 2015, 2019 et 2022. Les résultats de ces entrevues permettront de mieux cibler les sondages qui seront réalisés en 2013, 2017, 2020 et 2024. Le suivi de la circulation routière a commencé en 2009 et se poursuivra en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Le suivi de la circulation routière sera effectué annuellement durant les premières années de construction du complexe. Par la suite la fréquence sera révisée.

Concernant le bruit associé à la circulation sur la route 138, l'état de référence a été produit en 2009 et l'évaluation des niveaux sonores aura lieu de 2010 à 2015.

B Sondage sur les impacts sociaux auprès de la population de la Minganie

Table des matières

B	Sondage social	B-1
B.1	Introduction.....	B-1
B.1.1	Objectifs	B-1
B.1.2	Zone d'étude et secteurs d'analyse.....	B-1
B.1.3	Contenu de l'annexe.....	B-5
B.2	Projet de la Romaine	B-5
B.2.1	Information sur le projet.....	B-5
B.2.2	Perception des effets du projet	B-7
B.2.3	Attentes et préoccupations face au projet.....	B-13
B.3	Qualité de vie	B-16
B.3.1	Qualité de vie	B-16
B.3.2	Relations entre les Minganois et les Innus communautés voisines	B-21
B.3.3	Problématiques sociales	B-21
B.4	Route de la Romaine	B-23
B.5	Route 138.....	B-23
B.6	Marché immobilier.....	B-24
B.7	Commentaires sur le sondage	B-26

Figures

Figure B-1 :	Connaissance des répondants de certains outils et activités de communication du projet de la Romaine - 2017	B-6
Figure B-2 :	Satisfaction à l'égard de l'information diffusée par Hydro-Québec – 2017.....	B-6
Figure B-3 :	Effets positifs du projet sur le répondant ou son ménage et sur la municipalité ou la localité – 2017	B-7
Figure B-4 :	Importance des principaux effets positifs du complexe de la Romaine sur les répondants et leur ménage	B-8
Figure B-5 :	Importance des principaux effets positifs du complexe de la Romaine sur la ma municipalité ou localité des répondants.....	B-9
Figure B-6 :	Effets négatifs du projet sur le répondant ou son ménage et sur la municipalité ou localité – 2017	B-9
Figure B-7 :	Importance des principaux effets négatifs du complexe de la Romaine sur les répondants et leur ménage	B-11
Figure B-8 :	Importance des principaux effets négatifs du complexe de la Romaine sur la municipalité ou localité des répondants.....	B-11
Figure B-9 :	Évaluation de l'effet global du projet par le répondant – 2017.....	B-12

Figure B-10 :	Proportion des répondants aux sondages de 2010, 2013 et 2017 ayant indiqué avoir des désirs ou attentes et des préoccupations ou inquiétudes envers le complexe de la Romaine.....	B-14
Figure B-11 :	Principaux désirs ou attentes envers le projet – 2017	B-15
Figure B-12 :	Principales préoccupations ou inquiétudes envers le projet – 2017	B-15
Figure B-13 :	Appréciation de la qualité de vie - 2017	B-17
Figure B-14 :	Évolution de la qualité de vie – 2017 à 2019	B-19
Figure B-15 :	Différences observées dans la qualité des services offerts par le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie depuis 2013.....	B-20
Figure B-16 :	Évolution des problèmes sociaux dans la municipalité ou la localité des répondants de 2013 à 2017.....	B-22
Figure B-17 :	Principaux problèmes sociaux identifiés par les répondants au sondage de 2017	B-22
Figure B-18 :	Raisons expliquant une détérioration de la sécurité sur la route 138 depuis 2013	B-24
Figure B-19 :	Augmentation du coût du loyer au cours de l'année 2016 par rapport aux trois dernières années	B-25

Carte

Carte -B-1 :	Secteurs d'analyse.....	B-3
--------------	-------------------------	-----

Annexes

I	Approche et méthode
II	Caractéristiques socioéconomiques des répondants
III	Résultats détaillés
IV	Questionnaire
V	Comparaison entre les résultats des sondages 2010, 2013 et 2017

B Sondage social

B.1 Introduction

B.1.1 Objectifs

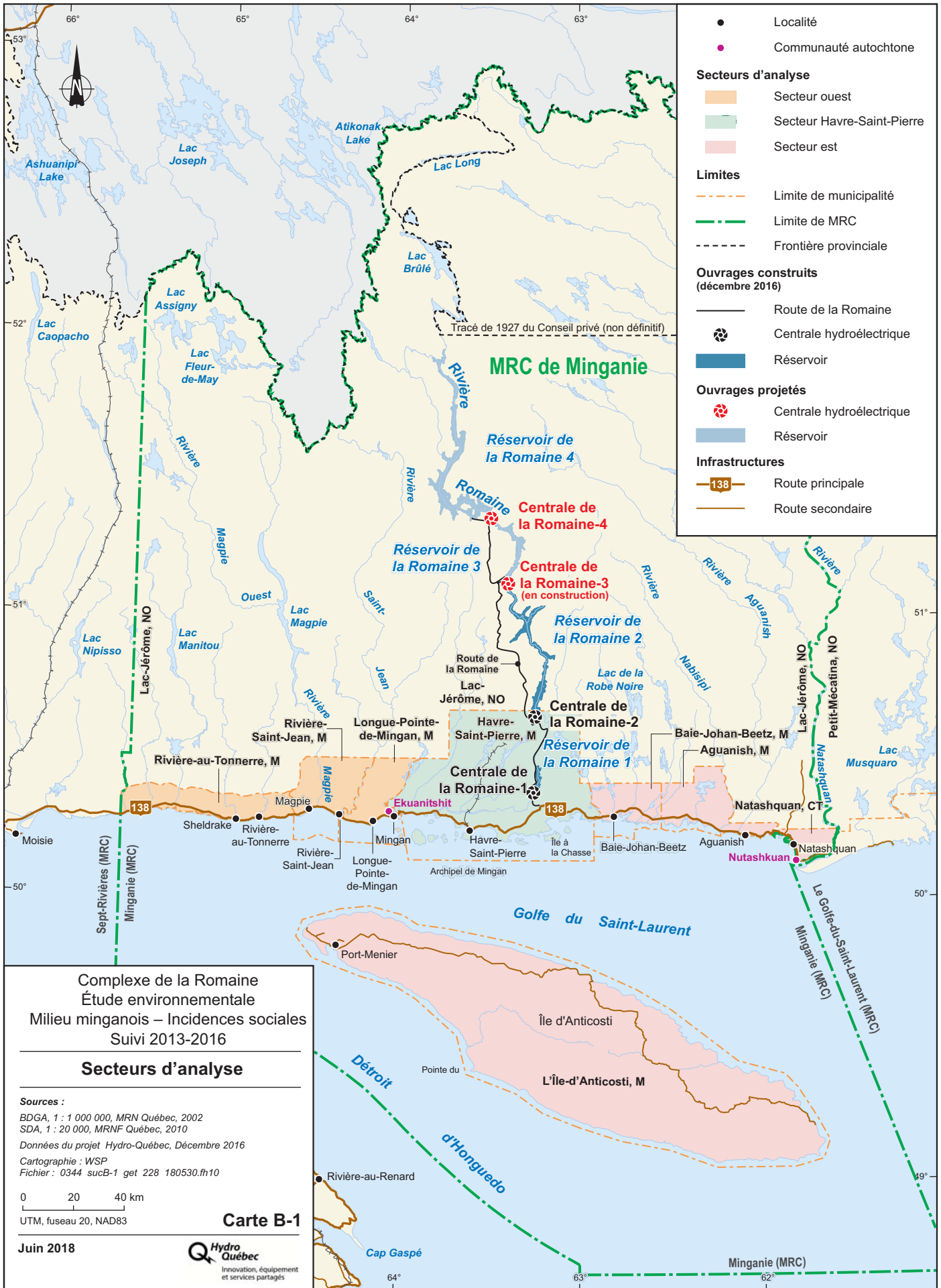
Parmi les aspects du milieu humain, Hydro-Québec s'est engagée à réaliser un suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois. Ce suivi vise d'une part à établir l'état de référence des différents aspects sociaux de la population minganoise et d'autre part, à documenter et à évaluer les incidences sociales du projet chez les Minganois, notamment celles qui découlent des retombées économiques, de la présence des travailleurs, de la circulation routière, etc. Il sert de plus à évaluer l'efficacité des mesures prises pour favoriser ou atténuer ces incidences. Le suivi des incidences sociales du projet chez les Minganois concerne toutes les communautés de la MRC de Minganie et, plus précisément, celle de Havre-Saint-Pierre.

Au printemps 2010, Hydro-Québec a réalisé un premier sondage sur les impacts sociaux du projet de la Romaine auprès de l'ensemble de la population minganoise et les résultats de ce premier sondage constituent l'état de référence. Le sondage a été répété en 2013 et en 2017 et le sera également dans deux ou trois ans afin de s'assurer que les mesures d'atténuation mises en place permettent une bonne intégration du projet dans la communauté minganoise. Au total, 822 personnes ont répondu au sondage de 2010, 769 à celui de l'année 2013 et 738 à celui de 2017. La présente annexe porte sur le sondage de l'année 2017.

B.1.2 Zone d'étude et secteurs d'analyse

Pour fins d'analyse, la zone d'étude, soit la MRC de Minganie, a été divisée en trois secteurs (voir la carte B-1), dans le but de pouvoir présenter les réponses des résidents de chacun de ces trois secteurs face aux impacts et aux incidences sociales possibles du projet. Ils ont été établis en fonction de leur localisation par rapport au site du projet et des impacts appréhendés. Ces trois secteurs sont :

- le secteur «ouest» situé à l'ouest de Havre-Saint-Pierre et comprenant les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan ;
- le secteur «Havre-Saint-Pierre» comprenant seulement la municipalité de Havre-Saint-Pierre ;
- le secteur «est» situé à l'est de Havre-Saint-Pierre et comprenant les municipalités de Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La municipalité de L'Île-d'Anticosti est aussi incluse dans ce secteur.



B.1.3 Contenu de l'annexe

L'annexe B comporte six sections incluant la présente introduction. Les résultats du sondage de 2017 auprès de la population de la Minganie sont exposés aux sections B.2 à B.6. L'annexe I s'attarde à l'approche méthodologique du sondage. Les caractéristiques socioéconomiques des répondants sont décrites à l'annexe II. L'annexe III présente les tableaux de résultats détaillés des réponses à chacune des questions du sondage. Le questionnaire d'enquête est inséré à l'annexe IV alors que l'annexe V présente une comparaison des résultats des sondages de 2010, 2013 et 2017.

B.2 Projet de la Romaine

B.2.1 Information sur le projet

Comme par les sondages précédents, une majorité des répondants au sondage de 2017 (80 %, soit 593 des 738 répondants) a dit avoir pris connaissance, vu, entendu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) (question 1). Toutefois, on observe que cette catégorie de répondants diminue d'année en année (96 % en 2010 et 90 % en 2013). Il est possible que l'intérêt des répondants à recevoir ou chercher de l'information ait été plus important au début de la phase de construction et qu'il ait graduellement diminué avec les années.

Les moyens les plus importants pour obtenir des informations sur le complexe de la Romaine en 2017 sont :

- les médias communautaires (télévision ou radio) avec 68 % des 591 répondants ;
- le *Bulletin d'information Complexe Romaine* livré dans les boîtes aux lettres avec 62 % ;
- les articles apparaissant dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier) avec 58 %.

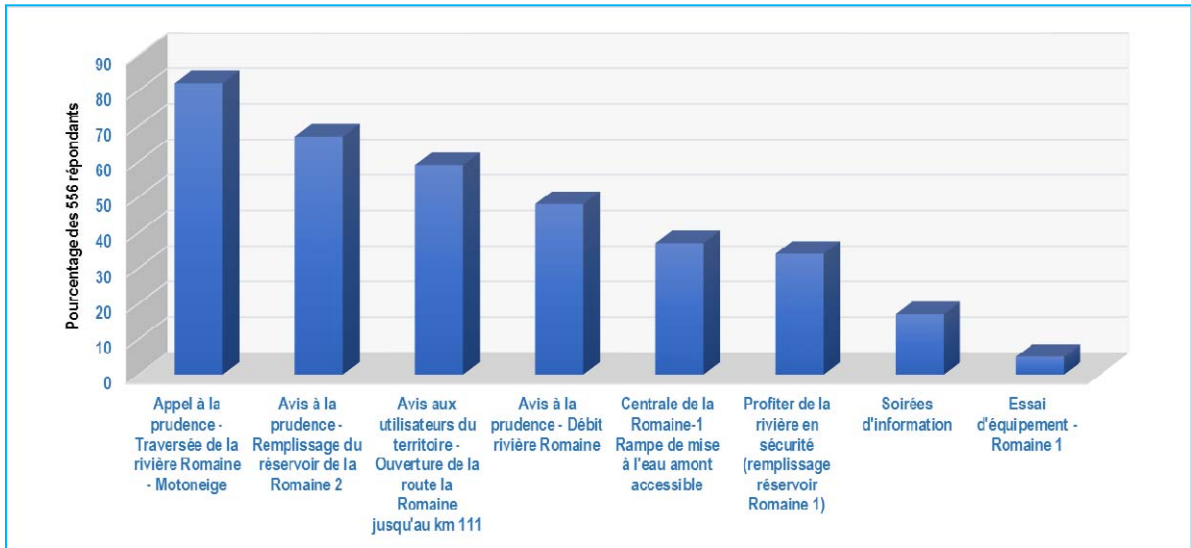
Par ailleurs, une part appréciable des répondants se sont déplacés pour visiter le chantier (38 %, soit 223 répondants) (question 2).

Parmi la liste des outils et activités de communication soumise dans le questionnaire, ceux qui ont été vus ou dont ont pris connaissance plus de la moitié des répondants qui ont répondu à cette question (556) sont :

- Appel à la prudence – Traversée de la rivière Romaine - Motoneige (82 %) ;
- Avis à la prudence – Remplissage du réservoir de la Romaine 2 (67 %) ;
- Avis aux utilisateurs du territoire – Ouverture de la Romaine jusqu'au km 111 (59 %) (question 3) (voir la figure B-1).

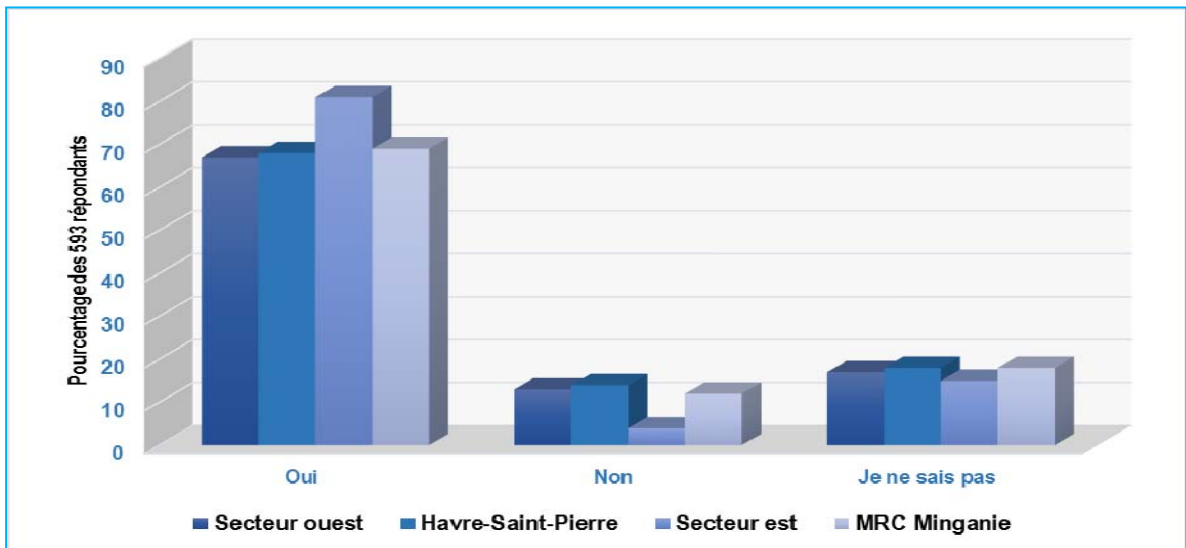
Des proportions de répondants variant entre 48 % et 5 % ont tout de même pris connaissance des autres outils et activités de communication mentionnés dans le questionnaire.

Figure B-1 : Connaissance des répondants de certains outils et activités de communication du projet de la Romaine - 2017



Le deux tiers des répondants ont dit trouver l'information reçue sur le complexe de la Romaine suffisante (69 %, soit 413 des 593 répondants) et une faible proportion l'ont jugé insuffisante (12 %, soit 73 répondants) (question 4) (voir la figure B-2). Une quarantaine de répondants jugent insuffisante l'information reçue sur le projet parce qu'ils pensent qu'Hydro-Québec manque de transparence, qu'ils souhaitent de l'information plus globale ou encore, qu'elle soit transmise par des moyens de communication différents.

Figure B-2 : Satisfaction à l'égard de l'information diffusée par Hydro-Québec – 2017



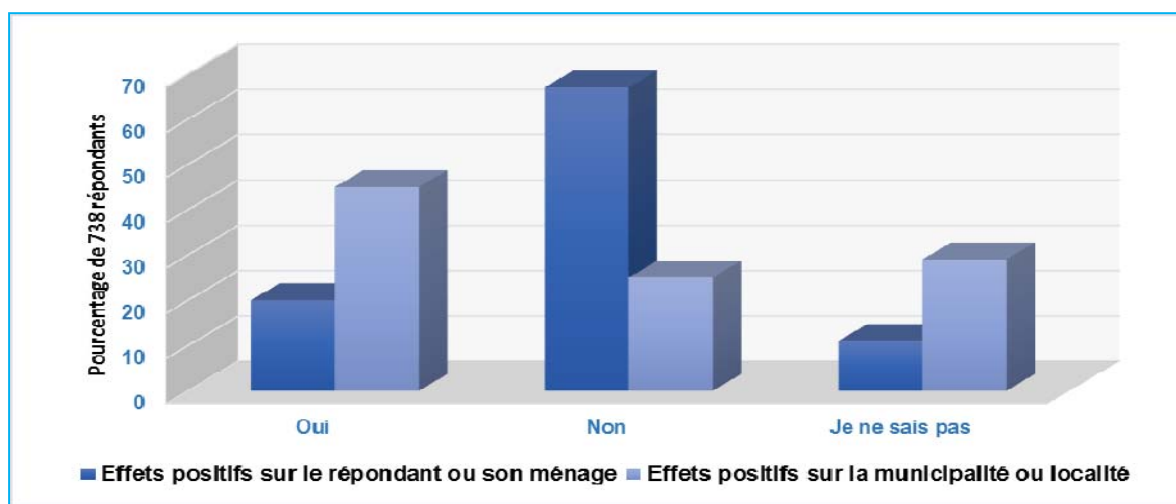
B.2.2 Perception des effets du projet

Effets positifs du projet

Lorsqu'on demande aux répondants d'évaluer les effets du complexe de la Romaine depuis 2013, ceux qui ont constaté des effets positifs sur leur municipalité (45 %, soit 333 répondants sur 738) (question 11) sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui ont constaté des effets positifs sur eux ou leur ménage (20 %, soit 149 répondants sur 738) (question 5) (voir la figure B-3). La plus grande importance que révèlent les effets positifs du projet de la Romaine sur les municipalités des répondants plutôt que sur eux-mêmes ou leur ménage est un phénomène qui avait également été observé lors des sondages de 2010 et 2013.

D'autre part, c'est à Havre-Saint-Pierre que la proportion de répondants qui estime en 2017 que le complexe de la Romaine a eu des effets positifs sur leur municipalité est la plus marquée (50 %, soit 236 répondants sur 469, contre 34 % et 39 % dans les secteurs est et ouest). Notons par ailleurs qu'il n'y a pas de disparité entre le secteur de Havre-Saint-Pierre et le secteur ouest pour ce qui est des effets positifs sur le répondant ou son ménage, avec une proportion de 23 % des répondants qui ont répondu à l'affirmative à cette question. Toutefois, cette catégorie de répondants est significativement moindre dans le secteur est, avec 9 %.

Figure B-3 : Effets positifs du projet sur le répondant ou son ménage et sur la municipalité ou la localité – 2017



Les redevances ou subventions versées aux municipalités représentent, depuis 2013, l'effet positif le plus important pour les répondants (58 % en 2017, soit 177 répondants sur 306) quand il s'agit d'évaluer les effets positifs du projet de la Romaine sur leur municipalité (questions 12 et 13). Quant à l'évaluation des effets positifs du projet sur eux ou leur ménage, la création d'emploi est également en 2017 l'effet positif cité par la majorité des répondants (58 %, soit 82 répondants sur 141), comme c'était le cas en 2010 et en 2013 (questions 6 et 7).

Par ailleurs, on constate que certains effets positifs ont pris davantage d'importance en 2017 par rapport aux autres années où le sondage a été réalisé. C'est le cas de l'amélioration de l'accès au territoire, deuxième effet positif en importance pour les répondants liés au répondant lui-même ou à son ménage, qui est cité en 2017 par 32 % des répondants (45 sur 141) alors qu'il ne regroupait que 9 % des répondants en 2013 et qu'il n'était pas du tout cité en 2010. Cet effet positif est d'autant plus significatif pour les répondants de Havre-Saint-Pierre, avec 42 % des répondants, alors que seuls 13 % des répondants ont mentionné cet effet dans le secteur ouest et qu'aucun en a fait mention dans le secteur est.

L'amélioration de l'offre de loisirs, ou le développement culturel et touristique, est également un effet positif qui n'avait pas autant d'importance pour les répondants des sondages de 2010 (0 %) et 2013 (5 %) mais qui en 2017, arrivait en deuxième position parmi les effets positifs les plus importants sur la municipalité ou localité des répondants, avec une proportion de 29 % (90 répondants sur 306).

En 2017, on demandait aux participants au sondage de qualifier les effets positifs du projet de la Romaine selon trois niveaux : faible, moyen et fort.

Des répondants qui ont qualifié les effets positifs du projet sur eux et leur ménage, 61,2 % considère que l'importance de ces effets a été forte, 32,6 % moyenne et 5,6 % faible.

Concernant les effets positifs sur leur municipalité ou localité, la position des répondants est moins tranchée. La proportion des répondants qui ont qualifié leur importance de forte (38,6 %) est relativement similaire à celle de ceux qui les ont qualifié de moyenne (37,6 %). Seulement 7,1 % des répondants ont indiqué que l'importance de ces effets était faible et 16,7 % ne les ont pas qualifié (voir les figures B-4 et B-5).

Figure B-4 : Importance des principaux effets positifs du complexe de la Romaine sur les répondants et leur ménage

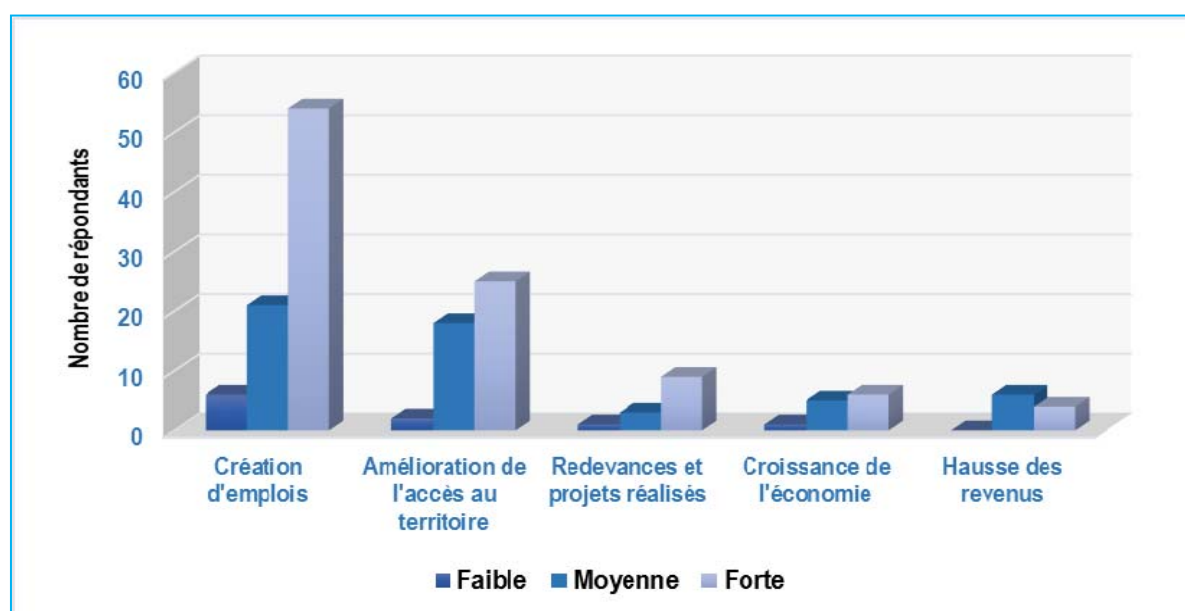
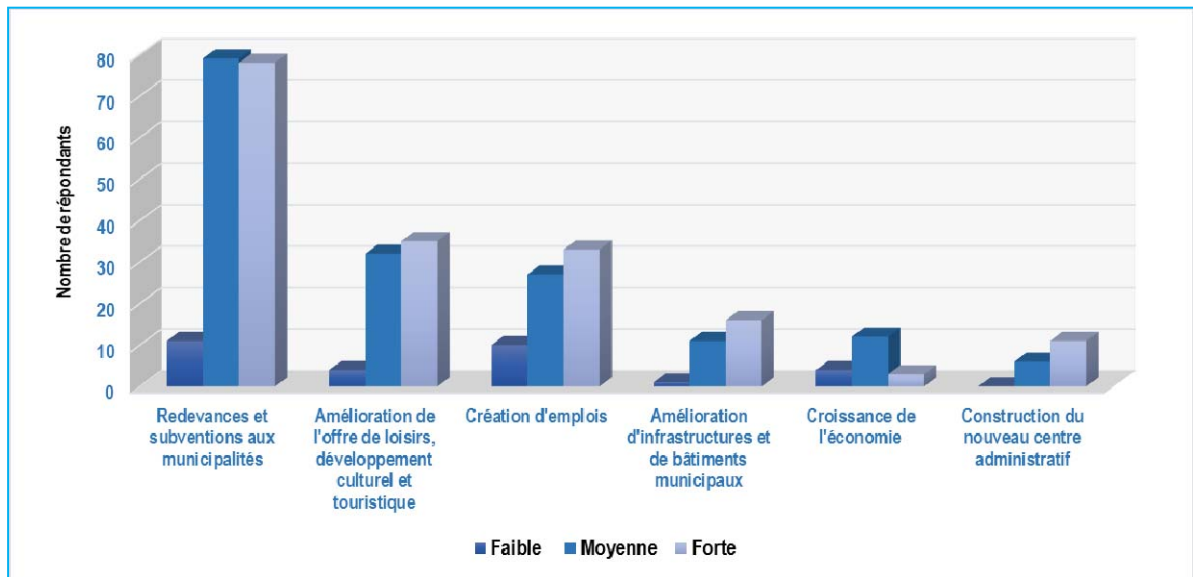


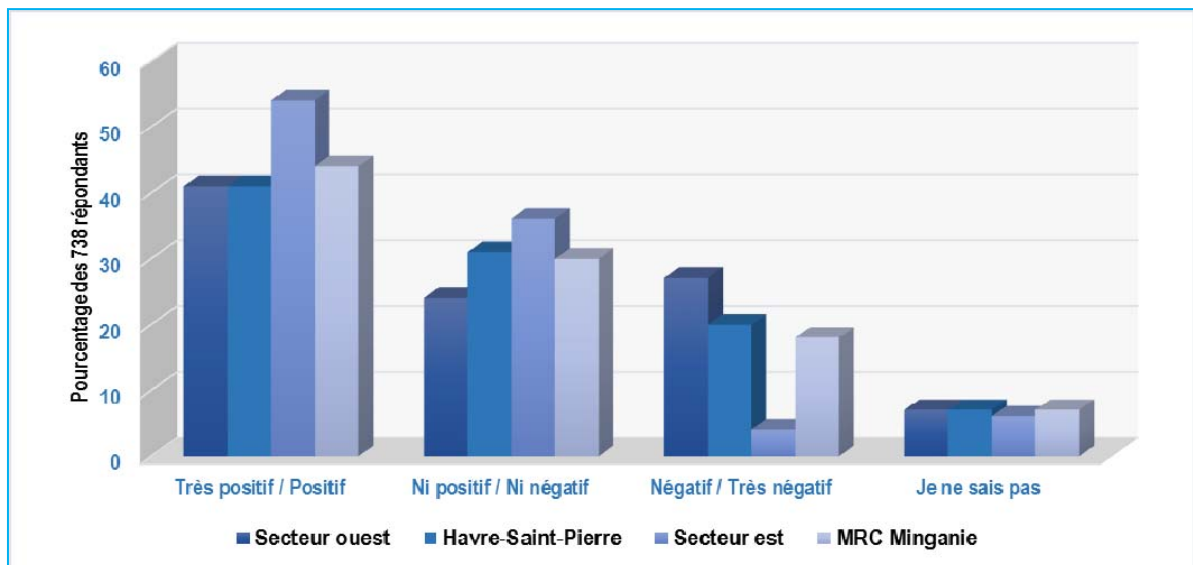
Figure B-5 : Importance des principaux effets positifs du complexe de la Romaine sur la ma municipalité ou localité des répondants



Effets négatifs du projet

Les répondants au sondage ont indiqué dans un proportion de 27 % avoir observé des effets négatifs du projet sur eux ou leur ménage (198 répondants sur 738) (question 8) et un peu plus du tiers (36 %) pensent qu'il y en a eu sur leur municipalité (263 répondants sur 738) (question 14) (voir la figure B-6). Les répondants de Havre-Saint-Pierre ont été proportionnellement plus nombreux à dire que le projet avait eu des effets négatifs sur leur municipalité (46 %, soit 215 répondants sur 469).

Figure B-6 : Effets négatifs du projet sur le répondant ou son ménage et sur la municipalité ou localité – 2017



Chez les répondants, les quatre éléments les plus fréquemment mentionnés en ce qui a trait aux effets négatifs du projet sur eux ou leur ménage sont :

- la hausse du coût de la vie (26 %, soit 50 répondants sur 195) ;
- l'augmentation de la circulation routière (21 %) ;
- la faible création d'emplois (19%) ;
- l'augmentation du prix des maisons et des logements (19 %) (questions 9 et 10).

Si en 2013 la hausse du coût de la vie concernait plus particulièrement les répondants de Havre-Saint-Pierre, en 2017, on trouve à peu près les mêmes proportions de répondants ayant indiqué cet effet dans les secteurs ouest (25 %), de Havre-Saint-Pierre (26 %) et est (20 %). Toutefois, comme en 2013, les inconvénients liés à la circulation sur la route 138 affectent plus particulièrement les répondants du secteur ouest avec 48 % des répondants, comparé à 14 % dans le secteur de Havre-Saint-Pierre et 20 % dans le secteur est.

Quant aux quatre principaux effets négatifs sur la municipalité des répondants, certains sont similaires à ceux mentionnés précédemment :

- la faible création d'emplois (21%, soit 53 répondants sur 253) ;
- trop peu d'avantages, de retombées ou d'achats locaux (19 %) ;
- l'augmentation de la circulation routière (17%) ;
- la hausse de la valeur des propriétés (13 %) (questions 15 et 16).

Les 198 répondants qui ont indiqué que le complexe de la Romaine avait eu des effets négatifs sur eux et leur ménage ont qualifié l'importance de ces effets de forte dans une proportion de 69,6 %. Il en est de même, pour les 263 répondants qui ont mentionné des effets négatifs du complexe sur leur municipalité ou localité, avec 70,8 %. Ceux qui ont qualifié l'importance de ces effets négatifs de moyenne regroupent 23,7 % des répondants pour les effets sur eux-même et leur ménage et 18,8 % pour ceux sur leur municipalité ou localité (voir les figures B-7 et B-8).

Figure B-7 : Importance des principaux effets négatifs du complexe de la Romaine sur les répondants et leur ménage

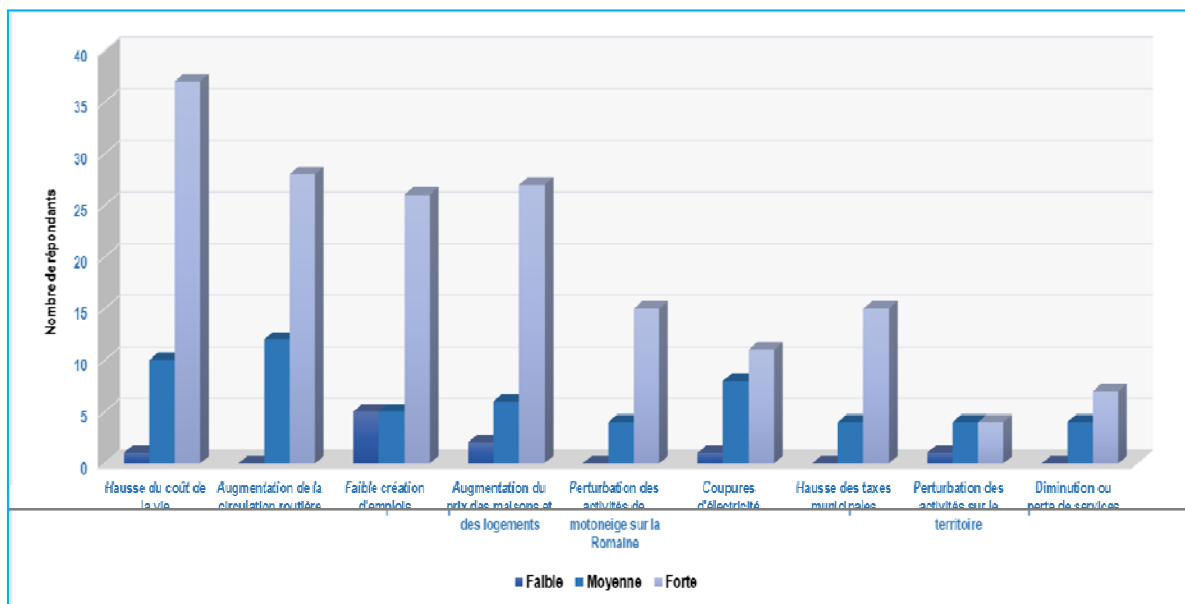
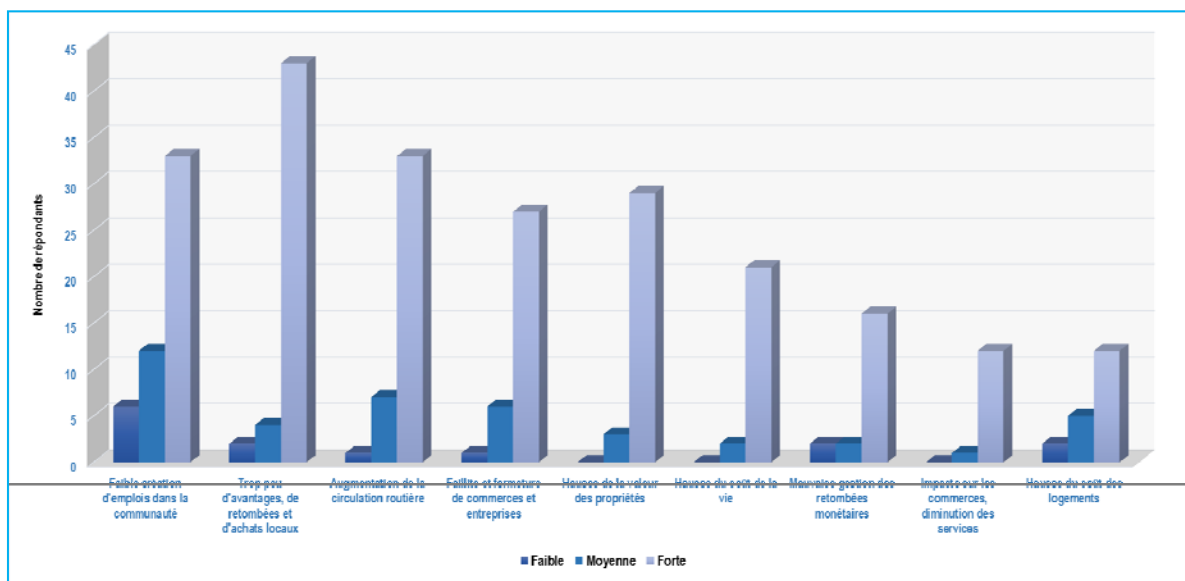


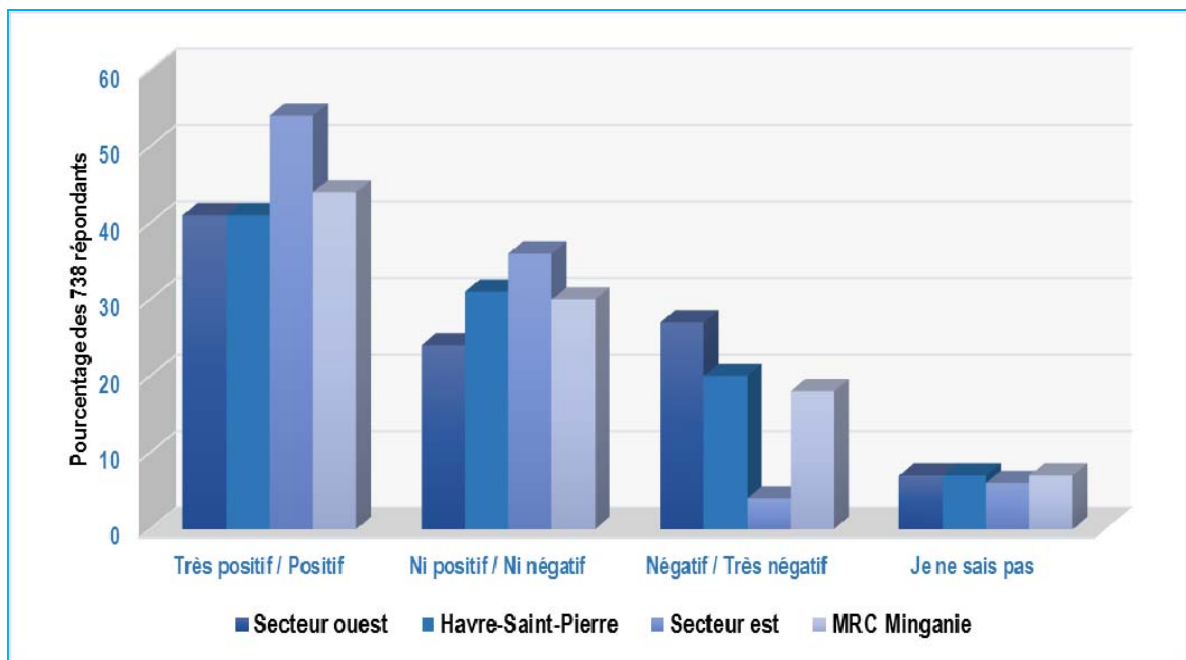
Figure B-8 : Importance des principaux effets négatifs du complexe de la Romaine sur la municipalité ou localité des répondants



Évaluation de l'effet global du projet

Globalement, le projet est perçu de manière positive par 44 % des répondants au sondage (7 % sont très positifs et 37 % positifs), et moins du quart des répondants le perçoivent plutôt négativement (7 % sont très négatifs et 11 % négatifs) (question 26) (voir la figure B-9). En proportion, l'effet positif du projet est davantage perçu par les répondants du secteur est (54 % contre 41 % à Havre-Saint-Pierre et dans le secteur ouest). Mentionnons qu'une part importante des répondants jugent que le projet n'est ni positif, ni négatif (30 %, soit 226 répondants sur 738), ou ne savent pas (7 %, ou 50 répondants).

Figure B-9 : Évaluation de l'effet global du projet par le répondant – 2017



Effets du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre

Au moment de la réalisation du sondage, une proportion de 38 % des répondants (282 sur 738) connaissait ou avait dans son ménage quelqu'un qui connaissait des travailleurs du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec, ouvert en 2015 à Havre-Saint-Pierre (question 17). Cette proportion était par ailleurs plus élevée à Havre-Saint-Pierre (50 %).

Lorsque questionnés quant aux effets positifs et négatifs des activités du centre administratif sur leur municipalité ou localité, les participants au sondage qui ont indiqué *je ne sais pas*, et ceux qui n'ont pas répondu à ces questions regroupent près de 50 % des répondants. Par ailleurs, les participants qui ont répondu sont équitablement répartis entre ceux qui estiment que le centre administratif a eu des effets positifs sur leur municipalité (26 %) et ceux qui ne sont pas d'accord avec cet énoncé (25 %) (question 18). Par ailleurs, seulement 39 répondants (5 %) considèrent que le nouveau centre administratif a eu des effets négatifs sur leur municipalité ou localité.

Les principaux effets positifs mentionnés sont :

- la création de nouveaux emplois (35 %, 65 répondants sur 185) ;
- l'embauche de personnes de la Minganie (29 %) ;
- les taxes supplémentaires pour Havre-Saint-Pierre (22 %).

Les effets négatifs les plus cités sont :

- l'embauche d'employés de l'extérieur de la Minganie (34 %, 13 répondants sur 38) ;
- la circulation, le bruit, l'éclairage, le stationnement dans les rues, le déneigement (18 %) ;
- le manque de communication sur le projet (16 %).

Redevances versées par Hydro-Québec aux municipalités de la MRC de Minganie

Le versement de redevances aux municipalités de la Minganie par Hydro-Québec, dans le cadre de la construction et de l'exploitation du complexe de la Romaine, est une mesure connue par la plupart des répondants au sondage (83 %, soit 612 répondants sur 738), peu importe le secteur de résidence (question 22). Par ailleurs, quand il s'agit d'identifier des projets ou réalisations financés par les municipalités grâce aux redevances d'Hydro-Québec, bien que dans l'ensemble, une bonne proportion soit capable de le faire (59 %, soit 362 répondants sur 612), les répondants du secteur est sont proportionnellement plus nombreux à indiquer ne pas pouvoir le faire (70 %, soit 77 répondants sur 110).

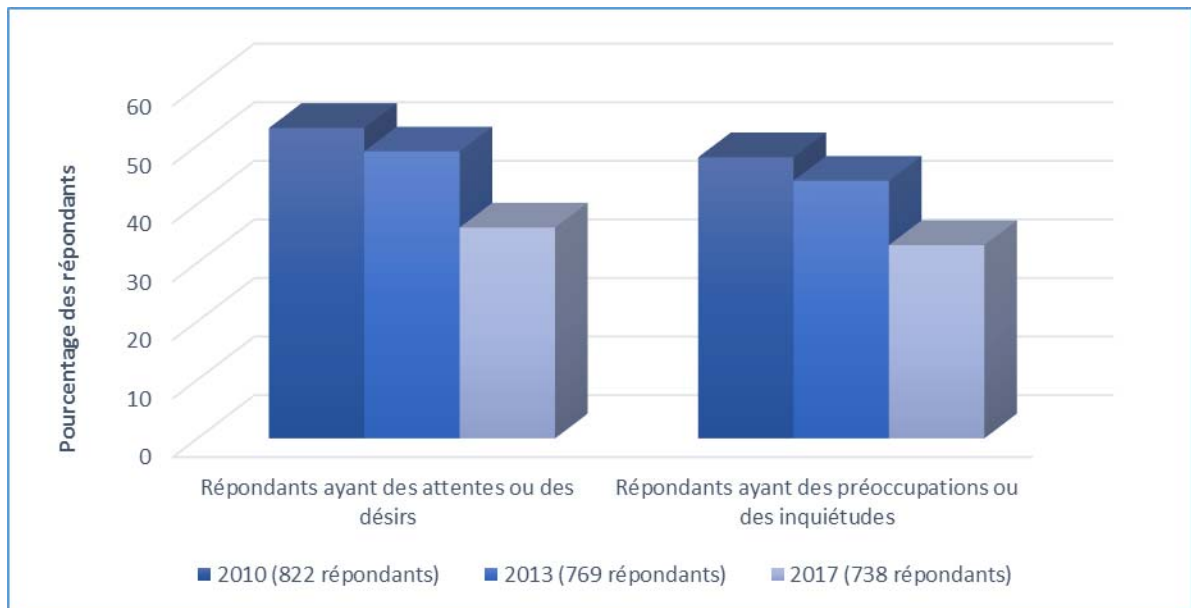
De tous les projets ou réalisations mentionnés, le complexe aquatique est celui qui inspire le plus de répondants, avec une proportion de 73 % (266 répondants sur 362). Les trois autres projets ou réalisations les plus fréquemment cités sont :

- la caserne de pompiers (23 %) ;
- la réfection des routes ou la construction de nouvelles routes (12 %) ;
- l'amélioration des infrastructures municipales et des services (8 %) (question 23).

B.2.3 Attentes et préoccupations face au projet

En 2017, un peu plus du tiers des répondants (36 %) indique avoir des désirs ou attentes envers le complexe de la Romaine et une proportion semblable (33 %) se dit être préoccupée ou avoir des inquiétudes par rapport à ce dernier. C'est dans le secteur est que les répondants sont moins préoccupés. D'une année de sondage à l'autre, les répondants sont de moins en moins nombreux à avoir des désirs ou attentes envers le projet du complexe de la Romaine ou encore, à se montrer préoccupés ou inquiets face à celui-ci (voir la figure B-10).

Figure B-10 : Proportion des répondants aux sondages de 2010, 2013 et 2017 ayant indiqué avoir des désirs ou attentes et des préoccupations ou inquiétudes envers le complexe de la Romaine



L'importance des désirs ou attentes, de même que des préoccupations, a également varié depuis le premier sondage en 2010. Toutefois, la création d'emplois et l'embauche de main-d'œuvre locale demeure l'élément le plus mentionné à chaque année de sondage, et gagne même en importance d'une année à l'autre, avec 30 % en 2010, 46 % en 2013 et 51 % en 2017. D'autre part, ce sont les préoccupations environnementales qui arrivent en tête de liste des inquiétudes des répondants, et ce à chaque année de sondage depuis 2010, avec une proportion de 48 % en 2017 (111 répondants sur 233).

Les autres désirs et attentes principalement mentionnés par les répondants en 2017, de même que les autres préoccupations sont présentés aux figures B-11 et B-12.

Figure B-11 : Principaux désirs ou attentes envers le projet – 2017

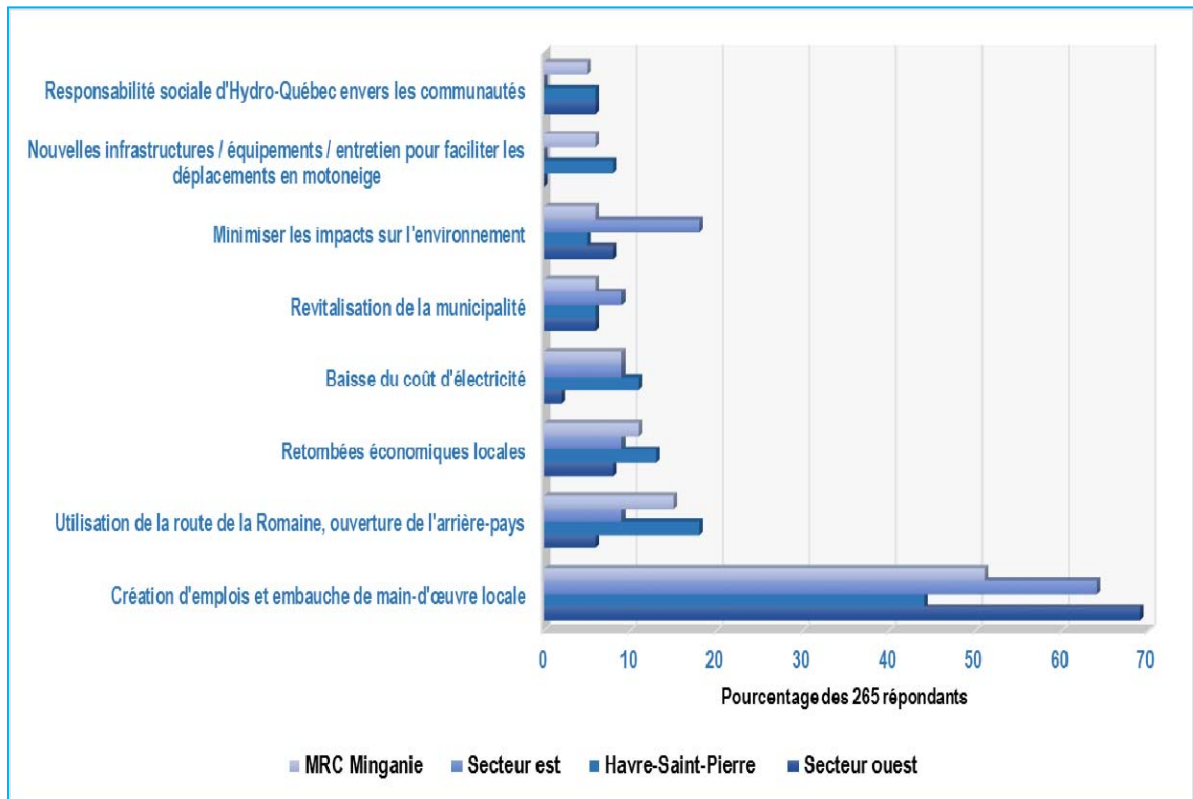
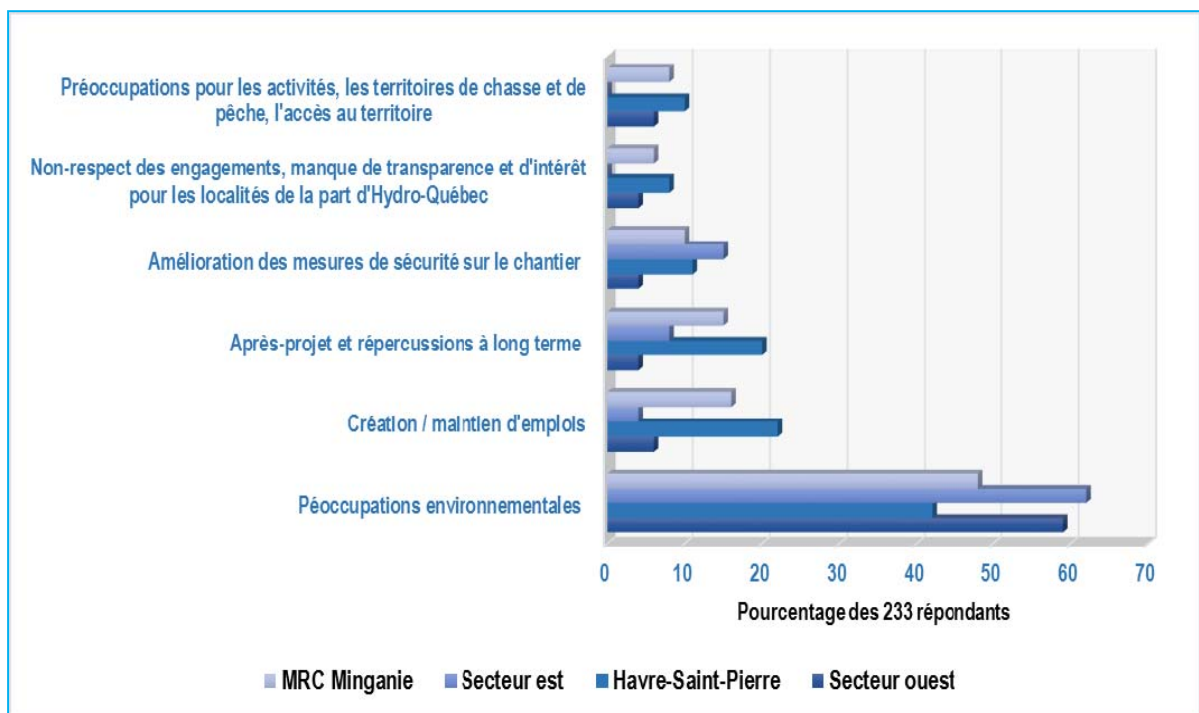


Figure B-12 : Principales préoccupations ou inquiétudes envers le projet – 2017



B.3 Qualité de vie

B.3.1 Qualité de vie

De façon générale, les répondants sont très positifs envers leur qualité de vie, avec une proportion de 22 % qui la jugent très satisfaisante et 64 % qui s'en disent satisfaits (question 27). Ils sont également positifs envers la qualité de vie dans leur municipalité ou localité, qu'ils trouvent très bonne (13 %) et bonne (55 %) (question 38) (voir la figure B-13). L'évaluation des répondants à ces deux questions est assez semblable d'un secteur à l'autre.

Toutefois, dans le secteur ouest et à Havre-Saint-Pierre, les répondants qui estiment que leur qualité de vie s'est détériorée depuis 2013 sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui indiquent qu'elle s'est améliorée. Au total dans l'ensemble des secteurs, plus des deux-tiers des répondants (69 %) indiquent que leur qualité de vie est restée la même depuis 2013 (question 28). Les répondants sont plus critiques envers l'évolution de la qualité de vie dans leur municipalité ou localité depuis 2013 puisque la proportion qui estime qu'elle est demeurée stable équivaut à un peu plus de la moitié (55 %) et le quart des répondants indiquent qu'elle s'est détériorée (question 39).

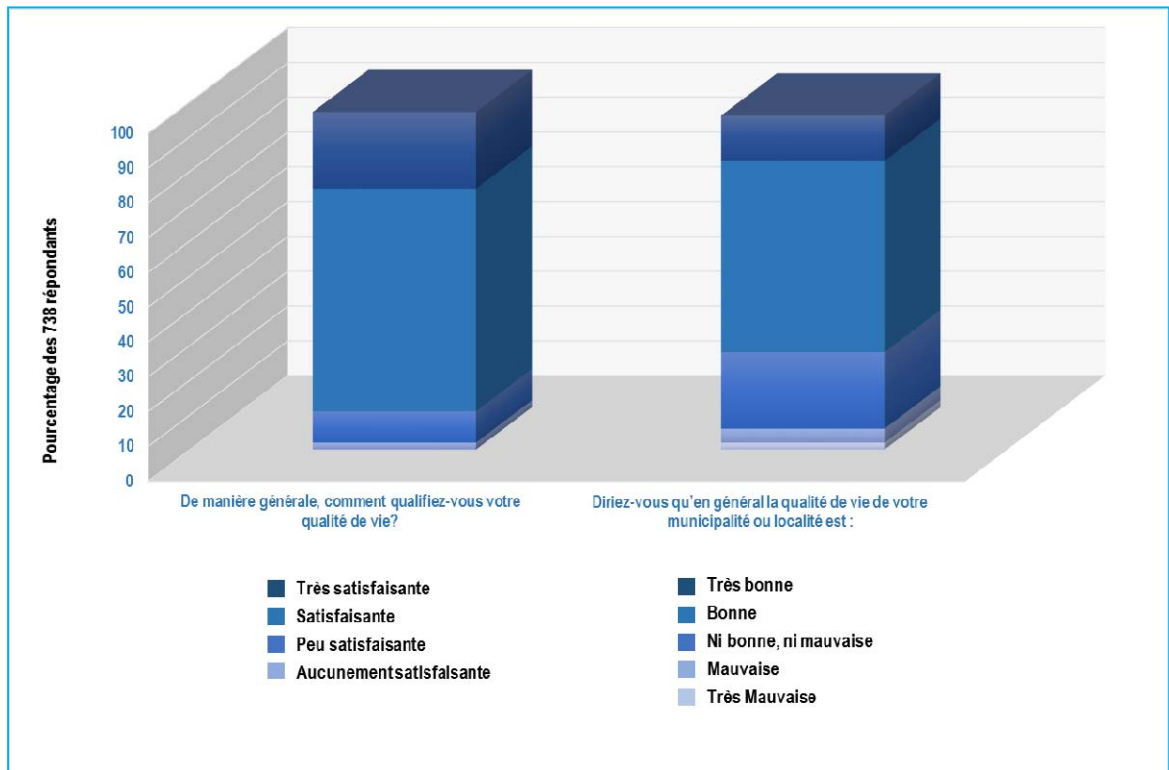
Parmi les éléments positifs les plus fréquemment mentionnés par les répondants pour expliquer l'amélioration de leur qualité de vie, on trouve :

- l'obtention d'un emploi (autre qu'avec Hydro-Québec) (49 %, soit 32 des 65 répondants) ;
- l'obtention d'un emploi lié au projet de la Romaine (17 %) ;
- l'amélioration et l'ajout d'infrastructures et d'équipements dans la municipalité (8 %) (question 28B).

Quant aux raisons qui expliquent une bonne qualité de vie dans la municipalité ou localité, on compte :

- la qualité de vie associée à un petit village (tranquillité) (36 %, soit 55 sur 153 répondants) ;
- la qualité de l'environnement, la proximité de la nature et la beauté de l'endroit (20 %) ;
- le bon tissu social (18 %) (question 38B).

Figure B-13 : Appréciation de la qualité de vie - 2017



Les répondants ont également indiqué des éléments ayant participé à la détérioration de leur qualité de vie depuis 2013, soit :

- l'absence, le faible nombre ou la perte d'emplois (45%, soit 47 répondants sur 105) ;
- l'augmentation du coût de la vie (24 %) ;
- la diminution des services dans la communauté (17 %) ;
- l'augmentation de la circulation sur la route 138 et ses conséquences (bris de la route, diminution du sentiment de sécurité, présence de trafic lourd) (11 %) ;
- le ralentissement des activités de Rio Tinto Fer et Titane (8 %) ;
- l'absence ou les faibles retombées économiques du projet de la Romaine (5 %)(question 28B).

Les principales raisons qui expliquent une mauvaise ou très mauvaise qualité de vie dans la municipalité ou la localité des répondants font écho aux éléments précédemment cités. Ainsi, 54 % des 39 répondants ayant répondu à cette question mentionnent la diminution ou le faible nombre d'opportunités d'emploi, 41 % indiquent le manque ou la perte de services de santé et sociaux, commerciaux et publics, ainsi que d'activités sociales, culturelles et sportives, et 33 % mentionnent le coût de la vie élevé (question 38B).

D'une période de sondage à l'autre, les répondants continuent de se sentir en sécurité dans leur municipalité ou localité, avec seulement entre 6 % et 8 % des répondants qui indiquent

se sentir peu ou aucunement en sécurité en 2010, 2013 et 2017 (question 29 en 2017). En 2017, les répondants ont été questionnés sur l'évolution de leur sentiment de sécurité dans leur municipalité ou localité depuis 2013 et une grande proportion d'entre eux (76 %, soit 565 répondants sur 738) ont indiqué qu'il était resté le même. C'est à Havre-Saint-Pierre où le nombre de répondants qui ont senti leur sécurité diminué depuis 2013 est le plus élevé (16 %, soit 78 répondants sur 469) (question 30A).

Les principales raisons expliquant la diminution du sentiment de sécurité depuis 2013 chez les 87 répondants qui ont commenté cette question sont les suivantes :

- la présence de nouveaux résidents, d'étrangers, de visiteurs (38%, soit 33 répondants sur 87) ;
- la précarité de la situation économique (24 %) ;
- l'augmentation de la circulation routière, de la vitesse, une diminution du sentiment de sécurité sur les routes (22 %) ;
- les problèmes de drogues, d'alcool, de vol ou vandalisme, de violence (14 %) ;
- le sentiment d'isolement (9 %) ;
- la présence de travailleurs (8 %)(question 30B).

Pour les 11 personnes qui ont indiqué une augmentation du sentiment de sécurité depuis 2013, les raisons citées sont la présence de services publics adéquats (policiers, pompiers, ambulanciers ou autres) et le fait de vivre dans un petit milieu tranquille, sécuritaire où tout le monde se connaît.

Concernant l'évolution de la qualité de vie dans leur municipalité d'ici 2019, les répondants sont plutôt partagés. En effet, 35 % d'entre eux indiquent qu'elle sera identique, 31 % qu'elle se détériorera légèrement (22%) ou beaucoup (9%) et 16 % qu'elle s'améliorera légèrement (15 %) ou beaucoup (1 %) (question 42A) (voir la figure B-14).

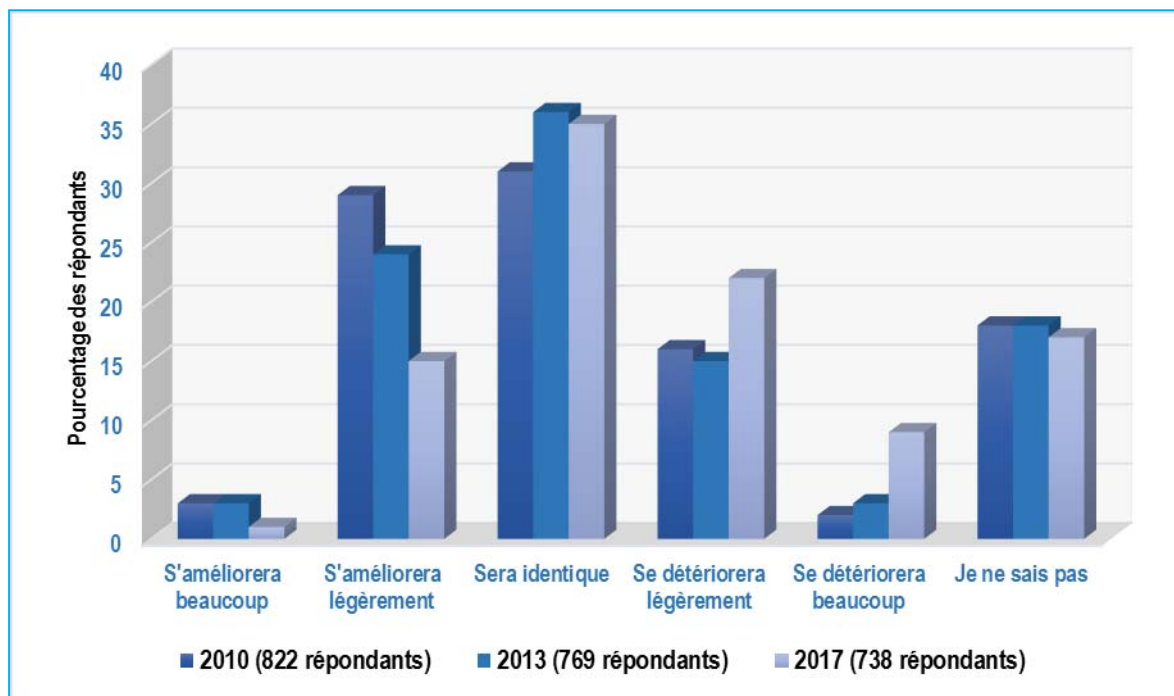
Pour les répondants, les éléments qui seront principalement à l'origine de la détérioration de la qualité de vie dans leur municipalité d'ici 2019 sont :

- le manque ou la diminution de l'emploi local (32%, soit 47 répondants sur 146) ;
- la diminution des activités de la mine de Rio Tinto Fer et Titane (26 %) ;
- l'exode des jeunes, la diminution de la population et le vieillissement de la population (23 %) ;
- les répercussions négatives liées à la fin du chantier de la Romaine (12 %) .

Quant aux éléments qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie, cités par les 61 répondants qui ont indiqué des éléments pour cette question, mentionnons les ajouts d'infrastructures et d'équipements de loisirs, culturels et récréatifs (36 %), les redevances accordées aux municipalités ou les retombées du projet de la Romaine (15 %), l'amélioration ou le maintien des services (10 %), ou encore l'amélioration de la situation économique des individus (8 %). À noter que la fin du chantier de la Romaine représente un élément positif cité par quatre répondants à cette question. D'autre part, les effets négatifs

du projet de la Romaine ont aussi été cités par quatre répondants ayant indiqué que la qualité de vie dans la municipalité allait rester la même (question 42B).

Figure B-14 : Évolution de la qualité de vie – 2017 à 2019



Service de garderie

En 2016, 33 répondants ont cherché une place dans un service de garde pour leur enfant (en garderie, en milieu familial ou en centre de la petite enfance) (question 34). La majorité de ces répondants (70 %, soit 23 répondants) ont pu obtenir une place en garderie (question 35). On constate à cet effet un changement par rapport au sondage précédent où la moitié des répondants (51 %) n'avait pas trouvé de place en service de garde en 2012. En 2017, à Havre-Saint-Pierre, 7 répondants ont indiqué ne pas avoir réussi à obtenir une place en garderie. Dans les secteurs ouest et est, ce sont deux et un répondants qui n'ont pas réussi.

Commerces

Des changements dans les commerces des municipalités ou localités des répondants ont été observés par un peu plus de la moitié (57 %, soit 417 répondants sur 738) d'entre eux depuis 2013. Les principaux changements observés sont les suivants :

- la fermeture de commerces (27 %, 101 des 380 répondants ayant indiqué un changement) ;
- l'augmentation des prix (26 %) ;
- la diminution du niveau des services (24 %) ;

- moins de produits disponibles (21 %) ;
- plus de commerces en difficulté (14 %).

Les autres changements, cités par moins de 10 % de répondants concernent la baisse de la clientèle et de l'achalandage, le faible pourcentage d'achat local d'Hydro-Québec, la difficulté à trouver de la main d'œuvre et finalement, la hausse de l'achalandage (question 41).

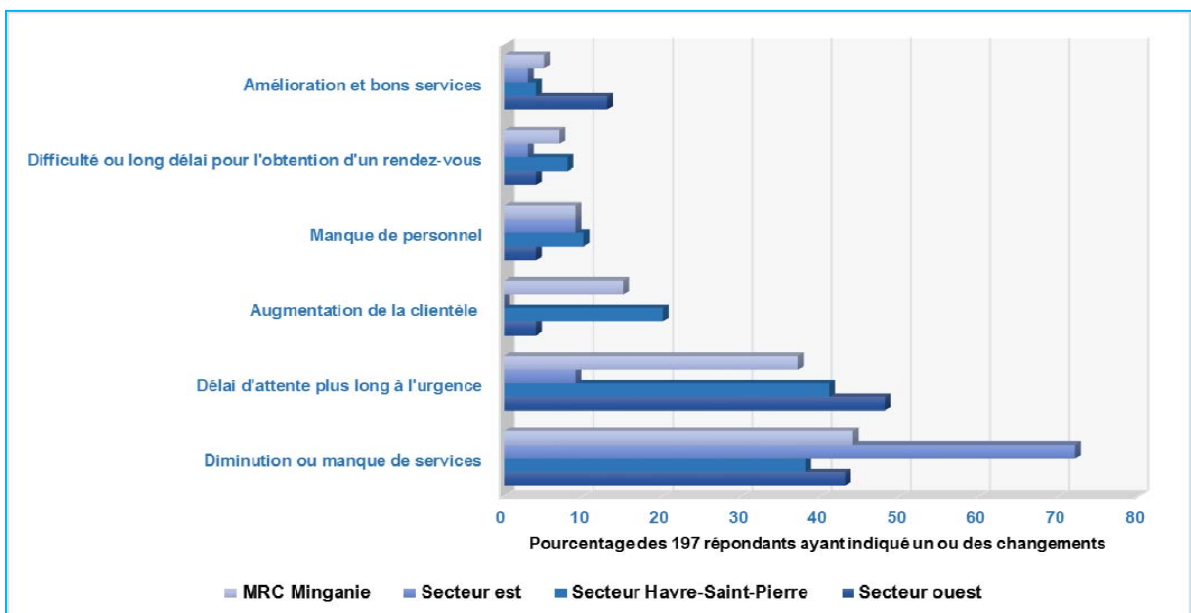
Service de santé

Depuis le sondage de 2010, la proportion de répondants qui indique avoir remarqué un ou des changements dans la qualité des services de santé offerts en Minganie a connu une hausse en 2013 avec 47 % des répondants, pour revenir à la même proportion qu'en 2010 en 2017, soit 29 % (question 40). Notons que les répondants de Havre-Saint-Pierre sont plus nombreux que ceux des deux autres secteurs à avoir observé de tels changements dans le sondage de 2017 (153 répondants, par rapport à 27 dans le secteur ouest et 33 dans le secteur est).

Les principaux changements observés depuis 2013 dans la qualité des services offerts par le Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie par les 197 répondants qui ont précisé ces changements sont :

- la diminution ou le manque de services (44 %) ;
- des délais d'attente plus long à l'urgence (37 %) ;
- l'augmentation de la clientèle (15 %) (voir la figure B-15).

Figure B-15 : Différences observées dans la qualité des services offerts par le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie depuis 2013



B.3.2 Relations entre les Minganois et les Innus communautés voisines

Questionnés au sujet de l'état des relations entre les Minganois de leur municipalité ou localité et les Innus des communautés voisines, les répondants estiment en majorité qu'elles sont bonnes (55 %) ou très bonnes (12 %). Un peu plus du cinquième d'entre eux (22 %) les jugent ni bonnes, ni mauvaises alors qu'une minorité les qualifie de mauvaises (3 %) ou très mauvaises (1 %) (question 43).

B.3.3 Problématiques sociales

Un peu plus de la moitié des répondants (54%, soit 396 répondants sur 738) ont indiqué que les problèmes sociaux dans leur municipalité ou localité sont demeurés stables depuis 2013, alors que 20 % ont mentionné qu'ils s'étaient aggravés, et 1 % ont indiqué qu'ils s'étaient améliorés. Les répondants du secteur de Havre-Saint-Pierre sont proportionnellement plus nombreux (26 %) à estimer que les problèmes sociaux se sont aggravés, en comparaison des répondants des secteurs ouest (16 %) et est (6 %) (question 31) (voir la figure B-16).

Dans l'ensemble, le problème social le plus important à s'être aggravé depuis 2013 est la consommation de drogue et ce, pour les répondants de tous les secteurs (au total 89 répondants sur 141, soit 63 %). Parmi les raisons pour expliquer que ce problème social se soit aggravé, les plus fréquemment mentionnées sont :

- la disponibilité des drogues ou encore l'absence d'intervention de la sécurité publique (34 %) ;
- le projet de la Romaine (26 %) ;
- les difficultés économiques, le manque d'emploi et le chômage (18 %) (questions 32 et 33) (voir la figure B-17).

Ces raisons sont également en tête de liste pour expliquer les autres principaux problèmes sociaux mentionnés par les répondants : la consommation d'alcool (26 %), la perte d'emploi ou le chômage (15 %), l'endettement et les difficultés financières (13 %), le suicide (13 %), la violence ou les bagarres (8 %), l'exode de la population (6 %) et le jeu compulsif (5 %).

Parmi les autres raisons principalement données par les répondants pour expliquer les problèmes sociaux, on trouve les salaires très élevés, les événements festifs, les coupures d'emplois de Rio Tinto Fer et Titane, l'augmentation du coût de la vie et le peu de divertissement, l'ennui et l'éloignement.

Figure B-16 : Évolution des problèmes sociaux dans la municipalité ou la localité des répondants de 2013 à 2017

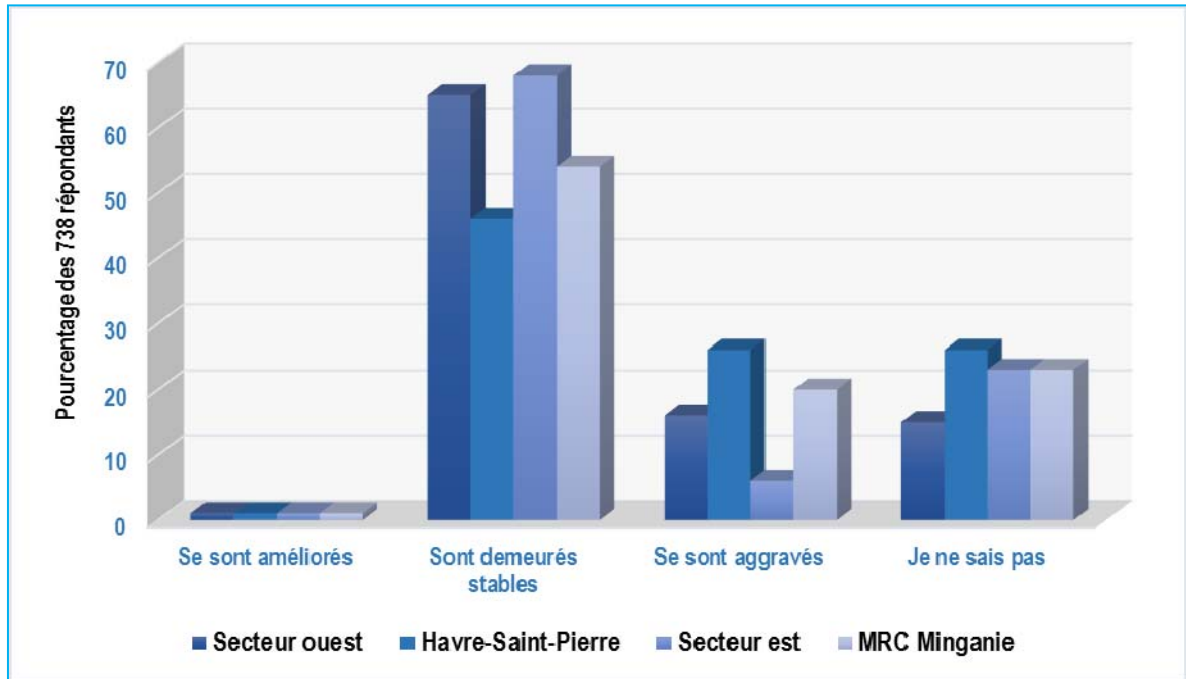
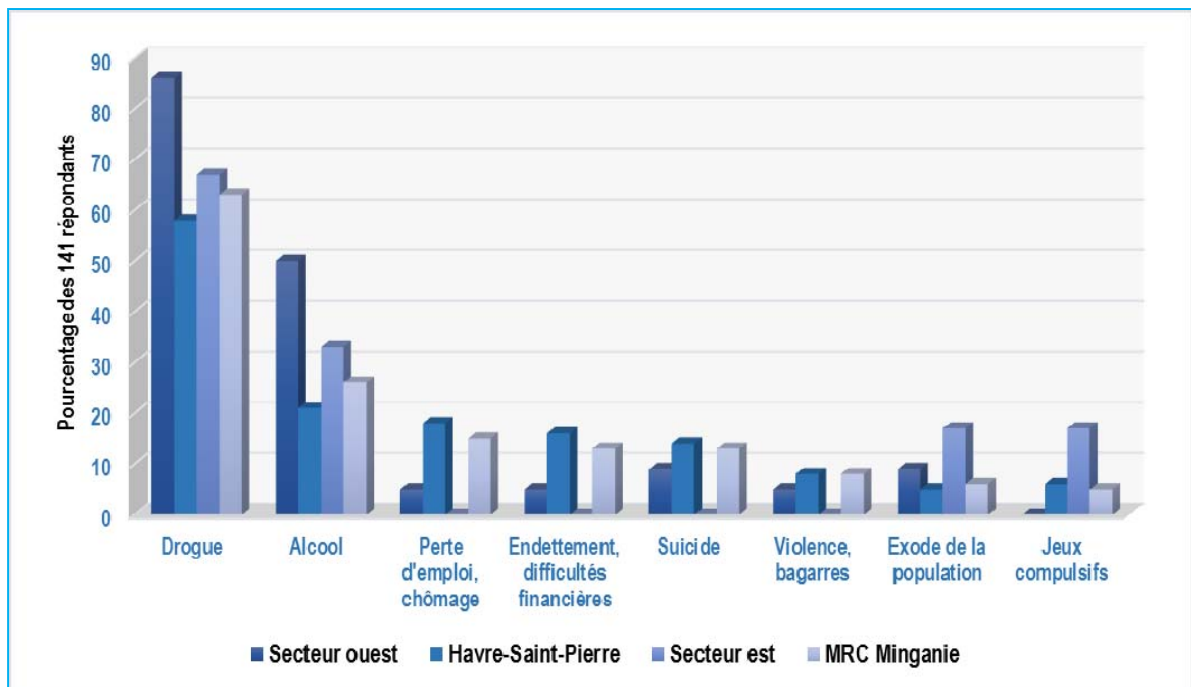


Figure B-17 : Principaux problèmes sociaux identifiés par les répondants au sondage de 2017



B.4 Route de la Romaine

En 2016, la route de la Romaine a été utilisée à des fins récréatives par 35 % des répondants (260 sur 738) (question 20). La plupart d'entre eux (59 %) ont utilisé la route entre une et cinq fois, et en majorité dans le cadre de la pratique d'activités de chasse et/ou de pêche (63 %) (question 21).

B.5 Route 138

Depuis 2013, la sécurité sur la route 138 en Minganie s'est détériorée pour environ la moitié des répondants (46 %, soit 338 sur 738) alors qu'elle est restée la même pour 36 % d'entre eux et qu'elle s'est améliorée pour une plus faible proportion (9 %). Parmi les raisons qui expliquent une diminution de la sécurité sur la route 138, on trouve principalement :

- L'augmentation de la circulation de véhicules lourds (69 %, soit 215 répondants sur 311) ;
- La diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, entretien, etc. (38 %) ;
- L'augmentation du trafic en général (sans spécifier le type de véhicule en cause) (26 %) (voir la figure B-18).

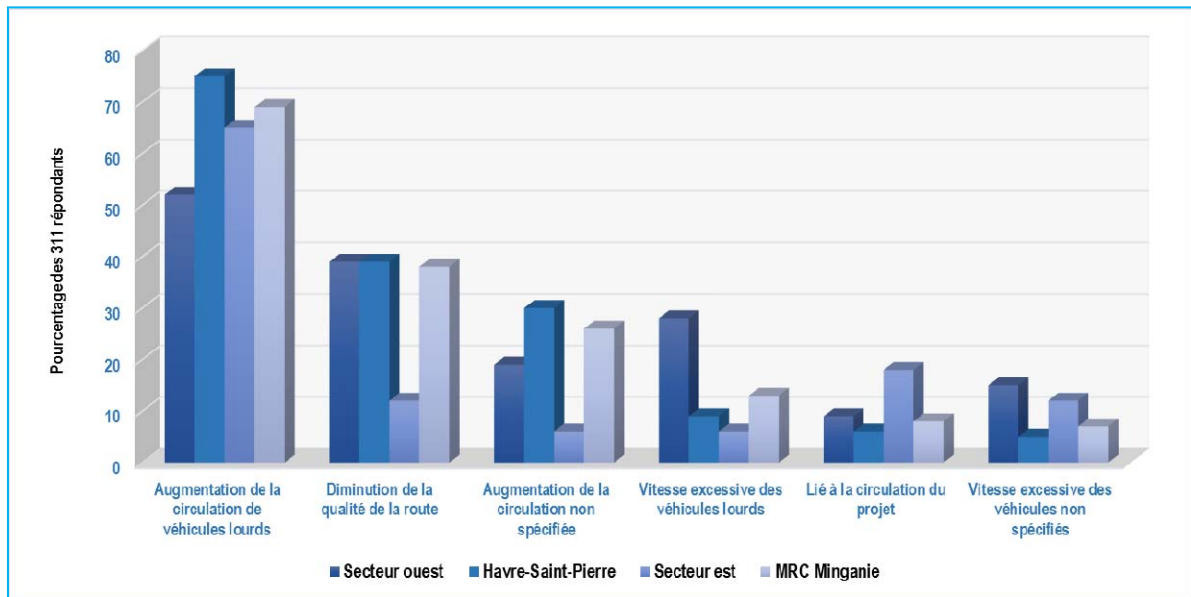
Notons que 8 % des répondants ont mentionné que la détérioration de la sécurité de la route 138 était liée à la circulation générée par le projet de la Romaine.

Quant aux 34 répondants qui ont précisé des raisons expliquant l'amélioration de la sécurité sur la route 138, la majorité d'entre eux ont cité les travaux d'amélioration de la route (71 %) (question 36).

Lorsqu'on prend connaissance des raisons qui expliquent la détérioration de la sécurité de la route selon les répondants, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des répondants (74 %, soit 549 répondants sur 738) estiment que le niveau de circulation a augmenté sur la route 138 depuis 2013 en Minganie (question 37). Des proportions très inférieures jugent que le niveau de circulation est resté le même (12 %), ou qu'il a diminué (3 %).

En tête des raisons citées par les répondants qui ont précisé ce qui expliquait l'augmentation de la circulation sur la route 138, se trouve le projet de la Romaine, avec 46 % des répondants, soit 165 répondants sur 358. Le transport de véhicules lourds (44 %) et le déplacement des travailleurs (33 %) ont également été mentionnés. Pour les 13 répondants qui ont mentionné des raisons expliquant une diminution de la circulation, la majorité (10 répondants) l'attribue à la diminution des activités au chantier de la Romaine.

Figure B-18 : Raisons expliquant une détérioration de la sécurité sur la route 138 depuis 2013



B.6 Marché immobilier

Les répondants au sondage comptent davantage de propriétaires (84 % des 738 répondants) que de locataires (15 %) (question 44). Parmi les locataires, les deux tiers habitent leur logement depuis cinq ans et moins (question 45).

Les répondants locataires sont partagés en ce qui concerne leur évaluation de l'augmentation du coût de leur logement au cours de l'année 2016, en comparaison de celles qu'ils ont observées au cours des trois années avant. Une forte augmentation a été observée par 15 % d'entre eux (16 répondants sur 111), une augmentation moyenne par 14 %, et une faible augmentation par 21 %. Un peu plus du tiers des locataires (36 %) a indiqué ne pas avoir eu d'augmentation de loyer en 2016 (voir la figure B-19) (question 46).

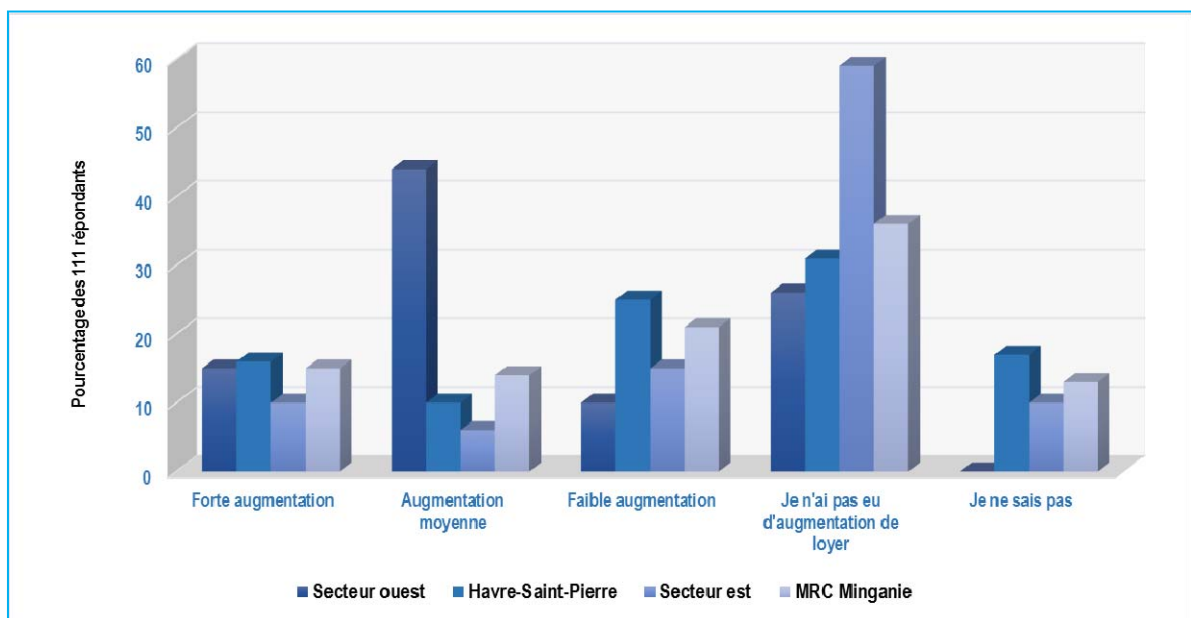
Une faible proportion des répondants (13%, soit 93 répondants sur 738) ont eux-mêmes, ou encore quelqu'un de leur ménage, cherché un logement à louer entre 2013 et 2016 (question 47). De cette proportion, la majorité (71 %) a trouvé un logement. Pour les 25 répondants qui n'ont pas trouvé de logement, la raison principale (23 répondants sur 25) était le prix trop élevé (question 48). Pour ceux qui ont trouvé un logement, la moitié (34 des 66 répondants) a indiqué avoir eu des difficultés à le trouver. Les difficultés rencontrées étaient principalement liées au prix trop élevé (70 % des 30 répondants) (question 49).

Durant la période de 2013 à 2016, c'est en 2016 que la proportion de répondants qui ont (eux-mêmes ou quelqu'un du ménage) cherché un logement est la plus importante (34 %, soit 32 répondants sur 93) (question 47).

En ce qui concerne l'achat d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, seuls 19 % des 738 répondants (141 personnes) ou encore un membre de leur ménage, ont cherché à le faire. De 2013 à 2016, les 141 répondants qui ont cherché à acquérir une propriété résidentielle se répartissent ainsi : 28 % en 2013 (40 répondants sur 141), 17 % en 2014, 21 % en 2015 et 28 % en 2016 (question 50).

Pour ceux qui étaient à la recherche d'une propriété résidentielle au cours de cette période (141 répondants), la majorité ont fait une acquisition (82 %). Pour les 25 personnes qui étaient à la recherche d'une propriété mais qui n'ont pas acheté et qui ont donné une raison expliquant cette situation, le prix trop élevé était la raison la plus fréquemment mentionnée (22 répondants) (question 51). Quant aux 116 personnes qui ont fait l'acquisition d'une propriété, le quart d'entre eux (30 répondants) a indiqué avoir eu des difficultés à trouver leur propriété, principalement en raison du prix trop élevé (62 %) mais aussi en raison de la faible disponibilité de maisons et de terrains (46 %) (question 52).

Figure B-19 : Augmentation du coût du loyer au cours de l'année 2016 par rapport aux trois dernières années



B.7 Commentaires sur le sondage

La dernière question du sondage permettait aux répondants de partager leurs commentaires ou questions concernant le complexe de la Romaine ou le sondage (question 63). Sur les 182 répondants qui ont formulé un ou des commentaires, un peu moins du tiers (53 répondants) a déploré la forte proportion de travailleurs et de compagnies de l'extérieur de la Minganie qui travaille au chantier de la Romaine. Les autres commentaires concernaient les éléments suivants :

- les faibles retombées économiques locales (14 %) ;
- les promesses non tenues par Hydro-Québec et son manque de respect de la population de la Minganie (14 %) ;
- la précarité de l'économie d'Havre-Saint-Pierre (13 %) ;
- les difficultés d'accéder au territoire ou de pratiquer des activités sur le territoire, et des suggestions d'amélioration (stationnement, passerelles, sentiers, accès au bois de chauffage) (10 %).

Avec moins de 10 % des répondants, on trouve parmi les autres éléments cités l'augmentation des tarifs d'électricité, le souhait que des projets de développement et des emplois s'implantent dans la région, la détérioration de l'environnement, des félicitations, les retombées économiques régionales et les répercussions positives des investissements en Minganie par Hydro-Québec.

I Approche et méthode

Approche et méthode

Pour réaliser un sondage, valide d'un point de vue méthodologique, sur les perceptions et opinions des adultes (18 ans et plus) résidents de la Minganie face aux impacts du projet hydroélectrique de la Romaine et répondre aux objectifs de l'étude (voir la section 2.2 du rapport), les considérations méthodologiques requises ont été respectées.

Celles-ci ont trait à la méthode de collecte des informations, à la représentativité de la répartition des répondants par municipalité de la Minganie, à la marge d'erreur maximale recherchée, à la bonne représentativité démographique des répondants, et enfin aux différents thèmes et sous-thèmes qui sont abordés.

I.1 Zone d'étude et population cible

La zone d'étude considérée correspond à l'ensemble de la MRC de Minganie, et la population cible, à toutes les personnes de 18 ans et plus des municipalités suivantes :

- Aguanish ;
- Baie-Johan-Beetz ;
- Havre-Saint-Pierre ;
- L'Île-d'Anticosti ;
- Longue-Pointe-de-Mingan ;
- Natashquan ;
- Rivière-au-Tonnerre ;
- Rivière-Saint-Jean.

I.2 Questionnaire

La technique du questionnaire auto-administré a été utilisée pour la présente étude. Elle permet, tout d'abord, à tous les ménages de la Minganie (le questionnaire a été envoyé à tous les ménages) de participer au sondage en connaissant l'ensemble des questions et des buts. Elle offre également aux ménages sondés un délai de réponse leur permettant de réfléchir aux questions et donc de se « forger une opinion » plus claire sur les sujets abordés, dont plusieurs touchent la situation du ménage.

Trois pages d'introduction au questionnaire présentaient les buts poursuivis par le sondage, les principaux développements liés au complexe de la Romaine depuis 2013, les thèmes des différentes sections, un rappel concernant la confidentialité des informations recueillies par le sondage, ainsi que les instructions à suivre pour compléter le sondage. Parmi ces instructions, il était notamment indiqué que le répondant devait avoir 18 ans et plus. Aussi, un numéro de téléphone sans frais, un numéro de fax et une adresse courriel étaient fournis

afin que les répondants puissent obtenir plus d'informations ou de l'aide pour remplir le questionnaire.

Par ailleurs, afin de favoriser un meilleur retour des questionnaires, on indiquait aux personnes que s'ils répondaient au sondage, ils recevraient un cadeau pour les remercier de leur participation.

Ce choix s'est avéré juste puisque le sondage a obtenu un taux de réponse de 28,9 % et une marge d'erreur de 3,28 % pour l'ensemble des ménages de la MRC de Minganie (voir la section I.4.4). Un tel taux de réponse a permis d'atteindre une proportion adéquate de la population visée et une marge d'erreur supérieure à la cible la plus souvent visée pour les sondages d'opinion publique, soit 5 % (voir la section I.4.2).

Le questionnaire élaboré comportait 63 questions couvrant les thèmes suivants :

- le complexe de la Romaine ;
- la qualité de vie du répondant ;
- la qualité de vie dans la municipalité ou localité ;
- le marché immobilier ;
- et le profil du répondant (voir l'annexe IV).

Pour rassembler l'information touchant les différents objectifs de l'étude, plusieurs questions ont été développées. Leur répartition par objectif est présentée au tableau I-1. Le questionnaire comportait des questions fermées mais aussi plusieurs questions ouvertes permettant de recueillir plus précisément les opinions, préoccupations et commentaires des répondants.

Quelques questions couvrant les éléments suivants visaient à établir le profil du répondant :

- le lieu de résidence en 2008 et 2017 ;
- l'année d'arrivée dans la municipalité ;
- le sexe ;
- l'âge ;
- le niveau de scolarité ;
- l'occupation actuelle ;
- travailler ou non pour Hydro-Québec ;
- le nombre de personnes dans le ménage (adulte et enfant) ;
- et le revenu du ménage (questions 53 à 62).

Ces questions permettent, d'une part, de vérifier la représentativité démographique du sondage, et d'autre part, d'analyser les résultats.

Des changements ont été apportés au questionnaire de 2017, comparativement à celui de 2013, afin principalement de retirer quelques questions dont les réponses se sont avérées peu pertinentes dans le cadre de ce suivi social, d'ajouter des questions sur certains aspects

à documenter et de reformuler des questions afin de permettre une meilleure compréhension. Les principales modifications sont les suivantes :

- Le sondage portait sur les activités de construction et d'exploitation du complexe de la Romaine plutôt que seulement sur les activités de construction.
- De façon générale, la période couverte par les questions a été définie comme «depuis 2013» plutôt que «depuis le début du projet» ou «les trois dernières années».
- La question 3 a été ajoutée afin d'évaluer la diffusion d'outils et d'activités de communication concernant le complexe de la Romaine.
- La question 3 (A et B) du sondage de 2013 a été retirée. Elle visait à connaître les sujets sur lesquels les répondants aimeraient avoir de l'information sur le projet.
- Pour les questions portant sur les effets positifs et négatifs du complexe de la Romaine sur le répondant et les membres de son ménage et sur sa municipalité ou localité (questions 5 à 16 du sondage de 2017), le questionnaire demandait aux répondants d'inscrire les trois principaux effets et de qualifier leur importance (faible, moyenne ou forte) plutôt que de seulement mentionner les effets.
- Des questions (17 à 19) ont été ajoutées concernant le nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre afin de connaître les effets positifs et négatifs sur la municipalité ou la localité du répondant.
- Des questions ont été ajoutées afin de documenter l'utilisation de la route de la Romaine (20 et 21).
- Des questions ont aussi été ajoutées afin d'évaluer la connaissance qu'ont les répondants sur les redevances versées par Hydro-Québec aux municipalités et sur les projets ou réalisations qu'elles ont permis de financer (22 et 23).
- La question 11 du sondage de 2013 a été retirée. Elle avait pour objectif de permettre aux répondants de formuler des commentaires et ou questions relatives au complexe de la Romaine. Cette question 11 et la question 45 portant sur les commentaires ou questions sur le sondage ont été regroupées à la question 63 du sondage de 2017.
- Les questions 12 B et C, 13, 14 A, B et C et 15 A et B ont été retirées. Elles portaient sur les aspects de la qualité de vie et sur le sentiment d'appartenance à sa communauté. Les éléments de réponse à ces questions se retrouvent dans les réponses à d'autres questions du sondage (questions 38 et 39 du sondage de 2017). Il y avait donc redondance de réponses.
- Les questions 17 et 20 du sondage de 2013 ont été retirées. Elles portaient sur les liens entre les membres de la famille du répondants. Les informations recueillies étaient peu utiles dans le cadre de ce suivi social.
- Les questions 18 et 19 sur les problèmes sociaux ont été reformulées. Ainsi, plutôt que de répondre à des questions avec choix de réponses sur les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool, à la consommation de drogues et au jeu compulsif, on a plutôt demandé aux répondants d'évaluer l'évolution des problèmes sociaux depuis 2013 et d'inscrire les trois principaux problèmes sociaux qui se sont aggravés depuis 2013 et d'indiquer les raisons pour lesquelles ces problèmes se sont aggravés (questions 31, 32 et 33 du sondage de 2017). La question 29 du sondage de 2013 a été retirée puisqu'elle est couverte par les questions 32 à 33 du sondage de 2017. Elle portait sur les autres

- problèmes sociaux (autres que la consommation excessive d'alcool, la consommation de drogues et le jeu compulsif) dans la municipalité ou localité du répondant.
- Les questions relatives aux municipalités dans lesquelles les répondants font leur épicerie et sur le coût du panier d'épicerie ont été retirées (questions 22 et 23 du sondage de 2013). Les informations recueillies étaient peu utiles dans le cadre de ce suivi social.
 - La question 24 du sondage de 2013 portant sur la sécurité, la circulation et l'état de la route 138 a été scindée en deux questions. Une question (question 36 du sondage de 2017) porte sur la sécurité sur la route 138 et l'autre (question 37 du sondage de 2017) concerne le niveau de circulation depuis 2013.
 - La question 27 du sondage de 2013 a été retirée. Elle portait sur les relations entre les résidents de la municipalité ou localité du répondant. Les informations recueillies étaient peu utiles dans le cadre de ce suivi social.
 - La question 41 a été ajoutée. Elle porte sur les changements observés dans les commerces de la municipalité ou localité du répondant.
 - La question 33 du sondage de 2013 a été retirée. Elle portait sur le nombre d'année que le répondant est propriétaire de la résidence qu'il habite. Les informations recueillies étaient peu utiles dans le cadre de ce suivi social.
 - À la question 46 du sondage de 2017 sur le coût du loyer, on a retiré les deux sous-questions sur le coût mensuel du loyer de la question 35 du sondage de 2013.
 - La question 36 du sondage de 2013 a été scindée en six questions dans le sondage de 2017 (question 47 à 52). Plutôt que de traiter globalement l'achat d'une résidence et la location d'un logement, ces deux aspects ont fait l'objet de trois questions chacun visant à documenter les difficultés rencontrées.
 - La question 38 du sondage de 2013 a été séparée en deux questions dans le sondage de 2017 (questions 54 et 55) afin de faciliter la saisie des réponses.
 - La question 60 du sondage de 2017 a été ajoutée. Elle vise à connaître si le répondant ou un membre de son ménage travaille pour Hydro-Québec.

Une version consultation du questionnaire a été soumise au MDDELCC, à la MRC de Minganie et au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSS-CN) pour commentaires. Seulement quelques ajustements mineurs ont été demandés et effectués.

Tableau I-1 : Questions du sondage et répartition selon les objectifs poursuivis

Objectifs	Thèmes	Questions du sondage
Connaître l'évaluation par le répondant de sa qualité de vie et de celle de sa municipalité ou localité afin de pouvoir apprécier les changements des dernières années et ceux à venir au cours des prochaines années	Qualité de vie et sentiment de sécurité	27 à 30, 38, 39, 42 et 43
	Problématiques sociales	31 à 33
Connaître les préoccupations et attentes des répondants concernant le complexe de la Romaine	Informations sur le projet	1 à 4
	Désirs, attentes, préoccupations et inquiétudes face au projet	24, 25 et 63
Identifier les changements et impacts sociaux pouvant être attribuables aux activités de construction et d'exploitation du complexe de la Romaine	Effets du projet sur le répondant, son ménage et sur sa municipalité ou localité	5 à 19
	Évaluation globale du complexe de la Romaine	26
	Service de garderie	34 et 35
	Services de santé	40
	Activités commerciales	41
	Coût de logement	46
	Marché immobilier	44 à 52
	Route 138	36 et 37
	Ouverture du territoire (route de la Romaine)	20 et 21
	Infrastructures, réalisations et aménagements liés aux redevances versées aux municipalités par Hydro-Québec	22 et 23

I.3 Réalisation du sondage

I.3.1 Pré-test

Le questionnaire du sondage de 2017 n'a pas fait l'objet d'un pré-test puisqu'il est sensiblement similaire au questionnaire utilisé lors des deux sondages précédents tenus en 2013 et 2010. Pour ce dernier, un pré-test auprès de quelques participants de Havre-Saint-Pierre avait permis d'apporter des ajustements mineurs au questionnaire. De plus, à la suite des réponses au sondage de 2013, des changements ont été apportés au questionnaire du sondage de 2017.

I.3.2 Envoi des questionnaires

Durant la semaine du 23 au 27 janvier 2017, 2 558 questionnaires ont été acheminés par courrier, à toutes les adresses résidentielles de la MRC de Minganie, incluant celles de la municipalité de L'Île-d'Anticosti, mais excluant les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutashkuan.

L'envoi comprenait une lettre d'introduction, le questionnaire, une enveloppe de retour déjà adressée et affranchie pour le questionnaire, un coupon sur lequel le participant pouvait inscrire ses coordonnées afin de lui transmettre un cadeau en remerciement pour sa participation et une enveloppe de retour déjà adressée et affranchie pour ce coupon.

Un message a été diffusé, du 23 au 27 janvier 2017, à la télévision communautaire de la Minganie, invitant les citoyens à compléter et retourner le questionnaire du sondage. La date limite de retour des questionnaires avait alors été fixée au 10 février 2017. Un second message diffusé du 8 au 12 février 2017, rappelait aux citoyens que le sondage était en cours en Minganie et que ceux qui n'y avaient pas encore répondu avaient jusqu'au 18 février pour le faire.

Afin d'assurer la confidentialité des données, le questionnaire et le coupon sur lequel les personnes pouvaient indiquer leurs coordonnées, pour qu'un cadeau puisse leur être acheminé en remerciement de leur participation, ont été retournés dans deux enveloppes différentes ne présentant et ne contenant aucun élément permettant d'identifier le répondant ou d'associer un questionnaire à un répondant.

Enfin, en remerciement pour leur participation, un cadeau, soit un chargeur portatif pour appareil électronique, a été transmis à chacune des personnes ayant retourné le coupon joint lors de l'envoi du questionnaire. Au total, 753 chargeurs portatifs ont été envoyés au mois de mai 2017 aux participants au sondage.

I.4 Résultats

I.4.1 Secteurs d'analyse

Lors du sondage de 2010, la zone d'étude, soit la MRC de Minganie, avait été divisée en trois secteurs afin de présenter les réponses des résidents de chacun de ces trois secteurs face aux impacts et aux incidences sociales possibles du projet. Ils ont été établis en fonction de leur localisation par rapport au site du projet et des impacts appréhendés. Ces trois secteurs ont été repris en 2017 pour fins d'analyse et de comparaison avec les résultats de 2010 et 2013. Ce sont :

- le secteur « ouest » situé à l'ouest de Havre-Saint-Pierre et comprenant les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de Mingan ;

- le secteur « Havre-Saint-Pierre » comprenant seulement la municipalité de Havre-Saint-Pierre ;
- le secteur « est » situé à l'est de Havre-Saint-Pierre et comprenant les municipalités de Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et L'Île-d'Anticosti.

I.4.2 Taux de réponse et marge d'erreur

La marge d'erreur visée dans le cadre de ce sondage était de 5 % sur l'ensemble de la population de la zone d'étude et pour chacun des secteurs. La répartition des répondants par secteur et pour l'ensemble de la MRC de Minganie permet de calculer la marge d'erreur indiquée dans le tableau I-2.

Comme il est possible de le constater au tableau I-2, la marge d'erreur recherchée est atteinte pour le secteur de Havre-Saint-Pierre et pour l'ensemble de la zone d'étude. Toutefois, pour les secteurs est et ouest, l'objectif n'est pas atteint, mais la marge d'erreur demeure très acceptable pour répondre aux besoins de précision de ce sondage.

Tableau I-2 : Taux de réponse et marge d'erreur à un intervalle de confiance de 95 % du sondage par secteurs et pour la MRC de Minganie de la population de 18 ans et plus

	Population de 18 ans et plus (2016)	Nombre de répondants	Marge d'erreur (%)	Taux de réponse (%)
MRC de Minganie	4 293	738	3,28	28,9
Secteur est	699	128	7,83	29,4
Secteur Havre-Saint-Pierre	2 780	460	4,17	29,1
Secteur ouest	814	150	7,23	27,7

Pour réduire cette marge d'erreur dans les secteurs est et ouest, il aurait fallu atteindre un plus grand nombre de résidents de ces secteurs. Tous les efforts dans ce sens ont été entrepris (envoi du questionnaire à tous les ménages, rappels, offre d'un incitatif, ligne d'information, etc.).

Il faut dire que la population de la Minganie a eu possiblement moins d'intérêt à répondre au sondage de 2017, compte tenu qu'elle avait déjà été sollicitée pour répondre à deux sondages similaires en 2010 et 2013 et que le projet en est déjà à sa huitième année de construction.

Au total, 613 personnes ont complété et retourné le questionnaire dans le délai demandé pour un taux de réponse de 24,0 %. Les 125 questionnaires qui ont été retournés complétés après la date d'échéance (10 février 2017) ont été considérés dans l'analyse des résultats du sondage, ce qui porte le taux de réponse à 28,9 %.

Les taux de réponse et marges d'erreur des trois secteurs sont présentés au tableau I-2. Les résultats détaillés du sondage, pour l'ensemble de la MRC de Minganie et par secteur, sont présentés à l'annexe III. À noter que dans le cas des questions ouvertes ne comportant pas de choix de réponse, la présentation des résultats ne retient, la plupart du temps, que les principaux éléments de réponse obtenus, soit par au moins 5 % de répondants.

I.4.3 Contrôle de la qualité

Un module de saisie des réponses au questionnaire a été conçu à l'aide du logiciel Snap Survey afin de faciliter la saisie des réponses aux questions et de limiter les erreurs. Par la suite, une série de vérifications ont été effectuées afin d'assurer la qualité de l'information recueillie. Tous les questionnaires ont été vérifiés par les personnes qui ont effectué la saisie à partir du module de saisie de Snap Survey.

Les résultats ont dans un deuxième temps été convertis en fichier excel et 10 % des questionnaires reçus, choisis au hasard, ont été vérifiés au complet, par une personne qui n'a pas participé à la saisie, afin d'évaluer si des erreurs systématiques ou fréquentes n'avaient pas d'incidence sur les réponses à certaines questions ou certains questionnaires. Une validation logique a par ailleurs été complétée pour s'assurer de la validité des renvois à des questions complémentaires. Il s'agit dans un premier temps, de s'assurer que les sauts de questions sont respectés, et ensuite, que les réponses notées durant la saisie se situent dans un intervalle logique. Ainsi, chaque colonne de la base de données est vérifiée afin de s'assurer que les réponses sont cohérentes. Aucun questionnaire n'a été rejeté à la suite de l'exercice de validation.

En ce qui concerne le traitement des questions ouvertes, chacune des réponses a fait l'objet d'une analyse afin de la consigner dans une ou plusieurs catégories de réponses, établies au sondage de 2010 et 2013. Également, selon les réponses, de nouvelles catégories ont, dans certains cas, été définies. À la suite de cette première étape, une validation a été effectuée par un autre spécialiste que celui qui avait procédé à la première analyse.

I.4.4 Fiabilité des résultats et écarts avec les données officielles

La réalisation d'un sondage avec questionnaire auto-administré est basée sur la participation volontaire des personnes à qui le questionnaire est adressé. Pour différentes raisons, certaines personnes ou groupes peuvent être plus ou moins enclins à répondre que d'autres : intérêt pour le sujet, disponibilité, capacité, etc. Cette situation peut entraîner une sur-représentation ou une sous-représentation de certaines catégories de répondants par rapport au taux attendu de réponse, soit la proportion que représente chaque catégorie de répondants dans la population.

Afin de vérifier si la distribution des répondants à un sondage n'est pas affectée par un biais systématique découlant d'une sur-représentation ou d'une sous-représentation de certains groupes, il est usuel de comparer la répartition des répondants du sondage avec des données officielles de population, tel que celles compilées par Statistique Canada et l'Institut de la

statistique du Québec. Dans le cadre de ce sondage, les caractéristiques suivantes ont été comparées avec les données officielles de la population afin de déterminer s'il existe des écarts importants pour les différentes variables :

- l'âge ;
- le sexe ;
- l'occupation;
- la composition des ménages ;
- le revenu des ménages ;
- le mode de tenure du logement ;
- la répartition géographique par secteur.

Le tableau I-3 présente ces données. On constate d'emblée certains écarts importants, par rapport au sexe et à l'âge, soit une surreprésentation des hommes et des personnes de 60 ans et plus, et à l'inverse, une sous-représentation des femmes et des personnes de 18 à 44 ans. Plusieurs facteurs peuvent participer à expliquer ces écarts, notamment le fait que les plus jeunes soient notoirement plus difficiles à rejoindre dans les sondages que les autres groupes d'âge de la population. Aussi, comme ce questionnaire a été transmis à chaque logement résidentiel (ménage), il est normal que ce soit les adultes responsables, plutôt que les jeunes adultes vivant dans le ménage, qui aient répondu. Par ailleurs, il faut également considérer qu'il n'y a aucun établissement d'enseignement postsecondaire en Minganie. Les jeunes doivent quitter leur milieu pour poursuivre leurs études au CÉGEP ou à l'université.

La faible représentation des femmes s'explique sans doute en partie par le fait que le questionnaire s'adressait implicitement au chef de ménage, un statut accordé généralement aux hommes dans les ménages. Enfin, les écarts observés par rapport à l'âge et au sexe expliquent probablement d'autres écarts, notamment le mode de tenure du logement, où davantage de propriétaires sont représentés.

Afin que la distribution des répondants au sondage reflète au mieux la composition de la population et des ménages de la Minganie, les données de l'enquête ont été pondérées en fonction de l'âge et du sexe des répondants. Ainsi, dans les résultats statistiques présentés dans ce rapport, le poids des catégories de répondants correspond à celui observé dans la MRC de la Minganie par l'ISQ en 2016. On peut toutefois voir la comparaison avec les résultats réels au tableau I-3.

Notons que lors des sondages de 2010 et 2013, les caractéristiques socioéconomiques des répondants indiquaient de façon générale qu'il n'y avait pas d'écarts significatifs pour les différentes variables. Les données n'avaient donc pas été pondérées à l'époque puisqu'elles étaient somme toute assez représentatives de la population.

Enfin, concernant la fiabilité des résultats, soulignons que le sondage a permis de recueillir l'opinion de 738 adultes de la Minganie, soit 17,2 % des adultes de la MRC (738/4 293), et de 28,9 % des ménages (738/2 553). Cette dernière proportion est plus importante que la

plupart des sondages effectués et dépasse la proportion qu'a utilisé Statistique Canada pour le recensement quinquennal détaillé en 2016, soit 25 % des ménages.

Tableau I-3 : Écart entre les caractéristiques socioéconomiques des répondants au sondage 2017 et les données du recensement de Statistique Canada de 2016 et de l'Institut de la statistique du Québec de 2016

Catégorie	Variable	Sondage % réels	Sondage % pondérés	Recensement ou ISQ 2016 (%)
Sexe ⁽¹⁾	Homme	58	50,4	50,4
	Femme	42	49,6	49,6
Âge ⁽¹⁾	18-24 ans	0,9	7,5	7,5
	25-44 ans	18,6	28	28,0
	45-59 ans	30,5	31,1	31,1
	60 ans et plus	50	33,4	33,4
Occupation ⁽²⁾	Proportion de travailleurs de la population de 18 ans et plus	49,7	60,2	67,7
Ménage ⁽³⁾	1 personne	21,6	22,4	30,5
	2 personnes	52,6	46,4	40,6
	3 personnes	10,3	12,3	12,3
	4 personnes	11,6	14,5	12,5
	5 personnes et plus	3,9	4,4	4,1
Revenu des ménages ⁽⁴⁾	Moins de 20 000 \$	8,3	8,6	12
	20 000 \$ à 39 999 \$	24,8	21,5	22
	40 000 \$ à 59 999 \$	25,4	22,5	21
	60 000 \$ à 79 999 \$	14,6	14,1	19
	80 000 \$ à 99 999 \$	10	10,1	13
	100 000 \$ et plus	16,9	18,9	13
Logement ⁽⁵⁾	Propriétaire	86,8	84,8	82
	Locataire	13,2	15,2	18
Population par secteur ⁽¹⁾	Est	17,3	17,4	16,3
	Havre-Saint-Pierre	62,3	63,5	64,8
	Ouest	20,3	19	19

(1) Données de l'ISQ de 2016 pour la Minganie.

(2) Données de l'ISQ de 2014 pour la Minganie.

(3) Données du recensement canadien de 2016 pour la Minganie.

(4) Données du recensement canadien de 2006 pour la Minganie.

(5) Données de l'ISQ de 2006 pour le Québec.

II Caractéristiques socioéconomiques des répondants

Caractéristiques socioéconomiques des répondants

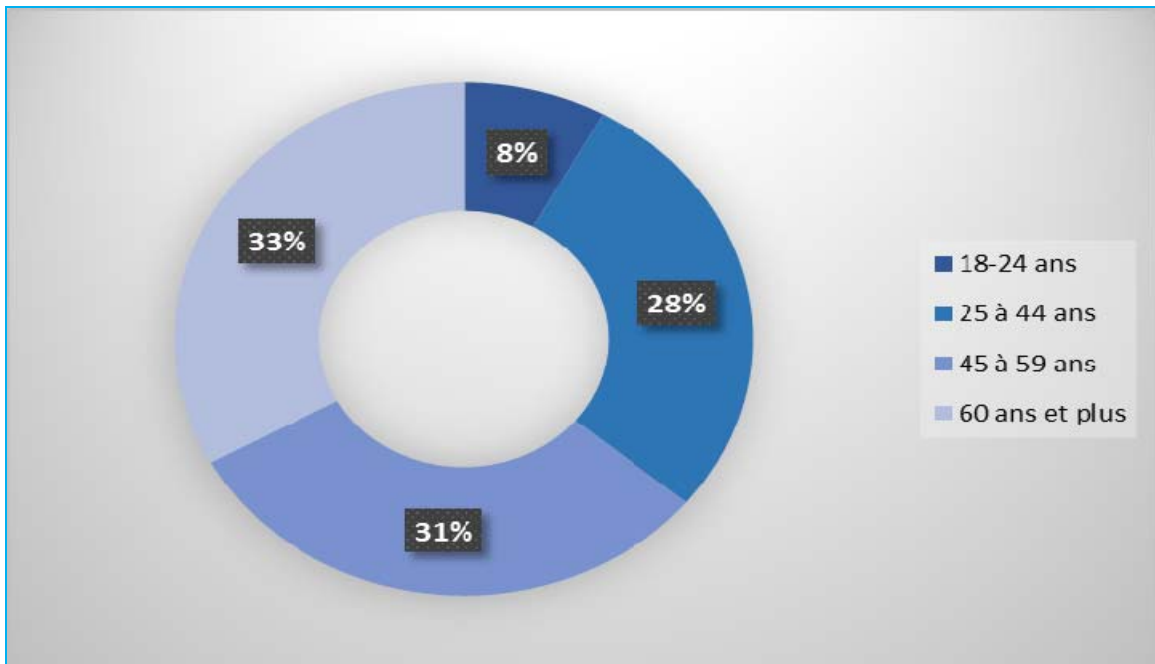
II.1 Caractéristiques socioéconomiques des répondants

Les caractéristiques socioéconomiques des répondants ont été décrites à partir des résultats pondérés.

II.1.1 Ensemble de la MRC de Minganie

Les répondants au sondage (738) sont dans une proportion de 50 % des hommes et de 50 % des femmes (question 56). La majorité des répondants au sondage (64 %) sont âgés de 45 ans et plus (question 57). Le groupe des 18-24 ans représente 8 % des répondants (voir les figures II-1 et II-2).

Figure II-1 : Groupes d'âge pour l'ensemble des répondants



Havre-Saint-Pierre est le lieu de résidence de la majorité des répondants (64 %). Le nombre de répondants provenant des autres communautés de la Minganie varie entre 10 % (Longue-Pointe-de-Mingan) et 2 % (Baie-Johan-Beetz) (question 54) (voir le tableau II-1).

Figure II-2 : Groupes d'âge par secteur

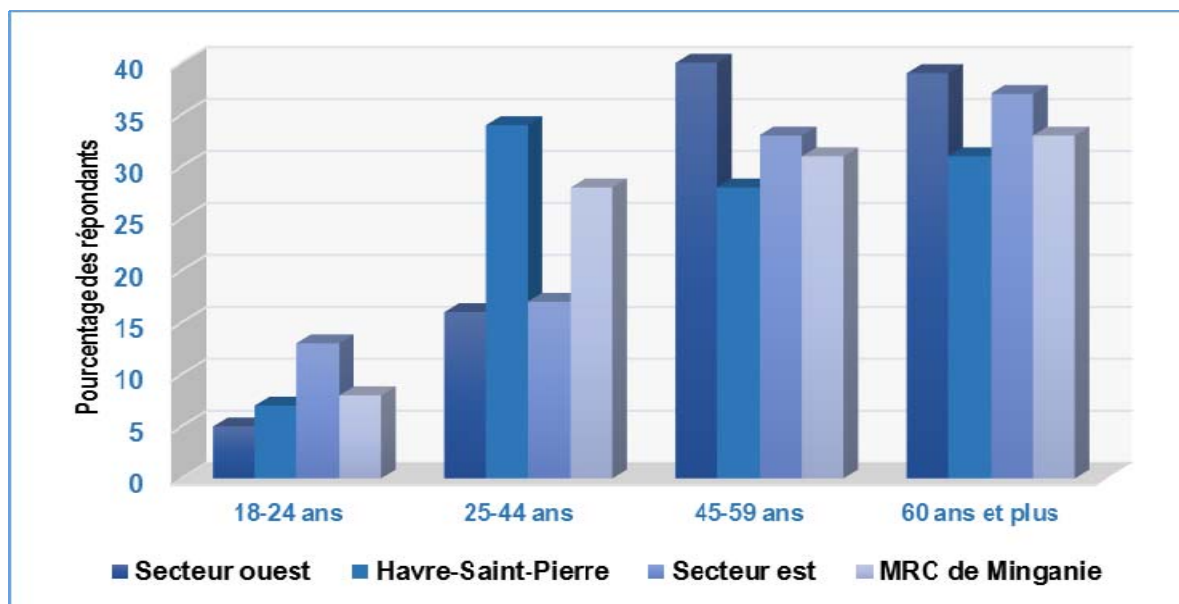
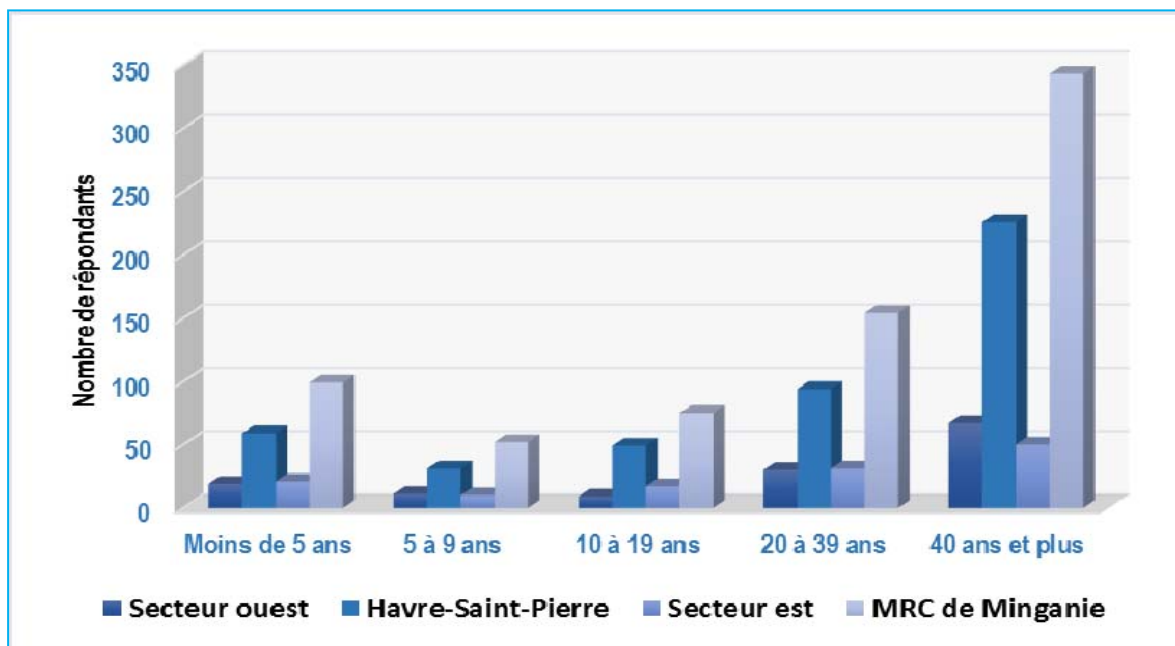


Tableau II-1 : Municipalité de résidence des répondants au sondage

Municipalité	Répondants au sondage	
	Nombre	%
Havre-Saint-Pierre	469	64
Longue-Pointe-de-Mingan	74	10
Aguanish	50	7
Rivière-au-Tonnerre	35	5
Rivière-Saint-Jean	32	4
Natashquan	32	4
L'Île-d'Anticosti (Port-Menier)	29	4
Baie-Johan-Beetz	18	2
Total – MRC de Minganie	738	100

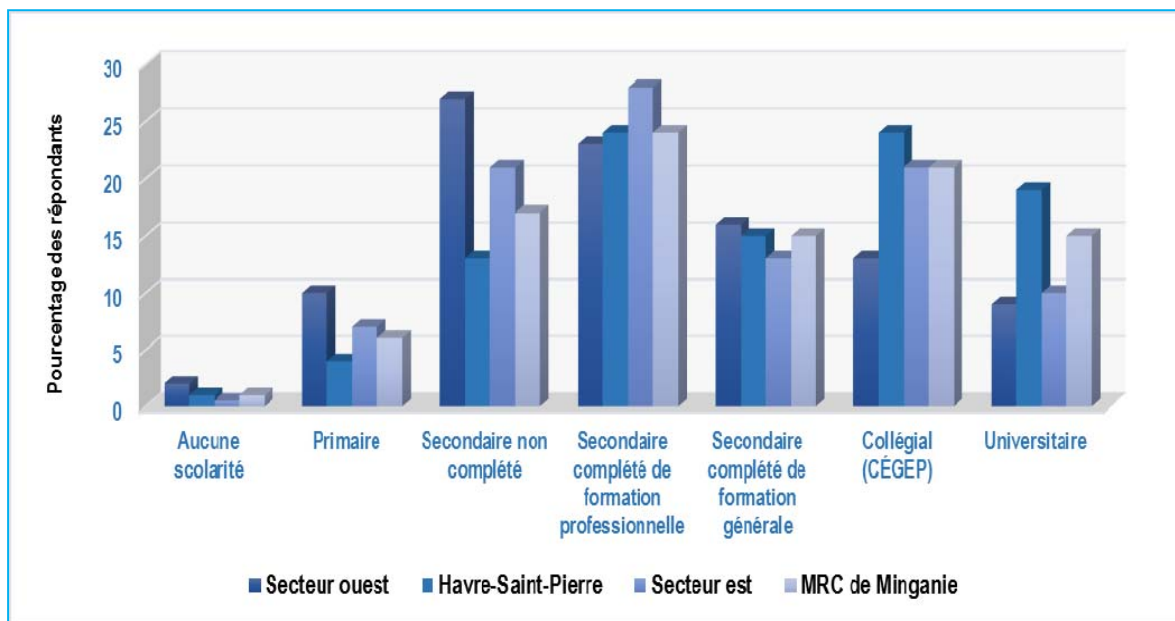
Près de 80 % des répondants vivent dans leur communauté depuis au moins 10 ans. Parmi les répondants qui résident dans leur communauté depuis moins de 10 ans (151 des 738 répondants), certains y demeurent depuis 5 à 9 ans (52 répondants) ou seulement depuis 5 ans ou moins (99 répondants) (voir la figure II-3).

Figure II-3 : Nombre de répondants résidant dans leur municipalité selon le nombre d'année



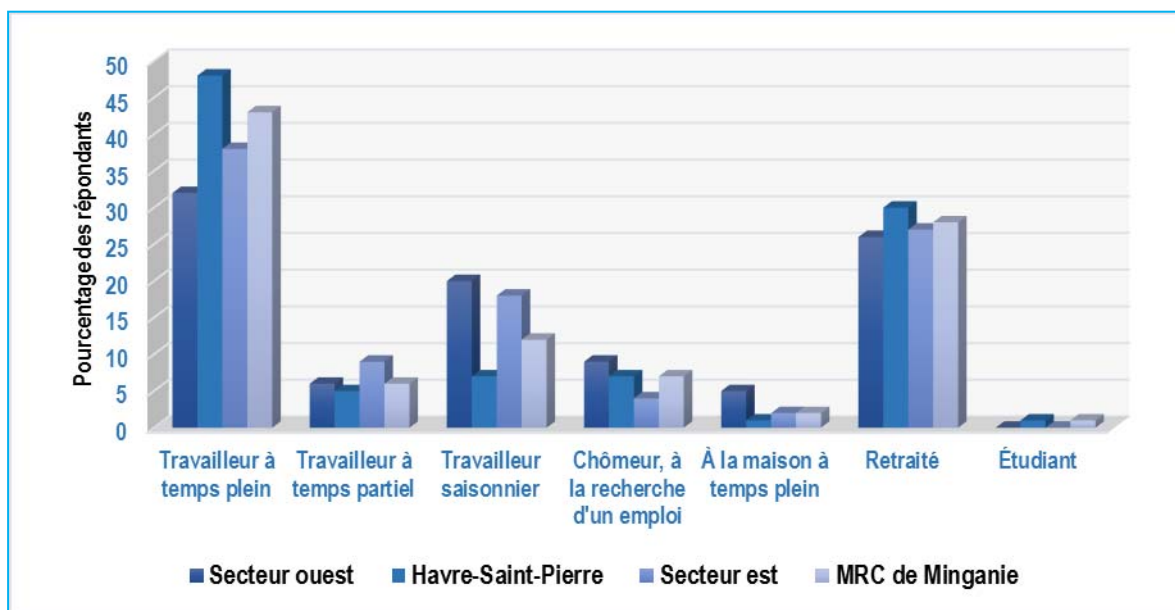
Un peu plus de la moitié des répondants (56 %) avaient atteint le niveau d'études secondaires (complété ou non complété, de formation générale ou professionnelle) (voir la figure II-4). La proportion des répondants ayant un diplôme collégial ou universitaire est de 36 %. Un faible pourcentage des répondants (7 %) ont mentionné avoir un niveau primaire ou aucune scolarité (question 58).

Figure II-4 : Niveau de scolarité



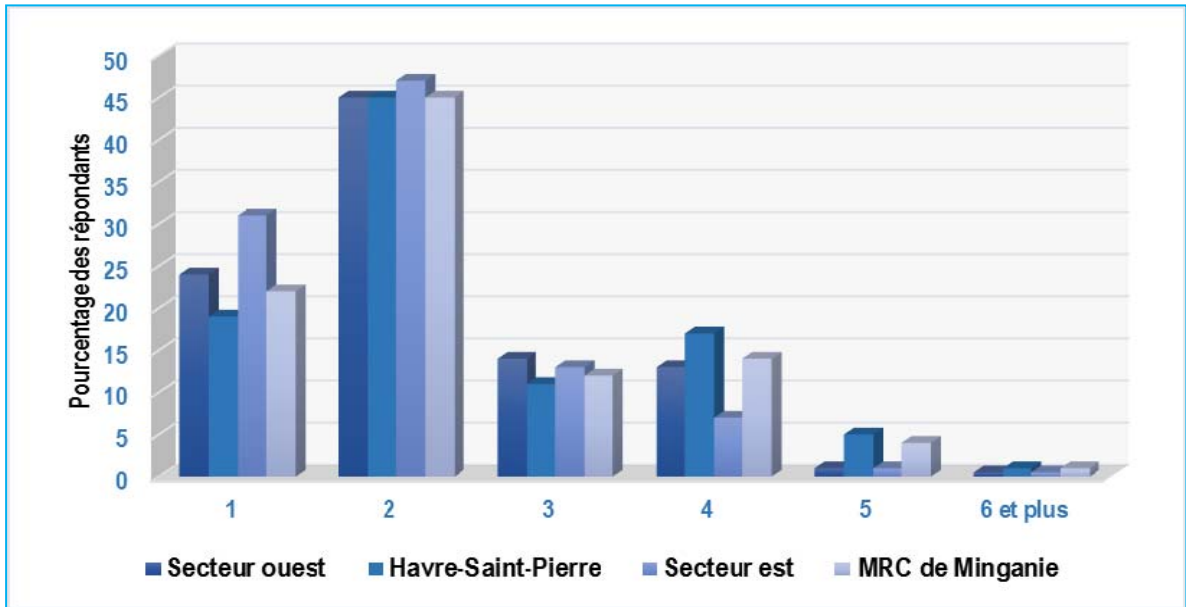
En ce qui concerne l'occupation des répondants, 43 % occupent un emploi à temps plein et 18 % à temps partiel ou saisonnier (question 59) (voir la figure II-5). Un peu moins d'un tiers des répondants au sondage sont retraités (28 %) et un petit groupe (9 %) a indiqué être à la maison à temps plein ou sans emploi. Un faible pourcentage d'étudiants (1 %) ou de prestataires de l'aide sociale (1 %) font partie de la population sondée.

Figure II-5 : Occupation actuelle



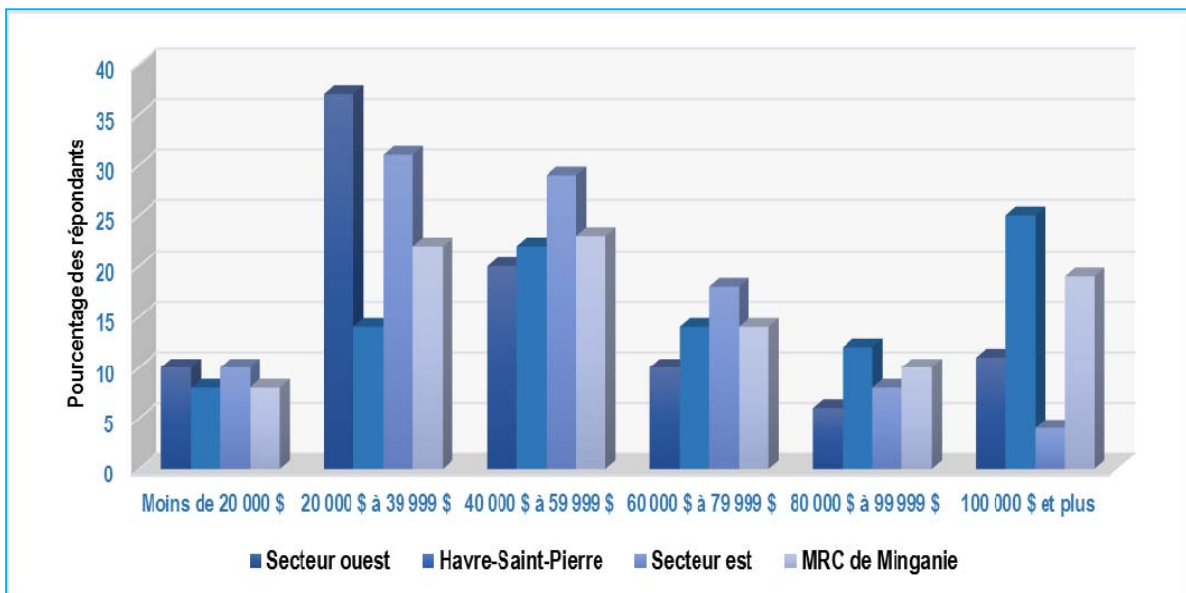
De l'ensemble des répondants, un peu moins de la moitié (45 %) proviennent de ménages qui comptent deux personnes (voir la figure II-6) et près du tiers (31 %) proviennent de ménages de trois personnes et plus. Les autres répondants au sondage vivent, pour la plupart, seuls (22 %). Les ménages composés de cinq personnes et plus sont peu nombreux chez les répondants, soit seulement 5 % (question 61). Concernant le nombre d'enfant par ménage, près des trois-quart des ménages ne comptent aucun enfant de moins de 18 ans (73 %). Les ménages ayant un seul enfant représentent 10 % des répondants et ceux ayant deux enfants, 12 %. Seulement 5 % des ménages concernés ont trois enfants ou plus.

Figure II-6 : Nombre de personnes par ménage



Près de la moitié des répondants (45 %) indiquent que leur ménage compte sur un revenu se situant entre 20 000 \$ et 59 999 \$ alors que près du quart (24 %) mentionnent disposer d'un revenu de 60 000 \$ à 99 999 \$ (question 62) (voir la figure II-7). Notons que 19 % des répondants ont un revenu égal ou supérieur à 100 000 \$. Seulement 8 % des répondants ont indiqué que leur ménage avait un revenu inférieur à 20 000 \$.

Figure II-7 : Revenu des ménages



II.1.2 Secteur Havre-Saint-Pierre

Le secteur Havre-Saint-Pierre regroupe les répondants provenant de cette municipalité (469 personnes représentant 64 % des répondants au sondage) (voir le tableau II-1). C'est dans ce secteur que l'on retrouve la plus forte proportion de répondants du sexe masculin (55 %). Les répondants du groupe d'âge 25-44 ans y sont également plus fortement représentés que dans les autres secteurs (34 %) (voir la figure II-2).

Le nombre d'années de résidence dans la municipalité est élevé chez les répondants puisque 79 % y demeurent depuis au moins 10 ans. Parmi les 90 répondants (19 %) qui résident à Havre-Saint-Pierre depuis moins de 10 ans, 59 (12 %) y sont depuis 5 ans ou moins (voir la figure II-3).

Les répondants de Havre-Saint-Pierre sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres secteurs à avoir complété des études de niveau collégial et universitaire (43 %). À l'inverse, on y compte une moins grande proportion de répondants n'ayant seulement qu'un niveau primaire ou qui sont sans diplôme (17 %) (voir la figure II-4).

La proportion des répondants qui travaillent à temps plein est plus élevée à Havre-Saint-Pierre (48 %) que dans les autres secteurs (voir la figure II-5). Le revenu du ménage y est également beaucoup plus élevé. En effet, plus de la moitié (51 %) des répondants ont des revenus de ménage supérieurs à 60 000\$. En comparaison, cette proportion équivaut à 30 % pour les répondants du secteur est et à 27 % pour ceux du secteur ouest (voir la figure II-7). Notons que les répondants de Havre-Saint-Pierre proviennent de ménages souvent plus nombreux que ceux des deux autres secteurs (19 % vivent seuls, contre 24 % et 31 % dans les secteurs ouest et est) (voir la figure II-6).

II.1.3 Secteur ouest

Le secteur ouest regroupe les répondants des trois municipalités situées à l'ouest de Havre-Saint-Pierre : Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan. Les répondants de ce secteur (141) représentent 19 % de l'ensemble des répondants au sondage (voir le tableau II-1). C'est dans ce secteur que l'on retrouve la plus grande proportion de répondants de sexe féminin (57 %). Les répondants du secteur ouest sont plus âgés, 39 % ont 60 ans et plus (voir la figure II-2), et leur niveau de scolarité est proportionnellement inférieur à celui des autres secteurs (22 % ont un niveau collégial ou universitaire, contre 31 % au secteur est et 43 % à Havre Saint-Pierre) (voir la figure II-4). À l'instar du secteur est, le revenu des ménages des répondants du secteur ouest est globalement moindre que celui des répondants de Havre-Saint-Pierre, et c'est dans le secteur ouest que se trouve le plus faible taux de travailleurs à temps plein (32 %) (voir la figure II-5).

II.1.4 Secteur est

Les répondants des municipalités de Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et de L'Île-d'Anticosti sont regroupés dans le secteur est. Ils comptent pour 17 % des répondants au sondage (129 répondants) (voir le tableau II-1). Dans ce secteur, la proportion des répondants qui résident dans leur municipalité depuis plus de 10 ans s'élève à 76 %.

Par ailleurs, 28 % des répondants du secteur est ont un niveau de scolarité primaire ou secondaire non complété ce qui est inférieur au taux du secteur ouest (37 %) et supérieur à celui de Havre-Saint-Pierre (17 %) (voir la figure II-4).

Comparativement au secteur Havre-Saint-Pierre, on compte une proportion supérieure de travailleurs saisonniers parmi les répondants du secteur est, se rapprochant du pourcentage du secteur ouest (18 % contre 7 % à Havre-Saint-Pierre, et 20 % dans le secteur ouest) (voir la figure II-5), et le revenu total avant impôt est de moins de 40 000 \$ pour 41 % des ménages (voir la figure II-7). Notons que c'est dans ce secteur où les ménages comptent le moins de membres. En effet, 78 % des répondants vivent seuls ou à deux, contre 69 % dans le secteur ouest et 64 % à Havre-Saint-Pierre (voir la figure II-6).

III Résultats détaillés

Section 1 : Complexe de la Romaine – Résultats pondérés selon l'âge et le sexe

Les résultats pondérés sont arrondis à l'unité. Ces arrondissements des données peuvent dans certains cas entraîner des écarts entre les données et leur sommation.

Les questions suivantes visent à mieux connaître vos attentes et vos préoccupations sur le complexe de la Romaine ainsi que votre point de vue sur ses impacts.

1 Depuis 2013, avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation)?

Choix	Secteur ouest n=141		Havre-Saint-Pierre n=469		Secteur est n=129		Total n=738	
		%		%		%		%
Oui	111	79	388	82	94	73	593	80
Non	24	17	76	16	31	24	130	18
Je ne sais pas	3	2	3	1	3	3	9	1
Pas de réponse	3	2	2	1	0	0	5	1

2 Par quels moyens avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) depuis 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

Choix	Secteur ouest c=110		Havre-Saint-Pierre c=387		Secteur est c=94		Total c=591	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Télévision communautaire (Téléphare) ou radio communautaire	62	56	283	73	57	61	402	68
<i>Bulletin d'information Complexe Romaine</i> livré dans votre boîte aux lettres	71	65	241	62	56	60	368	62
Articles dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier)	65	59	219	57	56	60	341	58
Visite du chantier du complexe de la Romaine	27	25	165	43	31	33	223	38
Site Internet d'Hydro-Québec (www.hydroquebec.com/romaine/)	27	25	138	36	18	19	183	31
Médias sociaux (Facebook, Twitter)	23	21	100	26	17	18	140	24
Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local	14	13	72	19	9	10	95	16
Par des travailleurs du complexe de la Romaine	13	12	25	6	1	1	39	7
J'ai travaillé au complexe de la Romaine	7	6	20	5	1	1	28	5
Autres choix (moins de 5 % des répondants)* : Compte Facebook d'Hydro-Québec (hydroquebec1944), par des connaissances et amis, ligne Relations avec le milieu d'Hydro-Québec (1-855-294-3777), nouvelles régionales de Radio-Canada et TVA	13	12	44	11	4	4	37	6

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

3 Parmi les outils et activités de communication suivants (diffusés à la radio communautaire, au Téléphare ou distribués par la poste), quels sont ceux que vous avez vus ou dont vous avez pris connaissance? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

Choix	Secteur ouest c=96		Havre-Saint-Pierre c=368		Secteur est c=93		Total c=556	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Appel à la prudence – Traversée de la rivière Romaine - Motoneige	70	73	324	88	61	66	455	82
Avis à la prudence – Remplissage du réservoir de la Romaine 2	59	61	261	71	53	57	373	67
Avis aux utilisateurs du territoire – Ouverture de la route de la Romaine jusqu'au km 111	48	50	235	64	47	51	330	59
Avis à la prudence – Débit rivière Romaine	38	40	194	53	36	39	269	48
Centrale de la Romaine-1 – Rampe de mise à l'eau amont accessible	19	20	162	44	22	24	204	37
Pour profiter de la rivière en toute sécurité (remplissage du réservoir de la Romaine 1)	22	23	144	39	24	26	190	34
Soirées d'information (Salle Pélagie)	22	23	62	17	10	11	94	17
Essai d'équipement – Romaine-1 (déroulement d'un câble)	6	6	23	6	1	1	30	5

4 A. De manière générale, est-ce que l'information diffusée par Hydro-Québec sur le complexe de la Romaine (construction et exploitation) vous apparaît suffisante?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=111	%	c	n=388	%	c	n=94	%	c	n=593	%	c
Oui	75	67	-	262	68	-	76	81	-	413	69	-
Non	14	13	10	54	14	39	4	4	3	73	12	54
Je ne sais pas	19	17	-	70	18	-	14	15	-	104	18	-
Pas de réponse	3	3	-	1	<0,5	-	0	0	-	5	1	-

B. Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons	Secteur ouest c=10		Havre-Saint-Pierre c=39		Secteur est c=3		Total c=54	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manque de transparence, désinformation, information partielle, propagande	2	20	22	56	0	0	24	44
Souhaite plus d'information globale, utilisation d'autres moyens d'information	2	20	12	31	2	67	15	28
Information insuffisante sur le déroulement des travaux de construction et l'exploitation du complexe	2	20	5	13	2	67	9	17
Manque d'information sur les emplois et l'octroi de contrats	3	30	5	13	0	0	8	15
Manque d'information sur les activités sur le territoire (motoneige, navigation)	1	10	3	8	0	0	3	6
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Information insuffisante sur les impacts environnementaux et sociaux du projet, absence de réponse lors d'appels téléphoniques au complexe	2	20	0	0	1	33	3	6

5 Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur vous ou votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	33	23	32	105	23	99	11	9	11	149	20	141
Non	88	63	-	305	65	-	104	81	-	498	67	-
Je ne sais pas	17	12	-	52	11	-	11	9	-	81	11	-
Pas de réponse	2	2	-	6	1	-	2	1	-	11	2	-

6-7 Indiquez les effets positifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluer chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne et forte.

Effets positifs	Secteur ouest c=32		Havre-Saint-Pierre c=99		Secteur est c=11		Total c=141	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Création d'emplois	24	75	51	52	6	55	82	58
Amélioration de l'accès au territoire	4	13	42	42	0	0	45	32
Redevances, projets réalisés grâce aux redevances	1	3	8	8	4	36	14	10
Croissance de l'économie locale	3	9	8	8	1	9	11	8
Hausse des revenus	2	6	6	6	2	18	10	7
Autres effets positifs (moins de 5 % des répondants)* : Accès à de beaux paysages par la route de la Romaine et à de beaux aménagements, visites sur le site du projet, nouvelles rencontres, consolidation du réseau électrique, meilleure compréhension de la production d'hydroélectricité	3	9	13	13	1	9	17	12

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Effets positifs	Non qualifié c=1		Faible c=10		Moyenne c=51		Forte c=92		Total c=141	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Création d'emplois	1	100	6	60	21	41	54	59	82	58
Amélioration de l'accès au territoire	0	0	2	20	18	35	25	27	45	32
Redevances, projets réalisés grâce aux redevances	0	0	1	10	3	6	9	10	14	10
Croissance de l'économie locale	0	0	1	10	5	10	6	7	11	8
Hausse des revenus	0	0	0	0	6	12	4	4	10	7
Autres effets positifs (moins de 5 % des répondants)* : Accès à de beaux paysages par la route de la Romaine et à de beaux aménagements, visites sur le site du projet, nouvelles rencontres, consolidation du réseau électrique, meilleure compréhension de la production d'hydroélectricité	0	0	0	0	5	10	11	12	17	12

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

8 Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur vous ou votre ménage?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	42	30	40	146	31	145	10	7	10	198	27	195
Non	83	59	-	282	60	-	102	80	-	467	63	-
Je ne sais pas	13	9	-	35	8	-	16	13	-	64	9	-
Pas de réponse	3	2	-	5	1	-	1	<0,5	-	9	1	-

9-10 Indiquez les effets négatifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluer chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne et forte.

Effets négatifs	Secteur ouest c=40		Havre-Saint-Pierre c=145		Secteur est c=10		Total c=195	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Hausse du coût de la vie	10	25	38	26	2	20	50	26
Augmentation de la circulation routière (trafic, vitesse, bruit, sécurité, détérioration de la route)	19	48	20	14	2	20	40	21
Faible création d'emplois	21	53	17	12	0	0	38	19
Augmentation du prix des maisons et des logements	3	8	34	23	1	10	38	19
Perturbation des activités de motoneige sur la Romaine	0	0	21	14	0	0	21	11
Coupures d'électricité	3	8	13	9	4	40	20	10
Hausse des taxes municipales	2	5	16	11	0	0	18	9
Perturbation des activités sur le territoire	1	3	10	7	0	0	10	5
Diminution ou perte de services	2	5	8	6	0	0	10	5
Diminution de la qualité des services commerciaux (dégradation des commerces, moins de produits en inventaire, réduction des heures d'ouverture, quincaillerie, épicerie, garage de mécanique)	1	3	8	6	0	0	9	5
Autres effets négatifs (moins de 5 % des répondants)* : Perte d'emploi, changement du climat (humidité), vie familiale plus difficile, destruction du milieu naturel, perte d'entreprises ou entreprises en difficulté, décès au chantier, manque de main-d'œuvre locale, diminution de la qualité des services de santé, difficulté à louer un logement, diminution de la valeur des maisons, division de la population, manque de logements et de maisons, pas les retombées économiques attendues, effets négatifs du centre administratif, drogue et alcool, perte de salaire	8	22	59	41	6	60	73	37

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Effets négatifs	Non qualifié c=13		Faible c=10		Moyenne c=63		Forte c=147		Total c=195	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Hausse du coût de la vie	2	15	1	10	10	16	37	25	50	26
Augmentation de la circulation routière (trafic, vitesse, bruit, sécurité, détérioration de la route)	0	0	0	0	12	19	28	19	40	21
Faible création d'emplois	2	15	5	50	5	8	26	18	38	19
Augmentation du prix des maisons et des logements	3	23	2	20	6	10	27	18	38	19
Perturbation des activités de motoneige sur la Romaine	1	8	0	0	4	6	15	10	21	11
Coupures d'électricité	0	0	1	10	8	13	11	7	20	10
Hausse des taxes municipales	0	0	0	0	4	6	15	10	18	9
Perturbation des activités sur le territoire	1	8	1	10	4	6	4	3	10	5
Diminution ou perte de services	0	0	0	0	4	6	7	5	10	5
Diminution de la qualité des services commerciaux (dégradation des commerces, moins de produits en inventaire, réduction des heures d'ouverture, quincaillerie, épicerie, garage de mécanique)	0	0	0	0	2	3	7	5	9	5
Autres effets négatifs (moins de 5 % des répondants)* : Perte d'emploi, changement du climat (humidité), vie familiale plus difficile, destruction du milieu naturel, perte d'entreprises ou entreprises en difficulté, décès au chantier, manque de main-d'œuvre locale, diminution de la qualité des services de santé, difficulté à louer un logement, diminution de la valeur des maisons, division de la population, manque de logements et de maisons, pas les retombées économiques attendues, effets négatifs du centre administratif, drogue et alcool, perte de salaire	2	0	1	0	19	0	52	5	74	38

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

11 Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur vous municipalité ou localité?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	55	39	47	236	50	219	43	34	41	333	45	306
Non	39	27	-	110	24	-	34	26	-	183	25	-
Je ne sais pas	45	32	-	117	25	-	50	39	-	212	29	-
Pas de réponse	3	2	-	6	1	-	1	1	-	9	1	-

12-13 Indiquez les effets positifs les plus importants sur votre municipalité ou localité et évaluer chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne et forte.

Effets positifs	Secteur ouest c=47		Havre-Saint-Pierre c=219		Secteur est c=41		Total c=306	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Redevances et subventions aux municipalités	34	72	109	50	34	83	177	58
Amélioration de l'offre de loisirs, développement culturel et touristique	10	21	78	36	1	2	90	29
Création d'emplois	7	15	58	26	8	20	73	24
Amélioration d'infrastructures et de bâtiment municipaux (casernes de pompier)	6	13	36	16	1	2	43	14
Croissance de l'économie locale	2	4	17	8	1	2	19	6
Construction du nouveau centre administratif	0	0	17	8	0	0	17	6
Autres effets positifs (moins de 5 % des répondants)* : revitalisation de la municipalité et apport de nouveaux résidents (développement immobilier, infrastructures), achalandage accru dans les commerces, ouverture du territoire (Route de la Romaine), agrandissement du CPE, aide à des organismes, augmentation des salaires, embellissement de la municipalité, passerelle pour motoneige, meilleure visibilité pour la Minganie, rampe de mise à l'eau	13	28	48	22	4	10	65	21

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Effets positifs	Non qualifié c=45		Faible c=34		Moyenne c=152		Forte c=155		Total c=306	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Redevances et subventions aux municipalités	10	22	11	32	79	52	78	50	177	58
Amélioration de l'offre de loisirs, développement culturel et touristique	18	40	4	12	32	21	35	23	90	29
Création d'emplois	3	7	10	29	27	18	33	21	73	24
Amélioration d'infrastructures et de bâtiment municipaux (casernes de pompier)	14	31	1	3	11	7	16	10	43	14
Croissance de l'économie locale	0	0	4	12	12	8	3	2	19	6
Construction du nouveau centre administratif	1	2	0	0	6	4	11	7	17	6
Autres effets positifs (moins de 5 % des répondants)* : revitalisation de la municipalité et apport de nouveaux résidents (développement immobilier, infrastructures), achalandage accru dans les commerces, ouverture du territoire (Route de la Romaine), agrandissement du CPE, aide à des organismes, augmentation des salaires, embellissement de la municipalité, passerelle pour motoneige, meilleure visibilité pour la Minganie, rampe de mise à l'eau	10	0	7	9	27	3	23	4	67	4

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

14 Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur vous municipalité ou localité?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	40	28	38	215	46	207	8	6	8	263	36	253
Non	59	42	-	112	24	-	74	58	-	245	33	-
Je ne sais pas	38	27	-	128	27	-	45	35	-	212	29	-
Pas de réponse	3	3	-	14	3	-	1	1	-	18	2	-

15-16 Indiquez les effets négatifs les plus importants sur votre municipalité ou localité et évaluer chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne et forte.

Effets négatifs	Secteur ouest c=38		Havre-Saint-Pierre c=207		Secteur est c=8		Total c=253	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Faible création d'emplois dans la communauté	9	24	43	21	1	13	53	21
Trop peu d'avantages, de retombées ou d'achats locaux	3	8	45	22	1	13	49	19
Augmentation de la circulation routière (trafic, vitesse, sécurité, détérioration de la route)	9	24	34	16	1	13	44	17
Bruits liés à la circulation sur la route 138	0	0	4	2	0	0	4	2
Faillite et fermeture de commerces et d'entreprises	11	29	24	12	0	0	35	14
Hausse de la valeur des propriétés	3	8	29	14	0	0	32	13
Hausse du coût de la vie	2	5	24	12	1	13	26	10
Mauvaise gestion des retombées monétaires	3	8	18	9	0	0	21	8
Impacts sur les commerces, diminution des services	3	8	15	7	0	0	18	7
Hausse du coût des logements	1	3	16	8	1	13	18	7
Hausse des taxes municipales et de l'évaluation municipale	3	8	13	6	0	0	16	6
Décès au chantier	0	0	14	7	0	0	14	6
Autres effets négatifs (moins de 5 % des répondants)* : Manque de main-d'œuvre locale, panne et manque d'électricité, division et tension dans la municipalité au sujet d'Hydro-Québec, perte d'emplois, fluctuation de la valeur des propriétés (hausse et baisse successives), beaucoup de maisons à vendre et de logements à louer, départ de familles, dévitalisation de la municipalité / endettement / déficit, destruction de milieux naturels, tensions avec les travailleurs de l'extérieur, manque de préparation d'Hydro-Québec / mauvaise gestion, augmentation de la population, traversée à motoneige de la Romaine dangereuse près du pont de a route 138, hausse du prix de l'électricité, augmentation des salaires, perte du sentiment d'appartenance, travailleurs au campement et non à Havre-Saint-Pierre, le projet entraîne du stress pour les familles, redevances trop faibles	11	29	70	34	11	100	92	36

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Effets négatifs	Non qualifié c=18		Faible c=15		Moyenne c=65		Forte c=189		Total c=253	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Faible création d'emplois dans la communauté	1	6	6	40	12	18	33	17	53	21
Trop peu d'avantages, de retombées ou d'achats locaux	1	6	2	13	4	6	43	23	49	19
Augmentation de la circulation routière (trafic, vitesse, bruit, vibration, sécurité, détérioration de la route)	3	17	1	7	7	11	33	17	44	17
• Bruits liés à la circulation sur la route 138	3	17	0	0	0	0	1	1	4	2
Faillite et fermeture de commerces et d'entreprises	1	6	1	7	6	9	27	14	35	14
Hausse de la valeur des propriétés	0	0	0	0	3	5	29	15	32	13
Hausse du coût de la vie	3	17	0	0	2	3	21	11	26	10
Mauvaise gestion des retombées monétaires	1	6	2	13	2	3	16	8	21	8
Impacts sur les commerces, diminution des services	4	22	0	0	1	2	12	6	18	7
Hausse du coût des logements	0	0	2	13	5	8	12	6	18	7
Hausse des taxes municipales et de l'évaluation municipale	0	0	0	0	2	3	13	7	16	6
Décès au chantier	0	0	0	0	8	12	6	3	14	6
Autres effets négatifs (moins de 5 % des répondants)* : Manque de main-d'œuvre locale, panne et manque d'électricité, division et tension dans la municipalité au sujet d'Hydro-Québec, perte d'emplois, fluctuation de la valeur des propriétés (hausse et baisse successives), beaucoup de maisons à vendre et de logements à louer, départ de familles, dévitalisation de la municipalité / endettement / déficit, destruction de milieux naturels, tensions avec les travailleurs de l'extérieur, manque de préparation d'Hydro-Québec / mauvaise gestion, augmentation de la population, traversée à motoneige de la Romaine dangereuse près du pont de la route 138, hausse du prix de l'électricité, augmentation des salaires, perte du sentiment d'appartenance, travailleurs au campement et non à Havre-Saint-Pierre, le projet entraîne du stress pour les familles, redevances trop faibles	4	6	9	7	27	5	52	2	88	4

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

17 Est-ce que vous ou des membres de votre ménage connaissez des travailleurs du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec, ouvert en 2015 à Havre-Saint-Pierre?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	28	20	233	50	21	17	282	38
Non	102	72	215	46	100	78	417	57
Je ne sais pas	9	7	20	4	7	5	36	5
Pas de réponse	2	1	1	<0,5	0	0	3	<0,5

18 A. Depuis son ouverture en 2015, les activités du centre administratif d'Hydro-Québec ont-elles eu des effets positifs sur votre municipalité ou localité?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	5	4	4	185	39	177	4	3	4	194	26	185
Non	58	41	-	73	16	-	53	41	-	184	25	-
Je ne sais pas	75	53	-	207	44	-	71	56	-	352	48	-
Pas de réponse	3	2	-	4	1	-	1	<0,5	-	8	1	-

B. Si oui, quels sont ces effets positifs?

Effets positifs	Secteur ouest c=4		Havre-Saint-Pierre c=177		Secteur est c=4		Total c=185	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Création de nouveaux emplois	1	25	65	37	0	0	65	35
Embauche de personnes de la Minganie (rétention de travailleurs)	0	0	54	31	0	0	54	29
Taxes additionnelles pour Havre-Saint-Pierre	0	0	41	23	0	0	41	22
Favorise l'économie locale et l'achat local, contrats locaux	1	25	31	18	1	25	34	18
Bel immeuble	0	0	15	8	1	25	16	9
Arrivée de nouveaux résidents	0	0	15	8	0	0	15	8
Redevances	2	50	5	3	2	50	10	5
Autres effets positifs (moins de 5 % des répondants)* : Bon revenus et avantages pour les travailleurs, bâtiment construit dans le village / bonne localisation, favorise la location de logements, sources d'informations	1	25	17	10	1	25	18	10

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

19 A. Depuis son ouverture en 2015, les activités du centre administratif d'Hydro-Québec ont-elles eu des effets négatifs sur votre municipalité ou localité?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	7	5	6	28	6	28	4	3	4	39	5	38
Non	50	36	-	216	46	-	53	41	-	319	43	-
Je ne sais pas	79	56	-	218	47	-	69	54	-	366	50	-
Pas de réponse	4	3	-	7	1	-	3	2	-	14	2	-

B. Quels sont ces effets négatifs?

Effets négatifs	Secteur ouest c=6		Havre-Saint-Pierre c=28		Secteur est c=4		Total c=38	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Embauche d'employés de l'extérieur de la Minganie	1	17	10	36	2	50	13	34
Circulation, bruit, éclairage, stationnement dans les rues, déneigement	1	17	7	25	0	0	7	18
Manque de communication sur le projet	1	17	3	11	1	25	6	16
Inconvénients durant la construction (bruit, vibration, etc.)	0	0	4	14	0	0	4	11
Autres effets négatifs (moins de 5 % des répondants) : Déplacement de main-d'œuvre locale vers le centre administratif, augmentation du coût de l'électricité, destruction d'un bâtiment récemment rénové, écart de revenu entre les travailleurs d'Hydro-Québec et les autres, augmentation du coût de la vie, achat à l'extérieur de la région, consommation de drogues, pas de visites des lieux, pas de développement pour la municipalité	3	0	5	4	1	0	9	3

20 A. Avez-vous utilisé la route de la Romaine à des fins récréatives en 2016?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	21	15	217	46	23	18	260	35
Non	118	84	250	54	106	82	474	64
Je ne sais pas	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de réponse	2	1	2	<0,5	0	0	4	1

B. Combien de fois avez-vous utilisé cette route en 2016?

Nombre d'utilisations	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=21	%	n=217	%	n=23	%	n=260	%
1 fois	4	19	42	19	11	49	57	22
2 fois	3	15	31	14	2	8	36	14
3 à 5 fois	4	17	48	22	9	38	60	23
6 à 10 fois	0	0	15	7	0	0	15	6
11 à 20 fois	4	17	32	15	0	0	35	14
21 à 30 fois	2	9	26	12	0	0	28	11
Pas de réponse	5	23	24	11	1	6	30	11

21 Dans le cadre de quelles activités récréatives avez-vous utilisé la route de la Romaine en 2016? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

Choix	Secteur ouest c=18		Havre-Saint-Pierre c=212		Secteur est c=21		Total c=251	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Pour accéder à mon chalet	1	6	68	32	0	0	69	27
Pour pratiquer des activités de chasse et /ou de pêche	12	67	134	63	11	52	158	63
Pour pratiquer des activités de piégeage	1	6	11	5	0	0	13	5
Pour pratiquer d'autres activités récréatives (balade en voiture ou en forêt, etc.)	9	50	104	49	10	48	122	49

22 Saviez-vous qu'Hydro-Québec a versé aux municipalités de la Minganie des redevances (montant d'argent) depuis 2009 dans le cadre de la construction et de l'exploitation du complexe de la Romaine?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	118	84	384	82	110	86	612	83
Non	21	15	80	17	19	14	119	16
Je ne sais pas	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de réponse	2	1	5	1	0	0	7	1

23 A. Pouvez-vous identifier des projets ou réalisations financés par les municipalités grâce aux redevances d'Hydro-Québec?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=118	%	c	n=384	%	c	n=110	%	c	n=612	%	c
Oui	58	49	58	272	70	272	32	29	32	362	59	362
Non	58	49	-	102	27	-	77	70	-	237	39	-
Je ne sais pas	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Pas de réponse	1	2	-	10	3	-	1	1	-	12	2	-

B. Projets ou réalisation (3 choix)

Projets ou réalisations	Secteur ouest c=58		Havre-Saint-Pierre c=272		Secteur est c=32		Total c=362	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Complexe aquatique	4	7	254	93	9	28	266	73
Caserne de pompier	4	7	80	29	0	0	84	23
Réfection des routes / Construction de nouvelles routes	16	28	26	10	2	6	44	12
Amélioration des infrastructures municipales et des services	14	24	11	4	4	13	29	8
Aménagement d'espaces verts (parcs, terrains de jeux, terrain de soccer) et de loisirs (piscine, patinoire, terrain de camping)	12	21	14	5	1	3	27	7
Salle de diffusion de la Shed-à-Morue	0	0	21	8	0	0	21	6
Développement résidentiel	5	9	13	5	2	6	19	5
Garderie	17	29	1	<0,5	0	0	18	5
Réfection de la patinoire	11	19	0	0	5	16	17	5
Autres projets ou réalisations (moins de 5 % des répondants) : Infrastructures pour la pratique de la motoneige et du quad (passerelle, relais), garage municipal, soutien au développement touristique, culturel et patrimonial, aide aux organismes communautaires et locaux, résidences pour personnes âgées (Oasis du Bel Âge, Les Douces heures de l'âge), aménagements paysagers, pistes cyclables, gymnase / salle d'exercice / centre de loisir, diminution de la dette municipale / maintien du niveau de taxation, achat de nouveaux équipements mécaniques (chargeur pour le déneigement, élargeur), ensemencement du saumon, création d'emplois, infrastructures d'accès pour la navigation (rampe de mise à l'eau, monte-bateau), centre administratif, édifice Pélagie-Cormier (bâtiment d'accueil) au quai d'Havre-Saint-Pierre, aménagements le long de la route de la Romaine, lien maritime avec l'île d'Anticosti	28	48	52	19	22	69	102	28

24 A. Avez-vous des désirs ou des attentes envers le complexe de la Romaine (construction et exploitation)?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	52	37	52	194	41	190	22	17	22	269	36	265
Non	68	48	-	196	42	-	61	48	-	325	44	-
Je ne sais pas	18	13	-	67	14	-	45	35	-	129	18	-
Pas de réponse	3	2	-	12	3	-	1	<0,5	-	15	2	-

B. Quels sont ces désirs ou attentes?

Désirs ou attentes	Secteur ouest c=52		Havre-Saint-Pierre c=190		Secteur est c=22		Total c=265	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Création / maintien d'emplois et embauche de main-d'œuvre locale	36	69	83	44	14	64	134	51
Utilisation de la route de la Romaine, ouverture de l'arrière-pays (amélioration de l'accès au territoire pour la pratique d'activités, demande de nouveaux stationnements)	3	6	35	18	2	9	40	15
Retombées économiques locales	4	8	25	13	2	9	30	11
Baisse du coût d'électricité	1	2	20	11	2	9	23	9
Revitalisation de la municipalité (apports de nouveaux résidents, développement immobilier et projets divers, nouveaux commerces, services et infrastructures, diversification économie)	3	6	12	6	2	9	17	6
Minimiser les impacts sur l'environnement (Respect / Protection de l'environnement/suivi environnemental)	4	8	9	5	4	18	17	6
Nouvelles infrastructures / équipements / entretien pour faciliter les déplacements en motoneige (passerelle près de la route 138)	0	0	15	8	0	0	15	6
Responsabilité sociale d'Hydro-Québec envers les communautés (respect des engagements, implication dans la communauté)	3	6	11	6	0	0	14	5
Autres désirs ou attentes (moins de 5 % des répondants)* : Organiser des visites touristiques du complexe de la Romaine, utilisation judicieuse du bois coupé, retombées positives après le projet, entretien / réparation des routes endommagées par les activités du complexe de la Romaine, amélioration des mesures de sécurité sur le chantier, meilleure communication de la part d'Hydro-Québec (effets du mercure, changements climatiques, nouveaux compteurs), réouverture de la pêche au saumon dans la rivière Romaine, redevances directes pour les citoyens, consolider le réseau électrique (limiter les pannes de courant), mettre fin au projet	10	19	42	22	7	32	59	22

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

25 A. Avez-vous des préoccupations ou des inquiétudes envers le complexe de la Romaine (construction et exploitation)?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	50	36	49	163	35	158	28	21	26	241	33	233
Non	66	47	-	233	50	-	78	61	-	376	51	-
Je ne sais pas	20	14	-	58	12	-	23	18	-	101	14	-
Pas de réponse	4	3	-	14	3	-	1	<0,5	-	19	2	-

B. Quelles sont ces préoccupations ou inquiétudes?

Préoccupations ou inquiétudes	Secteur ouest c=49		Havre-Saint-Pierre c=158		Secteur est c=26		Total c=233	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Préoccupations environnementales (changement climatique, saumon, flore, taux de mercure dans les poissons, faune, paysage)	29	59	66	42	16	62	111	48
Création / maintien d'emplois (pas eu assez d'emplois créés)	3	6	34	22	1	4	37	16
Après-projet et répercussions à long terme	2	4	31	20	2	8	36	15
Amélioration des mesures de sécurité sur le chantier	2	4	17	11	4	15	24	10
Non-respect des engagements, manque de transparence et d'intérêt pour les localités de la part d'Hydro-Québec	2	4	12	8	0	0	14	6
Préoccupations pour les activités, les territoires de chasse et de pêche, l'accès au territoire (présence d'autres utilisateurs)	3	6	16	10	0	0	19	8
Autres préoccupations ou inquiétudes (moins de 5 % des répondants)* : Enrichissement du Québec, pertinence et rentabilité du projet, impacts sociaux (hausse de la consommation de drogue, conflits dans les communautés, violence), retombées économiques pour la Minganie, bois coupé non utilisé, circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, bruit, vibrations, dégradation de l'état de la route, sécurité), fermetures de commerces et d'entreprises, gestion du territoire et des municipalités, hausse du prix de l'électricité, santé de la population, endettement de la municipalité, appauvrissement de la population, sécurité des barrages après le projet, pannes de courant, diminution de la population	19	39	50	32	9	35	78	33

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Très positif	10	8	27	6	12	9	49	7
Positif	46	33	167	35	58	45	272	37
Ni positif, ni négatif	33	24	147	31	46	36	226	30
Négatif	24	17	55	12	4	3	83	11
Très négatif	14	10	36	8	2	1	52	7
Je ne sais pas	10	7	32	7	8	6	50	7
Pas de réponse	2	1	5	1	0	0	7	1

Section 2 : Qualité de vie du répondant

La réalisation du complexe de la Romaine a suscité certaines préoccupations de la part des Minganois à l'égard de leur qualité de vie. En effet, ceux-ci ont exprimé des inquiétudes sur les répercussions possibles du projet qui, selon eux, pourraient entraîner certains problèmes sociaux et aussi, affecter leur qualité de vie. La qualité de vie (bien-être global) comprend, notamment, comment vous appréciez votre occupation ou emploi, votre logement, votre situation financière, votre santé, vos relations avec les autres, l'environnement, l'accès à la culture, aux activités sportives, les loisirs, l'accès aux services, etc.

Les questions de cette section concernent votre appréciation globale de votre qualité de vie et quelques-unes abordent des problématiques sociales.

27 De manière générale, comment qualifiez-vous votre qualité de vie?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Très satisfaisante	16	11	121	26	25	19	161	22
Satisfaisante	94	67	281	60	93	72	468	64
Peu satisfaisante	17	12	49	10	3	3	69	9
Aucunement satisfaisante	6	4	7	1	1	1	14	2
Je ne sais pas	6	4	7	2	5	4	18	2
Pas de réponse	3	2	4	1	1	1	8	1

28 A. Diriez-vous que depuis 2013 votre qualité de vie...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
S'est améliorée	12	9	9	44	9	38	22	17	19	78	10	65
Est restée la même	101	71	-	311	67	-	94	73	-	506	69	-
S'est détériorée	23	16	18	99	21	81	6	5	6	128	17	105
Je ne sais pas	2	2	-	11	2	-	6	4	-	19	3	-
Pas de réponse	3	2	-	4	1	-	1	1	-	8	1	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

<i>Éléments d'amélioration de la qualité de vie</i>	Secteur ouest c=9		Havre-Saint-Pierre c=38		Secteur est c=19		Total c=65	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Obtention d'un emploi (autre qu'avec Hydro-Québec)	1	11	21	55	10	53	32	49
Obtention d'un emploi lié au projet de la Romaine	4	44	7	18	1	5	11	17
Amélioration et ajout d'infrastructures et d'équipements dans la municipalité	1	11	2	5	2	11	5	8
Milieu moins stressant	0	0	0	0	4	21	4	6
Ouverture d'une entreprise	0	0	2	5	1	5	3	5
Autres éléments d'amélioration de la qualité de vie (moins de 5 % des répondants) : Retombées économiques dans le milieu, amélioration de l'accès au territoire, acquisition de titres miniers, en meilleure santé, rampe de mise à l'eau à Romaine-1, bon fonds de pension lié au travail au chantier de la Romaine, bouclage de la ligne électrique, plus de services et équipements liés à une augmentation de la population, nouvelles acquisitions	3	33	6	16	1	5	10	15

Éléments de détérioration de la qualité de vie	Secteur ouest c=18		Havre-Saint-Pierre c=81		Secteur est c=6		Total c=105	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Pas ou peu d'emplois disponibles et perte d'emplois	10	56	36	44	1	17	47	45
Augmentation du coût de la vie	0	0	24	30	1	17	25	24
Diminution des services dans la communauté	0	0	18	22	1	17	18	17
Augmentation de la circulation sur la route 138, bris de la route, sécurité, trafic lourd	4	22	8	10	0	0	12	11
Ralentissement des activités de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	8	10	0	0	8	8
Pas ou peu de retombées du projet de la Romaine	2	11	4	5	0	0	5	5
Fermetures de commerces	2	11	3	4	0	0	5	5
État de santé	2	11	3	4	0	0	5	5
Ralentissement de l'activité économique	1	6	4	5	0	0	5	5
Autres éléments de détérioration de la qualité de vie (moins de 5 % des répondants)* : Augmentation des taxes municipales, insatisfaction face au projet de la Romaine, départ de personnes de la Minganie, couvert de glace de a Romaine plus fragile avec impact sur la saison de motoneige, diminution de salaire liée à un nouvel emploi à Hydro-Québec Production, pas de hausse de salaire	3	17	17	21	4	66	23	22

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

29 Diriez-vous que dans votre municipalité ou localité, vous vous sentez ...

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Très en sécurité	39	27	119	25	35	27	192	26
Assez en sécurité	75	53	317	68	81	63	473	64
Peu en sécurité	17	12	10	2	8	7	35	5
Aucunement en sécurité	2	1	5	1	1	1	8	1
Je ne sais pas	5	4	13	3	3	2	21	3
Pas de réponse	4	3	5	1	1	<0,5	9	1

30 A Diriez-vous que depuis 2013 votre sentiment de sécurité dans votre municipalité ou localité...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
A augmenté	2	2	0	15	3	8	7	5	3	24	3	11
Est resté le même	109	77	-	341	73	-	115	90	-	565	76	-
A diminué	19	14	15	78	16	69	3	2	2	100	14	87
Je ne sais pas	7	5	-	33	7	-	3	3	-	44	6	-
Pas de réponse	3	2	-	3	1	-	1	<0,5	-	6	1	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une augmentation du sentiment de sécurité dans la municipalité ou la localité	Secteur ouest c=0		Havre-Saint-Pierre c=8		Secteur est c=3		Total c=11	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Services publics adéquats (policiers, pompiers, ambulanciers ou autres)	0	0	7	88	0	0	7	64
Petit milieu tranquille, où tout le monde se connaît, bonne entente, confiance, entraide	0	0	0	0	2	67	2	18
Milieu sécuritaire, pas de raison de se sentir en danger	0	0	0	0	2	67	2	18
Sécurisation de l'alimentation en électricité	0	0	1	13	0	0	1	9

Raisons expliquant une diminution du sentiment de sécurité dans la municipalité ou la localité	Secteur ouest c=15		Havre-Saint-Pierre c=69		Secteur est c=2		Total c=87	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence de nouveaux résidents, d'étrangers, de visiteurs	2	13	31	45	0	0	33	38
Situation économique précaire	5	33	16	23	1	50	21	24
Augmentation de la circulation routière, de la vitesse, sécurité moindre sur les routes	6	40	13	19	0	0	19	22
Problèmes de drogues, d'alcool, vol ou vandalisme, violence	4	27	9	13	0	0	12	14
Sentiment d'isolement	0	0	7	10	1	50	8	9
Présence de travailleurs	1	7	7	10	0	0	7	8
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Services publics insuffisants (santé, policiers, pompiers), risques de bris du barrage, impacts environnementaux, le projet de la Romaine, santé, manque de transparence de la part d'Hydro-Québec, non-respect des engagements	3	21	6	8	1	50	9	9

31 Voici une définition qui peut être donnée des problèmes sociaux : problèmes sérieux liés par exemple à une dépendance aux drogues, au jeu compulsif ou à une consommation excessive d'alcool et qui a des effets négatifs entre autres sur le travail, les études, la capacité à prendre soin de ses enfants ou qui ont entraîné un endettement. Depuis 2013, diriez-vous que les problèmes sociaux dans votre municipalité ou localité....

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Se sont améliorés	2	1	-	4	1	-	1	1	-	7	1	-
Sont demeurés stables	91	65	-	217	46	-	88	68	-	396	54	-
Se sont aggravés	22	16	22	122	26	113	7	6	6	151	20	141
Je ne sais pas	21	15	-	121	26	-	30	23	-	172	23	-
Pas de réponse	5	3	-	6	1	-	2	2	-	13	2	-

32-33 Indiquez les problèmes sociaux les plus importants dans votre municipalité ou localité qui se sont aggravés depuis 2013 et pour quelles raisons ces derniers se sont aggravés.

Problèmes sociaux	Secteur ouest c=22		Havre-Saint-Pierre c=113		Secteur est c=6		Total c=141	
	n	%	n	%	n	%	n	%
1- Drogue	19	86	66	58	4	67	89	63
2- Alcool	11	50	24	21	2	33	37	26
3- Perte d'emploi, chômage	1	5	20	18	0	0	21	15
4- Endettement, difficultés financières	1	5	18	16	0	0	19	13
5- Suicide	2	9	16	14	0	0	18	13
6- Violence, bagarres	1	5	9	8	0	0	11	8
7- Exode de la population	2	9	6	5	1	17	9	6
8- Jeux compulsifs	0	0	7	6	1	17	7	5
Autres problèmes sociaux (moins de 5 % des répondants) : problèmes conjugaux, divorce, augmentation du prix des maisons et loyers, augmentation du coût de la vie, décrochage scolaire, tension dans la communauté (agressivité, chicane, division), manque de ressources médicales et psychologiques, dépression, pauvreté, frustration dans la communauté, jalousie, conflits entre les travailleurs, absence des parents	7	32	32	28	3	50	42	30

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Raisons des problèmes sociaux	Secteur ouest c=19		Havre-Saint-Pierre c=93		Secteur est c=6		Total c=118	
	n	%	n	%	n	%	n	%
1- Difficultés économiques, manque d'emploi, chômage	4	21	33	35	0	0	37	31
2- Projet de la Romaine	8	42	26	28	0	0	34	29
3- Drogues plus facilement disponibles, non intervention de la police	2	11	24	26	2	33	28	24
4- Salaires très élevés	4	21	6	6	2	33	12	10
5- Événements festifs	0	0	11	12	0	0	11	9
6- Coupures d'emplois de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	10	11	0	0	10	8
7- Augmentation du coût de la vie	0	0	8	9	0	0	8	7
8- Peu de divertissement, ennui, éloignement	2	11	2	2	2	33	6	5
Autres problèmes sociaux (moins de 5 % des répondants) : consommation excessive de biens, plus de monde, plus de consommateurs	2	11	9	10	4	67	15	13

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

Problèmes sociaux	Raisons des problèmes sociaux								Total n=141
	1- Difficultés économiques, manque d'emploi, chômage n=37	2- Projet de la Romaine n=34	3- Drogues plus facilement disponibles, non intervention de la police n=28	4- Salaires très élevés n=12	5- Événements festifs n=11	6- Coupures d'emplois de Rio Tinto Fer et Titane n=10	7- Augmentation du coût de la vie n=8	8- Peu de divertissement, ennui, éloignement n=6	
1- Drogue	14	20	26	8	1	1	0	3	77
2- Alcool	11	8	3	4	1	1	0	2	33
3- Perte d'emploi, chômage	10	5	0	0	0	4	0	0	21
4- Endettement, difficultés financières	5	2	0	0	0	5	1	0	17
5- Suicide	0	2	1	0	0	0	0	0	5
6- Violence, bagarres	1	0	0	0	9	0	0	0	11
7- Exode de la population	5	2	0	0	0	0	0	1	10
8- Jeux compulsifs	4	0	0	1	0	0	0	0	7

Problèmes sociaux	Raisons des problèmes sociaux								Total
	1- Difficultés économiques, manque d'emploi, chômage %	2- Projet de la Romaine %	3- Drogues plus facilement disponibles, non intervention de la police %	4- Salaires très élevés %	5- Événements festifs %	6- Coupures d'emplois de Rio Tinto Fer et Titane %	7- Augmentation du coût de la vie %	8- Peu de divertissement, ennui, éloignement %	
1- Drogue	18	26	34	10	1	1	0	4	100
2- Alcool	33	24	9	12	3	3	0	6	100
3- Perte d'emploi, chômage	50	25	0	0	0	20	0	0	100
4- Endettement, difficultés financières	31	13	0	0	0	31	6	0	100
5- Suicide	0	50	25	0	0	0	0	0	100
6- Violence, bagarres	10	0	0	0	90	0	0	0	100
7- Exode de la population	56	22	0	0	0	0	0	11	100
8- Jeux compulsifs	50	0	0	13	0	0	0	0	100

34 En 2016, avez-vous cherché une place dans un service de garde pour votre enfant (en garderie, en milieu familial ou en centre de la petite enfance)?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	5	4	25	6	2	2	33	4
Non	90	64	304	65	94	73	488	66
Je n'ai pas d'enfants en âge de fréquenter un service de garde	38	27	128	27	30	23	196	27
Je ne sais pas	2	1	6	1	0	0	8	1
Pas de réponse	6	4	6	1	2	2	14	2

35 Si vous avez cherché une place dans un service de garde pour votre enfant en 2016, en avez-vous trouvé une?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=5	%	n=25	%	n=2	%	n=33	%
Oui	4	70	18	70	2	64	23	70
Non	2	30	7	30	1	36	10	30

36 A. Diriez-vous que depuis 2013, la sécurité sur la route 138 en Minganie...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
S'est améliorée	10	7	4	37	8	23	19	15	8	66	9	34
Est restée la même	36	26	-	156	33	-	75	58	-	267	36	-
S'est détériorée	81	58	75	240	51	219	17	13	17	338	46	311
Je ne sais pas	10	7	-	30	7	-	16	13	-	56	8	-
Pas de réponse	3	2	-	6	1	-	2	1	-	11	1	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une amélioration de la sécurité sur la route 138	Secteur ouest c=4		Havre-Saint-Pierre c=23		Secteur est c=8		Total c=34	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Travaux d'amélioration de la route 138	3	75	18	78	3	38	24	71
Amélioration de la sécurité (surveillance routière / signalisation)	1	25	6	26	3	38	9	26
Meilleur entretien de la route en hiver	0	0	2	9	2	25	4	12
Diminution de la circulation de véhicules lourds	0	0	1	4	0	0	1	3
Diminution de la circulation en général	0	0	1	4	0	0	1	3

Raisons expliquant une détérioration de la sécurité sur la route 138	Secteur ouest c=75		Havre-Saint-Pierre c=219		Secteur est c=17		Total c=311	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Augmentation de la circulation de véhicules lourds	39	52	165	75	11	65	215	69
Diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, entretien, etc.)	29	39	86	39	2	12	117	38
Augmentation de la circulation non spécifiée	14	19	66	30	1	6	81	26
Vitesse excessive des véhicules lourds	21	28	19	9	1	6	41	13
Lié à la circulation du projet	7	9	14	6	3	18	24	8
Vitesse excessive des véhicules non spécifiés	11	15	10	5	2	12	22	7
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Absence d'escortes routières pour les véhicules hors-norme, non-respect du code de la sécurité routière, manque d'accotements le long de la route 138, non-respect de la limite de 50 km/h dans les villages, conditions hivernales et entretien de la route, manque de surveillance policière	3	4	5	2	1	6	39	12

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

37 A. Diriez-vous que depuis 2013, le niveau de circulation (nombre de véhicules) sur la route 138 en Minganie...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
A augmenté	113	80	77	360	77	246	76	60	36	549	74	358
Est resté le même	15	11	-	47	10	-	26	20	-	88	12	-
A diminué	6	4	4	12	2	7	2	1	2	20	3	13
Je ne sais pas	3	2	-	48	10	-	24	18	-	74	10	-
Pas de réponse	4	3	-	3	1	-	1	1	-	7	1	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une augmentation de la circulation sur la route 138	Secteur ouest c=77		Havre-Saint-Pierre c=246		Secteur est c=36		Total c=358	
	n=	%	n	%	n	%	n	%
Uniquement lié à la circulation du projet	33	43	118	48	14	39	165	46
Transport de véhicules lourds	39	51	99	40	19	53	156	44
Déplacements des travailleurs	21	27	87	35	10	28	117	33
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Projets de développement dans les municipalités et les communautés innues (complexe aquatique, caserne de pompier), tourisme, prolongement de la route 138, parce que le transport routier est la seule option utilisée (pas de transport maritime), parce qu'il n'y a qu'une seule route, augmentation de la population	0	0	7	3	0	0	22	6

Raisons expliquant une diminution de la circulation sur la route 138	Secteur ouest c=4		Havre-Saint-Pierre c=7		Secteur est c=2		Total c=13	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Diminution des activités au chantier de la Romaine	4	100	6	86	0	0	10	77
Conditions météorologiques	0	0	0	0	2	100	2	15
Diminution du transport de véhicules lourds	0	0	2	29	0	0	2	15

Section 3 : Qualité de vie dans votre municipalité ou localité

Les questions suivantes visent à savoir ce que vous pensez de la qualité de vie dans votre municipalité ou localité .

38 A. Diriez-vous qu'en général la qualité de vie dans votre municipalité ou localité est...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Très bonne	21	15	28	62	13	103	14	11	20	96	13	153
Bonne	73	51		254	54		78	61		406	55	
Ni bonne, ni mauvaise	29	21	12	109	23	45	24	19	4	162	22	61
Mauvaise	6	5	9	22	5	26	4	3	4	32	4	39
Très mauvaise	3	2		5	1		2	1		10	2	
Je ne sais pas	8	6	-	16	4	-	7	5	-	31	4	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité	Secteur ouest c=28		Havre-Saint-Pierre c=103		Secteur est c=20		Total c=153	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Qualité de vie associée à un petit village (tranquillité)	11	39	34	33	10	50	55	36
Qualité de l'environnement, proximité de la nature et beauté de l'endroit	7	25	19	18	6	30	31	20
Bon tissu social	4	14	15	15	7	35	27	18
Bonne desserte en commerces et services	2	7	20	19	2	10	23	15
Sentiment de sécurité	1	4	18	17	3	15	22	14
Diversité des activités (culturelles, sportives et sociales) et des loisirs	7	25	10	10	0	0	16	10
Avoir un emploi et/ou de bons revenus	2	7	10	10	1	5	13	8
Pratique d'activités récréatives (plein air, chasse, pêche, navigation, motoneige, quad, camping)	0	0	7	7	3	15	10	7
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Développements de projets / redevances / achats locaux, retombées économiques dues au projet de la Romaine, organisation municipale, économie en santé, grande quantité de maison à vendre	3	11	7	7	1	5	11	7
En plus de mentionner des éléments expliquant une bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité, certains répondants ont identifié des éléments à améliorer								
Manque (ou perte) de services de santé et sociaux, commerciaux et publics, d'activités sociales, culturelles et sportives	2	7	9	9	2	10	13	8
Coût de la vie élevé (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	0	0	7	7	2	10	8	5
Autres éléments (moins de 5% des répondants) : Diminution des activités à la mine de Rio Tinto Fer et Titane, ralentissement économique en Minganie / difficultés financières, diminution de la population / départ des jeunes, peu d'opportunités d'emplois / maintien (diminution) des emplois, circulation sur la route 138	4	14	8	8	0	0	12	8

Commentaires formulés par les répondants ayant indiqué une qualité de vie stable dans la municipalité ou la localité	Secteur ouest c=12		Havre-Saint-Pierre c=45		Secteur est c=4		Total c=61	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Diminution des activités à la mine de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	17	38	0	0	17	28
Peu d'opportunités d'emplois / Maintien (diminution) des emplois	2	17	10	22	1	25	13	21
Ralentissement économique en Minganie / Difficultés financières	0	0	11	24	0	0	11	18
Manque (ou perte) de services de santé et sociaux, commerciaux et publics d'activités sociales, culturelles et sportives	4	33	3	7	2	50	9	15
Le complexe de la Romaine est responsable de la mauvaise perception de la qualité de vie	0	0	5	11	0	0	5	8
Diminution de la population / Départ des jeunes	2	17	0	0	1	25	3	5
Gestion municipale	1	8	1	2	1	25	3	5
Diminution de la tranquillité (bruit)	1	8	2	4	0	0	3	5
Autres commentaires (moins de 5 % des répondants) : Avoir un emploi et/ou de bons revenus, développements de projets / redevances / achats locaux, problèmes sociaux (drogue, alcoolisme, jalousie, insécurité, conflits), le complexe de la Romaine n'est pas responsable de la mauvaise perception de la qualité de vie, qualité de vie associée à un petit village (tranquillité), économie en santé, organisation municipale, coût de la vie élevé (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux), circulation sur la route 138, vieillissement de la population, coupures de courant, présence d'étrangers, distribution des redevances, grande quantité de maisons à vendre	7	56	12	24	1	25	18	30

Raisons expliquant une moins bonne qualité de vie dans la municipalité ou la localité	Secteur ouest c=9		Havre-Saint-Pierre c=26		Secteur est c=4		Total c=39	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Peu d'opportunités d'emplois / Maintien (diminution) des emplois	2	22	19	73	0	0	21	54
Manque (ou perte) de services de santé et sociaux, commerciaux et publics, d'activités sociales, culturelles et sportives	2	22	12	46	2	50	16	41
Coût de la vie élevé (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	2	22	10	38	0	0	13	33
Ralentissement économique en Minganie / Difficultés financières	0	0	8	31	0	0	8	21
Problèmes sociaux (drogue, alcoolisme, jalousie, insécurité, conflits)	2	22	3	12	1	25	6	15
Le complexe de la Romaine est responsable de la mauvaise perception de la qualité de vie	1	11	3	12	0	0	4	10
Diminution de la population / Départ des jeunes	0	0	1	4	2	50	3	8
Mauvaise gestion municipale	2	22	1	4	0	0	3	8
Diminution des activités à la mine de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	2	8	0	0	2	5
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Circulation sur la route 138, présence d'étrangers, projets pétroliers, distribution des redevances	1	11	1	4	2	50	4	12

39 A. Diriez-vous que depuis 2013, la qualité de vie dans votre municipalité ou localité...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
S'est améliorée	16	11	14	42	9	23	6	5	4	64	8	41
Est demeurée stable	83	59	17	232	49	31	92	71	10	406	55	57
S'est détériorée	26	19	22	140	30	121	17	13	14	183	25	156
Je ne sais pas	14	10	-	52	11	-	14	11	-	80	11	-
Pas de réponse	2	1	-	3	1	-	0	0	-	5	1	-

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant l'amélioration de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité depuis 2013	Secteur ouest c=14		Havre-Saint-Pierre c=23		Secteur est c=4		Total c=41	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Nouveaux équipements et infrastructures de loisirs, récréatifs, culturels et municipaux	10	71	14	61	0	0	24	59
Amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus)	8	57	4	17	0	0	12	29
Retombées du projet de la Romaine	2	14	3	13	3	75	7	17
Dynamisme et implication des gens	0	0	1	4	2	50	3	7
Bonne gestion municipale	2	14	0	0	0	0	2	5
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : Amélioration du service de la Sûreté du Québec, diminution du nombre de travailleurs de la Romaine	0	0	2	9	0	0	2	5

Commentaires formulés par les répondants ayant indiqué le maintien de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité depuis 2013	Secteur ouest c=17		Havre-Saint-Pierre c=31		Secteur est c=10		Total c=57	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Aucun changement	11	65	18	58	4	40	32	56
Maintien des services	1	6	3	10	2	20	6	11
Maintien des emplois et de l'achat local	1	6	1	3	1	10	3	5
Diminution des activités à la mine de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	3	10	0	0	3	5
Autres commentaires (moins de 5 % des répondants) : Diminution ou manque de commerces et services, diminution de la population, ralentissement économique / Difficultés financières, vieillissement de la population, maintien du tissu social, maintien de la population, amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus), Bonne gestion municipale, hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux), répercussions du projet de la Romaine, manque (ou baisse) d'emplois locaux, problèmes de gouvernance et de gestion municipale, peu de retombées économiques du projet de la Romaine	5	29	10	32	6	60	17	30

Raisons expliquant la détérioration de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité depuis 2013	Secteur ouest c=22		Havre-Saint-Pierre c=121		Secteur est c=14		Total c=156	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manque (ou perte) d'emplois locaux	7	32	51	42	1	7	58	37
Diminution ou manque de commerces et services commerciaux et liés à la santé (incluant fermeture, manque de personnel, temps d'attente plus élevé)	3	14	30	25	8	57	40	26
Ralentissement économique / Difficultés financières	1	5	28	23	1	7	29	19
Diminution des activités à la mine de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	26	21	0	0	26	17
Hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	3	14	21	17	0	0	24	15
Diminution de la population (départ des jeunes)	4	18	3	2	10	71	17	11
Peu de retombées économiques du projet de la Romaine	1	5	12	10	0	0	13	8
Circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, détérioration de la route 138, bruit, vibrations)	7	32	4	3	0	0	11	7
Autres raisons (moins de 5 % des répondants)* : problèmes sociaux (drogue, santé mentale, endettement, vol, agression), grande quantité de maisons à vendre, dégradation du tissu social (tensions sociales, faible implication), présence de travailleurs étrangers, répercussions négatives du projet de la Romaine (attentes non comblées, mort de travailleurs), diminution de la tranquillité, incertitude face à l'avenir, dégradation de l'environnement, diminution de l'accès au territoire, diminution du sentiment de sécurité depuis les accidents sur le chantier de la Romaine	7	32	32	26	5	36	42	27

* Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

40 A. Depuis 2013, avez-vous remarqué des changements dans la qualité des services offerts par votre Centre intégré de santé et de services sociaux (à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre ou dans un point de service ou un dispensaire)?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	27	19	23	153	33	143	33	25	32	213	29	197
Non	88	63	-	232	50	-	83	64	-	403	54	-
Je ne sais pas	21	15	-	76	16	-	14	11	-	110	15	-
Pas de réponse	5	3	-	7	1	-	0	0	-	12	2	-

B. Quels changements avez-vous observés?

Changements	Secteur ouest c=23		Havre-Saint-Pierre c=143		Secteur est c=32		Total c=197	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Diminution ou manque de services	10	43	54	38	23	72	87	44
Délai d'attente plus long à l'urgence	11	48	59	41	3	9	73	37
Augmentation de la clientèle	1	4	28	20	0	0	29	15
Manque de personnel	1	4	14	10	3	9	18	9
Difficulté ou long délai pour l'obtention d'un rendez-vous avec un médecin	1	4	11	8	1	3	13	7
Améliorations et bons services	3	13	6	4	1	3	9	5
Autres changements (moins de 5 % des répondants) : changements associés à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine, nouvelle gestion de Baie-Comeau, déplacement de services hors de la Minganie, heures d'ouverture restreintes à l'urgence, déficit important du centre de santé	0	0	15	11	3	9	18	9

41 A. Depuis 2013, avez-vous remarqué des changements dans les commerces dans votre municipalité ou localité?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
Oui	63	45	59	303	65	283	51	39	38	417	57	380
Non	64	46	-	111	24	-	69	54	-	245	33	-
Je ne sais pas	8	6	-	49	10	-	9	7	-	66	9	-
Pas de réponse	5	3	-	6	1	-	0	0	-	10	1	-

B. Quels changements avez-vous observés?

Changements	Secteur ouest c=59		Havre-Saint-Pierre c=283		Secteur est c=38		Total c=380	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Fermeture de commerces	13	22	76	27	11	29	101	27
Augmentation des prix	23	39	65	23	10	26	98	26
Diminution du niveau des services	7	12	78	28	7	18	92	24
Moins de produits disponibles	3	5	73	26	5	13	81	21
Commerces en difficulté	2	3	53	19	0	0	55	14
Baisse de la clientèle et de l'achalandage	7	12	18	6	6	16	30	8
Pas d'achat local d'Hydro-Québec	5	8	18	6	0	0	23	6
Difficulté à trouver de la main-d'œuvre	4	7	14	5	3	8	21	6
Hausse de l'achalandage	7	12	13	5	0	0	20	5
Autres changements (moins de 5 % des répondants) : perte d'emplois, plus de choix dans les commerces, nouveaux bâtiments commerciaux, augmentation au niveau des services, manque de compétition, investissements dans les commerces / rénovations	3	5	14	5	5	13	22	6

42 A. D'ici 2019, pensez-vous que la qualité de vie dans votre municipalité ou localité...

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=141	%	c	n=469	%	c	n=129	%	c	n=738	%	c
S'améliorera beaucoup	3	2	5	4	1	50	2	2	6	9	1	61
S'améliorera légèrement	19	13		73	16		17	13		110	15	
Sera identique	51	36	6	158	34	51	51	39	9	260	35	66
Se détériorera légèrement	21	15		114	24	168	29	23	40	164	22	146
Se détériorera beaucoup	11	8	36	48	10		8	6		66	9	
Je ne sais pas	32	23	-	67	14	-	22	17	-	121	17	-
Pas de réponse	4	3	-	4	1	-	0	0	-	8	1	-

B. Selon vous, qu'est-ce qui aura expliqué ce changement?

Éléments qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité d'ici 2019	Secteur ouest c=5		Havre-Saint-Pierre c=50		Secteur est c=6		Total c=61	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Ajouts d'infrastructures et équipements de loisirs, culturels et récréatifs (piscine, salle de spectacle, internet)	0	0	22	44	0	0	22	36
Redevances accordées aux municipalités, retombées du projet de la Romaine	1	20	5	10	3	50	9	15
Amélioration (ou maintien) des services	0	0	4	8	2	33	6	10
Amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus)	1	20	3	6	0	0	5	8
Amélioration des infrastructures, garderies, sécurité, réseau routier, égout, aqueduc, etc.	0	0	4	8	0	0	4	7
Fin du chantier de la Romaine	1	20	4	8	0	0	4	7
Implication des gens (initiatives, respect, sensibilisation)	1	20	2	4	0	0	3	5
Autres éléments (moins de 5 % des répondants) : bonne gestion de la part des autorités municipales, reprise des activités de la mine de Rio Tinto Fer et Titane, nouveaux commerces, croissance d'autres secteurs d'activités (tourisme, exploitation forestière, pétrolière), diminution du trafic routier, création d'emplois au centre administratif d'Hydro-Québec ou au Complexe de la Romaine	1	20	6	12	1	17	8	13

Commentaires formulés par les répondants qui ont indiqué un maintien de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité d'ici 2019	Secteur ouest c=6		Havre-Saint-Pierre c=51		Secteur est c=9		Total c=66	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Aucun changement	3	50	9	18	2	22	14	21
Effets négatifs du projet de la Romaine	1	17	3	6	0	0	4	6
Manque d'emploi local	0	0	1	2	2	22	3	5
Développement trop rapide, manque de planification, mauvaise gestion municipale	0	0	3	6	0	0	3	5
Maintien des services	0	0	0	0	2	22	2	3
Hausse du coût de la vie	1	17	1	2	0	0	2	3
Fin du chantier de la Romaine	0	0	2	4	0	0	2	3
Grande quantité de maisons à vendre / Perte de valeur mobilière	0	0	2	4	1	11	2	3
Autres commentaires (moins de 5 % des répondants) : Trafic routier (camionnage), exode des jeunes, diminution de la population, vieillissement de la population, diminution des activités de la mine de Rio Tinto Fer et Titane, fermeture de commerces et d'entreprises, manque de projets de développement	1	17	30	59	2	22	5	8

Éléments qui entraîneront une détérioration de la qualité de vie dans la municipalité ou la localité d'ici 2019	Secteur ouest c=25		Havre-Saint-Pierre c=97		Secteur est c=24		Total c=146	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manque (ou diminution) d'emploi local	7	28	35	36	5	21	47	32
Diminution des activités de la mine de Rio Tinto Fer et Titane	0	0	38	39	0	0	38	26
Exode des jeunes, diminution de la population, vieillissement de la population	11	44	10	10	12	50	33	23
Répercussions négatives liées à la fin du chantier de la Romaine	0	0	17	18	0	0	17	12
Diminution des services	2	8	4	4	10	42	16	11
Ralentissement économique	1	4	14	14	0	0	15	10
Fermeture de commerces et d'entreprises	0	0	8	8	2	8	10	7
Augmentation des problèmes sociaux (drogues, alcool, vols, pauvreté, délinquance, endettement)	1	4	7	7	2	8	9	6
Grande quantité de maisons à vendre / Perte de valeur mobilière	4	16	5	5	0	0	9	6
Autres éléments (moins de 5 % des répondants) : difficultés financières, effets négatifs du projet de la Romaine, attentes non comblées de la population par rapport au projet de la Romaine, peu (ou moins) de retombées locales, développement trop rapide, manque de planification, mauvaise gestion municipale, hausse du coût de la vie, manque de projets de développement, détérioration du tissu social (diminution de l'entraide, de l'esprit communautaire, du sentiment d'appartenance), manque de diversification de l'économie, projet pétrolier, modification du climat	10	40	30	31	9	38	44	30

43 En général, diriez-vous que les relations entre les Minganois de votre municipalité ou localité et les Innus des communautés voisines sont :

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Très bonnes	33	23	51	11	7	5	91	12
Bonnes	74	53	251	53	78	61	404	55
Ni bonnes, ni mauvaises	22	16	120	26	22	17	164	22
Mauvaises	1	1	14	3	2	2	18	3
Très mauvaises	1	1	4	1	0	0	5	1
Ne s'applique pas, aucune relation	2	1	6	1	10	8	18	2
Je ne sais pas	3	2	17	4	9	7	30	4
Pas de réponse	4	3	4	1	0	0	8	1

Section 4 : Marché immobilier

Les questions suivantes visent à mieux connaître la situation du marché immobilier en Minganie.

44 Êtes-vous...

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Propriétaire	121	86	391	84	106	82	618	84
Locataire	16	11	72	15	23	18	111	15
Pas de réponse	4	3	5	1	0	0	9	1

45 Depuis combien d'année êtes-vous locataire de votre logement actuel?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=16	%	n=72	%	n=23	%	n=111	%
Moins de 2 ans	2	10	36	50	13	55	50	45
De 2 à 5 ans	4	26	13	18	6	28	23	21
De 6 à 10 ans	3	22	11	15	1	4	15	14
Plus de 10 ans	6	37	9	13	3	13	18	16
Je ne sais pas	0	0	1	1	0	0	1	1
Pas de réponse	1	5	2	3	0	0	3	3

46 Comment qualifieriez-vous l'augmentation du coût de votre logement au cours de l'année 2016 par rapport aux augmentations que vous avez peut-être eues au cours des trois dernières années?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=16	%	n=72	%	n=23	%	n=111	%
Forte augmentation	2	15	11	16	2	10	16	15
Augmentation moyenne	7	44	7	10	1	6	15	14
Faible augmentation	1	10	18	25	3	15	23	21
Je n'ai pas eu d'augmentation de loyer en 2016	4	26	22	31	13	59	40	36
Je ne sais pas	0	0	12	17	2	10	15	13
Pas de réponse	1	5	1	1	0	0	2	1

47 Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché un logement à louer entre 2013 ou 2016?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	14	10	64	14	15	12	93	13
Non	119	84	392	83	110	86	621	84
Je ne sais pas	1	1	3	1	1	<0,5	5	1
Pas de réponse	6	5	10	2	3	2	19	2

Si oui, précisez en quelle année :

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=14	%	n=64	%	n=15	%	n=93	%
2013	1	6	9	14	0	0	10	10
2014	3	23	9	14	7	45	19	21
2015	2	12	14	21	0	0	15	16
2016	0	0	23	37	8	55	32	34
Pas de réponse	8	59	9	14	0	0	17	19

48 Si vous ou un membre de votre ménage avez été à la recherche d'un logement à louer entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne en avez trouvé un?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=14	%	c	n=64	%	c	n=15	%	c	n=93	%	c
Oui	12	88	-	40	63	-	14	92	-	66	71	-
Non	1	6	1	23	35	22	1	8	1	25	27	24
Pas de réponse	1	6	-	1	2	-	0	0	-	2	2	-

Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons	Secteur ouest c=1		Havre-Saint-Pierre c=22		Secteur est c=1		Total c=24	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Prix trop élevé	1	100	21	95	1	100	23	96
Faible disponibilité de logement	1	100	2	9	1	100	4	17

49 A. Si vous ou un membre de votre ménage avez trouvé un logement, est-ce que vous ou cette personne avez eu des difficultés à trouver ce logement?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=12	%	c	n=41	%	c	n=14	%	c	n=66	%	c
Oui	2	19	1	20	50	18	11	81	9	34	51	30
Non	10	81	-	20	50	-	3	19	-	34	49	-

B. Si oui, quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées?

Difficultés	Secteur ouest c=1		Havre-Saint-Pierre c=18		Secteur est c=9		Total c=30	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Faible disponibilité de logement	0	0	2	11	2	22	4	13
Prix trop élevé	2	200	17	94	3	33	21	70
Disponibilité de logement avec plusieurs chambres pour une famille	0	0	2	11	7	78	8	27

50 Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché à acheter une propriété résidentielle entre 2013 ou 2016?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	12	8	98	21	32	25	141	19
Non	122	87	354	75	95	74	571	77
Je ne sais pas	1	1	6	1	0	0	7	1
Pas de réponse	6	4	12	3	2	1	19	3

Si oui, précisez en quelle année :

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=12	%	n=98	%	n=32	%	n= 141	%
2013	1	8	36	37	3	9	40	28
2014	0	0	21	22	3	10	24	17
2015	10	82	15	15	5	15	29	21
2016	1	10	18	18	20	63	39	28
Pas de réponse	0	0	8	8	1	3	9	6

51 Si vous ou un autre membre de votre ménage avez été à la recherche d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne avez fait l'acquisition d'une propriété résidentielle après cette démarche?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=12	%	c	n=98	%	c	n=32	%	c	n= 141	%	c
Oui	12	100	-	83	85	-	21	65	-	116	82	-
Non	0	0	0	14	15	13	11	35	11	25	18	24

B Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement :

Difficultés	Secteur ouest c=0		Havre-Saint-Pierre c=13		Secteur est c=11		Total c=24	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Prix trop élevé	0	0	12	92	10	91	22	92
Faible disponibilité de maison	0	0	0	0	7	64	7	29
Difficultés économiques de la communauté	0	0	1	8	2	18	3	13
Autres raisons (moins de 5 % des répondants) : peu d'acheteur, doit vendre pour acheter une autre résidence, changement de situation familiale	0	0	2	16	1	9	3	13

52 ASi vous ou un membre de votre ménage avez fait l'acquisition d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne avez eu des difficultés à trouver cette propriété?

Choix	Secteur ouest			Havre-Saint-Pierre			Secteur est			Total		
	n=13	%	c	n=83	%	c	n=21	%	c	n= 116	%	c
Oui	0	0	0	25	30	22	5	22	3	30	25	26
Non	13	100	-	58	69	-	16	78	-	87	74	-
Pas de réponse	0	0	-	1	1	-	0	0	-	1	1	-

B Si oui, quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées?

Difficultés	Secteur ouest c=0		Havre-Saint-Pierre c=22		Secteur est c=3		Total c=26	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Faible disponibilité de maison et terrain	0	0	9	41	3	100	12	46
Prix trop élevé	0	0	16	73	0	0	16	62
Situation familiale, famille nombreuse	0	0	2	9	0	0	2	8

Section 5 : Profil du répondant

Les questions suivantes nous serviront à vérifier la validité de notre échantillon et à analyser les résultats.

53 En 2008, dans quelle municipalité ou localité habitez-vous?

Municipalité	Total	
	n=738	%
En Minganie		
Havre-Saint-Pierre	376	51
Longue-Pointe-de-Mingan	58	8
Aguanish	50	7
Natashquan	29	4
Rivière-au-Tonnerre	29	4
Rivière-Saint-Jean	29	4
L'Île-d'Anticosti (Port-Menier)	22	3
Baie-Johan-Beetz	15	2
À l'extérieur de la Minganie		
Autres municipalités de la Côte-Nord	28	4
Montréal	16	1
Québec	9	2
Autres municipalités	66	9
Pas de réponse	13	1

54 En 2017, dans quelle municipalité ou localité habitez-vous?

Municipalité	Total	
	n= 738	%
Havre-Saint-Pierre	469	64
Longue-Pointe-de-Mingan	74	10
Aguanish	50	7
Rivière-au-Tonnerre	35	5
Natashquan	32	4
Rivière-Saint-Jean	32	4
L'Île-d'Anticosti (Port-Menier)	29	4
Baie-Johan-Beetz	18	2

55 Depuis combien d'année habitez-vous dans la municipalité où vous habitez présentement?

Nombre d'années	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Moins de 5 ans	19	14	59	12	21	16	99	13
5 à 9 ans	11	8	31	7	10	8	52	7
10 à 19 ans	9	6	49	11	17	13	75	10
20 à 39 ans	30	21	94	20	31	24	154	21
40 ans et plus	67	48	226	48	50	39	343	47
Pas de réponse	5	3	10	2	0	0	15	2

56 Êtes-vous un homme ou une femme?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Homme	60	43	256	55	56	44	372	50
Femme	80	57	213	45	73	56	366	50

57 À quel groupe d'âge appartenez-vous?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
18-24 ans	7	5	32	7	16	13	55	8
25-44 ans	23	16	162	34	21	17	206	28
45-59 ans	56	40	130	28	43	33	229	31
60 ans et plus	55	39	143	31	48	37	247	33

58 Quel est votre niveau de scolarité?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Primaire (7 ^e année ou moins)	15	10	20	4	8	7	43	6
Secondaire non complété	39	27	60	13	27	21	126	17
Secondaire complété de formation générale : diplôme d'études secondaire (DES)	23	16	71	15	16	13	110	15
Secondaire complété de formation professionnelle : attestation d'études professionnelles (AEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), diplôme d'études professionnelles (DEP)	32	23	111	24	36	28	179	24
Collégial (CÉGEP) de formation pré-universitaire ou de formation technique : diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC)	18	13	113	24	27	21	158	21
Universitaire	12	9	89	19	13	10	114	15
Aucune scolarité	0	0	4	1	1	<0,5	4	1
Pas de réponse	3	2	1	<0,5	1	<0,5	5	1

59

Quelle est votre occupation actuelle?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Travailleur à temps plein (30 heures et plus par semaine)	45	32	224	48	49	38	318	43
Travailleur à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	8	6	21	5	11	9	41	6
Travailleur saisonnier	28	20	33	7	24	18	85	12
Bénéficiaire de l'assurance emploi, à la recherche d'un emploi	12	9	33	7	5	4	50	7
Prestataire de l'aide sociale	2	1	4	1	2	2	8	1
À la maison à temps plein	8	5	5	1	3	2	16	2
Retraité	36	26	139	30	35	27	210	28
Étudiant	0	0	7	1	0	0	7	1
Autres	0	0	1	<0,5	0	0	1	<0,5
Pas de réponse	1	1	1	<0,5	0	0	1	<0,5

60

Est-ce que vous ou un membre de votre ménage travaillez pour Hydro-Québec?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Oui	6	4	51	11	5	4	62	8
Non	132	94	416	89	123	96	671	91
Pas de réponse	3	2	2	<0,5	1	<0,5	5	1

61 En vous incluant, combien de personnes vivent dans votre maison ou logement?

A. Nombre de logement ou maison selon le nombre de personnes

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
1	34	24	88	19	40	31	162	22
2	63	45	212	45	60	47	335	45
3	19	14	53	11	17	13	89	12
4	18	13	78	17	9	7	105	14
5	1	1	24	5	2	1	26	4
6 et plus	1	<0,5	5	1	1	<0,5	6	1
Pas de réponse	4	3	8	2	1	1	13	2

B. Nombre d'enfants de moins de 18 ans :

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Aucune	105	75	325	70	104	80	534	73
1	17	12	44	9	15	12	76	10
2	13	9	68	14	8	7	89	12
3	0	0	23	5	2	1	24	3
4 et plus	0	0	2	1	0	0	2	<0,5
Pas de réponse	5	4	6	1	0	0	11	2

C. Nombre d'adultes :

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
1	39	28	101	22	43	33	184	25
2	78	56	316	67	77	60	471	64
3	15	11	32	7	7	6	54	7
4	3	2	11	2	0	0	14	2
5 et plus	0	0	2	<0,5	1	<0,5	2	<0,5
Pas de réponse	4	3	8	2	1	1	13	2

57 Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) pour l'année 2016?

Choix	Secteur ouest		Havre-Saint-Pierre		Secteur est		Total	
	n=141	%	n=469	%	n=129	%	n=738	%
Moins de 20 000 \$	15	10	35	8	13	10	63	8
20 000 \$ à 39 999 \$	51	37	67	14	40	31	159	22
40 000 \$ à 59 999 \$	28	20	102	22	37	29	166	23
60 000 \$ à 79 999 \$	13	10	67	14	23	18	104	14
80 000 \$ à 99 999 \$	8	6	56	12	10	8	74	10
100 000 \$ et plus	16	11	119	25	5	4	139	19
Pas de réponse	9	6	23	5	1	<0,5	32	4

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) ou ce sondage, nous vous invitons à nous en faire part dans ces lignes.

Commentaires ou questions	Secteur ouest c=35		Havre-Saint-Pierre c=130		Secteur est c=18		Total c=182	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Forte proportion de travailleurs et de compagnies de l'extérieur de la Minganie	15	43	32	25	6	33	53	29
Faibles retombées économiques locales	5	14	20	15	1	6	26	14
Hydro-Québec ne respecte pas ses promesses / Non-respect de la population	6	17	20	15	0	0	26	14
Précarité de l'économie d'Havre-Saint-Pierre	3	9	18	14	1	6	23	13
Difficultés d'accès au territoire / Difficultés pour la pratique d'activités sur le territoire / Suggestions d'amélioration (stationnement, passerelles, sentiers, accès au bois de chauffage)	1	3	19	15	0	0	19	10
Augmentation des tarifs d'électricité	3	9	12	9	0	0	15	8
Souhaite des projets de développement (des investissements) et des emplois en région dans l'avenir	4	11	7	5	3	17	14	8
Détérioration de l'environnement (rivière, paysage, couvert de glace, contamination, humidité)	5	14	7	5	0	0	12	7
Félicitations	2	6	7	5	2	11	11	6
Retombées économiques régionales	3	9	5	4	1	6	9	5
Répercussions positives des investissements en Minganie par Hydro-Québec	3	9	4	3	2	11	9	5
Autres commentaires ou questions (moins de 5 % des répondants)* : remerciements, sécurité au chantier / décès, bois coupé laissé à l'abandon, commentaires positifs envers le sondage et le projet, détérioration de la route 138, hausse du coût de la vie, problèmes sociaux (alcoolisme, drogue, insécurité, angoisse, cohésion sociale), contre le projet, demande de diffusion des résultats du sondage / résultat des suivis environnementaux, a visité ou aimerait que soit organisée des visites du complexe de la Romaine, fierté, interruptions de courant, mauvaise gestion municipale, privilèges aux Innus, suggestions pour la pratique d'activités sur le territoire, pertinence du projet, privilégier le transport maritime, Augmentation du trafic sur la route 138, inquiétudes face à la suite du projet et à l'après-projet	23	66	72	55	8	44	103	57

Seuls les énoncés mentionnés par 2 répondants et plus sont listés.

IV Questionnaire

Complexe de la Romaine

Suivi environnemental 2013-2016

Impacts sociaux

Sondage auprès de la population de la Minganie

Dans son Programme de suivi environnemental déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Hydro-Québec s'est engagée à effectuer une étude de suivi des impacts sociaux du complexe de la Romaine sur la population de la Minganie.

Au printemps 2010, Hydro-Québec a réalisé un premier sondage sur les impacts sociaux du complexe de la Romaine auprès de l'ensemble de la population minganoise et un second en 2013. Ce sondage est répété cette année, et le sera également dans deux ou trois ans.

La firme WSP, en collaboration avec Hydro-Québec, a produit le présent questionnaire. Les répondants pourront y exprimer leurs points de vue en toute confidentialité. Tous les résultats seront présentés globalement afin de préserver l'anonymat. Les résultats ne serviront qu'aux activités de suivi environnemental.

Votre participation à ce sondage est très importante.

Les résultats permettront :

- De connaître vos préoccupations et attentes et celles de la population de la Minganie concernant le complexe de la Romaine.
- D'identifier les changements et impacts sociaux qui pourraient être attribuables aux activités de construction et d'exploitation du complexe de la Romaine.
- De documenter et d'évaluer les changements survenus depuis 2013 (année du dernier sondage) concernant vos préoccupations et attentes, votre évaluation des impacts sociaux, votre qualité de vie et celle dans votre municipalité ou localité, en comparant les résultats du présent sondage à ceux réalisés en 2010 et 2013.
- D'évaluer la pertinence et l'efficacité des mesures d'atténuation relatives aux impacts prévus dans l'étude d'impact et d'apporter, au besoin, les correctifs nécessaires et ajouter, si requis, de nouvelles mesures.

L'objectif principal de ce sondage est d'assurer une bonne intégration du complexe de la Romaine dans la communauté minganoise. **Pour vous remercier de votre participation, nous vous enverrons un cadeau par la poste.**

Voici les principaux développements liés au complexe de la Romaine depuis 2013 :

- Mise en exploitation de l'aménagement de la Romaine-2 en décembre 2014
- Mise en place d'une passerelle pour les motoneigistes au PK 30,5 de la rivière Romaine à l'hiver 2014-2015
- Mise en exploitation de l'aménagement de la Romaine-1 en décembre 2015
- Construction d'un centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre en 2015
- Ouverture de la route de la Romaine au public jusqu'au kilomètre (km) 111 en septembre 2016

Le présent sondage comporte les sections suivantes :

- Le complexe de la Romaine
- Votre qualité de vie
- La qualité de vie de votre municipalité ou localité
- Le marché immobilier
- Le profil du répondant

Voici quelques instructions à suivre :

- Le répondant doit avoir 18 ans et plus.
- Nous vous suggérons de lire au complet une question et les réponses suggérées avant de faire votre choix de réponse.
- À la plupart des questions, il faut cocher la case appropriée à votre choix de réponse .
- S.V.P., assurez-vous d'écrire lisiblement vos réponses aux questions ne proposant pas de choix de réponse.
- La forme masculine utilisée dans le questionnaire désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le questionnaire et d'en faciliter la compréhension.
- Dans l'éventualité où l'espace pour répondre à une question est insuffisant, vous pouvez utiliser la page lignée qui se trouve à la fin du questionnaire ou une feuille que vous annexerez au questionnaire en indiquant le numéro de la question.

Pour de plus amples informations ou de l'aide pour remplir le questionnaire, n'hésitez pas à composer sans frais le 1 877 371-0382. Au besoin, laisser un message dans la boîte vocale en nous indiquant clairement le numéro de téléphone pour vous joindre. Vous pouvez aussi nous joindre par télécopieur ou courriel.

Télécopieur : 819 375-1217
Courriel : louise.grimard@wspgroup.com

Confidentialité des informations

- Les informations que vous consignerez dans ce questionnaire demeureront confidentielles.
- Le questionnaire n'a pas de lien avec le coupon de retour sur lequel vous devez inscrire vos coordonnées. Le coupon sert uniquement à obtenir votre adresse afin que nous puissions vous envoyer un cadeau, par la poste, en remerciement de votre participation.
- Le numéro dans le coin supérieur droit ne sert qu'à des fins de compilation et ne peut en aucun cas être associé à un répondant en particulier.
- L'enveloppe de retour du questionnaire et le questionnaire ne contiennent aucun élément permettant d'identifier le répondant.
- Le retour du coupon et du questionnaire dans des enveloppes différentes assure la confidentialité des données.

Retour du questionnaire et du coupon

- Retourner le questionnaire complété dans la grande enveloppe déjà adressée et affranchie.
- Retourner le coupon complété avec vos coordonnées dans la petite enveloppe déjà adressée et affranchie.
- Nous vous invitons à compléter le questionnaire d'ici le 10 février prochain.

Section 1 : Complexe de la Romaine

Les questions suivantes visent à mieux connaître vos attentes et vos préoccupations sur le complexe de la Romaine ainsi que votre point de vue sur ses impacts.

1 : Depuis 2013, avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 5)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 5)**

2 : Par quels moyens avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) depuis 2013? **(vous pouvez cocher plus d'une réponse)**

- Site Internet d'Hydro-Québec
- Bulletin d'information Complexe Romaine* livré dans votre boîte aux lettres
- Articles dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier)
- Télévision communautaire (Téléphare) ou radio communautaire
- Ligne Relations avec le milieu d'Hydro-Québec (1 855 294-3777)
- Compte Facebook d'Hydro-Québec (hydroquebec1944)
- Médias sociaux (Facebook, Twitter)
- Visite du chantier du complexe de la Romaine
- Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local
- Autres, précisez : _____

3 : Parmi les outils et activités de communication suivants (diffusés à la radio communautaire, au Téléphare ou distribués par la poste), quels sont ceux que vous avez vus ou dont vous avez pris connaissance? **(vous pouvez cocher plus d'une réponse)**

- Avis à la prudence – Remplissage du réservoir de la Romaine 2
- Appel à la prudence – Traversée de la rivière Romaine - Motoneige
- Pour profiter de la rivière en toute sécurité (remplissage du réservoir de la Romaine 1)
- Avis à la prudence – Débit rivière Romaine
- Soirées d'information (Salle Pélagie)
- Centrale de la Romaine-1 – Rampe de mise à l'eau amont accessible
- Avis aux utilisateurs du territoire – Ouverture de la route de la Romaine jusqu'au km 111
- Essai d'équipement – Romaine-1 (déroulement d'un câble)

4 : A. De manière générale, est-ce que l'information diffusée par Hydro-Québec sur le complexe de la Romaine (construction et exploitation) vous apparaît suffisante? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(passez à la question 5)**
- Non
- Je ne sais pas **(passez à la question 5)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

5 : Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur vous ou votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(complétez le tableau suivant aux questions 6 et 7)**
- Non **(passez à la question 8)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 8)**

6-7 : Indiquez les effets positifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

6 : Inscrire les effets positifs sur vous et les membres de votre ménage	7 : Quelle est l'importance de ces effets pour vous ou votre ménage?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8 : Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur vous ou votre ménage? (**cochez une seule réponse**)

- Oui (**complétez le tableau aux questions 9 et 10**)
- Non (**prenez à la question 11**)
- Je ne sais pas (**prenez à la question 11**)

9-10 : Indiquez les effets négatifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

9 : Inscrire les effets négatifs sur vous et les membres de votre ménage	10 : Quelle est l'importance de ces effets pour vous ou votre ménage?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11 : Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur votre municipalité ou localité? (**cochez une seule réponse**)

- Oui (**complétez le tableau aux questions 12 et 13**)
- Non (**prenez à la question 14**)
- Je ne sais pas (**prenez à la question 14**)

12-13 : Indiquez les effets positifs les plus importants sur votre municipalité ou localité et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

12 : Inscrire les effets positifs sur votre municipalité ou localité	13 : Quelle est l'importance de ces effets pour votre municipalité ou localité?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14 : Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur votre municipalité ou localité? (**cochez une seule réponse**)

- Oui (**complétez le tableau aux questions 15 et 16**)
- Non (**prenez la question 17**)
- Je ne sais pas (**prenez la question 17**)

15-16 : Indiquez les effets négatifs les plus importants sur votre municipalité ou localité et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

15 : Inscrire les effets négatifs sur votre municipalité ou localité	16 : Quelle est l'importance de ces effets pour votre municipalité ou localité?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17 : Est-ce que vous ou des membres de votre ménage connaissez des travailleurs du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec, ouvert en 2015 à Havre-Saint-Pierre?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

18 : A. Depuis son ouverture en 2015, les activités du centre administratif d'Hydro-Québec ont-elles eu des effets positifs sur votre municipalité ou localité? (**cochez une seule réponse**)

- Oui (**indiquez lesquels au point B**)
- Non (**prenez la question 19**)
- Je ne sais pas (**prenez la question 19**)

B. Quels sont ces effets positifs?

19 : A. Depuis son ouverture en 2015, les activités du centre administratif d'Hydro-Québec ont-elles eu des effets négatifs sur votre municipalité ou localité? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(indiquez lesquels au point B)**
- Non **(passez à la question 20)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 20)**

B. Quels sont ces effets négatifs?

20 : A. Avez-vous utilisé la route de la Romaine à des fins récréatives en 2016? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 22)**

B. Combien de fois avez-vous utilisé cette route en 2016? _____ fois

21 : Dans le cadre de quelles activités récréatives avez-vous utilisé la route de la Romaine en 2016? **(vous pouvez cocher plus d'une réponse)**

- Pour accéder à mon chalet
- Pour pratiquer des activités de chasse et/ou de pêche
- Pour pratiquer des activités de piégeage
- Pour pratiquer d'autres activités récréatives (balade en voiture ou en forêt, etc.)

22 : Saviez-vous qu'Hydro-Québec a versé aux municipalités de la Minganie des redevances (montant d'argent) depuis 2009 dans le cadre de la construction et de l'exploitation du complexe de la Romaine? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 24)**

23 : A. Pouvez-vous identifier des projets ou réalisations financés par les municipalités grâce aux redevances d'Hydro-Québec? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(mentionnez au point B jusqu'à trois projets ou réalisations)**
- Non **(passez à la question 24)**

B. Projet ou réalisation 1 : _____

Projet ou réalisation 2 : _____

Projet ou réalisation 3 : _____

24 : A. Avez-vous des désirs ou des attentes envers le complexe de la Romaine (construction et exploitation)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(indiquez lesquels au point B)**
- Non **(passez à la question 25)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 25)**

B. Quels sont ces désirs ou attentes?

25 : A. Avez-vous des préoccupations ou des inquiétudes envers le complexe de la Romaine (construction et exploitation)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui **(indiquez lesquelles au point B)**
- Non **(passez à la question 26)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 26)**

B. Quelles sont ces préoccupations ou inquiétudes?

26 : Globalement, comment évaluez-vous l'effet du complexe de la Romaine (construction et exploitation) sur la Minganie? **(cochez une seule réponse)**

- Très positif
- Positif
- Ni positif, ni négatif
- Négatif
- Très négatif
- Je ne sais pas

Section 2 : Votre qualité de vie

La réalisation du complexe de la Romaine a suscité certaines préoccupations de la part des Minganois à l'égard de leur qualité de vie. En effet, ceux-ci ont exprimé des inquiétudes sur les répercussions possibles du projet qui, selon eux, pourraient entraîner certains problèmes sociaux et aussi, affecter leur qualité de vie. La qualité de vie (bien-être global) comprend, notamment, comment vous appréciez votre occupation ou emploi, votre logement, votre situation financière, votre santé, vos relations avec les autres, l'environnement, l'accès à la culture, aux activités sportives, les loisirs, l'accès aux services, etc. Les questions de cette section concernent votre appréciation globale de votre propre qualité de vie ou celle de votre ménage et quelques-unes abordent des problématiques sociales.

27 : De manière générale, comment qualifiez-vous votre qualité de vie? **(cochez une seule réponse)**

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Aucunement satisfaisante
- Je ne sais pas

28 : A. Diriez-vous que depuis 2013 votre qualité de vie ... **(cochez une seule réponse)**

- S'est améliorée
- Est restée la même
- S'est détériorée
- Je ne sais pas **(passez à la question 29)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

29 : Diriez-vous que dans votre municipalité ou localité, vous vous sentez ... **(cochez une seule réponse)**

- Très en sécurité
- Assez en sécurité
- Peu en sécurité
- Aucunement en sécurité
- Je ne sais pas

30 : A. Diriez-vous que depuis 2013 votre sentiment de sécurité dans votre municipalité ou localité ...
(cochez une seule réponse)

- A augmenté
- Est resté le même **(passez à la question 31)**
- A diminué
- Je ne sais pas **(passez à la question 31)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

31 : Voici une définition qui peut être donnée des problèmes sociaux : problèmes sérieux liés par exemple à une dépendance aux drogues, au jeu compulsif ou à une consommation excessive d'alcool et qui ont des effets négatifs entre autres sur le travail, les études, la capacité à prendre soin de ses enfants ou qui ont entraîné un endettement.

Depuis 2013, diriez-vous que les problèmes sociaux dans votre municipalité ou localité ...
(cochez une seule réponse)

- Se sont améliorés **(passez à la question 34)**
- Sont demeurés stables **(passez à la question 34)**
- Se sont aggravés **(complétez le tableau aux questions 32 et 33)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 34)**

32-33 : Indiquez les problèmes sociaux les plus importants dans votre municipalité ou localité qui se sont aggravés depuis 2013 et pour quelles raisons ces derniers se sont aggravés.

32 : Inscrire les problèmes sociaux qui se sont aggravés depuis 2013	33 : Pour quelles raisons ces problèmes sociaux se sont-ils aggravés?

34 : En 2016, avez-vous cherché une place dans un service de garde pour votre enfant (en garderie, en milieu familial ou en centre de la petite enfance)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 36)**
- Je n'ai pas d'enfants en âge de fréquenter un service de garde **(passez à la question 36)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 36)**

35 : Si vous avez cherché une place dans un service de garde pour votre enfant en 2016, en avez-vous trouvé une? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non

36 : A. Diriez-vous que depuis 2013, la sécurité sur la route 138 en Minganie ... **(cochez une seule réponse)**

- S'est améliorée
- Est restée la même **(passez à la question 37)**
- S'est détériorée
- Je ne sais pas **(passez à la question 37)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

37 : A. Diriez-vous que depuis 2013, le niveau de circulation (nombre de véhicules) sur la route 138 en Minganie ... **(cochez une seule réponse)**

- A augmenté
- Est resté le même **(passez à la question 38)**
- A diminué
- Je ne sais pas **(passez à la question 38)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Section 3 : Qualité de vie dans votre municipalité ou localité

Les questions suivantes visent à savoir ce que vous pensez de la qualité de vie dans votre municipalité ou localité.

38 : A. Diriez-vous qu'en général, la qualité de vie dans votre municipalité ou localité est ... **(cochez une seule réponse)**

- Très bonne
- Bonne
- Ni bonne, ni mauvaise
- Mauvaise
- Très mauvaise
- Je ne sais pas **(passez à la question 39)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

39 : A. Diriez-vous que depuis 2013, la qualité de vie dans votre municipalité ou localité ... **(cochez une seule réponse)**

- S'est améliorée
- Est demeurée stable
- S'est détériorée
- Je ne sais pas **(passez à la question 40)**

B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

40 : A. Depuis 2013, avez-vous remarqué des changements dans la qualité des services offerts par votre Centre intégré de santé et de services sociaux (à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre ou dans un point de service ou un dispensaire)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 41)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 41)**

B. Quels changements avez-vous observés?

41 : A. Depuis 2013, avez-vous remarqué des changements dans les commerces dans votre municipalité ou localité? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 42)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 42)**

B. Quels changements avez-vous observés?

42 : A. D'ici 2019, pensez-vous que la qualité de vie dans votre municipalité ou localité ... **(cochez une seule réponse)**

- S'améliorera beaucoup
- S'améliorera légèrement
- Sera identique
- Se détériorera légèrement
- Se détériorera beaucoup
- Je ne sais pas **(passez à la question 43)**

B. Selon vous, qu'est-ce qui aura expliqué ce changement?

43 : En général, diriez-vous que les relations entre les Minganois de votre municipalité ou localité et les Innus des communautés voisines sont ... **(cochez une seule réponse)**

- Très bonnes
- Bonnes
- Ni bonnes, ni mauvaises
- Mauvaises
- Très mauvaises
- Ne s'applique pas, aucune relation
- Je ne sais pas

Section 4 : Marché immobilier

Les questions suivantes visent à mieux connaître la situation du marché immobilier en Minganie.

44 : Êtes-vous ... **(cochez une seule réponse)**

- Propriétaire **(passez à la question 47)**
- Locataire

45 : Depuis combien d'années êtes-vous locataire de votre logement actuel? **(cochez une seule réponse)**

- Moins de 2 ans
- De 2 à 5 ans
- De 6 à 10 ans
- Plus de 10 ans
- Je ne sais pas

46 : Comment qualifieriez-vous l'augmentation du coût de votre logement au cours de l'année 2016 par rapport aux augmentations que vous avez peut-être eues au cours des trois dernières années? **(cochez une seule réponse)**

- Forte augmentation
- Augmentation moyenne
- Faible augmentation
- Je n'ai pas eu d'augmentation de loyer en 2016
- Je ne sais pas

47 : Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché un logement à louer entre 2013 et 2016? **(cochez une seule réponse)**

Oui, précisez en quelle année : _____

Non **(passez à la question 50)**

Je ne sais pas **(passez à la question 50)**

48 : Si vous ou un autre membre de votre ménage avez été à la recherche d'un logement à louer entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne en avez trouvé un? **(cochez une seule réponse)**

Oui

Non, pour quelle(s) raison(s) principalement : _____

_____ **(passez à la question 50)**

49 : A. Si vous ou un autre membre de votre ménage avez trouvé un logement, est-ce que vous ou cette personne avez eu des difficultés à trouver ce logement? **(cochez une seule réponse)**

Oui

Non **(passez à la question 50)**

B. Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées?

50 : Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché à acheter une propriété résidentielle entre 2013 et 2016? **(cochez une seule réponse)**

Oui, précisez en quelle année : _____

Non **(passez à la question 53)**

Je ne sais pas **(passez à la question 53)**

51 : Si vous ou un autre membre de votre ménage avez été à la recherche d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne avez fait l'acquisition d'une propriété résidentielle après cette recherche? **(cochez une seule réponse)**

Oui

Non, pour quelle(s) raison(s) principalement : _____

_____ **(passez à la question 53)**

52 : A. Si vous ou un autre membre de votre ménage avez fait l'acquisition d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne avez eu des difficultés à trouver cette propriété?

Oui

Non **(passez à la question 53)**

B. Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées?

Section 5 : Profil du répondant

Les questions suivantes nous serviront à analyser les résultats du sondage.

53 : En 2008, dans quelle municipalité ou localité habitez-vous?

54 : En 2017, dans quelle municipalité ou localité habitez-vous?

55 : Depuis combien d'années habitez-vous dans la municipalité où vous habitez présentement?

Nombre d'années : _____

56 : Êtes-vous un homme ou une femme? **(cochez une seule réponse)**

Homme

Femme

57 : À quel groupe d'âge appartenez-vous? **(cochez une seule réponse)**

- 18-24 ans
- 25-44 ans
- 45-59 ans
- 60 ans et plus

58 : Quel est votre niveau de scolarité? **(cochez une seule réponse)**

- Primaire (7^e année ou moins)
- Secondaire non complété
- Secondaire complété de formation générale : diplôme d'études secondaires (DES)
- Secondaire complété de formation professionnelle : attestation d'études professionnelles (AEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Collégial (CÉGEP) de formation préuniversitaire ou de formation technique : diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC)
- Universitaire
- Aucune scolarité

59 : Quelle est votre occupation actuelle? **(cochez une seule réponse)**

- Travailleur à temps plein (30 heures et plus par semaine)
- Travailleur à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- Travailleur saisonnier
- Bénéficiaire de l'assurance-emploi, à la recherche d'un emploi
- Prestataire de l'aide sociale
- À la maison à temps plein
- Retraité
- Étudiant
- Autre, précisez : _____

60 : Est-ce que vous ou un membre de votre ménage travaillez pour Hydro-Québec? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non

61 : En vous incluant, combien de personnes vivent dans votre maison ou logement?

A. Nombre d'enfants de moins de 18 ans : _____

B. Nombre d'adultes : _____

62 : Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) pour l'année 2016? (**cochez une seule réponse**)

- Moins de 20 000 \$
- 20 000 \$ à 39 999 \$
- 40 000 \$ à 59 999 \$
- 60 000 \$ à 79 999 \$
- 80 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ et plus

Commentaires

63 : Si vous avez des commentaires ou des questions concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) ou ce sondage, nous vous invitons à nous en faire part dans ces lignes.

Nous vous remercions de votre collaboration!

N'oubliez pas de remplir le coupon ci-joint afin que nous puissions vous faire parvenir un cadeau pour vous remercier de votre participation.

V Comparaison entre les résultats des sondages 2010, 2013 et 2017

Sondages sur les impacts sociaux du complexe de la Romaine

Comparaison des résultats des sondages de 2010, 2013 et 2017

Pour le sondage de 2017, les résultats ont été pondérés et sont arrondis à l'unité. Ces arrondissements des données peuvent dans certains cas entraîner les écarts entre les données et leur sommation.

Section 1 : Projet de la Romaine

- 2010 1. A. Avez-vous vu ou entendu des informations concernant les travaux de construction du projet de la Romaine?
- 2013 1. A. Depuis 2009, avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant les travaux de construction du projet de la Romaine?
- 2017 1. Depuis 2013, avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n= 738	%
Oui	792	96	699	90	593	80
Non	24	3	60	8	130	18
Je ne sais pas	2	<0,5	4	1	9	1
Pas de réponse	4	<0,5	6	1	5	1

2010 1. B. Si oui, comment?

2013 1. B. Si oui, comment?

2017 2 Par quels moyens avez-vous pris connaissance, entendu, vu ou recherché des informations concernant le complexe de la Romaine (construction et exploitation) depuis 2013?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017		
Choix	n=792	%	Choix	n=699	%	Choix	n= 591	%
Journaux régionaux	621	78	Articles dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier et Le Nord-Est) Chroniques d'Hydro-Québec dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier et Le Nord-Est)	465	67	Articles dans les journaux régionaux (Le Nord-Côtier)	341	58
Radio communautaire Télévision communautaire	687	87	Télévision ou radio communautaire	475	68	Télévision ou radio communautaire	402	68
Dépliant d'Hydro-Québec	342	43	<i>Bulletin d'information Complexe Romaine</i> livré dans votre boîte aux lettres	454	65	<i>Bulletin d'information Complexe Romaine</i> livré dans votre boîte aux lettres	368	62
Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local	269	34	Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local	111	16	Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local	95	16
Site Internet d'Hydro-Québec	220	28	Site Internet d'Hydro-Québec	220	31	Site Internet d'Hydro-Québec	183	31
Ligne 1-800 d'Hydro-Québec	6	1	Ligne 1-800 d'Hydro-Québec	8	1	Ligne Relations avec le milieu d'Hydro-Québec	12	2
-	-	-	Visite du chantier du complexe de la Romaine	267	38	Visite du chantier du complexe de la Romaine	223	38
-	-	-	-	-	-	Compte Facebook d'Hydro-Québec	19	3
-	-	-	-	-	-	Médias sociaux (Facebook, Twitter)	140	24
-	-	-	-	-	-	Par des travailleurs du complexe de la Romaine	39	7
-	-	-	-	-	-	J'ai travaillé au complexe de la Romaine	28	5

- 2010 2. A. En 2009, de manière générale, est-ce que l'information diffusée par Hydro-Québec sur le projet de la Romaine vous satisfait?
- 2013 2. A. De manière générale, est-ce que l'information diffusée par Hydro-Québec sur le projet de la Romaine vous apparaît suffisante?
- 2017 4. A. De manière générale, est-ce que l'information diffusée par Hydro-Québec sur le complexe de la Romaine (construction et exploitation) vous apparaît suffisante?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017		
Choix	n=792	%	Choix	n=769	%	Choix	n=593	%
Beaucoup	83	10	Oui	456	59	Oui	413	69
Assez	410	52						
Un peu	226	29	Non	162	21	Non	73	12
Pas du tout	51	6						
Je ne sais pas	18	2	Je ne sais pas	76	10	Je ne sais pas	104	18
Pas de réponse	4	1	Pas de réponse	75	10	Pas de réponse	5	1

- 2010 2. B. Avez-vous des commentaires?
- 2013 2. B. Si non, pour quelles(s) raisons?
- 2017 4. B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Commentaires ou raisons	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=159	%	n=115	%	n=54	%
Information insuffisante sur le déroulement des travaux de construction	33	21	12	10	9	17
Manque de transparence, désinformation, information partielle, propagande	23	14	50	43	24	44
Souhaite plus d'information à la radio et à la télévision communautaire	23	14	-	<5	-	-
Information insuffisante sur les impacts environnementaux et sociaux du projet	17	11	19	17	2	4
Satisfait de l'information reçue	11	7	NA	NA	NA	NA
Manque d'information sur les emplois et l'octroi de contrats	-	<5	12	10	8	15
Souhaite plus d'information globale, utilisation d'autres moyens d'information	-	-	19	17	15	28

2010 4. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets positifs sur vous ou votre famille (conjoint(e), enfants, parents, frères, sœurs et leurs familles)?

2013 4. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets positifs sur vous ou votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)?

2017 5. Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur vous ou votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	226	28	166	22	149	20
Non	553	67	568	74	498	67
Je ne sais pas	32	4	27	3	81	11
Pas de réponse	11	1	8	1	11	2

Note : La comparaison des résultats des sondages doit tenir compte du fait qu'on demandait au répondant d'évaluer l'effet du projet sur sa famille en 2010 et sur son ménage en 2013 et 2017.

2010 4. B. Si oui, lesquels?

2013 4. B. Si oui, lesquels?

2017 6-7 Indiquez les effets positifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases : faible, moyenne et forte.

Effets positifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=205	%	n=118	%	n= 141	%	Importance	n	%
Création d'emplois	155	76	73	62	82	58	Forte	54	66
							Moyenne	21	26
							Faible	6	7
							Non qualifié	1	1
Hausse des revenus	19	9	14	12	10	7	Forte	4	40
							Moyenne	6	60
							Faible	0	0
Croissance de l'économie locale	18	9	13	11	11	8	Forte	6	50
							Moyenne	5	42
							Faible	1	8
Amélioration de l'accès au territoire (chemins, stationnement, activités)	-	-	11	9	45	32	Forte	25	56
							Moyenne	18	40
							Faible	2	4
Redevances, projets grâce aux redevances	-	-	7	6	14	10	Forte	9	69
							Moyenne	3	23
							Faible	1	8

2010 5. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets négatifs sur vous ou votre famille (conjoint(e), enfants, parents, frères, sœurs et leurs familles)?

2013 5. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets négatifs sur vous ou votre ménage?

2017 8 Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur vous ou votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	311	38	307	40	198	27
Non	470	57	422	55	467	63
Je ne sais pas	26	3	28	4	64	9
Pas de réponse	15	2	12	1	9	1

2010 5. B. Si oui, lesquels?

2013 5. B. Si oui, lesquels?

2017 9-10. Indiquez les effets négatifs les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases : faible, moyenne et forte.

Effets négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=303	%	n=285	%	n=195	%	Importance	n	%
Circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, détérioration de la route 138, bruit, vibrations, baisse du niveau de sécurité)	138	46	74	26	40	21	Forte	28	70
							Moyenne	12	30
							Faible	0	-
Hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	130	43	145	51	99	51	Forte	74	74
							Moyenne	19	19
							Faible	2	2
							Non qualifié	5	5
Insuffisance de logements, maisons et terrains disponibles	32	11	-	<5	2	1	Forte	1	50
							Moyenne	1	50
							Faible	0	-
Diminution de la qualité des services de santé et sociaux, commerciaux ou publics/infrastructures	-	<5	71	25	13	7	Forte	10	77
							Moyenne	3	23
							Faible	0	-
Manque de main-œuvre locale	-	-	31	11	4	2	Forte	1	25
							Moyenne	3	75
							Faible	0	-

Effets négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=303	%	n=285	%	n=195	%	Importance	n	%
Faible création d'emploi	-	<5	27	9	38	19	Forte	26	69
							Moyenne	5	13
							Faible	5	13
							Non qualifié	2	5
Coupures d'électricité	-	-	24	8	20	10	Forte	11	55
							Moyenne	8	40
							Faible	1	5
Perturbation des activités sur le territoire (chasse, pêche, villégiature, piégeage, etc.)	-	<5	17	6	10	5	Forte	4	40
							Moyenne	4	40
							Faible	1	10
							Non qualifié	1	10
Perturbation des activités de motoneige sur la Romaine	-	-	-	-	21	11	Forte	15	75
							Moyenne	4	20
							Faible	0	-
							Non qualifié	1	5

2010 6. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets positifs sur votre communauté?

2013 6. A. Depuis le début des travaux en 2009, selon vous, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets positifs sur votre municipalité ou localité?

2017 11. Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets positifs sur votre municipalité ou localité?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	429	52	373	48	333	45
Non	245	30	255	33	183	25
Je ne sais pas	137	17	127	17	212	29
Pas de réponse	11	1	14	2	9	1

2010 6. B. Si oui, lesquels?

2013 6. B. Si oui, lesquels?

2017 12-13. Indiquez les effets positifs les plus importants pour votre municipalité ou localité et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases : faible, moyenne et forte.

Effets positifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=397	%	n=286	%	n=306	%	Importance	n	%
Création d'emplois	184	46	61	21	73	24	Forte	33	45
							Moyenne	27	37
							Faible	10	14
							Non qualifié	3	4
Croissance de l'économie locale	177	45	51	18	9	6	Forte	3	16
							Moyenne	12	63
							Faible	4	21
Revitalisation de la municipalité (apports de nouveaux résidents, développement immobilier et projets divers, ajouts d'infrastructures de loisirs, culturelles, récréatives et municipales, amélioration ou construction de rues)	103	26	103	36	13	4	Forte	6	46
							Moyenne	4	31
							Faible	3	23
Redevances, subventions aux municipalités	-	<5	144	50	177	58	Forte	78	44
							Moyenne	79	45
							Faible	11	6
							Non qualifié	10	5
Amélioration de l'offre de loisirs, développement culturel et touristique	-	-	14	5	90	29	Forte	35	39
							Moyenne	32	36
							Faible	4	5
							Non qualifié	18	20

Effets positifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=397	%	n=286	%	n=306	%	Importance	n	%
Amélioration d'infrastructures et de bâtiments municipaux (casernes de pompier)	-	-	-	-	43	14	Forte	16	38
							Moyenne	11	26
							Faible	1	2
							Non qualifié	14	34
Construction du nouveau centre administratif	-	-	-	-	17	6	Forte	11	61
							Moyenne	6	33
							Faible	0	0
							Non qualifié	1	6

2010 7. A. Depuis le début des travaux en 2009, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets négatifs sur votre communauté?

2013 7. A. Depuis le début des travaux en 2009, selon vous, le projet de la Romaine a-t-il eu des effets négatifs sur votre municipalité ou localité?

2017 14. Depuis 2013, les activités du complexe de la Romaine (construction et exploitation) ont-elles eu des effets négatifs sur votre municipalité ou localité?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	414	50	383	50	263	36
Non	254	31	245	32	245	33
Je ne sais pas	139	17	125	16	212	29
Pas de réponse	15	2	16	2	18	2

2010 7. B. Si oui, lesquels?

2013 7. B. Si oui, lesquels?

2017 15-16. Indiquez les effets négatifs les plus importants pour votre municipalité ou localité et évaluez chacun de ces effets en cochant une des cases : faible, moyenne et forte.

Effets négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=399	%	n=352	%	n=253	%	Importance	n	%
Hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	178	45	151	43	85	34	Forte	69	81
							Moyenne	11	13
							Faible	2	2
							Non qualifié	3	4
Circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, détérioration de la route 138, bruit, vibrations, sécurité)	139	35	91	26	44	17	Forte	33	75
							Moyenne	7	16
							Faible	1	2
							Non qualifié	3	7
Insuffisance de logements, maisons, terrains disponibles	93	23	27	8	1	<0,5	Forte	1	100
							Moyenne	0	-
							Faible	0	-
Manque de main-d'œuvre locale	72	18	63	18	9	4	Forte	4	45
							Moyenne	3	33
							Faible	1	11
							Non qualifié	1	11

Effets négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=399	%	n=352	%	n=253	%	Importance	n	%
Augmentation de la population	25	6	-	<5	2	1	Forte	0	-
							Moyenne	1	50
							Faible	1	50
Faible création d'emplois dans la communauté	23	6	56	16	53	21	Forte	33	62
							Moyenne	12	24
							Faible	6	12
							Non qualifié	1	2
Impacts sur les commerces (diminution du service à la clientèle, manque de main-d'œuvre, fermeture, augmentation de la clientèle, faible disponibilité des produits)	20	5	57	16	18	7	Forte	12	70
							Moyenne	1	6
							Faible	0	0
							Non qualifié	4	24
Impacts sur les services publics (diminution des services, augmentation du temps d'attente, manque de places en garderie)(En 2017 : Diminution de la qualité des services offerts par le centre de santé)	17	<5	53	15	1	<0,5	Forte	1	100
							Moyenne	0	-
							Faible	0	-
Trop peu d'avantages, de retombées ou d'achats locaux	-	-	31	9	49	19	Forte	43	88
							Moyenne	4	8
							Faible	2	4
Mauvaise gestion des retombées monétaires (argent mal géré, manque de préparation des autorités locales)	-	-	18	5	21	8	Forte	16	77
							Moyenne	2	9
							Faible	2	9
							Non qualifié	1	5

Effets négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017				
	n=399	%	n=352	%	n=253	%	Importance	n	%
Faillite et fermeture de commerces et d'entreprises	-	-	-	-	35	14	Forte	27	77
							Moyenne	6	17
							Faible	1	3
							Non qualifié	1	3
Hausse de la valeur des propriétés	-	-	-	-	32	13	Forte	29	91
							Moyenne	3	9
							Faible	0	-
Décès au chantier	-	-	-	-	14	6	Forte	6	43
							Moyenne	8	57
							Faible	0	0

2010 8. A. Avez-vous des désirs ou des attentes envers le projet de la Romaine?

2013 8. A. Avez-vous des désirs ou des attentes envers le projet de la Romaine?

2107 24. A Avez-vous des désirs ou des attentes envers le complexe de la Romaine (construction et exploitation)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	437	53	373	49	269	36
Non	295	36	326	42	325	44
Je ne sais pas	76	9	54	7	129	18
Pas de réponse	14	2	16	2	15	2

2010 8. B. Si oui, lesquels?

2013 8. B. Si oui, lesquels?

2017 24. B Quels sont ces désirs ou attentes?

Désirs ou attentes	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=419	%	n=349	%	n=265	%
Création d'emplois et embauche de main-d'œuvre locale	126	30	161	46	134	51
Revitalisation de la municipalité (apports de nouveaux résidents, développement immobilier et projets divers, nouveaux commerces, services et infrastructures, amélioration ou construction de rues)	102	24	46	13	17	6
Utilisation de la route de la Romaine, ouverture de l'arrière-pays	38	9	26	7	40	15
Retombées économiques locales	34	8	46	13	30	11
Minimiser les impacts sur l'environnement	34	8	19	5	17	6
Minimiser les impacts de l'augmentation de la circulation sur la route 138	26	6	-	<5	0	-
Responsabilité sociale d'Hydro-Québec envers les communautés (respect des engagements, implication dans la communauté)	21	5	48	14	14	5
Retombées positives après le projet	-	-	28	8	7	3
Baisse du coût d'électricité	-	-	27	8	23	9
Nouvelles infrastructures / équipements / entretien pour faciliter les déplacements à motoneige (passerelle près de la route 138)	-	-	-	-	15	6

2010 9. A. Avez-vous des préoccupations ou des inquiétudes envers le projet de la Romaine?

2013 9. A. Avez-vous des préoccupations ou des inquiétudes envers le projet de la Romaine?

2017 25. A Avez-vous des préoccupations ou des inquiétudes envers le complexe de la Romaine?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	396	48	339	44	241	33
Non	352	43	340	44	376	51
Je ne sais pas	59	7	70	9	101	14
Pas de réponse	15	2	20	3	19	2

2010 9. B. Si oui, lesquelles?

2013 9. B. Si oui, lesquelles?

2017 25. B. Quelles sont ces préoccupations ou inquiétudes?

Préoccupations ou inquiétudes	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=376	%	n=314	%	n=233	%
Préoccupations environnementales (changement climatique, saumon, flore, taux de mercure dans les poissons, faune, paysage)	141	38	125	40	111	48
Circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, bruit, vibrations, dégradation de l'état de la route, sécurité)	66	18	21	7	7	3
Après-projet et répercussions à long terme	38	10	69	22	36	15
Augmentation de la population, achalandage dans les services et commerces	25	7	-	<5	-	-
Hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	23	6	-	<5	-	<0,5
Diminution du sentiment de sécurité	22	6	-	<5	-	<0,5
Création d'emplois	20	5	62	20	37	16
Enrichissement du Québec, pertinence du projet	-	-	28	9	10	4
Retombées économiques pour la Minganie	-	<5	22	7	8	3
Impacts sociaux (hausse de la consommation de drogue, effets sur la santé, conflits dans les communautés, perte de qualité de vie) En 2017 : suppression d'effets sur la santé et de perte de la qualité de vie, ajout de violence	-	<5	20	6	9	4
Non-respect des engagements, manque de transparence et d'intérêt pour les localités de la part d'Hydro-Québec	-	-	20	6	14	6
Préoccupations pour les activités, les territoires de chasse et de pêche, l'accès au territoire	-	<5	18	6	13	6
Amélioration des mesures de sécurité au chantier	-	-	-	-	24	10

2013 10. A. Globalement, comment évaluez-vous l'effet du projet du complexe de la Romaine sur la Minganie?

2017 26. Globalement, comment évaluez-vous l'effet du projet du complexe de la Romaine (construction et exploitation) sur la Minganie?

Choix	Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=769	%	n=738	%
Très positif	62	8	49	7
Positif	226	29	272	37
Ni positif, ni négatif	218	28	226	30
Négatif	138	18	83	11
Très négatif	57	8	52	7
Je ne sais pas	61	8	50	7
Pas de réponse	7	1	7	1

Section 2 : Votre qualité de vie

2010 11. A. Êtes-vous satisfait de votre qualité de vie?

2013 12. A. De manière générale, comment qualifiez-vous votre qualité de vie?

2017 27 De manière générale, comment qualifiez-vous votre qualité de vie?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017		
Choix	n=822	%	Choix	n=769	%	Choix	n=738	%
Très satisfait	260	31	Très satisfaisante	176	23	Très satisfaisante	161	22
Satisfait	453	55	Satisfaisante	445	58	Satisfaisante	468	64
Peu satisfait	73	9	Peu satisfaisante	71	9	Peu satisfaisante	69	9
Aucunement satisfait	15	2	Aucunement satisfaisante	21	3	Aucunement satisfaisante	14	2
Je ne sais pas	14	2	Je ne sais pas	40	5	Je ne sais pas	18	2
Pas de réponse	7	1	Pas de réponse	16	2	Pas de réponse	8	1

2010 15. A. Vous sentez-vous en sécurité dans votre communauté?

2013 16. A. Diriez-vous que dans votre municipalité ou localité, vous vous sentez :

2017 29 Diriez-vous que dans votre municipalité ou localité, vous vous sentez...

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Très en sécurité	338	41	283	37	192	26
Assez en sécurité	415	50	394	51	473	64
Peu en sécurité	47	6	53	7	35	5
Aucunement en sécurité	9	1	4	1	8	1
Je ne sais pas	7	1	27	3	21	3
Pas de réponse	6	1	8	1	9	1

2010 19. En 2009, avez-vous eu des difficultés à obtenir une place dans un service de garde pour votre enfant (en garderie, en milieu familial ou centre de la petite enfance)?

2013 21. A. En 2012, avez-vous cherché une place dans un service de garde pour votre enfant (en garderie, en milieu familial ou en centre de la petite enfance)?

2017 34. En 2016, avez-vous cherché une place dans un service de garde pour votre enfant (en garderie, en milieu familial ou en centre de la petite enfance)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	75	9	57	7	33	4
Non	106	13	82	11	488	66
Je n'ai pas d'enfants en âge de fréquenter un service de garde	610	74	627	82	196	27
Je ne sais pas	5	1	1	0	8	1
Pas de réponse	26	3	2	0	14	2

2013 21 B. Avez-vous trouvé une place dans un service de garde pour votre enfant?

2017 35 Si vous avez cherché une place dans un service de garde pour votre enfant, en avez-vous trouvé une?

Choix	Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=57	%	n=33	%
Oui	27	47	23	70
Non	29	51	10	30
Pas de réponse	1	2	0	0

2010 22. A. Selon vous, depuis 2008, y a-t-il eu des changements en ce qui concerne la route 138?

2013 24. A. Depuis 2010, avez-vous observé des changements en ce qui concerne la sécurité, la circulation ou l'état de la route 138 en Minganie?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013	
	n=822	%	n=769	%
Oui	638	77	619	80
Non	106	13	99	13
Je ne sais pas	71	9	44	6
Pas de réponse	7	1	7	1

2017 36. A Diriez-vous que depuis 2013, la sécurité sur la route 138 en Minganie...

Sécurité sur la route 138	Répondants 2017	
	n=738	%
S'est améliorée	66	9
Est restée la même	267	36
S'est détériorée	338	46
Je ne sais pas	56	8
Pas de réponse	11	1

2017 37. A Diriez-vous que depuis 2013, le niveau de circulation (nombre de véhicules) sur la route 138 en Minganie...

Niveau de circulation sur la route 138	Répondants 2017	
	n=738	%
A augmenté	549	74
Est resté le même	88	12
A diminué	20	3
Je ne sais pas	74	10
Pas de réponse	7	1

2010 22. A. Si oui, lesquels?

2013 24. A. Si oui, lesquels?

Changements négatifs	Répondants 2010		Répondants 2013	
	n=458	%	n=551	%
Augmentation de la circulation en général	211	46	200	36
Diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, etc.)	195	43	283	51
Augmentation de la circulation de véhicules lourds	145	32	295	54
Diminution du niveau de sécurité	60	13	123	22
Vitesse excessive des véhicules	31	7	62	11
Vitesse excessive des véhicules lourds	-	<5	74	13
Dérangement causé par le bruit, les vibrations	-	<5	31	6
Non-respect de la limite de 50 km/h dans les villages	-	<5	25	5

Changements positifs	Répondants 2010		Répondants 2013	
	n=101	%	n=39	%
Travaux d'amélioration de la route 138	101	100	31	79
Amélioration de la sécurité	-	<5	9	23

2017 36. B Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une détérioration de la sécurité sur la route 138	Répondants 2017	
	n=311	%
Augmentation de la circulation de véhicules lourds	215	69
Diminution de la qualité de la route (état de la chaussée, des ponts, entretien, etc.)	117	38
Augmentation de la circulation non spécifiée	81	26
Vitesse excessive des véhicules lourds	41	13
Lié à la circulation du projet	24	8
Vitesse excessive des véhicules non spécifiés	22	7

Raisons expliquant une amélioration de la sécurité sur la route 138	Répondants 2017	
	n=34	%
Travaux d'amélioration de la route 138	24	71
Amélioration de la sécurité (surveillance routière / signalisation)	9	26
Meilleur entretien de la route en hiver	4	12
Diminution de la circulation de véhicules lourds	1	3

2017 37. B Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant une diminution de la circulation sur la route 138	Répondants 2017	
	n=13	%
Diminution des activités au chantier de la Romaine	10	77
Conditions météorologiques	2	15
Diminution du transport de véhicules lourds	2	15

Raisons expliquant une augmentation de la circulation sur la route 138	Répondants 2017	
	n=358	%
Uniquement liée à la circulation du projet	165	46
Transport de véhicules lourds	156	44
Déplacements des travailleurs	117	33

Section 3 : Qualité de vie dans votre municipalité ou localité

2010 23. A. Diriez-vous qu'en général la qualité de vie de votre communauté est :

2013 25. A. Diriez-vous qu'en général la qualité de vie dans votre municipalité ou localité est :

2017 38. A. Diriez-vous qu'en général la qualité de vie dans votre municipalité ou localité est...

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Très bonne	173	21	181	23	96	13
Bonne	473	57	431	56	406	55
Ni bonne, ni mauvaise	138	17	113	14	162	22
Mauvaise	24	3	14	2	32	4
Très mauvaise	5	1	4	1	10	2
Je ne sais pas	6	1	22	3	31	4
Pas de réponse	3	<5	4	1	0	-

2010 23. B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

2013 25. B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

2017 38. B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=445	%	n=282	%	n=153	%
Raisons expliquant une bonne qualité de vie						
Qualité de vie associée à un petit village	129	29	79	28	55	36
Avoir un emploi et/ou de bons revenus	71	16	32	11	13	8
Qualité de l'environnement, proximité de la nature et beauté de l'endroit	44	10	40	14	31	20
Bon tissu social	34	8	48	17	27	18
Sentiment de sécurité	30	7	18	6	22	14
Pratique d'activités récréatives (plein air, chasse, pêche, navigation, motoneige, quad, camping)	26	6	-	<5	10	7
Bonne desserte en commerces et services	23	5	25	9	23	15
Raisons expliquant une moins bonne qualité de vie						
Manque de services de santé et sociaux, commerciaux et publics d'activités sociales, culturelles et sportives	59	13	46	16	16	41
Coût de la vie élevé (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	24	5	-	<5	13	33
Circulation sur la route 138	-	<5	15	5	1	3

2010 24. A. Diriez-vous qu'au cours des cinq dernières années, la qualité de vie de votre communauté :

2013 26. A Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la qualité de vie dans votre municipalité ou localité :

2017 39. A Diriez-vous que depuis 2013, la qualité de vie dans votre municipalité ou localité...

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017	
Choix	n=822	%	Choix	n=769	%	n=738	%
A augmenté	141	17	S'est améliorée	99	13	64	8
Est stable	487	59	Est demeurée stable	387	50	406	55
A diminué	150	18	S'est détériorée	218	28	183	25
Je ne sais pas	36	5	Je ne sais pas	59	8	80	11
Pas de réponse	8	1	Pas de réponse	6	1	5	1

2010 24. B. Pour quelle(s) raison(s) principalement?

2013 26. B Pour quelle(s) raison(s) principalement?

2017 39. B Pour quelle(s) raison(s) principalement?

Raisons expliquant l'amélioration de la qualité de vie	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=79	%	n=62	%	n=41	%
Amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus)	35	44	17	27	12	29
Nouveaux équipements et infrastructures de loisirs, récréatifs, culturels et municipaux	22	28	30	48	24	59
Apport de nouveaux résidents	16	20	6	10	0	-
Nouveaux commerces	7	9	-	<5	0	-
Retombées du projet de la Romaine	-	<5	10	16	7	17
Dynamisme et implication des gens	-	<5	4	6	3	7
Bonne gestion municipale	-	-	3	5	2	5
Raisons expliquant la diminution/détérioration de la qualité de vie	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=126	%	n=180	%	n=156	%
Diminution ou manque de commerces et services commerciaux et liés à la santé (incluant fermeture, manque de personnel, temps d'attente plus élevé)	31	25	70	39	40	26
Hausse du coût de la vie (loyers, maisons, denrées, taxes, matériaux)	25	20	46	26	24	15
Diminution de la population	18	14	12	7	17	11
Augmentation de la population	17	13	13	7	0	0
Circulation routière (augmentation du trafic, vitesse excessive, détérioration de la route 138, bruit, vibrations)	17	13	31	17	11	7
Manque de main-d'œuvre locale	11	9	23	13	0	-
Répercussions négatives du projet de la Romaine	9	7	17	9	4	3
Dégradation du tissu social (tensions sociales, faible implication)	-	-	15	8	5	3
Manque d'emplois locaux	-	<5	11	6	58	37
Problèmes sociaux (drogue, santé mentale, endettement, vol, agression)	-	-	10	6	6	4

Problèmes de gouvernance et de gestion municipale	-	<5	9	5	1	1
---	---	----	---	---	---	---

2010 26. A. Depuis 2008, avez-vous remarqué une différence dans la qualité des services offerts par votre centre de santé et de services sociaux (à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre ou au CLSC)?

2013 28. A. Depuis 2010, avez-vous remarqué des changements dans la qualité des services offerts par votre centre de santé et de services sociaux (à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre ou au CLSC)?

2017 40. A. Depuis 2013, avez-vous remarqué des changements dans la qualité des services offerts par votre Centre intégré de santé et de services sociaux (à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre ou dans un point de service ou un dispensaire)?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Oui	233	29	357	47	213	29
Non	479	58	316	41	403	54
Je ne sais pas	100	12	87	11	110	15
Pas de réponse	10	1	9	1	12	2

2010 26. B. Si oui, lesquels?

2013 28. B Si oui, lesquels?

2017 40. B Quels changements avez-vous observés?

Changements	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=222	%	n=317	%	n=197	%
Manque de personnel	54	24	-	<5	18	9
Délai d'attente plus long à l'urgence	52	23	141	44	73	37
Diminution ou manque des services offerts (transfert de services à Sept-Îles, services aux personnes âgées, services d'échographie, services de mammographie, etc.)	39	18	126	40	87	44
Augmentation de la clientèle (achalandage)	30	14	84	26	29	15
Heures d'ouverture restreintes à l'urgence	26	12	-	<5	4	2
Difficulté ou long délai pour l'obtention d'un rendez-vous (médecin de famille ou spécialiste)	22	10	39	12	13	7
Diminution de la qualité du service offert (approche et accueil plus impersonnels)	17	8	17	5	0	-
Manque de ressources (chambres, lits)	16	7	-	<5	0	0
Changements associés à la présence des travailleurs du complexe de la Romaine	3	1	20	6	8	4

2010 29. A. Dans les prochaines années (5 ans) pensez-vous que la qualité de vie dans votre communauté sera :

2013 30. A. Dans les trois prochaines années pensez-vous que la qualité de vie dans votre municipalité ou localité :

2017 42. A D'ici 2019, pensez-vous que la qualité de vie dans votre municipalité ou localité...

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017	
Choix	n=822	%	Choix	n=769	%	n=738	%
Beaucoup améliorée	24	3	S'améliorera beaucoup	25	3	9	1
Améliorée	235	29	S'améliorera légèrement	181	24	110	15
Identique	254	31	Sera identique	276	36	260	35
Détériorée	133	16	Se détériorera légèrement	113	15	164	22
Beaucoup détériorée	21	2	Se détériorera beaucoup	26	3	66	9
Je ne sais pas	149	18	Je ne sais pas	139	18	121	17
Pas de réponse	6	1	Pas de réponse	9	1	8	1

2010 29. B. Selon vous, qu'est-ce qui aura changé?

2013 30. B. Selon vous, qu'est-ce qui aura contribué à ce changement?

2017 42. B Selon vous, qu'est-ce qui aura expliqué ce changement?

Éléments qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=155	%	n=97	%	n=61	%
Ajouts d'infrastructures et équipements de loisirs, culturels et récréatifs (piscine, salle de spectacle, internet)	58	37	28	29	22	36
Amélioration de la situation économique des individus (emplois, revenus)	42	27	20	21	5	8
Apport de nouveaux résidents	35	23	13	13	0	-
Développement immobilier et projets divers	26	17	5	5	0	-
Redevances accordées aux municipalités, retombées du projet	13	8	23	24	9	15
Amélioration des infrastructures, garderies, sécurité, réseau routier, égout, aqueduc, etc.	13	8	-	<5	4	7
Nouveaux commerces	9	6	-	<5	1	2
Implication des gens (initiatives, respect, sensibilisation)	-	-	17	18	3	5
Bonne gestion de la part des autorités municipales	-	-	10	10	2	3
Croissance d'autres secteurs d'activités (tourisme, exploitation forestière, pétrolière)	-	<5	5	5	1	2
Amélioration ou maintien des services	-	-	-	-	6	10
Fin du chantier de la Romaine	-	-	-	-	4	7

Éléments qui entraîneront une détérioration de la qualité de vie	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=140	%	n=108	%	n=146	%
Détérioration du tissu social (diminution de l'entraide, de l'esprit communautaire, du sentiment d'appartenance)	49	35	12	11	2	1
Augmentation des problèmes sociaux (drogues, alcool, vols, pauvreté, délinquance, endettement)	27	19	15	14	9	6
Perte de la qualité de vie associée à un petit village (tranquillité, liberté, sécurité)	24	17	13	12	0	-
Hausse du coût de la vie	23	16	7	6	4	3
Diminution des services	23	16	9	8	16	11
Exode des jeunes, diminution de la population, vieillissement de la population	14	10	14	13	33	23
Effets du projet de la Romaine incluant ceux liés à la fin du chantier	-	<5	29	27	23	16
Manque d'emploi local	-	<5	15	14	47	32
Développement trop rapide, manque de planification, mauvaise gestion municipale	-	-	8	7	5	3
Diminution des activités de RTFT	-	-	-	-	38	26
Ralentissement économique	-	-	-	-	15	10
Fermeture de commerces et d'entreprises	-	-	-	-	10	7
Grande quantité de maisons à vendre / Perte de valeur mobilière	-	-	-	-	9	6

2010 30. En général, diriez-vous que les relations entre les Minganois de votre communauté et les Innus de la communauté voisine sont :

2013 31. En général, diriez-vous que les relations entre les Minganois de votre municipalité ou localité et les Innus de la communauté voisine sont :

2017 43. En général, diriez-vous que les relations entre les Minganois de votre municipalité ou localité et les Innus des communautés voisines sont...

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Très bonnes	104	13	95	12	91	12
Bonnes	387	47	375	49	404	55
Ni bonnes, ni mauvaises	201	24	209	27	164	22
Mauvaises	25	3	19	3	18	3
Très mauvaises	4	<0,5	6	1	5	1
Ne s'applique pas, aucune relation	37	5	24	3	18	2
Je ne sais pas	55	7	34	4	30	4
Pas de réponse	9	1	7	1	8	1

Section 4 : Marché immobilier

2010 32. Êtes-vous...

2013 32. Êtes-vous...

2017 44. Êtes-vous...

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Propriétaire	704	86	653	85	618	84
Locataire (passez à la question 34)	111	13	112	14	111	15
Pas de réponse	7	1	4	1	9	1

2010 34. Depuis combien d'année êtes-vous locataire de votre logement actuel?

2013 34. Depuis combien d'année êtes-vous locataire de votre logement actuel?

2017 45. Depuis combien d'année êtes-vous locataire de votre logement actuel?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017	
Choix	n=111	%	Choix	n=112	%	n=111	%
Moins de 2 ans	38	34	Moins de 2 ans	28	25	50	45
De 2 à 5 ans	18	16	De 2 à 5 ans	29	26	23	21
De 6 à 10 ans	21	19	De 6 à 10 ans	19	17	15	14
11 ans et plus	25	23	Plus de 10 ans	30	27	18	16
Je ne sais pas	3	3	Je ne sais pas	2	2	1	1
Pas de réponse	6	5	Pas de réponse	4	3	3	3

2010 35. Comment qualifieriez-vous l'augmentation du coût de votre loyer au cours de l'année 2009 par rapport aux 5 dernières années?

2013 35. A. Comment qualifieriez-vous l'augmentation du coût de votre loyer au cours de l'année 2012 par rapport aux trois dernières années?

2017 46. Comment qualifieriez-vous l'augmentation du coût de votre loyer au cours de l'année 2016 par rapport aux augmentations que vous avez peut-être eues au cours des trois dernières années?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017	
Choix	n=111	%	Choix	n=112	%	n=111	%
Forte	24	22	Forte augmentation	28	25	16	15
Moyenne	26	24	Augmentation moyenne	19	17	15	14
Faible	7	6	Faible augmentation	17	15	23	21
Je n'ai pas eu d'augmentation de loyer	37	33	Je n'ai pas eu d'augmentation de loyer	31	28	40	36
Je ne sais pas	8	7	Je ne sais pas	5	4	15	13
Pas de réponse	9	8	Pas de réponse	12	11	2	1

2013 36. A. Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché un logement (achat ou location) en 2011 ou 2012? (1)

2017 47. Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché un logement à louer entre 2013 et 2016?

2017 50. Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) avez cherché à acheter une propriété résidentielle entre 2013 et 2016?

Choix	Répondants 2013		Répondants 2017		
	n=112	%	Catégorie	N = 738	%
Oui	27	24	Logement	93	13
			Résidence	141	19
Non	74	66	Logement	621	84
			Résidence	571	77
Je ne sais pas	4	4	Logement	5	1
			Résidence	7	1
Pas de réponse	7	6	Logement	19	2
			Résidence	19	3

En 2013, la question avait seulement été posée aux locataires.

2013 36. B. Si oui, avez-vous trouvé un logement?

2017 48. Si vous ou un membre de votre ménage avez été à la recherche d'un logement à louer entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne en avez trouvé un?

2017 51. Si vous ou un membre de votre ménage avez été à la recherche d'une propriété résidentielle entre 2013 et 2016, est-ce que vous ou cette personne avez fait l'acquisition d'une propriété résidentielle après cette démarche?

Choix	Répondants 2013		Répondants 2017		
	n=27	%		n	%
Oui	16	59	Logement (n=93)	66	71
			Résidence (n=141)	116	82
Non	11	41	Logement (n=93)	25	27
			Résidence (n=141)	25	18

2013 36. C. Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement?

2017 48. (logement) Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement?

2017 51. (résidence) Si non, pour quelle(s) raison(s) principalement?

Difficultés	Répondants 2013		Répondants 2017		
	n=12	%		n	%
Manque de disponibilité, rareté	6	50	Logement (n=24)	4	17
			Résidence (n=24)	7	29
Coût trop élevé	6	50	Logement (n=24)	23	96
			Résidence (n=24)	22	92

Section 5 : Profil du répondant

2013 37. En 2008, dans quelle municipalité habitiez-vous?

2017 53. En 2008, dans quelle municipalité ou localité habitiez-vous?

Municipalité	Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=769	%	n= 738	%
Havre-Saint-Pierre	441	57	376	51
Longue-Pointe-de-Mingan	64	8	58	8
Aguanish	51	7	50	7
Rivière-au-Tonnerre	38	5	29	4
Rivière-Saint-Jean	37	5	29	4
L'Île-d'Anticosti	24	3	22	3
Natashquan	22	3	29	4
Baie-Johan-Beetz	19	3	15	2
Autre municipalité de la Côte-Nord	15	2	28	4
Municipalité d'une autre région que la Côte-Nord	54	7	91	12
Pas de réponse	4	<5	13	1

2010 39. Depuis quelle année habitez-vous dans votre municipalité?

2013 38. Depuis quelle année habitez-vous dans votre municipalité ou votre localité?

2017 55. Depuis combien d'années habitez-vous dans la municipalité où vous habitez présentement?

Nombre d'année	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n= 738	%
Moins de 5 ans	79	10	67	9	99	13
5 à 9 ans	50	6	63	8	52	7
10 ans et plus	683	83	627	82	572	78
Pas de réponse	10	1	12	1	15	2

2010 Municipalité de résidence des répondants.

2013 Municipalité de résidence des répondants.

2017 54 En 2017, dans quelle municipalité ou localité habitez-vous?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n= 738	%
Havre-Saint-Pierre	485	59	484	63	469	64
Longue-Pointe-de-Mingan	77	9	76	10	74	10
Aguanish	61	7	55	7	50	7
Rivière-au-Tonnerre	48	6	41	5	35	5
Rivière-Saint-Jean	39	5	40	5	32	4
Natashquan	39	5	24	3	32	4
L'Île-d'Anticosti	33	4	27	3	29	4
Baie-Johan-Beetz	21	3	22	3	18	2
Pas de réponse	19	2	-	-	-	-

2010 40. Sexe du répondant

2013 39. Quel est le sexe de la personne qui a rempli le questionnaire?

2017 56. Êtes-vous un homme ou une femme?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Homme	439	53	411	54	372	50
Femme	377	46	356	46	366	50
Pas de réponse	6	1	2	<0,5	-	-

2010 41. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

2013 40. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

2017 57. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
18-24 ans	18	2	7	1	55	8
25-44 ans	210	26	167	22	206	28
45-59 ans	330	40	277	36	229	31
60 ans et plus	262	32	317	41	247	33
Pas de réponse	2	<0,5	1	<0,5	-	-

2010 42. Quel est votre diplôme le plus élevé obtenu?

2013 41. Quel est votre niveau de scolarité?

2017 58. Quel est votre niveau de scolarité?

Répondants 2010			Répondants 2013			Répondants 2017		
Choix	n=822	%	Choix	n=769	%	Choix	n=738	%
Aucun diplôme	144	18	Aucune scolarité	2	<0,5	Aucune scolarité	4	1
			Primaire (7 ^e année ou moins)	73	9	Primaire (7 ^e année ou moins)	43	6
			Secondaire non complété	170	22	Secondaire non complété	126	17
Secondaire général	242	29	Secondaire complété de formation générale ou professionnelle	233	31	Secondaire complété de formation générale : diplôme d'études secondaires (DES)	110	15
Secondaire de formation professionnelle	175	21				Secondaire complété de formation professionnelle : attestation d'études professionnelles (AEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), diplôme d'études professionnelles (DEP)	179	24
Collégial (CÉGEP)	131	16	Collégial (CÉGEP) de formation pré-universitaire, de formation technique, certificats (CEP), attestations (ASP), diplômes de perfectionnement (DEP)	167	22	Collégial (CÉGEP) de formation préuniversitaire ou de formation technique : diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC)	158	21
Universitaire	125	15	Universitaire	116	15	Universitaire	114	15
-	-	-	Je ne sais pas	3	<0,5	-	-	-
Pas de réponse	5	1	Pas de réponse	5	1	Pas de réponse	5	1

2010 43. Quelle est votre occupation actuelle?

2013 42. Quelle est votre occupation actuelle?

2017 59. Quelle est votre occupation actuelle?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017		
	n=822	%	n=769	%	Choix	n=738	%
Travailleur à temps plein (plus de 30 heures par semaine)	324	39	306	40	Travailleur à temps plein (30 heures et plus par semaine)	318	43
Travailleur à temps partiel (30 heures et moins par semaine)	57	7	38	5	Travailleur à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	41	6
Travailleur saisonnier	107	13	82	11	Travailleur saisonnier	85	12
Sans emploi, à la recherche d'un emploi	33	4	26	3	Bénéficiaire de l'assurance emploi, à la recherche d'un emploi	50	7
					Prestataire de l'aide sociale	8	1
À la maison à temps plein	24	3	31	4	À la maison à temps plein	16	2
Retraité	271	33	279	36	Retraité	210	28
Étudiant	3	<0,5	1	<0,5	Étudiant	7	1
Pas de réponse	3	<0,5	6	1	Pas de réponse	1	<0,5
-	-	-	-	-	Autres	1	<0,5

2010 44. En vous incluant, combien de personnes vivent dans la maison ou le logement?

2013 43. En vous incluant, combien de personnes vivent dans votre maison ou logement?

2017 61. En vous incluant, combien de personnes vivent dans votre maison ou logement?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
1	134	16	160	21	162	22
2	352	43	370	48	335	45
3	152	19	114	15	89	12
4	117	14	88	11	105	14
5	31	4	24	3	26	4
6 et plus	17	2	8	1	6	1
Pas de réponse	19	2	5	1	13	2

2010 45. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage pour l'année 2009?

2013 44. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) pour l'année 2012?

2017 62. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) pour l'année 2016?

Choix	Répondants 2010		Répondants 2013		Répondants 2017	
	n=822	%	n=769	%	n=738	%
Moins de 20 000 \$	110	13	66	9	63	8
20 000 \$ à 39 999 \$	189	23	176	23	159	22
40 000 \$ à 59 999 \$	187	23	157	20	166	23
60 000 \$ à 79 999 \$	118	14	115	15	104	14
80 000 \$ à 99 999 \$	86	11	89	12	74	10
100 000 \$ et plus	108	13	141	18	139	19
Pas de réponse	24	3	25	3	32	4

C Enquête auprès des acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre de 2013 à 2015

Tableau C-1 : Nouveaux propriétaires de résidences à Havre-Saint-Pierre selon leurs employeurs - 2013 à 2015

Employeurs	Nombre de propriétaires
Hydro-Québec et complexe de la Romaine	
Hydro-Québec Production	13 ^a
Hydro-Québec Distribution	1
Hydro-Québec TransÉnergie	1
EBC Neilson, Dexter et Pomerleau	4
Sous-total Hydro-Québec et complexe de la Romaine	19
Ministères, services publics et organismes communautaires	
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie	6
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	1
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	2
MRC de Minganie	1
Parcs Canada	1
Radio/télévision communautaire	1
Sûreté du Québec	11
Sous-total ministères, services publics et organismes communautaires	23
Rio Tinto Fer et Titane (RTFT)	21
Entreprises privées	
Alimentation Jako	1
Ambulances Porlier	1
Apic Solution	1
Basque Électrique et fils	1
Camionneur artisan	1
Construction M-Tech	1
Dépanneur des Îles	1
Entreprise Romain Boudreau	1
Groupe Conseil TDA	1
Pêcheur commercial	3
Sous-total entreprises privées	12
Retraités	2
Arrêts de travail	3
Total	80
a : 10 propriétaires provenant de l'enquête auprès des acquéreurs de résidences à Havre-Saint-Pierre et trois de l'enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec.	



Complexe de la Romaine

Suivi environnemental 2014-2015 – Milieu minganois – Incidences sociales

Enquête auprès des acquéreurs de résidences en 2013, 2014 et 2015

Nom du répondant : _____

Adresse : _____

Information sur la propriété acquise

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Nouvelle construction - résidence | <input type="checkbox"/> Nouvelle construction - maison mobile |
| <input type="checkbox"/> Achat d'une résidence existante | <input type="checkbox"/> Achat d'une maison mobile existante |

Questions

1. En quelle année avez-vous fait l'acquisition de votre résidence?

- 2013 2014 2015 Autre année (précisez) _____

2. Quel était votre lieu de résidence avant l'achat de votre résidence actuelle?

- Havre-Saint-Pierre
 Autre municipalité (précisez) _____

3. Pour quelle raison avez-vous acheté votre résidence actuelle?

- Nouvel emploi
 Opportunité d'achat
 Besoin d'espace additionnel
 Autres (précisez) _____

4. L'achat de votre résidence à Havre-Saint-Pierre est-il lié, directement ou indirectement, au complexe de la Romaine?

Non

Oui (précisez le lien avec le complexe de la Romaine) (exploitation des aménagements, travail au chantier, pour un fournisseur du chantier, autres)

5. Quelle est l'occupation de chacune des personnes demeurant dans votre résidence (travailleurs du complexe de la Romaine exploitation ou construction, Rio Tinto Fer et Titane, autres)?

ADULTE	Hydro-Québec Production	Hydro-Québec Distribution	Hydro-Québec TransÉnergie	Hydro-Québec Chantier de la Romaine (construction)	Autre employeur (également retraité, chômeur, étudiant, etc.)

ENFANT	Précolaire - À la maison	Précolaire – Garderie (laquelle?)	Maternelle et primaire	Secondaire

6. Les personnes de votre foyer sont-elles natives de la Minganie?

Oui

Non

7. Est-ce un retour ou un établissement en Minganie?

Non

Oui, retour en Minganie (originaire de la Minganie)

Oui, établissement en Minganie (originaire de l'extérieur de la Minganie)

Si oui, précisez la région de provenance et l'année de l'arrivée ou du retour en Minganie

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

D Enquête auprès des travailleurs du centre administratif d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre



Complexe de la Romaine

Suivi environnemental 2016 – Milieu minganois – Incidences sociales

ENQUÊTE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS D'HYDRO-QUÉBEC

Dans le cadre de l'aménagement du Complexe de la Romaine, Hydro-Québec s'est engagée à réaliser un suivi sur les incidences sociales du projet en milieu minganois. À ce titre, Hydro-Québec réalise une enquête auprès des travailleurs rattachés au Centre de service de Havre-Saint-Pierre afin de documenter leur présence en Minganie et certaines retombées liées à l'implantation de familles à Havre-Saint-Pierre.

Ce questionnaire sera traité de façon confidentielle et les informations recueillies ne pourront pas servir à l'évaluation de votre travail ni dans le cadre d'un processus de comblement de poste.

SECTION A - PROFIL DU RÉPONDANT

1- Quel est votre nom (prénom et nom de famille) ? : _____

2- Pour quelle division d'Hydro-Québec travaillez-vous ?

Hydro-Québec Production

Hydro-Québec Distribution

Hydro-Québec TransÉnergie

Autres : _____

3- Quel type d'emploi occupez-vous ?

Permanent

Temporaire (saisonnier)

Temporaire (temps-plein)

Autres _____

4- Êtes-vous originaire de la Minganie ?

Oui

Non

5- Quel est le lieu de votre résidence permanente (une maison ou un logement ou toute autre habitation qui est votre adresse principale) ?

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre (Sheldrake et Rivière-au-Tonnerre) (allez à la Q.6)

Municipalité de Rivière-Saint-Jean (Magpie et Rivière Saint-Jean) (allez à la Q.6)

Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan (allez à la Q.6)

Municipalité de Havre-Saint-Pierre (allez à la Q.6)

Municipalité de Baie-Johan-Beetz (allez à la Q.6)

Municipalité d'Aguanish (allez à la Q.6)

Municipalité de Natashquan (allez à la Q.6)

Communauté innue d'Ekuanitshit (allez à la Q.6) Communauté innue de Nutashkuan (allez à la Q.6)

Ailleurs en Minganie, précisez : _____ (allez à la Q.6)

À l'extérieur de la Minganie, précisez : _____ (allez à la Q.5a)

5a. Pour les répondants résidant à l'extérieur de la Minganie, payez-vous un hébergement en Minganie pendant votre période de travail et si oui de quel type ?

Non

Oui, une chambre ou pension

Oui, un hôtel ou motel

Oui, un logement

Oui, un gîte

Oui, autre, précisez : _____

N.B. Pour les répondants résidant à l'extérieur de la Minganie, vous avez maintenant terminé de répondre à cette enquête. Merci pour votre participation !

SECTION B – QUESTIONS S'ADRESSANT UNIQUEMENT AUX RÉSIDENTS DE LA MINGANIE

6- Avez-vous déménagé en Minganie pour occuper votre emploi au Complexe de la Romaine et au réseau de transport s'y rattachant ?

Oui (allez à la Q.7)

Non (Vous avez terminé de répondre à cette enquête. Merci pour votre participation !)

SECTION C - QUESTIONS S'ADRESSANT UNIQUEMENT AUX TRAVAILLEURS QUI ONT DÉMÉNAGÉ EN MINGANIE POUR OCCUPER LEUR EMPLOI

7- En quelle année avez-vous emménagé en Minganie ? _____

8- En vous incluant, combien de personne compte votre ménage (personnes qui occupent un même logement) ? : _____

9- Si vous habitez avec un(e) conjoint(e), quelle est l'occupation de ce(tte) dernier(ère) ?

Je n'ai pas de conjoint(e) résidant avec moi Sans emploi (chômeur, au foyer, etc.)

En emploi, précisez qui est l'employeur : _____

10- Combien d'enfants d'âge préscolaire (de 0 à 5 ans) habitent avec vous ? _____

a. Combien d'entre eux fréquentent une garderie ou un CPE de la Minganie ? _____

11- Combien d'enfants d'âge scolaire (de 5 ans à 16 ans) habitent avec vous ? _____

a. Combien d'entre eux fréquentent une école primaire ou secondaire de la Minganie ? _____

12- Aviez-vous de la famille ou des amis déjà établis en Minganie avant de venir vous y établir ?

Non

Oui

13- Êtes-vous membre d'un organisme, d'un comité ou d'une association locale en Minganie ?

Non (*allez à la Q.14*)

Oui (*allez à la Q.13a*)

a. Si oui, de quel(s) organisme(s), comité(s) ou association(s) êtes-vous membre ?

(Plus d'une case peuvent être cochée)

Club optimiste

Club Lions

Cercle des fermières

Centre d'action bénévole

Comité de parents d'un CPE

Comité de parents d'une école

Association de chasse et de pêche de Havre-Saint-Pierre

Club de motoneigistes Le Blizzard

Autres, précisez : _____

14- Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre résidence ?

Propriétaire (*allez à la Q.15*)

Locataire (*Vous avez terminés de répondre à cette enquête. Merci pour votre participation !*)

SECTION D - QUESTIONS S'ADRESSANT UNIQUEMENT AUX TRAVAILLEURS QUI ONT DÉMÉNAGÉ EN MINGANIE POUR OCCUPER LEUR EMPLOI ET QUI Y ONT ACQUIS UNE PROPRIÉTÉ

15- Quel type de propriété avez-vous acquise ?

Nouvelle construction (résidence neuve)

Nouvelle maison mobile (maison mobile neuve)

Achat d'une résidence existante

Achat d'une maison mobile existante

16- En quelle année avez-vous fait l'acquisition de votre résidence ?

2016

2015

2014

2013

Avant 2013, précisez : _____

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

E Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre

Tableau E-1 : Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre – 2013-2015

Nom des entreprises contactées pour participer à l'enquête	Date de la rencontre ou de l'entrevue téléphonique	Personne rencontrée
Entreprises diverses		
Services maritimes Boréale et Air Richard Propane	Non rencontrée	-
Thrifty location autos /Transport Jomphe Express	11 mai 2016	[REDACTED]
Alimentation Jako (dépanneur)	10 mai 2016	[REDACTED]
La Bureautique	15 juin 2016	[REDACTED]
Vitrierie Nord-Côtier	10 mai 2016	[REDACTED]
MTech	Non rencontrée	-
JRV Distribution	13 mai 2016	[REDACTED]
Atelier USH Inc.	Non rencontrée	-
Multi-Mini Mécanique	11 mai 2016	[REDACTED]
Benoît Vigneault Ltée (Honda)	Non rencontrée	-
Variétés Jomphe & Fils	16 juin 2016	[REDACTED]
Confections Minganie (manufacturier)	16 juin 2016	[REDACTED]
Groupe Vigneault / Quincaillerie Rona	Non rencontrée	-
Ameublement du Havre Inc. / Multi-Meubles du Havre	15 juin 2016	[REDACTED]
Pharmacie D. Vaillancourt et P. Breton	Non rencontrée	-
Constructions Ricor	Non rencontrée	-
Garage Électro-Centre	Non rencontrée	-
Basque Électrique et Fils	Non rencontrée	-
Garage EGB inc.	Non rencontrée	-
Entreprise Marc Petipas	Non rencontrée	-
Entreprises Romain Boudreau	13 juin 2016	[REDACTED]
Marché Vigneault Ltée	Non rencontrée	-
Minganie Équipements (avant Location Paul Boudreau)	17 juin 2016	[REDACTED]
Michel Élias Sport	Non rencontrée	-
Restaurants		
Restaurant chez Julie	16 juin 2016	[REDACTED]
Restaurant La Promenade	12 mai 2016	[REDACTED]
Subway	Non rencontrée	-
Tim Hortons	11 mai 2016	[REDACTED]

Tableau E-1 : Enquête auprès d'entreprises de Havre-Saint-Pierre – 2013-2015 (suite)

Nom des entreprises contactées pour participer à l'enquête	Date de la rencontre ou de l'entrevue téléphonique	Personne rencontrée
Établissements d'hébergement commercial		
Auberge chez Aline	16 juin 2016	[REDACTED]
Hôtel du Havre Inc.	16 juin 2016	[REDACTED]
Auberge Niapiskau Inc.	16 juin 2016	[REDACTED]
Gîte 4 Saisons	11 mai 2016	[REDACTED]
Complexe hôtelier MV	12 mai 2016	[REDACTED]
Motel de l'Archipel	17 juin 2016	[REDACTED]
Note : Dans le tableau, lorsqu'il est indiqué « Non rencontrée », le ou les responsables contactés ont refusé de participer à l'enquête (9 refus) ou n'ont pu être rejoints malgré de nombreuses tentatives (6 entreprises).		

Le registraire a supprimé ces informations en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).



Complexe de la Romaine
Milieu minganois – Incidences sociales

Suivi 2014-2015

Enquête auprès des entreprises

Date : _____ / _____ / 2016

Nom et adresse de l'entreprise : _____

Nom du propriétaire : _____

Nom et fonction du répondant : _____

PARTIE 1 : PROFIL DE L'ENTREPRISE

1- Année d'ouverture de votre entreprise : _____

2- Description des activités, de la production ou des services offerts :

3- Nombre d'employés en 2014-2015 : _____ à temps plein

_____ à temps partiel

_____ saisonnier(s)

Période de travail des saisonniers : _____

Précisez les changements de 2014 à 2015 : _____

PARTIE 2 : RECRUTEMENT ET ROULEMENT DE PERSONNEL

4- En 2014 et 2015, est-ce que un ou des membres de votre personnel ont quitté leur emploi ?

Oui Combien d'employés : _____

Non (passer à la question 6)

Si oui, précisez (types d'emplois, motifs, retraite, nouvel employeur (Hydro-Québec, complexe de la Romaine, Rio Tinto Fer et Titane, autres) nombre d'employés par employeur, etc.) :

5- Est-ce que le départ d'employés, qui ont quitté en 2014 et 2015, a eu des répercussions sur vos opérations et votre entreprise ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Précisez (réduction des activités, diminution du chiffre d'affaires, relations de travail, relations entre les employés, demandes des employés, climat de travail, etc.) : _____

6- En 2014 et 2015, avez-vous eu à mettre à pied du personnel ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Précisez (baisse des activités, temporaire ou permanente, etc.) : _____

7- En 2014 et 2015, avez-vous eu à embaucher ou remplacer du personnel ?

Oui

Non (passez à la question 12)

Je ne sais pas

Précisez (hausse de l'achalandage, départ, retraite, etc.) : _____

8- De façon générale, en 2014 et 2015, avez-vous eu de la difficulté à recruter du personnel ?

Oui

Non (passez à la question 10)

Je ne sais pas

Précisez : _____

9- Est-ce que ces difficultés à recruter du personnel étaient plus importantes que celles que vous avez connues en 2011 et 2012 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez : _____

10- Avez-vous réussi à remplacer le ou les membres de votre personnel qui ont quitté leur emploi en 2014 et 2015 ?

- Oui Combien _____ sur _____
- Non (passer à la question 12)
- Je n'avais pas besoin de les remplacer (passer à la question 12)
- Ne s'applique pas (passer à la question 12)

Précisez : _____

11- Quel a été le délai pour remplacer le ou les membres de votre personnel ?

- Moins de 1 mois
- De 1 à 3 mois
- Plus de trois mois
- Je ne sais pas

Précisez (difficultés rencontrées, incitatifs, etc.) : _____

12- En 2014 et 2015, avez-vous pris des mesures pour retenir vos employés ou pour recruter de nouvelles ressources (différentes de celles ayant pu être prises en 2011 et 2012) ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez les mesures et le nombre d'employés visés : _____

13- En 2014 et 2015 avez-vous eu recours à du personnel provenant de l'extérieur de la Minganie, des retraités ou des étudiants (différent de ce que vous avez fait en 2011 et 2012)?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez le nombre d'employés visés et les difficultés rencontrées, année, s'il y a lieu :

PARTIE 3 : ACHALANDAGE ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

14- Comparativement à 2011 et 2012, en 2014 et 2015, avez-vous observé un changement dans vos activités dans votre établissement ?

Oui, augmentation

Oui, diminution

Non

Je ne sais pas

Si oui, précisez les changements positifs ou négatifs (motifs du changement, pourcentage du chiffre d'affaires, période, saison, etc.) : _____

15- Est-ce que l'ouverture du centre administratif d'Hydro-Québec en 2015 a eu des répercussions sur vos activités?

Oui

Non

Je ne sais pas

Précisez (nouvelle clientèle, services pour le centre, chiffre d'affaires, etc.) : _____

16- À combien estimez-vous les retombées économiques du complexe de la Romaine, dans son ensemble, sur votre entreprise en 2014 et 2015 (ordre de grandeur en pourcentage du chiffre d'affaires) ?

PARTIE 4 : AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION

17- Agrandissement, amélioration ou changement lié à une baisse des activités ou pour d'autres motifs réalisé en 2014 et 2015 (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

18- Projet d'agrandissement ou d'amélioration ou changement lié à une baisse des activités ou pour d'autres motifs prévu à court terme (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !



Complexe de la Romaine

Milieu minganois – Incidences sociales

Suivi 2015

Enquête auprès des entreprises d'hébergement

Date : _____ / _____ / 2016

Nom et adresse de l'entreprise : _____

Nom du propriétaire : _____

Nom et fonction du répondant : _____

PARTIE 1 : PROFIL DE L'ENTREPRISE

1- Année d'ouverture de votre entreprise : _____

2- Nombre de chambres : _____

3- Période d'activité en 2015 :

Hiver Printemps

Été Automne

Précisez : _____

4- Niveau d'achalandage (% d'occupation) selon la période en 2015 :

Hiver _____% Printemps _____%

Été _____% Automne _____%

5- Nombre d'employés en 2015 : _____ à temps plein
 _____ à temps partiel
 _____ saisonnier(s)

Période de travail des saisonniers : _____

Précisez les changements de 2014 à 2015 : _____

PARTIE 2 : RECRUTEMENT ET ROULEMENT DE PERSONNEL

6- En 2014 et 2015, est-ce que un ou des membres de votre personnel ont quitté leur emploi ?

Oui Combien d'employés : _____

Non (passer à la question 8)

Si oui, précisez (types d'emplois, motifs, retraite, nouvel employeur (Hydro-Québec, complexe de la Romaine, Rio Tinto Fer et Titane, autres) nombre d'employés par employeur, etc.) :

7- Est-ce que le départ d'employés, qui ont quitté en 2014 et 2015, a eu des répercussions sur vos opérations et votre entreprise ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Précisez (réduction des activités, diminution du chiffre d'affaires, relations de travail, relations entre les employés, demandes des employés, climat de travail, etc.) : _____

8- En 2014 et 2015, avez-vous eu à mettre à pied du personnel ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez (baisse de l'achalandage, temporaire ou permanente, etc.) : _____

9- En 2014 et 2015, avez-vous eu à embaucher ou remplacer du personnel ?

- Oui
- Non (passez à la question 14)
- Je ne sais pas

Précisez (hausse de l'achalandage, départ, retraite, etc.) : _____

10- De façon générale, en 2014 et 2015, avez-vous eu de la difficulté à recruter du personnel ?

- Oui
- Non (passez à la question 12)
- Je ne sais pas

Précisez : _____

11- Est-ce que ces difficultés à recruter du personnel étaient plus importantes que celles que vous avez connues en 2011 et 2012 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez : _____

12- Avez-vous réussi à remplacer le ou les membres de votre personnel qui ont quitté leur emploi en 2014 et 2015 ?

- Oui Combien _____ sur _____
- Non (passer à la question 14)
- Je n'avais pas besoin de les remplacer (passer à la question 14)
- Ne s'applique pas (passer à la question 14)

Précisez : _____

13- Quel a été le délai pour remplacer le ou les membres de votre personnel ?

- Moins de 1 mois
- De 1 à 3 mois
- Plus de trois mois
- Je ne sais pas

Précisez (difficultés rencontrées, incitatifs, etc.) : _____

14- En 2014 et 2015, avez-vous pris des mesures pour retenir vos employés ou pour recruter de nouvelles ressources (différentes de celles ayant pu être prises en 2011 et 2012) ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez les mesures et le nombre d'employés visés : _____

15- En 2014 et 2015 avez-vous eu recours à du personnel provenant de l'extérieur de la Minganie, des retraités ou des étudiants (différent de ce que vous avez fait en 2011 et 2012)?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez le nombre d'employés visés et les difficultés rencontrées, année, s'il y a lieu :

PARTIE 3 : ACHALANDAGE ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

16- Comparativement à 2011 et 2012, en 2014 et 2015, avez-vous observé un changement de l'achalandage dans votre établissement ?

Oui, augmentation

Oui, diminution

Non (passer à la question 18)

Je ne sais pas

Si oui, précisez les changements positifs ou négatifs (motifs du changement, pourcentage du chiffre d'affaires, période, saison, raison, etc.) : _____

17- Le changement dans l'achalandage, depuis 2011-2012, est-il en lien avec le complexe de la Romaine ou le centre de service de Havre-Saint-Pierre?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez : _____

18- Hydro-Québec a ouvert un centre de service à Havre-saint-Pierre en 2015, remarquez-vous parmi votre clientèle des employés du centre de service d'Hydro-Québec ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, quelle proportion de votre chiffre d'affaire cela représente-il ?

19- Remarquez-vous parmi votre clientèle des travailleurs de firmes ou de sous-contractant venant de l'extérieur de la région et travaillant au projet de la Romaine?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, quelle proportion de votre chiffre d'affaire cela représente-il?

20- À combien estimez-vous les retombées économiques du complexe de la Romaine, dans son ensemble, sur votre entreprise en 2014 et 2015 (ordre de grandeur en pourcentage du chiffre d'affaires) ?

PARTIE 4 : AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION

21- Agrandissement, amélioration ou changement lié à une baisse d'achalandage ou pour d'autres motifs réalisé en 2014 et 2015 (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

22- Projet d'agrandissement ou d'amélioration ou changement lié à une baisse d'achalandage ou pour d'autres motifs prévu à court terme (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !



Complexe de la Romaine

Milieu minganois – Incidences sociales

Suivi 2015

Enquête auprès des entreprises de restauration

Date : _____ / _____ / 2016
 Jour Mois

Nom et adresse de l'entreprise : _____

Nom du propriétaire : _____

Nom et fonction du répondant : _____

PARTIE 1 : PROFIL DE L'ENTREPRISE

1- Année d'ouverture de votre entreprise : _____

2- Nombre de places : _____

3- Repas offert : déjeuner _____

(s'il y a lieu, indiquer dîner _____

les périodes de l'année) souper _____

4- Période d'activité en 2014-2015 :

Hiver Printemps

Été Automne

Précisez : _____

- 5- Nombre d'employés en 2014-2015 : _____ à temps plein
_____ à temps partiel
_____ saisonnier(s)

Période de travail des saisonniers : _____

Précisez les changements de 2014 à 2015 : _____

PARTIE 2 : RECRUTEMENT ET ROULEMENT DE PERSONNEL

- 6- En 2014 et 2015, est-ce que un ou des membres de votre personnel ont quitté leur emploi ?

Oui Combien d'employés : _____

Non (passer à la question 8)

Si oui, précisez (types d'emplois, motifs, retraite, nouvel employeur (Hydro-Québec, complexe de la Romaine, Rio Tinto Fer et Titane, autres) nombre d'employés par employeur, etc.) :

- 7- Est-ce que le départ d'employés, qui ont quitté en 2014 et 2015, a eu des répercussions sur vos opérations et votre entreprise ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Précisez (réduction des activités, diminution du chiffre d'affaires, relations de travail, relations entre les employés, demandes des employés, climat de travail, etc.) : _____

8- En 2014 et 2015, avez-vous eu à mettre à pied du personnel ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Précisez (baisse de l'achalandage, temporaire ou permanente, etc.) : _____

9- En 2014 et 2015, avez-vous eu à embaucher ou remplacer du personnel ?

Oui

Non (passez à la question 14)

Je ne sais pas

Précisez (hausse de l'achalandage, départ, retraite, etc.) : _____

10- De façon générale, en 2014 et 2015, avez-vous eu de la difficulté à recruter du personnel ?

Oui

Non (passez à la question 12)

Je ne sais pas

Précisez : _____

11- Est-ce que ces difficultés à recruter du personnel étaient plus importantes que celles que vous avez connues en 2011 et 2012 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez : _____

12- Avez-vous réussi à remplacer le ou les membres de votre personnel qui ont quitté leur emploi en 2014 et 2015 ?

- Oui Combien _____ sur _____
- Non (passer à la question 14)
- Je n'avais pas besoin de les remplacer (passer à la question 14)
- Ne s'applique pas (passer à la question 14)

Précisez : _____

13- Quel a été le délai pour remplacer le ou les membres de votre personnel ?

- Moins de 1 mois
- De 1 à 3 mois
- Plus de trois mois
- Je ne sais pas

Précisez (difficultés rencontrées, incitatifs, etc.) : _____

14- En 2014 et 2015, avez-vous pris des mesures pour retenir vos employés ou pour recruter de nouvelles ressources (différentes de celles ayant pu être prises en 2011 et 2012) ?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez les mesures et le nombre d'employés visés : _____

15- En 2014 et 2015 avez-vous eu recours à du personnel provenant de l'extérieur de la Minganie, des retraités ou des étudiants (différent de ce que vous avez fait en 2011 et 2012)?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, précisez le nombre d'employés visés et les difficultés rencontrées, année, s'il y a lieu :

PARTIE 3 : ACHALANDAGE ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

16- Niveau d'achalandage pour 2014-2015 :

	Hiver	Printemps	Été	Automne
Très élevé				
Élevé				
Normal ou semblable				
Faible				
Très faible				

17- Comparativement à 2011 et 2012, en 2014 et 2015, avez-vous observé un changement de l'achalandage dans votre établissement ?

- Oui, augmentation
- Oui, diminution
- Non (passer à la question 18)
- Je ne sais pas

Si oui, précisez les changements positifs ou négatifs (motifs du changement, pourcentage du chiffre d'affaires, repas, période, saison, raison, etc.) : _____

18- Le changement dans l'achalandage, depuis 2011-2012, est-il en lien avec le complexe de la Romaine ou le centre de service de Havre-Saint-Pierre ouvert en 2015?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez : _____

19- Hydro-Québec a ouvert un centre de service à Havre-saint-Pierre, remarquez-vous parmi votre clientèle des employés du centre de service d'Hydro-Québec (livraison au centre) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, quelle proportion de votre chiffre d'affaire cela représente-il ? _____

20- À combien estimez-vous les retombées économiques du complexe de la Romaine, dans son ensemble, sur votre entreprise en 2014 et 2015 (ordre de grandeur en pourcentage du chiffre d'affaires) ?

PARTIE 4 : AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION

21- Agrandissement, amélioration ou changement lié à une baisse d'achalandage ou pour d'autres motifs réalisé en 2014 et 2015 (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

22- Projet d'agrandissement ou d'amélioration ou changement lié à une baisse d'achalandage ou pour d'autres motifs prévu à court terme (préciser s'il y a un lien avec le complexe de la Romaine) :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

